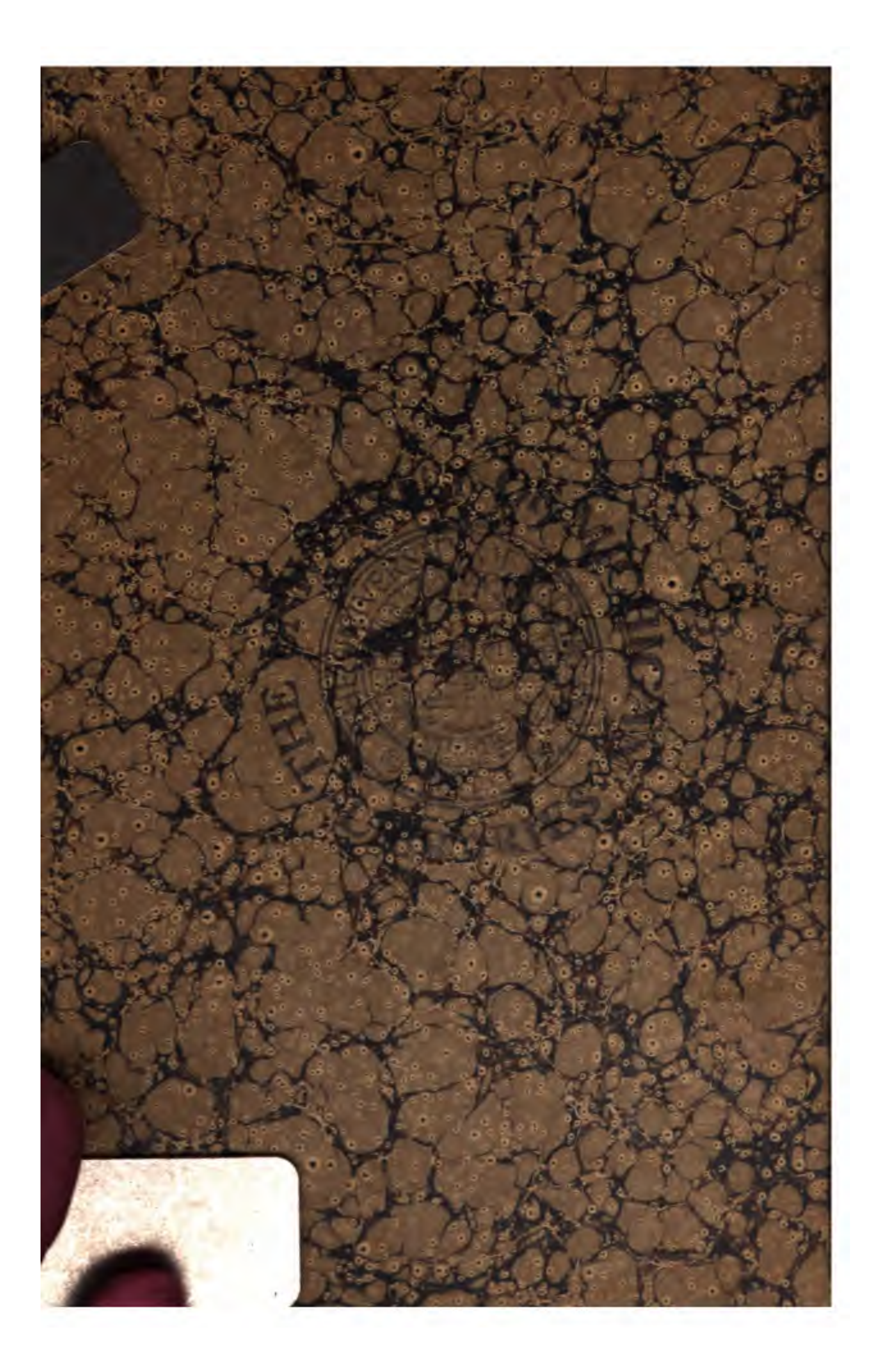






MONSEIGNEUR DE SÉGUR

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

MONSEIGNEUR DE SÉGUR, SOUVENIRS ET RÉCIT D'UN FRÈRE. 2 vol. in-8° raisin, imprimés avec luxe par la Société de saint Augustin et ornés de gravures. 13 »»

MONSEIGNEUR DE SÉGUR, Souvenirs et Récit d'un Frère (deuxième partie, de 1856 à 1881). 1 vol. in-18 jésus 3 »»

LETTRES DE MONSEIGNEUR DE SÉGUR, publiées avec une introduction et des notes, par le marquis de Ségur. 2 jolis vol. in-18 raisin. 7 »»
Chaque vol. se vend séparément. 3 50

VIE DE MADAME MOLÉ fondatrice de l'Institut des sœurs de la charité de Saint-Louis (1763-1825). 1 vol. in-18 jésus. 3 50

UN HIVER A ROME, portraits et souvenirs. 1 vol. in-18 jésus. 3 50

VIE DU COMTE ROSTOPCHINE, gouverneur de Moscou en 1812. 1 vol. in-18 jésus. 3 50

SAINTE CÉCILE, poëme tragique. 1 vol. in-18 raisin. 2 »»

FABLES COMPLÈTES. 1 vol. in-18 jésus. 2 50

LILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

Mgr DE SÉGUR

SOUVENIRS

ET RÉCIT D'UN FRÈRE

(Première partie, de 1820 à 1856)

PAR

Anatole Henri Philippe

LE MARQUIS DE SÉGUR

DIXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE



PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82.

1883

PRÉFACE

Dans l'introduction qui précède les Lettres de Mgr de Ségur récemment publiées, nous disions après nous être défendu de la pensée d'écrire une vie complète, une histoire en règle du frère que nous pleurons : « Notre seule ambition, c'est de faire pour lui ce que le frère de saint François de Sales fit pour le grand évêque de Genève ; c'est de lui apporter notre témoignage fraternel, de raconter sans enthousiasme de partis pris, mais sans respect humain, avec une simplicité digne de cette âme si parfaitement simple, ce que nous avons vu, ce que nous savons, ce que nous pouvons affirmer de sa vie, de ses œuvres et de ses vertus ; c'est, en un mot, de tracer de cette figure douce et forte un portrait aussi fidèle qu'il nous sera donné de le faire... » Le livre que nous publions aujourd'hui est la réalisation au moins partielle de ce désir. Nous avions d'abord pensé qu'un volume y suffirait largement. Mais le cadre s'est tellement agrandi à mesure que nous cherchions à le remplir ; les souvenirs, les témoignages nous sont parve-

nus avec une telle abondance, que nous avons dû diviser notre ouvrage en deux parties à peu près égales et formant chacune un volume ; la première, comprenant la vie de Mgr de Ségur depuis sa naissance en 1820 *jusqu'à son retour à Paris après sa cécité en* 1856 *; la seconde, les souvenirs et les faits relatifs à sa vie sacerdotale de* 1856 *à* 1881, *époque où il passa de ce monde à l'éternité.*

La première moitié de son existence, moins connue que la dernière, ne nous semble pas moins intéressante, et le lecteur, nous l'espérons, sera de notre avis. Elle contient le récit de sa jeunesse, de son éducation, de sa conversion, de sa vocation artistique, puis ecclésiastique, de son séjour à Rome en 1842, *de son entrée au séminaire, et des quatre premières années de son sacerdoce à Paris, années admirables de fécondité et de zèle apostolique, dont les vingt-cinq dernières n'ont pu que reproduire les vertus et les œuvres sans les dépasser. Elle renferme aussi les souvenirs relatifs à son second séjour à Rome comme auditeur de Rote* 1852 *à* 1856 *; à son intimité avec le pape Pie IX de sainte et auguste mémoire ; à sa liaison avec Mgr de Mérode et Mgr Bastide ; aux négociations auxquelles il prit une si grande part au sujet du sacre projeté de Napoléon III, des articles organiques, de affaires de Saint-Sulpice et de l'Église de France en général ; enfin elle comprend le récit des circonstances émouvantes qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent la perte de ses yeux.*

La [illegible]ation de la seconde partie de cet ouvrage suivr[illegible]t à Dieu, d'assez près la première, et la com-

plètera. Mais nous avons cru répondre à l'impatience des nombreux amis de Mgr de Ségur et du peuple chrétien qui garde à sa mémoire une fidélité touchante, en livrant sans retard à la publicité le récit de cette première moitié, si pleine et si féconde, de sa vie.

A. DE SÉGUR.

Janvier 1882.

M[GR] DE SÉGUR

SOUVENIRS ET RÉCIT D'UN FRERE.

CHAPITRE I

Enfance. — Jeunesse. — Éducation. — Conversion.

Louis-Gaston-Adrien de Ségur naquit à Paris, rue de Varennes 48, le 15 avril 1820. Il fut baptisé le surlendemain 17 à l'Église de Saint-Thomas d'Aquin. Le comte de Ségur, son grand-père et la comtesse Rostopchine, sa grand'mère, furent ses parrain et marraine. Il a dit lui-même, dans le touchant écrit intitulé : *Ma mère*, tout ce qu'il convenait de dire de sa famille ; il ne nous appartient pas d'y revenir ni d'y rien ajouter (1). Premier-né de son père et de sa mère, destiné à devenir chef de

1. Voici le résumé de ce que Mgr de Ségur a écrit à ce sujet. Son père né en 1798, avait épousé en 1819 la fille du général comte Rostopchine, le célèbre gouverneur de Moscou en 1812. Il était arrière petit-fils du chancelier d'Aguesseau, du président de Lamoignon, du marquis de Ségur, maréchal de France et ministre de la guerre sous Louis XVI, et petit-fils du comte de Ségur, ambassadeur de France auprès de l'impératrice Catherine de Russie, grand-maître des cérémonies sous l'Empire, pair de France sous la Restauration et membre de l'académie française. (*ma mère*).

famille, ce qui avait encore un sens au temps où il vint au monde et où la pairie était héréditaire, il fut reçu avec un sentiment de joie tout particulier par ses grands-pères et grand-mères paternels et maternels réunis autour de son berceau, bien que nul ne pût alors se douter du genre d'illustration qu'il ajouterait un jour à son nom. Depuis cet évêque de Saint-Papoul, oncle du maréchal de Ségur, qui, plutôt que de se soumettre humblement à la bulle *unigenitus*, était descendu de son siège épiscopal et avait achevé sa vie dans les pénitences rigoureuses et perdues du jansénisme, sa famille n'avait donné aucun membre à l'Église, et rien, dans les idées dominant alors autour de l'enfant qui venait de naître, ne pouvait faire présager sa destinée. Disons cependant dès maintenant que la comtesse Rostopchine, sa grand'mère maternelle et sa marraine, avait les sentiments et menait la vie d'une sainte.

Son grand-père Rostopchine, qui voyait en lui le premier de ses petits enfants, le reçut du ciel avec une allégresse extraordinaire, et, dans ses lettres de cette époque à sa fille et à son gendre, il manifeste très-vivement les sentiments de tendresse et d'orgueil que lui inspirait ce petit fils : « Je suis bien impatient, écrivait-il à son gendre en 1821, de voir les progrès de Gaston et d'enlever son amour à Sophie par des cadeaux, par des bassesses, enfin en le traitant comme une personne régnante »..... Et plus loin : « J'embrasse Sophie, votre pairie et les pieds de Gaston, premier paladin de la chrétienté ».

Des premières années de Gaston de Ségur, nous ne dirons rien parce que nous n'avons rien de saillant à en dire. Cet écrit, d'ailleurs, n'est pas une histoire, mais un témoi-

gnage. Il fut mis de très-bonne heure, à l'âge de six ans, dans une pension assez médiocre, à Fontenay-aux-Roses, près de Paris. On n'avait pas, en ce temps-là, le choix des maisons d'éducation comme on l'a eu depuis la loi de 1850 jusqu'aux décrets du 29 mars 1880, et il fallait choisir entre les moins mauvaises. Celle-là n'avait guère qu'un avantage, le bon air de la campagne qu'on y respirait et qui maintenait la santé du corps en un meilleur état que la santé de l'âme. Les jours de sorties et le temps des vacances étaient les seules joies du pauvre enfant, en ces années de sa première jeunesse dont il n'avait point gardé un aimable souvenir. La tendresse naturelle de son cœur lui rendait cet exil très-douloureux; et dans une lettre adressée à sa mère, à l'âge de huit ans, il disait avec une délicatesse de sentiment bien rare à cet âge : « La nouvelle qu'Anatole entrera à Fontenay-aux-Roses me fait du plaisir et de la peine; du plaisir parce que je le verrai, de la peine parce qu'il ne vous verra plus. » Tout son cœur n'est-il pas dans ces quelques lignes, les premières de lui qui aient été conservées ? (1)

Dès cette époque, deux sentiments se partageaient son âme, d'abord et avant tout l'amour de sa mère qu'il aimait avec passion, puis le goût du dessin qui devint bientôt aussi une passion pour lui, et qui eût été sa vocation, si une vocation plus haute n'eût pris possession de sa vie. Dès l'âge de huit ans, on remarquait dans ses essais au crayon ou à la plume des signes d'un talent extraordinaire. De

(1) Voir, à la fin du volume, à la note I, une lettre écrite par un des camarades de pension de Mgr de Ségur, qui donne sur cette époque de sa vie des détails très-intéressants.

douze à dix-sept ans, il remplit une douzaine d'albums d nt les dessins sont tout à fait remarquables. Il y consacrait tous ses moments libres, une partie même de ses heures d'études ; ce fut, non pas la seule, mais la principale occupation de sa vie de collège, et il dut à ce talent naissant beaucoup de jouissances sans doute, mais aussi beaucoup de punitions. Il est vrai que, le plus souvent, il obtenait de ses maîtres d'études une commutation de peines : au lieu de *pensums*, il faisait leur portrait ou quelque dessin qu'il leur donnait, et tout le monde était content.

Quant à son amour pour sa mère, dès l'enfance, dès le collège, il remplissait son âme ; son plus grand bonheur, pendant les jours de sortie, était de demeurer auprès d'elle, assis à ses pieds, la regardant, lui parlant, l'embrassant, comptant les heures qui lui restaient à passer à ses côtés. Ces sorties étaient heureusement assez fréquentes dans la pension où il avait été placé à Paris vers l'âge de quinze ans et où les études étaient plus fortes qu'à Fontenay-aux-Roses. Les élèves suivaient en externes les classes du collège Bourbon, depuis lycée Bonaparte, puis Condorcet, puis Fontanes ; on sortait tous les huit jours, et jamais l'invention divine du repos du dimanche ne parut plus admirable à l'écolier qui faisait, ce jour-là, provision de courage et de bonheur pour toute la semaine.

Sa correspondance avec sa mère dans l'année scolaire 1836-1837 a été conservée ; son amour passionné pour elle déborde de chacune de ses lettres qui, lorsque ses parents étaient à la campagne, se succédaient tous les deux ou trois jours. En voici quelques extraits qui donneront une idée

de ses pensées, de ses sentiments et de sa vie au collège, à cet âge où l'enfant faisait place à l'adolescent : c'est Gaston de Ségur peint par lui-même à dix-sept ans.

« Paris, 6 mars 1837. J'attendais avec impatience depuis dimanche, ma chère maman, le jour où je pourrais correspondre avec vous : *adest tandem dies*, et j'exécute ma promesse avec empressement. Vous continuez, j'espère, d'aller mieux toujours (elle souffrait des reins et du larynx et cette infirmité dura plus de dix ans). Je suis bien heureux, ma pauvre chère maman, de voir s'approcher la fin de vos souffrances. Soyez bien prudente, plus même que vous ne l'êtes maintenant. Ne traitez pas du tout cela comme une plaisanterie : il s'agit de votre avenir et du nôtre. Vous aurez acquis dans cette longue maladie une bonne dose de patience et de résignation ; car il en faut beaucoup pour rester trois ans de suite couchée sans se plaindre et sans avoir d'humeur. Lorsque j'en ai par hasard, je n'ai qu'à penser à vous qui n'en avez jamais, et mon spleen est coupé comme avec un couteau. Je suis bien content d'avoir été au musée dimanche et bien heureux de voir qne nous avons maintenant en France de véritables peintres. Nous possédons M. Paul Delaroche, un grand artiste, sans compter tant d'autres qui feront vite et sûrement leur chemin... Adieu, chérissime maman, je vous embrasse et vous aime de toutes mes forces, avec mon père et mes bonnes sœurs. Je ne vous en écris pas plus long, parce que j'ai résolu d'écrire séparément à chacune d'elles : trois lettres séparées, quelque courtes et insignifiantes qu'elles soient, leur feront toujours plus de plaisir qu'une seule pour toutes trois. Adieu encore : à dimanche. Je retournerai au musée, si c'est possible. Si ur

compagnon de route se présentait, je l'accepte d'avance, pourvu que ce ne soit pas Me d'A***.

14 mars. — Ma bonne maman, comment allez-vous depuis dimanche? Vos reins ne vous ont-ils pas fait souffrir de nouveau? Et ne vous fatiguez-vous pas trop? Heureusement qu'Olga marche maintenant toute seule et qu'elle n'aura plus besoin de vos bras ni de vos reins pour la porter. Mais elle va encore vous coûter bien des soins, trop peut-être, car votre santé en souffrira et votre rétablissement complet sera retardé. Quand serai-je donc là, toujours auprès de vous, pour vous forcer à vous bien porter? Je serai bien heureux quand ce moment sera arrivé; car je m'ennuie furieusement dans la cage. Pour plus d'amusement, M. M***, qui s'est fourré dans la tête que je ne travaille pas, que je n'ai jamais travaillé, que je ne travaillerai jamais, me dit sans cesse, sans rime ni raison, qu'il est très mécontent de moi, que ça n'ira pas longtemps comme ça, etc. Je travaille cependant, et je travaille malgré lui. Ses continuelles remontrances ne pourraient avoir pour effet que de m'empêcher d'avancer; car, vous le savez, ce n'est pas de cette façon là qu'on peut obtenir rien de moi. Un ou deux mots de douceur feraient plus que toute sa sévérité... Adieu, mon excellente maman, je vous embrasse de tout mon cœur. Portez-vous bien, soignez-vous, pensez à nous, et aimez-vous bien fort, autant que nous vous aimons; plus n'est pas possible.

12 avril. — Paul et Albert sont reçus bacheliers! Chère maman, concevez-vous mon bonheur de les voir enfin heureux et près de retourner avec leur bonne mère, la meilleure mère du monde après vous? Ils sont venus ce matin



à onze heures annoncer la nouvelle ; ils étaient enchantés, j'étais bien content aussi... Mais comme chaque chose a son mauvais côté, après le plaisir et le bonheur sont venues les larmes. J'ai pleuré pendant une grosse demi-heure après leur départ : devant eux je m'étais retenu pour ne pas troubler leur joie. Je vais être tout seul maintenant, ma bonne maman, tout seul sans ami à qui confier mes petits chagrins et mes plaisirs. J'avais espéré que je ne quitterais mes deux bons amis que pour retourner auprès de vous qui m'auriez tenu lieu de tout ; et je me trouve au lieu de cela avoir encore quatre mois de solitude complète! Je m'en dédommagerai en écrivant souvent à eux comme à vous ; mais qu'est-ce que cela en comparaison de la présence de ceux qu'on aime ?... Adieu, ma bonne, mon excellente maman, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur, avec lequel j'ai le bonheur d'être votre très aimant et aimé fils.

19 avril. — Paul et Albert sont partis hier, ma chère maman. Je n'ai pas besoin de vous dire la douleur que j'ai ressentie de notre séparation. Je les ai accompagnés avec M. de Malaret jusqu'à la malle-poste ; nous avons attendu près de trois quarts d'heure, et mes deux amis nous ont quittés à six heures et demie. J'ai bien pleuré après leur départ, et ce bon M. de Malaret a eu la complaisance de me consoler. C'est bien un des plus excellents hommes qui existent, le digne grand'père de mon Paul et de mon Albert..... J'ai été bien désolé de les quitter ; ils étaient si bons et si spirituels, et ils m'aimaient tant qu'il est impossible que je retrouve de pareils amis. J'espère qu'ils ne m'oubliront pas et qu'ils feront mentir le proverbe qui d

que les absents ont toujours tort... Je vais entretenir une correspondance active avec eux ; ils m'ont bien promis qu'ils me répondraient ; mais je leur ai recommandé très-positivement de ne pas prendre du temps sur leurs plaisirs, car je ne voudrais pour rien au monde les empêcher de s'amuser. Adieu, mon excellente maman, je vous adore de tout mon cœur. »

30 mai. — Quelle chaleur il a fait hier, ma chère maman ! nous sommes vêtus aussi légèrement que possible, et malgré cela nous étouffons. A peine si j'ai pu trouver la force d'écrire une longue letttre à Paul, où je tâche de le consoler ou au moins de le distraire, en lui racontant tout ce qui se passe dans ce sale cloaque appelé Paris. Il paraît que le temps est tout à fait semblable dans le Midi, tantôt beau, tantôt mauvais, le tout assaisonné de tempêtes et d'ouragans abominables. Quoiqu'ils ne m'en parlent pas, je suis sûr qu'ils sont souvent obligés de remettre leurs parties de plaisir, si toutefois ils peuvent en avoir depuis la triste nouvelle que je leur ait annoncée. Je m'en veux presque, ma bonne maman, de leur avoir appris si vite la mort de leur oncle : ils auraient pu s'amuser encore deux ou trois jours de plus, et leur grand'père se fût chargé de leur tout apprendre. Mais enfin, ce qui est fait est fait, et plus tôt ils auront eu du chagrin, plus tôt ils seront consolés.

« Maintenant, ma chère bonne maman, comment allez-vous depuis que je ne vous ai vue ?... J'attends avec impatience le petit mot que vous m'avez promis ; car étant en convalescence, le moindre accident peut occasionner une rechute... J'imagine que la famille des Nouettes (c'était

leur maison de campagne) est toujours en bon état, car je n'ai pas reçu de nouvelles de là-bas depuis un bien longtemps. J'attends d'un jour à l'autre une lettre de mon père ou de mes sœurs, et une de mon cher Paul. Mais j'ai appris *dans mes malheurs* à être patient, ce qui fait que j'écris toujours, quoiqu'on ne me réponde pas : un saint en ferait-il plus ? Je crois que non ; vous, ma très chère maman, vous n'avez aucun reproche à vous faire sous ce rapport, car vous répondez à toutes mes lettres avec une exactitude vraiment maternelle. Il n'y a que vous pour cela... Adieu ma bonne, excellente, adorée maman ; embrassez-vous pour nous de toutes vos forces. Portez-vous bien toujours; allez toujours de mieux en mieux. Soignez-vous bien surtout. Laissez-moi encore vous embrasser et attendre jeudi avec impatience. »

5 juin. — « Monsieur M. ne m'a pas encore parlé de mes vingt-quatre *marques*, ma chère et bonne maman, je ne sais s'il les a oubliées, ou s'il veut réserver l'orage pour une occasion plus solennelle... Je ne vous conseille pas de lui demander une sortie pour jeudi : il vaut mieux attendre la lettre de mon père, qui mène le pauvre gros homme comme il l'entend. J'espère bien que vous allez mieux depuis avant-hier, malgré le vilain temps qui vous empêche de sortir. Vous devez bien vous ennuyer, maintenant que M. D. est parti ; du moins il vous tenait compagnie pendant quelques heures, pendant l'absence de mon père et de mes sœurs, et il vous apportait les nouvelles courantes. Vous n'allez plus avoir personne pour le remplacer, car l'inconstant M. de B. a déserté vos drapeaux ; Alberte est peu intéressante avec son caquet de rubans et de babioles:

Cécile, M. Meyendorf viennent bien rarement, et Werner est obligé la plupart du temps de tenir compagnie à son grand-père. Vous êtes donc seule avec vos quatre murs et des livres qui vous fatiguent les yeux. — Pourquoi faut-il que je sois encagé dans cette abominable pension ? Pourquoi faut-il que vous restiez seule sans personne pour vous soigner et vous distraire ? Dieu merci, tout cela va bientôt changer, et je vais tirer mon coup de chapeau à tous les pensionnats, et collèges, et professeurs, et pédants, présents, passés et futurs ! heureuse époque où la cage de l'oiseau sera ouverte ! et heureux oiseau qui pourra jouir en plein de la liberté ! — Adieu, ma chère, bonne et excellentissime maman, je vous embrasse mille fois. A jeudi peut-être, ou certainement à dimanche ; soignez-vous bien et ne parlez pas. »

Dans cette aimable correspondance, dont nous pourrions multiplier les citations, nous n'avons trouvé qu'une seule trace d'un léger nuage entre la mère et le fils ; nous croyons devoir reproduire quelques passages de la lettre de reproche de Madame de Ségur et de la réponse de Gaston, qui achèveront de caractériser les rapports et les sentiments de l'un et de l'autre.

« Cher ami, je t'écris un mot pour te faire un reproche sérieux d'une cachotterie bien inutile que tu nous as faite dimanche dernier à propos de ta course au musée... Pourquoi m'as-tu pas dit tout simplement ce qui en était ? Quoi de plus naturel que tu aies voulu faire une amabilité à la mère et à la grand'mère de tes amis, qui sont toutes deux très bonnes pour toi ? Ton père a été peiné et blessé de ce manque de confiance, et frappé surtout de la crainte d'être

obligé de te retirer sa propre confiance, qui est pleine et entière, comme tu le sais; car il te laisse plus de liberté que n'en laissent la plupart des parents aux jeunes gens de ton âge, parce qu'il sait que tu ne fais rien que tu doives cacher... Moi-même, mon cher enfant, je suis très affligée de ce que tu as fait. Tu sais comme je t'aime, combien je tiens à connaître même tes petits torts et tes petites fautes, non par une vaine curiosité, mais pour venir à ton aide, pour te donner de bons conseils si je ne puis faire plus, et pour diriger de toute ma tendresse et ma raison ta jeunesse et ton inexpérience. Quand j'aurai des reproches à te faire, cher enfant, je te les ferai comme aujourd'hui, avec la tendresse et l'indulgence d'une mère, et jamais, quelque faute que tu commettes, tu ne trouveras en moi ni sévérité repoussante, ni refroidissement de sentiment; car je sais que chez toi tout est bon et que le mal que tu commets ne vient que de la légèreté et de l'irréflexion. Adieu, mon cher bon ami, suis mon avis pour ton père : ton cœur et ta conscience en seront plus tranquilles. Adieu, mon enfant, je t'embrasse tendrement avec tes frères. »

Voici la réponse de Gaston à ce doux reproche maternel : « Je viens de recevoir votre lettre, ma bonne maman; je vous en remercie bien, ainsi que des conseils que vous me donnez. J'ai reconnu bien vite que j'avais fait une faute bien gratuite et bien maladroite, en vous cachant quelque chose à vous et à mon père. Toutes les réflexions que je me suis faites et celles que me suggère encore votre bonne lettre sont pour vous et pour moi un garant de mon repentir. Soyez sûre qu'il n'y a eu que de l'étourderie dans ma faute et que je ne recommencerai plus... Pardonnez-moi

donc, ma chère maman, ainsi que mon père ; j'aurai toujours confiance en vous dorénavant, comme je l'ai toujours fait jusqu'ici. Dites à mon père que je me repens bien et embrassez-le pour moi avec mes sœurs. Je vous embrasse vous-même de tout mon cœur, et je vous aime encore plus qu'avant, si c'est possible. »

Si nous ne nous trompons, la tendresse d'âme du jeune Gaston de Ségur, son ardent amour pour sa mère, son dévouement à ses amis, son ouverture d'esprit et de cœur, apparaissent dans ces lettres écrites sur le coin d'un pupitre de collège, comme on les retrouvera plus tard dans ses écrits et dans tous les actes de sa vie, fortifiés et transfigurés par la foi et par l'action sacerdotale. Mais il faut reconnaître que l'élément chrétien et surnaturel qui devait dominer toute sa vie fait totalement défaut dans cette correspondance de l'écolier de dix-sept ans, et que rien n'y fait entrevoir le catholique, le prêtre, l'apôtre, sous le jeune homme, impatient de sa liberté, fatigué du joug scolaire, ennemi de cette existence claustrale sans aucune des consolations du cloître, tendre, affectueux et dévoué, par goût et par nature, plus que par esprit de devoir et de vertu.

C'était bien en effet son état d'esprit durant son long séjour dans les institutions universitaires, et le seul souvenir religieux qu'il en avait gardé était celui de sa première communion. Il l'avait faite à Fontenay-aux-Roses le 16 juin 1833, préparé par le curé d'un village voisin, car la pension où il était placé n'avait pas d'aumônier sérieux, et ce qu'on y faisait pour Dieu consistait en une basse messe célébrée le dimanche dans une petite chapelle au bout du jardin et suivie des vêpres. Heureusement pour le jeune Gaston et pour

ses camarades de première communion, le curé de Bourg-la-Reine était un bon prêtre, instruit et zélé, qui tirait tout le parti possible d'une situation difficile. L'âme naturellement tendre et élevée de l'enfant s'ouvrit tout entière à ses enseignements et à ses conseils, et il accomplit pieusement ce premier acte personnel et fondamental de la vie chrétienne. Sa première communion lui laissa un doux et profond souvenir, et c'est aux sentiments de piété qu'il y apporta qu'il attribua plus tard la grâce de sa conversion. Jusque dans les dernières années de sa vie, il aimait à revoir le bon prêtre, devenu octogénaire, qui lui avait donné Dieu pour la première fois. Il l'invitait souvent à sa table et lui témoignait une vive et filiale affection. Huit jours après sa première communion, le 23 juin 1833, il reçut le sacrement de confirmation des mains de Mgr de Quélen, dans l'église de Châtillon.

Mais ce moment de grâce et d'amour divin passa bien vite et sembla s'effacer de l'âme du pauvre enfant qui n'entendait presque jamais parler de Dieu, hormis pendant ses vacances, et qui ne rencontrait jamais ni le cœur, ni la douce image, ni l'amour vivant du Sauveur dans les enseignements, les exemples et les conseils de ses maîtres, non plus que dans les conversations de ses camarades. Funeste effet d'une éducation purement littéraire, qui prétend parquer Dieu dans les rares exercices d'un culte officiel, et l'exclure systématiquement des sciences comme des lettres, de l'histoire même et de tout le mouvement de la vie! Mgr de Ségur, devenu prêtre, ne se lassait pas de déplorer cette éducation sans Dieu qui lui avait été donnée, et il enviait les heureux enfants qui, grâce à la liberté d'ensei

gnement, recevaient une éducation chrétienne de maîtres qu'ils respectaient, qu'ils aimaient, auxquels ils pouvaient donner le beau nom de père, sans le profaner.

« Nous n'étions pas impies au collège, disait-il souvent à son secrétaire intime, l'abbé Diringer, mais nous étions indifférents, vivant (et encore pas tous) dans une certaine honnêteté naturelle. Quand je pense que l'année qui a suivi ma première communion, personne, à Fontenay-aux-Roses, ne nous a dit de faire nos pâques! Il m'a fallu quinze ans pour me défaire complétement des idées et des impressions que m'avait laissées cette fatale université. A chaque instant je me surprenais avec mes préjugés sur l'Église, sur les miracles, sur la vie des saints, etc. Seul, mon séjour à Rome pendant quatre ans comme auditeur de rote, a pu en faire disparaître les dernières traces. »

Cette indifférence religieuse qui n'alla jamais, chez Gaston de Ségur, jusqu'à la perte de la foi ni jusqu'à la négligence totale des devoirs chrétiens, céda bien vite à l'influence de la vie de famille, aux exemples de pratique religieuse que lui donnait son père lui-même, à l'amitié très intime qui l'unit, dès sa sortie de pension, avec son cousin, le prince Augustin Galitzin, qui menait à dix-sept ans la vie la plus édifiante, enfin et surtout à la connaissance de sa grand'mère Rostopchine. Cette sainte et admirable femme, convertie en 1806 du schisme grec à la foi catholique, et qui n'avait revu ni sa fille, ni son petit-fils depuis son départ de Paris pour Moscou en 1823, vint à Rome en 1838, passa une partie de l'été au château des Nouettes, chez sa fille, et ne repartit pour la Russie qu'au printemps de 1839. Sa vue, sa conversation où les saillies

d'un esprit vif et original se mêlaient aux aperçus les plus élevés, son érudition incroyable puisqu'elle avait étudié la religion dans les ouvrages originaux des pères de l'Église et lu les Écritures saintes dans la langue hébraïque, l'austérité de sa vie, qui était celle d'une sainte, firent sur son petit-fils une impression profonde. Il subit sans retard et sans résistance l'influence salutaire de cet esprit supérieur, de cette âme toute vivante en Jésus-Christ, et dès ce moment sa conversion, c'est-à-dire le don total de lui-même à Dieu, fut décidée dans son cœur.

Il se prépara à recevoir les sacrements avec le même soin, la même piété qu'il s'était préparé cinq ans auparavant à sa première communion ; non pas qu'il eût rompu depuis lors avec toutes les habitudes chrétiennes, nous n'en savons rien, et nous aimons mieux ne pas le croire, mais entre une communion pascale faite par habitude, par obéissance, sans un plein élan du cœur, et la réception sainte du corps de Jésus-Christ, il y a un abîme, et c'est cet abîme qu'il avait résolu de franchir. C'était pendant les vacances de 1838, au château des Nouettes, théâtre heureux de toutes les joies de son enfance, et qui allait devenir le théâtre de la plus grande action de sa vie. Ses frères et sœurs, qui n'étaient pas au courant de ses pensées intimes, s'étonnaient du changement de son attitude et de sa conduite. Sous l'action de la pénitence, à l'approche du jour de son union totale à Dieu, il se transformait visiblement à leurs yeux. Son visage, sa conversation prenaient une gravité qui inquiétait leur jeunesse légère et leur causait une sorte de respect mêlé d'effroi. Enfin, le jour solennel d'où date en lui le chrétien, d'où est sorti Mgr

Ségur, ce jour arriva ; c'était le 8 septembre 1839, fête de la Nativité de la sainte Vierge. Il avait fait la veille sa confession générale au bon curé du village, et ce fut dans l'humble église de la petite paroisse d'Aube que Jésus-Christ, descendu sur ses lèvres, rentra en vainqueur dans son âme pour n'en plus sortir.

Depuis ce jour, le *vieil homme* disparut dans ce jeune homme de dix-huit ans, pour faire place à l'homme nouveau, à l'homme de foi, d'espérance et de charité. L'esprit du monde mourut en lui pour toujours, et dans les premiers temps de cette conversion, à la fois si éclatante et si humble, s'il pécha en quelque chose, ce fut par excès d'austérité. Le sentiment de ce qu'il appelait sa vie criminelle le pénétrait d'un tel repentir qu'il semblait comme accablé sous le poids de la miséricorde divine. Il ne vivait que de pénitence et de mortifications, se donnait violemment la discipline et n'osait presque plus plaisanter ou rire, lui si joyeux et si gai par caractère. Ce moment de réaction fut très court. Il avait l'esprit trop droit et le cœur trop simple, pour entendre ainsi les devoirs d'un chrétien qui doit faire aimer Celui qu'il aime, le prêcher par une vie aimable ; et, sans arriver du premier coup à cette piété charmante, à cette charité parfaite de sa vie sacerdotale qui lui gagnait tous les cœurs et lui mettait sur les lèvres la grande parole de saint Paul : « Réjouissez-vous, je vous le dis, réjouissez-vous dans le Seigneur ». Il abandonna bien vite, avec sa famille et ses amis, l'austère attitude des premiers jours. Il reprit au milieu d'eux sa gaieté naturelle, tempérée par ce je ne sais quoi de délicat et de doux que donne l'union habituelle avec Dieu, et s'il garda l'usage des mortifications

corporelles, notamment de la discipline, il les garda pour Dieu seul et n'en laissa rien apparaître aux yeux du monde.

Dès ce moment, il prit l'habitude de la communion hebdomadaire, et peu de temps après, encouragé par la lecture de l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, que lui avait donnée sa grand'mère, il communia tous les jours.

Une lettre de cette femme éminente, adressée de Russie à son petit-fils lors de son entrée au séminaire, montre la part qu'il lui attribuait dans sa conversion. En voici la première page qui nous semble digne d'être reproduite à la fin de ce chapitre et au début de la vie chrétienne de Gaston de Ségur.

« Mon pieux et cher filleul, tu me fais une part très grande, et je ne sais même si ce n'est pas à tort que tu me fais une part dans ton retour à la vérité. Elle t'était inconnue, soit par ta faute, soit par celle de tes instituteurs. Mais son amour existait dans ton cœur, sans que tu l'aies senti, jusqu'au moment où la Bonté infinie t'en a présenté un rayon. Tu t'y es de suite attaché, et j'ai trouvé en toi la foi plantée, la graine de sénevé arrosée : et comme Dieu se sert des hommes pour aider ses enfants, je t'ai dit quelque chose de ce que moi-même, et bien plus tardivement que toi, j'avais appris. Je t'ai fait faire la connaissance de quelques bons livres, mais je n'aurais rien fait ou avancé, si Dieu déjà ne s'était chargé de la besogne. La multitude de mes non-réussites à l'égard de tant d'autres m'est une preuve certaine que la voix de l'homme n'est qu'un vain son par elle-même. La prière y sert sans doute, mais à l'égard de ceux dont les dispositions ne rendent pas les prières vain

Tes dispositions ont donc fait les frais de mon succès, et la grâce de Dieu a mis en toi ces dispositions. »

On a conservé une image que Mgr de Ségur gardait précieusement en souvenir de ce changement fondamental apporté dans sa vie. Sur le dos de cette image qui représente le Saint-Sacrement exposé au milieu d'anges en adoration, il avait écrit de sa main au crayon : « Souvenir de ma conversion à Aube, Notre-Dame de septembre 1838. » Un peu au-dessous, il avait dessiné un cœur transpercé d'un glaive, avec cette inscription : « *Beati quorum remissæ sunt iniquitates et quorum tecta sunt peccata.* Heureux ceux dont les iniquités sont remises et les péchés effacés. » C'est sur cette même image qu'il écrivit successivement les dates des grands événements religieux de sa vie, la tonsure, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Il indiquait ainsi le lien étroit qui unissait dans son esprit ces dates saintes et bénies à celle de son retour à Dieu : union évidente pour les témoins quotidiens de sa vie durant les courtes années qui séparèrent sa conversion de son entrée dans les ordres. C'est bien du 8 septembre 1838 que date sa vocation sacerdotale, la vraie gloire et la grande bénédiction de sa vie.

CHAPITRE II

Goût pour la peinture. — Vie de Jésus-Christ en dessins. — Première atteinte des yeux. — Paul Delaroche. — Conférence de Saint-Vincent de Paul. — Conversion d'un mourant à l'hôpital. — Voyage en Russie. — Médaille d'or. — Départ pour Rome comme attaché d'ambassade.

Depuis sa conversion jusqu'à son entrée dans les ordres, Gaston de Ségur partagea sa vie entre sa famille, la peinture et les œuvres de charité. S'il alla dans le monde, ce fut de loin en loin, par pure convenance, par condescendance pour ses parents, et nous ne sachions pas qu'il ait remis le pied au théâtre, ni qu'il ait dansé dans les salons de Paris, sinon quelques contredanses de charité avec les jeunes filles délaissées qui ne trouvaient pas de danseurs. Son cœur et son temps appartenaient tout entiers à Dieu, aux pauvres et à l'art.

Pendant l'hiver de 1838 à 1839, il passa presque toutes ses soirées chez la comtesse Rostopchine qu'il aimait de plus en plus, malgré le contraste de l'austérité de l'aïeule avec l'enjouement du petit-fils. Tandis qu'on causait autour de lui, il s'occupait à dessiner, et c'est alors qu'il conçut la pensée de reproduire en une suite de dessins la vie tout entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce

œuvre charmante ne put être menée à terme; il n'en acheva qu'une douzaine de dessins d'une grâce, d'une finesse et d'un sentiment religieux exquis. Le départ de sa grand'-mère et surtout la fatigue de la vue, résultat d'un travail si continu et si délicat, l'obligèrent de le suspendre et il ne le reprit jamais. Cette première atteinte du côté de ses yeux fut de courte durée et céda devant quelques soins et quelques semaines de repos. Mais ce fut comme un avertissement de la Providence, et le premier signe précurseur de l'infirmité qui devait crucifier et sanctifier sa vie. Il est touchant de penser que ce fut en reproduisant par le crayon la vie du Sauveur que le futur ministre de Jésus-Christ contracta ce premier pacte avec la souffrance. La comtesse Rostopchine repartit au printemps pour Moscou, sachant bien que, si elle pouvait revoir ses petits-enfants, elle ne reverrait plus en ce monde sa fille retenue en France par sa santé et ses nombreux devoirs de mère de famille. Pour lui épargner le déchirement d'une pareille séparation, elle partit un matin, lui laissant une lettre d'adieu ; tellement maîtresse d'elle-même jusqu'au bout, que, la veille au soir, en embrassant sa chère fille pour la dernière fois, elle ne trahit par aucun signe apparent la violence de son émotion et de sa douleur. Dieu fut le seul confident de son chagrin et de ses larmes. Femme admirable, la vraie femme forte de l'Écriture Sainte, qui porta sa croix jusqu'au bout de sa vie de quatre-vingt-six ans, sans une plainte ni une défaillance.

Guéri de son ophthalmie passagère, Gaston de Ségur se remit sérieusement à la peinture, et il fréquenta pendant six mois environ les ateliers de Paul Delaroche ; mais la

liberté de mœurs qui règne en ces sortes de réunions, le langage et l'attitude de ses camarades, la nudité complète des modèles, le dégoûtèrent à un tel point, qu'il ne put dominer ses répugnances et qu'il abandonna, non sans regret, ses études à peine commencées. Il fit bien venir chez lui des modèles, enfants ou vieillards, pour continuer à peindre d'après nature; mais il les faisait poser avec leurs vêtements, et de là vient que, dans ses tableaux, les têtes, les pieds et les mains révèlent seuls une étude approfondie; sous les vêtements, on ne sent pas les muscles, les structures du corps humain, ce qui faisait dire au bon Pape Pie IX, au sujet de son portrait entre saint Pierre et saint Paul: « Ce bon Mgr de Ségur ! il a oublié de nous faire des épaules. »

Tout en cessant de fréquenter l'atelier de Paul Delaroche, Gaston de Ségur continua à voir le plus souvent qu'il pouvait le grand artiste qui s'intéressait à lui et lui donnait d'utiles conseils. Il allait à ses soirées, dans le petit hôtel de la rue de la Tour-des-Dames, où se réunissait l'élite du monde des arts, et où présidait avec une grâce sans pareille madame Delaroche, la charmante fille d'Horace Vernet. Elle accueillait le jeune homme avec une affabilité particulière, et il conserva d'elle le souvenir d'un ange prêté par le ciel à la terre, et rappelé trop tôt de la terre au ciel. C'est dans une de ses soirées que Paul Delaroche dit à M. de Ségur, qui lui exprimait l'intention d'envoyer son fils à Rome, comme attaché d'ambassade: « Quoi que vous fassiez, quelque carrière que vous choisissiez pour votre fils, sa vocation est d'être peintre et grand peintre. »

Il est permis de croire que si son entrée au sémina-

n'avait à tout jamais interrompu ses études artistiques, Gaston de Ségur eût justifié l'opinion de son illustre maître. Le premier tableau qu'il exposa en 1841, le portrait de son père, obtint la médaille d'or; et pour qu'un jeune homme de vingt et un ans, après quelques mois de travail sérieux, ait pu mériter pareille distinction, il fallait qu'il eût reçu de la Providence un don particulier. Quant à son talent de dessinateur, on peut dire que, dès cette époque, il était de premier ordre. Ses albums sont remplis de dessins où l'on admire à la fois des qualités maîtresses de composition et d'exécution. Son coup de crayon était d'une hardiesse extrême, et, quand il le voulait, d'une délicatesse achevée. Ses nombreux portraits au crayon, à l'estompe ou à l'aquarelle, ses compositions religieuses, ses images de saints, ont un égal mérite, et beaucoup touchent à la perfection. Il avait le don spécial, et il faut l'avouer, le goût dangereux des caricatures. D'un coup d'œil il saisissait les ridicules d'un visage, et d'un coup de crayon il les rendait avec une impitoyable vérité. Son bon cœur et sa charité ne tardèrent pas à retrancher de ses productions de ce genre tout ce qui pouvait blesser, tout ce qui dépassait la mesure d'une innocente plaisanterie; et quand par hasard il se laissait aller, dans l'intimité, à une expression un peu trop vive d'un ridicule physique ou moral, il condamnait à l'instant son œuvre à la destruction ou à la réclusion perpétuelle (1). Pour les caricatures po-

1. Citons, comme exemple de ces caricatures coupables et condamnées, le portrait frappant d'un excellent homme de sa connaissance qui avait le double travers de se croire poète et de ne se laver jamais. Gaston de Ségur l'avait représenté sur un trépied, avec un corps de porc-épic, et ces mots au-dessous : un porc épique.

litiques, il avait moins de scrupules, et, en 1848, il en crayonna plusieurs qui eussent fait la fortune d'un journal illustré. C'est ainsi qu'après les journées de juin, pendant la dictature nécessaire du général Cavaignac, il représenta le dictateur en grand uniforme, assis sur une femme accroupie et coiffé d'un bonnet phrygien, pesant sur elle de tout son poids et tenant dans ses poings fermés les bras de la malheureuse allongés en bras de fauteuil. Au-dessous du dessin était écrite cette légende : « La république à l'état de siège. » Il nous semble que Cham lui-même eût difficilement trouvé mieux.

En même temps qu'il cultivait par devoir et par goût le talent de peinture que Dieu lui avait donné, et qu'il achevait consciencieusement son droit, Gaston de Ségur donnait à l'amour de Dieu et des pauvres, ces premiers amis de Dieu, la meilleure part de son temps. Quand il avait nourri son âme par le double aliment de la méditation et de la communion, il allait à ses pauvres avec un dévouement et une allégresse infatigables. La société de Saint-Vincent de Paul commençait à se répandre de paroisse en paroisse, de ville en ville, avec une merveilleuse rapidité, et le nombre des chrétiens de tout âge et de tout rang enrôlés dans cette armée volontaire de la charité se comptait déjà par milliers à Paris. Parmi les conférences nouvellement fondées, celle des Missions étrangères était une des plus remarquables par l'esprit de sainteté qui animait beaucoup de ses membres. Là, pour ne citer que des noms consacrés par l'apostolat, la mort ou le martyre, le jeune étudiant en droit rencontrait toutes les semaines M. Ferrant des Miss^r' docteur en médecine, depuis prêtre, M. Le Prevost, dep

prêtre, religieux et fondateur de la communauté des frères de Saint-Vincent de Paul, et Pierre Olivaint, depuis prêtre, jésuite et mis à mort pour la foi par les assassins de la Commune. C'était presque un cénacle que cette conférence; elle ne se bornait pas à l'assistance matérielle et à l'évangélisation des pauvres ; son zèle débordait au delà des limites du quartier, au delà des murs de Paris, et ses membres allaient pendant la bonne saison entendre la messe en pèlerins et communier dans les églises presque désertes des environs de Paris, pour y réveiller la foi des populations et l'espérance presque éteinte des pasteurs. Cette ardeur de dévouement, cette soif des âmes, cette activité d'apostolat, qui excédaient peut-être un peu les habitudes de la société de Saint-Vincent de Paul fondée dans le double but de secourir les pauvres en les édifiant et de maintenir les jeunes gens chrétiens dans la foi pratique par l'exercice de la charité, étaient pour Gaston de Ségur, déjà prêtre en germe et apôtre dans l'âme, un attrait de plus.

A la suite de ses saints confrères, il se donnait tout entier aux pauvres et aux âmes et ne reculait devant aucun dévouement. Les vieillards qu'on lui donnait de préférence à visiter à cause de sa jeunesse s'éprenaient bien vite pour lui de la plus tendre affection, et le voyaient entrer dans leur mansarde comme un rayon de soleil dans un jour d'hiver. [illegible] ne leur mesurait pas son temps, causait longuement avec [illegible], paraissait s'intéresser à leurs récits, et gagnait leur [illegible]ur à Dieu par la douce contagion de sa charité. Plusieurs [illegible]ées après, alors qu'il était auditeur de rote à Rome, [illegible]r épanouir leurs visages, il suffisait de prononcer son [illegible]n, et un mot écrit de sa main, une letre de dix lignes

de leur ancien visiteur les remplissait de joie pour toute une semaine. Dès cette époque, dès l'âge de vingt ans, il avait le don, apostolique par excellence, de se faire aimer et de faire aimer Dieu. Il faut dire qu'il y allait avec une simplicité parfaite, se faisant pauvre avec et pour ses chers pauvres, leur apportant lui-même sous son bras des cotrets de bois, des vieux vêtements quêtés à leur intention, habillé et chaussé sans aucun vestige d'élégances et se dépouillant volontiers pour les enrichir de ses dépouilles.

A la visite des pauvres, il avait joint celle des malades dans les hôpitaux. Il se partageait les salles et les jours avec ses pieux confrères, notamment avec Pierre Olivaint, se faisait le consolateur et l'apôtre des mourants, et, semblable à saint Jean-Baptiste, il préparait les âmes à la venue du Sauveur dans la personne de ses ministres. Il a raconté lui-même, dans ses *instructions familières*, un des épisodes de cet apostolat avec une simplicité que nous ne saurions imiter et que nous préférons reproduire sans y changer un seul mot :

« La salle que je devais visiter ce jour-là (à l'hôpital Necker) était confiée aux soins d'une sœur de charité vieillie dans cet admirable ministère et non moins infatigable pour soulager les souffrances de ses malades que zélée pour le salut de leurs âmes. « Allez donc au n° 39, me dit-elle ; c'est un homme de trente-deux ou trente-trois ans, poitrinaire au dernier degré, qui sera mort dans trois jours. J'ai eu beau faire, je n'ai pu rien en tirer, M. l'aumônier non plus : un de vos confrères de Saint-Vincent de Paul (c'était Pierre Olivaint) n'a pas mieux réussi que nous. Il est probable qu'il vous enverra promener aussi ; mai

enfin il ne faut rien épargner; il s'agit d'une pauvre âme à sauver. — Eh! mon Dieu, ma bonne sœur, s'il m'envoie promener, j'irai me promener, voilà tout, cela ne me fera pas grand mal. Dites seulement pour ce pauvre homme un *Ave Maria* pendant que j'irai lui parler. »... De lit en lit, j'arrivai à mon n° 39; je fus tout saisi en le voyant. La mort était peinte sur son visage... son affreuse maigreur donnait à ses yeux noirs une apparence étrange. Je m'approchai de son lit. Il me regarda fixement sans rien dire. Je lui demandai de ses nouvelles. Pas de réponse... « Souffrez-vous beaucoup en ce moment? Pourrais-je vous soulager en quelque manière? » Pas un mot...... la position commençait à devenir embarrassante. L'œil du malade était de plus en plus menaçant, et je voyais le moment où il allait me dire quelque injure.

« La providence de Dieu m'envoya tout à coup une inspiration. Je me rapprochai vivement du malheureux, et je lui dis à demi-voix : « Avez-vous fait une bonne première communion? » Cette parole fit sur lui l'effet d'une commotion électrique. Il fit un léger mouvement; sa figure changea d'expression, et il murmura plutôt qu'il ne dit : « Oui, Monsieur. — Eh bien, repris-je, mon ami, n'étiez-vous pas bien heureux dans ce temps-là? — Oui, Monsieur » répondit-il d'une voix émue, et au même instant je vis deux grosses larmes couler sur ses joues. Je lui pris les mains : « Et pourquoi étiez-vous heureux alors, sinon parce que vous étiez pur, chaste, aimant et craignant Dieu, en un mot bon chrétien? Mais ce bonheur peut revenir encore, et le bon Dieu n'a pas changé. » Il continuait à pleurer : « N'est-ce pas, ajoutai-je, que vous voulez bien vous con-

fesser ! — Oui, Monsieur » dit-il alors avec force ; et il s'avança vers moi pour m'embrasser. Je le fis de grand cœur et je lui donnai quelques petits conseils pour faciliter l'exécution de son bon dessein. Je le quittai ensuite et j'annonçai à la sœur le succès inespéré de ma visite... » Ce fut la première âme que Gaston de Ségur conquit manifestement sur le démon et rendit à Dieu, et c'est ainsi que cet étudiant de vingt ans préludait aux saintes et pacifiques victoires de son sacerdoce.

Son droit fini, il mit à exécution le projet formé depuis longtemps d'aller voir en Russie sa grand'mère, la comtesse Rostopchine, à laquelle il avait promis cette visite. Elle habitait Moscou pendant l'hiver, et passait l'été à quelques lieues de Moscou, dans ce domaine de Voronovo, illustré par l'héroïque sacrifice de son mari. On sait en effet qu'en 1812, en se retirant de la capitale incendiée, le comte Rostopchine avait mis de ses propres mains le feu à cette splendide habitation de campagne, pour qu'elle ne tombât point vivante au pouvoir de Napoléon. Depuis, le château avait été rebâti, et c'est là que la comtesse Rostopchine passait dans la solitude et la prière la plus grande partie de ses dernières années. Gaston de Ségur quitta Paris au commencement de juillet de l'année 1841, s'embarqua au Havre pour Saint-Pétersbourg, en passant par Hambourg et Lübeck, fit en malle-poste le long voyage de Saint-Pétersbourg à Moscou et passa près de deux mois à Voronovo, auprès de sa sainte grand'mère. Pendant cette longue intimité, il apprit à connaître plus à fond la beauté de cette âme forte et chrétienne à la façon des premiers siècles de l'Église, et il fit de nouveaux progrès dans

voie de la sainteté. Il rapporta de son voyage, qui s'accomplit sans aucun incident remarquable, un journal intéressant surtout pour sa famille, et deux albums de dessins et d'aquarelles où les types et les mœurs russes sont rendus avec une grande puissance de vérité et de coloris.

De retour en France, il dut bientôt se préparer à un nouveau départ. Cette fois c'était Rome, la ville de Raphaël et de Saint-Pierre, qui devait être le but de son voyage. Son père, voulant lui ouvrir une carrière où il pût cultiver sa vocation artistique, avait pensé à le faire nommer attaché d'ambassade près du comte Septime de Latour-Maubourg, ambassadeur de France près du Saint-Siège, et ami d'enfance de M. de Ségur. L'affaire s'arrangea sans difficulté, et le départ du jeune diplomate fut fixé au commencement de l'année 1842. Avant de partir, il apprit que le portrait de son père, fort remarqué à l'exposition, avait été jugé digne d'une médaille d'or. A cette époque la distribution des récompenses aux artistes couronnés se faisait sans aucune solennité et quelquefois longtemps après la clôture de l'exposition. C'est ce qui eut lieu pour la médaille de Gaston de Ségur. Il ne put la recevoir avant son départ pour l'Italie, et ce fut un de ses frères qui la reçut pour lui des mains de M. de Montalivet, alors directeur des beaux-arts, avec les paroles les plus flatteuses. On a écrit au sujet de cette médaille des détails très édifiants sans doute, mais très inexacts. Gaston de Ségur l'aurait portée à sa mère, et le jour même l'aurait vendue pour ses pauvres. La vérité est qu'elle lui fut remise par sa mère à son retour de Rome en 1843, avant son entrée au séminaire,

et qu'il la garda quelques mois comme un souvenir précieux de sa courte carrière artistique. Puis la charité l'emporta sur tout autre sentiment, et un beau jour, en face d'une misère urgente à secourir, il la fit vendre par un ami et en donna le prix à Jésus-Christ, son seul amour, toujours vivant et présent dans la personne de ses pauvres. — En apprenant cette récompense accordée à son tableau et cette consécration officielle de son talent, ses parents et ses amis s'applaudirent plus encore du séjour qu'il allait faire en Italie.

Quant à lui, cette perspective éveillait en son cœur des sentiments bien divers. Son âme tendre souffrait de ce lointain exil qui allait le séparer, pour des années peut-être, de sa famille et surtout de sa mère, toujours souffrante et toujours adorée. Mais le lieu de cet exil était Rome, la capitale de l'Église et des arts, et son cœur battait de désir et de joie à la pensée qu'il allait séjourner au centre de la chrétienté, entre les merveilles de la foi catholique et les chefs-d'œuvre de l'art antique et moderne, près du Colysée et des Catacombes, près des ruines du palais des Césars et des reliques des martyrs. Malgré plus d'une larme versée en secret par sa mère et par lui-même, il fit donc avec une joie d'artiste et de chrétien les préparatifs du voyage, et, le 22 février 1842, après avoir serré dans ses bras ses parents, ses frères et sœurs, après avoir couvert sa mère de baisers et de larmes, il partit résolument pour la ville éternelle, emportant dans son cœur le grand et fidèle ami, le grand consolateur, l'unique compagnon de tous les exils, le Seigneur Jésus-Christ qu'il avait reçu le matin dans la sainte communion.

Chose étrange, ni son père, ni sa mère, ni aucun de ses proches ne se demandèrent si ce départ de Gaston pour Rome ne serait pas la cause et le prélude de son départ du monde pour le sacerdoce et pour le cloître. Aucun d'entre eux n'eut la pensée que ce voyage, entrepris pour développer sa vocation de peintre, développerait ou ferait naître en cette âme déjà si sacerdotale, la vocation ecclésiastique. Tant il est vrai que nul n'est prophète en son pays, et que, dans les choses divines plus encore que dans les choses humaines, ce sont souvent nos proches qui nous connaissent le moins !

CHAPITRE III

Voyage et séjour à Rome. — Journal de ce voyage. — L'ambassade de France. — Le comte et la comtesse de Latour-Maubourg. — La comtesse Adolphe de Caraman. — Le comte de Rayneval. — MM. de Cambise, d'Astorg, de Reiset, de Malaret, M. et Madame Odier. — Le pape Grégoire XVI. — Le père de Villefort. — Saint-Pierre. — Les musées. — Tableaux : le portrait de M. de Maubourg, un pâtre dans la campagne romaine, la vierge immaculée. — Dessins. — Deux albums, caricatures. — Dyssenterie. L'abbé Véron. — Voyage à Lorette avec M. de Cazalès. — Vœu de chasteté et consécration à Dieu dans la chapelle du Gésu, le 25 décembre 1842. — Sa lettre à ses parents. — Désespoir de sa mère.

Artiste et chrétien, Gaston de Ségur était fait pour goûter les délices de Rome. L'enchantement commença pour lui du jour de son arrivée et dura jusqu'à celui de son départ. Le journal où il nota, avec une exactitude exemplaire, l'emploi de ses journées, ses impressions, ses sentiments depuis son arrivée dans la ville éternelle jusqu'à son retour de Lorette, c'est-à-dire au mois d'octobre 1842, retrace avec une vérité et une simplicité parfaites cette phase de sa vie et a été publié. Nous passerons donc assez rapidement sur cette heureuse année qu'il a racontée lui-même, et qui le mena insensiblement, du monde où il était si fêté et qui cherchait à le rete-

nir par les liens les plus légitimes et les plus doux, à la vie ecclésiastique qui devait être pour lui si pleine de fécondité, d'épreuves et de mérites.

Le comte Septime de Latour-Maubourg, le meilleur des hommes malgré la froideur de son abord, le reçut comme le fils d'un ami, c'est-à-dire comme un enfant de la maison. Il lui avait fait préparer un logement à l'ambassade, et le jeune attaché retrouva ainsi du premier coup à Rome ce qu'il regrettait le plus de Paris, ce qu'il aimait le plus au monde, la vie de famille. Madame de Maubourg, beaucoup plus jeune que son mari, était aussi bonne que lui, et les souffrances d'une santé déjà bien atteinte n'altéraient en rien sa bonne grâce et sa sérénité. A côté d'elle, sa sœur, la comtesse Adolphe de Caraman, unissait aux charmes d'un visage ravissant l'attrait d'une piété aussi vive qu'indulgente ; c'était une âme angélique dans un corps de déesse, et sa jeunesse à la foi sérieuse et souriante répandait autour d'elle un rayonnement dont ni les infirmités, ni les glaces de l'âge n'obscurcirent l'éclat jusqu'à la fin de sa vie. Auprès de ces deux aimables sœurs se réunissait presque tous les soirs l'élite de la société romaine et de la colonie française. Parmi ces hôtes du palais Colonna, M. et Madame Odier attirèrent particulièrement l'esprit et le cœur du jeune attaché d'ambassade, l'un par sa bonté, son talent de peintre et son enthousiasme artistique, l'autre par la vivacité charmante de son esprit digne de son visage, et par l'affabilité de son accueil. Il leur garda toujours un tendre attachement, et dans les derniers temps de sa vie, il se plaisait à leur rendre visite à Passy et à reparler avec eux des bonnes soirées, déjà si lointaines, de l'ambas-

sade de France à Rome. M. et madame Odier, revoyaient avec un égal plaisir dans ce prélat aveugle, courbé avant l'âge sous le poids de ses œuvres, le jeune diplomate, le jeune artiste de 1842, et peut-être, si le prêtre eût survécu à son vieil ami, celui-ci, bien que protestant de religion, l'eût-il appelé à son lit de mort pour recevoir de sa main la plénitude de la vie chrétienne et se préparer à passer de ce monde à l'éternité. C'est du moins ce qu'il est permis de conclure de la lettre suivante écrite par M. Odier à la nouvelle de la mort de Mgr de Ségur. Elle est si touchante et si honorable pour tous les deux qu'on nous pardonnera de la reproduire ici.

« Passy, vendredi 10 juin 1881. — J'ai absolument besoin de vous dire quel profond chagrin j'éprouve de la fin si prématurée de mon excellent et saint ami, Mgr de Ségur. Jamais je n'oublierai ses visites affectueuses et gaies où nous reparlions du passé. La sainteté de cet excellent prélat était pour moi un vrai bonheur de conscience, et son amitié me flattait plus que je ne puis vous le dire. Sa simplicité, sa naïveté souvent très spirituelle, et son indulgence envers moi, huguenot, en faisaient un véritable saint à mes yeux. Ah! pourquoi faut-il que je voie mourir tant d'êtres d'élite autour de moi, et tous plus jeunes? Je reste dans la forêt le plus vieux et le plus cassé! C'est bien triste. Adieu et mille assurances de mon véritable attachement.

ÉDOUARD ODIER. »

Le personnel de l'ambassade n'était pas moins agréable que celui de ses habitués. Le premier secrétaire était le comte de Rayneval, qui plus tard devait occuper au pala

Colonna le premier poste et défendre courageusement à Rome l'union si nécessaire du Saint-Siège et du gouvernement français. La simplicité de ses manières, son entrain son esprit, sa prodigieuse mémoire musicale qui, jointe à un beau talent de pianiste, lui permettait de reproduire et de rendre avec un charme extrême les beautés des partitions de Mozart et de Rossini, lui gagnèrent du premier coup la sympathie de Gaston de Ségur : avant la fin de son séjour à Rome, cette sympathie s'était changée en une véritable et durable amitié. Au-dessous de M. de Rayneval, de nombreux attachés apportaient aux réunions de l'ambassade leur large contingent d'esprit et de gaîté. C'étaient MM. Just de Latour-Maubourg, neveu de l'ambassadeur, la loyauté même et le plus joyeux compagnon de toute la bande ; le baron de Malaret, ami d'enfance et futur beau-frère de Gaston de Ségur ; le comte de Cambise, esprit brillant, mais paradoxal jusqu'à l'excès ; le comte Charles d'Astorg et le comte Gustave de Reiset, dans lesquels le nouvel attaché trouva d'aimables collègues, et dont il garda toujours le plus affectueux souvenir.

Au milieu de pareils compagnons, sous la direction paternelle de M. de Maubourg, les fonctions diplomatiques de Gaston de Ségur ne faisaient qu'ajouter aux charmes de la société d'élite qui l'entourait l'attrait d'un travail facile, intéressant et relevé. Il donnait quelques heures chaque jour à ce travail de rédaction et d'expédition de dépêches, et il lui en restait beaucoup plus à consacrer aux devoirs de société, à l'étude des merveilles de Rome, à la peinture et aux satisfactions de sa piété. Avant de parler de sa vie à Rome au point de vue des choses spirituelles qui y tenaient

la plus grande place, disons quelques mots de ce qu'il y faisait au point de vue du monde, c'est-à-dire de l'art, en qui se résumait pour lui tout ce qui n'est pas le service direct de Dieu.

Comme étude, il ne fréquentait aucun atelier, mais il fréquentait assidûment les musées, les galeries publiques ou privées, et il vivait en quelque sorte dans l'intimité des hommes de génie dont les œuvres accumulées à Rome, plus qu'en aucun autre lieu du monde, en ont fait la capitale des arts comme elle est la capitale de l'Église. Il contemplait longuement les statues antiques du Vatican, les tableaux des maîtres italiens du moyen âge et de la Renaissance, et il revenait sans cesse à ceux qui parlaient davantage à ses yeux et à son âme. Parmi les statues antiques, le *Démosthènes* du Vatican lui semblait le plus parfait ; il le mettait au-dessus du Lacoon, de l'Apollon du Belvédère, et de cette statue de femme voilée représentant ou la pudeur ou la modestie vers laquelle le ramenait sans cesse un attrait tout particulier. Le fameux *Torse* de Michel-Ange le remplissait aussi d'admiration, mais il ne comprit jamais le *Moïse* dont la puissante allure, la barbe magistrale, les jambes superbes et les admirables mains ne remplaçaient point à ses yeux l'absence d'expression religieuse et de caractère surnaturel.

Comme tableaux, il mettait au-dessus de tout ceux de Raphaël et du Pérugin. Certaines vierges de ce dernier lui semblaient plus divines encore que celles de son incomparable élève. Le *Couronnement de la Vierge* par ces deux artistes lui causait d'indicibles ravissements. Il préférait à la *Transfiguration* de Raphaël, la *Madone de Foligno*

regardait comme le premier tableau du monde. S'il eût vu la *Madone de Saint-Sixte*, conçue et exécutée dans le même style, il l'eût probablement encore mise au-dessus. Un petit tableau de Raphaël lui inspirait une égale admiration, c'était le *Jeune homme jouant du violon* de la galerie *Sciarra*. Il ne pouvait se lasser d'en admirer le naturel, la simplicité, le merveilleux fini, et, au point de vue de l'exécution, il le considérait comme le chef-d'œuvre de la peinture.

Ces visites répétées à ces toiles immortelles, l'analyse de leurs beautés, les efforts qu'il faisait pour les comprendre dans tous leurs détails, pour s'en pénétrer et se les assimiler, telles furent ses seules mais fécondes études de peinture pendant son séjour à Rome. Il ne se contenta point cependant de ce travail de l'intelligence et des yeux. Il ne négligea ni ses pinceaux, ni ses crayons, et il produisit, pendant cette année 1842, un certain nombre d'œuvres qui peuvent compter parmi ses meilleures.

Nous ne parlerons que pour mémoire des innombrables caricatures, auxquelles ils consacrait, de gré ou de force, la plupart de ses soirées à l'ambassade de France. L'ambassadrice, sa sœur, ses amies, les secrétaires et les attachés, tout le monde en demandait, en exigeait, voulait en avoir sa part, et le jeune artiste, partagé entre sa verve caustique et sa charité, eut beaucoup à faire pour donner libre cours à l'une sans manquer à l'autre. Les deux albums qu'il remplit d'études, de dessins, d'aquarelles, sont des œuvres plus sérieuses et dont plusieurs à notre avis, atteignent la perfection. Certaines figures de mendiants, certains groupes de femmes, de paysannes de Frascati ou

d'Albano, sont rendus avec un sentiment de l'art et de la nature, avec une puissance de coloris incroyables. La perle de cette collection nous paraît une aquarelle représentant une procession d'*orfanelli* (petits orphelins) vêtus de robes blanches, tenant des cierges à la main, dont les visages, l'attitude, l'expression sont vraiment angéliques.

Quant à ses tableaux proprement dits, datant de cette époque, ils se composent d'un grand portrait du comte de Latour-Maubourg, d'une Vierge Immaculée, portée sur des nuées, grandeur demi-nature, dont l'expression est charmante de recueillement et de virginité, et d'un jeune pâtre, de grandeur naturelle, debout, la main posée sur un fût de colonne brisée, au milieu de la campagne romaine. La figure de cet enfant de douze ans, couronnée de lierre et de fleurs sauvages, faite d'après nature, est d'une grande beauté. La chemise ouverte, les bras et les jambes nus, il est de face, dans l'attitude d'un maître du monde, et rappelle les nobles figures de Léopold Robert dans ses *Moissonneurs* et ses *Pêcheurs*. C'est, à notre sens, l'œuvre la plus remarquable de Mgr de Ségur comme peinture à l'huile. Elle fut exposée au salon de 1843 et donna lieu à une proposition assez singulière.

C'était au lendemain de la fermeture de l'exposition. Le tableau avait repris sa place dans le salon de madame de Ségur. Un Anglais très sourd, et parlant très mal le français, demanda à parler à l'artiste qui était absent, et, à son défaut, fut reçu par un de ses frères qui se trouvait à la maison. En entrant dans le salon, l'anglais aperçut le jeune pâtre, poussa une exclamation et resta pendant quelques minutes en contemplation muette devant cette toile, obj

de sa démarche et de sa convoitise. Puis il parla et demanda quel était le prix du tableau. On lui répondit qu'il n'était pas à vendre. Il écouta, dit qu'il était très riche, qu'il voulait avoir ce petit pâtre coûte que coûte, qu'il en donnerait tout l'argent qu'on voudrait. Bref, il ne se retira qu'après avoir discuté et insisté outre mesure, et non sans laisser son adresse pour le cas où l'on se raviserait. Heureusement que l'auteur, déjà déterminé à entrer au séminaire, était absent ; présent, il eût été capable de prendre l'anglais au mot et de lui vendre son tableau au poids de l'or, pour en partager le prix entre ses pauvres et ses bonnes œuvres.

Ainsi que nous l'avons dit, à Rome comme à Paris, la meilleure part de la vie de Gaston de Ségur appartenait à Dieu et à l'Église. Malgré son admiration à la fois artistique et pieuse pour les madones de Raphaël et du Pérugin, il leur préférait encore un *Ave Maria* dit à Sainte-Marie Majeure, devant la crèche de Bethléem ou devant la Vierge Miraculeuse attribuée à saint Luc, et il eût sacrifié sans hésiter ses stations dans les fresques du Vatican et dans les merveilleuses galeries de Rome, aux visites plus fréquentes et plus longues encore qu'il faisait à Saint-Pierre, à Saint-Jean de Latran, à Sainte-Croix de Jérusalem, à l'Église du Jésu, et même à de plus humbles sanctuaires où l'attirait quelque dévotion spéciale.

Sa première visite à Saint-Pierre le laissa cependant froid, plus étonné que saisi, et il lui fallut du temps, sinon pour en comprendre, du moins pour en goûter le sens mystique et l'incomparable beauté. Mais quand ce sentiment se fu[illegible] lui, il en fut dominé, et il était ramené

par un attrait tout-puissant à ce tombeau des deux apôtres, de ces pauvres pêcheurs d'hommes, dont la coupole gigantesque de Saint-Pierre recouvre et glorifie la poussière.

Son impression en voyant le pape fut vive et profonde, et la grande figure de Grégoire XVI lui laissa un impérissable souvenir. Mais s'il le vit souvent dans la majesté du suprême pontificat, officiant dans les solennités de l'Église, porté sur la sédia, couronné de la tiare, donnant du haut du balcon de Saint-Pierre la bénédiction *urbi et orbi*, il le vit à peine en audience particulière, et ne put ressentir pour lui cette affection personnelle, cette tendresse filiale qu'il puisa quelques années plus tard aux pieds et sur le cœur même de Pie IX.

L'homme qu'il aima le plus à Rome d'une affection spirituelle, ce fut le P. de Villefort, de la Compagnie de Jésus. Ce saint religieux était l'ami, le guide, le directeur de tous les Français qui venaient visiter le tombeau de saint Pierre, des pèlerins ou des voyageurs que la foi ou un sentiment plus humain attirait ou fixait à Rome. Quelles que fussent leurs préventions, alors si générales, contre les Jésuites, tous faisaient une exception en faveur de ce Jésuite-là, le seul qu'ils connûssent, et la sympathie respectueuse qu'il inspirait était universelle. Il reconnut du premier coup d'œil en Gaston de Ségur une âme d'apôtre, un cœur sacerdotal, et ce fut lui, sans aucun doute, non point qui fit naître sa vocation, mais qui la lui révéla. Il est probable d'ailleurs que les confidences du jeune homme abrégèrent et simplifièrent singulièrement la besogne, et que le ministre de Jésus-Christ n'eut qu'à le confirmer dans des résolutions déjà prises. Quoiqu'il

soit, Gaston de Ségur donna, dès sa première visite, au P. de Villefort toute sa confiance, toute son affection, et ce fut son meilleur et son plus cher directeur jusqu'à son entrée dans les ordres. Il ne paraît pas cependant que ni le directeur ni le pénitent aient voulu précipiter les choses, et durant les premiers mois du séjour de Gaston de Ségur à Rome, rien ne manifesta au dehors la moindre modification dans ses idées et ses projets. Mais deux circonstances hâtèrent ou déterminèrent sa vocation définitive, une maladie assez sérieuse et un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette.

Au mois de juillet, alors que la saison avait éloigné de Rome presque toutes ses connaissances et que le palais même de l'ambassade était à peu près abandonné, il fut atteint subitement d'une dyssenterie violente, mal particulièrement grave à Rome et à cette époque de l'année. Un prêtre français qui y achevait alors ses hautes études, M. l'abbé Véron, depuis curé de Saint-Vincent de Paul à Paris, averti de son état et de son abandon, lui offrit de le prendre et de le soigner chez lui, ce que Gaston de Ségur accepta avec reconnaissance, et il lui prodigua les soins de tout genre avec un entier dévouement. Il le garda sous son toit jusqu'à son complet rétablissement, et l'intimité qui résulta de ce séjour, les exemples et les entretiens de cet excellent prêtre devenu son ami, l'influence secrète de la maladie et de la souffrance, contribuèrent fortement à tourner du côté du sanctuaire les pensées déjà si profondément chrétiennes du jeune convalescent.

Peu de temps après, au commencement du mois de septembre, M. de Cazalès, un de ces Français d'élite attirés

et retenus à Rome par l'amour de Jésus-Christ et de son Église, ayant encore un pied dans le monde comme Gaston de Ségur, mais, comme lui, sur le point d'en sortir, lui proposa de faire ensemble le voyage de Pérouse, d'Assise et de Lorette. Gaston fut ravi de cette occasion de satisfaire sa dévotion pour la Vierge Marie, en visitant, par une admirable saison, une des plus belles provinces de l'Italie. Il traversa les Apennins à petites journées, priant, dessinant, admirant partout ; il s'arrêta à Pérouse devant les chefs-d'œuvre de l'école d'Ombrie, il se prosterna à Assise devant le tombeau du Patriarche Séraphique, s'y fit recevoir tertiaire de saint François et il en emporta pour le saint, pour ses trois ordres, un amour qui le suivit jusqu'à sa mort. Enfin, à Lorette, il épancha toute la tendresse de son âme dans la sainte maison de Nazareth, et on peut dire qu'il en sortit ne s'appartenant plus à lui-même et s'étant promis sans réserve à Jésus-Christ.

Cependant, c'est à tort qu'on a dit et imprimé qu'il avait fait à Lorette, comme autrefois saint François de Sales, le vœu de chasteté, prémices de sa donation totale à Dieu. Entre se promettre et se donner, il y a toute la différence qui sépare ce qui est fait de ce qui est à faire. S'il se promit à Lorette, il ne se donna définitivement, officiellement, par un vœu solennel, que trois mois plus tard, à Rome, dans la nuit de Noël. Cela résulte d'un document écrit de sa main, qui a été conservé et dont voici le texte latin avec la traduction.

Romæ, in nocte natalis Domini anno 1842.

✝ *Domine Jesu Christe, ante adorabile Eucharistiæ sacr*

mentum, in hâc sanctâ nocte natalis tui, me totum tibi ac Virgini Mariæ etiam, sub perpetuæ castitatis voto, sacro ac devoveo. † Hic verè spondeo et juro secuturum vocationem sanctam, quâ me ad te vocare dignatus es. †

In cujus pignus promitto tibi, ô mi sponse dulcis Jesu, quotidiè lecturum officium parvum Beatæ Mariæ Virginis, usque dum, ordinibus sacris ex tuâ gratiâ susceptis, Breviarii magni onus suavissimum suscepero. † Amen.

Alleluia.

GASTON.

Pars mea Dominus !

Rome en la nuit de la Nativité du Seigneur, an 1842.

Seigneur Jésus-Christ, devant l'adorable sacrement de l'Eucharistie, en cette sainte nuit de votre naissance, je me consacre et me voue tout entier à vous et à la vierge Marie sous le vœu d'une perpétuelle chasteté. Ici je promets et je jure de suivre la sainte vocation par laquelle vous m'avez appelé à vous.

En foi de quoi je vous promets, ô Jésus, doux époux de mon âme, de lire chaque jour le petit office de la bienheureuse vierge Marie, jusqu'à ce qu'ayant reçu par votre grâce les ordres sacrés, j'aie pris le très-doux fardeau du grand bréviaire. *Amen.*

Alleluia.

LE SEIGNEUR EST MON PARTAGE.

D'un autre document également conservé, il résulte clairement que c'est dans la maison du Gésu, entre les

mains du Père de Villefort et pendant la messe de minuit, que Gaston de Ségur se donna à Dieu. Ce document est une lettre du Père de Villefort adressée le 16 février 1844 à l'abbé de Ségur, au séminaire d'Issy, où nous lisons le passage suivant : « Oui, je me souviens de cette nuit de Noël où vous prîtes, en présence de notre Seigneur et avant de le recevoir, l'engagement de vous consacrer à lui sans réserve, sans partage et pour toujours..... »

Quand il prononça ce vœu solennel, qui décida de sa vie et de son éternité, Gaston de Ségur était âgé de vingt-deux ans et huit mois. Il y avait plus de quatre ans qu'il menait une existence pénitente et sainte, et dix mois à peine qu'il était arrivé à Rome.

Plusieurs, soit dans sa famille, soit en dehors d'elle, crurent d'abord que cette résolution avait une cause humaine et qu'un sentiment contrarié l'avait jeté dans la dévotion, puis dans le sacerdoce. Cette fable, répétée indiscrètement, s'est assez répandue pour que, bien des années plus tard, l'écho n'en fût pas encore tout à fait tombé. Il suffirait pour en faire justice de ce que nous avons raconté de sa jeunesse, de sa conversion et de sa vocation. Mais, nous avons trouvé dans une lettre de lui écrite en 1860 à un jeune homme qu'il affectionnait, une réponse si nette et si péremptoire à ces allégations ridicules qu'elle ne laisse place à aucun doute. La voici dans toute sa simplicité :

« Quant aux *précieux renseignements* qu'on t'a donnés sur ma vocation, ils n'ont pas le sens commun. J'ai pensé à me consacrer à Dieu dès l'âge de dix-huit ans. Je suis entré au séminaire à vingt-trois ans, et j'y serais entré bien

plus tôt, si j'avais eu un directeur qui se fût occupé de m'éclairer et de me conduire... Je me suis consacré à Dieu, non malgré ma famille qui y a consenti, mais malgré ses plus vives répugnances, ce qui arrive dix-neuf fois sur vingt, et ce que le bon Dieu permet sans doute afin d'éprouver la volonté de ceux qui aspirent à l'honneur de son sacerdoce. Tu auras sans doute cette même épreuve, prépares-y toi par un énergique amour de ton Sauveur Jésus. Tu sanctifieras ton père et ta mère, comme j'ai eu le bonheur de faire moi-même au milieu des miens. »

Il est certain que sa mère, bien que chrétienne, ressentit en apprenant sa résolution, une douleur qui toucha presque au désespoir, et qu'elle fit tout au monde pour l'en détourner. En le disputant à Dieu, elle croyait le disputer à l'illusion d'un entraînement aveugle et passager, à la perte irréparable de son bonheur, au sacrifice de son avenir et de sa vie. La lettre admirable, malheureusement perdue, par laquelle il annonçait à ses parents sa décision et en développait les motifs, ne suffit point à l'éclairer et à la désarmer. Elle multiplia ses lettres, ses supplications, pour le retenir dans le monde où l'attendait un si brillant avenir, et ces témoignages de sa tendresse et de sa douleur étaient si déchirants que Gaston de Ségur, sans en être ébranlé, en était remué jusqu'au fond des entrailles. Il a raconté depuis que, lorsqu'il recevait ces lettres écrites dans les larmes, sorties du cœur qu'il chérissait le plus au monde, il n'osait les ouvrir chez lui, qu'il les emportait dans quelque église, et que là, à genoux devant le Saint-Sacrement, il les lisait comme on lit le testament d'une mère mourante. Ces luttes entre l'amour maternel et l'amour

divin, ces larmes, ces déchirements ne firent que consacrer sa vocation en accroissant devant Dieu son sacrifice et il en sortit fortifié désormais contre toutes les épreuves.

La pauvre mère fut longtemps à s'habituer à la pensée de la vocation de son premier-né, de ce fils, le plus cher et le meilleur de tous ses enfants. Malgré la sérénité de son âme qui se lisait sur son visage, malgré la gaieté de sa conversation, elle ne pouvait s'empêcher de le croire malheureux, et elle se prenait parfois, quand elle allait le voir au séminaire, à souhaiter de le trouver mourant ou mort. Elle aimait à raconter plus tard ces aberrations d'un amour aveugle, soit par humilité, soit pour consoler, par son exemple, les pauvres mères tentées de se désoler et de se tromper comme elle. Bientôt, en effet, ce désespoir cessa pour faire place à la résignation, puis à une joie qui alla en grandissant jusqu'à la fin de sa vie. Ce fils, qu'elle croyait perdu pour elle, fut de tous ses enfants celui qui la quitta le moins, qui fut le plus avec elle et à elle, en même temps qu'il était tout à Dieu. Elle reconnut bien vite qu'en choisissant Jésus-Christ pour son héritage, il avait choisi la meilleure part, même au point de vue de son bonheur ici-bas, et qu'en abandonnant les avantages qui l'attendaient dans le monde, il avait pris le plus sûr chemin de cette gloire humaine à laquelle il semblait tourner le dos. Tant il est vrai qu'en toutes choses et pour tous les chrétiens se réalise la mystérieuse parole de l'Évangile ; « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît. »

CHAPITRE IV

Retour à Paris. — Retraite de Notre-Dame. Voyage en Russie. — Lettre du Père de Villefort. — Entrée au séminaire. — Vie qu'il y mena. — Ordres Mineurs. Sous-diaconat. Nouvelle atteinte à ses yeux. — Voyage au Tyrol. — Diaconat, ordination. — Sa première messe.

Décidé à quitter le monde pour se consacrer à Dieu, Gaston de Ségur eût vivement désiré faire à Rome ses études ecclésiastiques. Mais diverses raisons, et avant toute autre l'opposition formelle de ses parents, y faisant obstacle, il ne songea plus qu'à retourner à Paris. Il avait hâte de revoir sa famille, de consoler sa mère et de vaincre les dernières répugnances qui cherchaient à retarder au moins son entrée au séminaire. Il quitta donc Rome dès le mois de janvier 1843, et se retrouva avec une joie mêlée de tristesse dans les bras de son père et de sa mère. La seule trace que nous ayons pu trouver de son séjour à Paris pendant l'hiver et le printemps de 1843 est une reproduction presque sténographique écrite par lui de la retraite pascale prêchée à Notre-Dame par le P. de Ravignan. Le zèle dévorant, la charité pressante du saint religieux se retrouvent là avec une grande intensité de vie. Les incorrections d'une parole improvisée, les répétitions,

les phrases commencées qui se perdaient dans un élan d'amour de Dieu et des âmes, donnaient à ces exhortations brûlantes un attrait et une force qui manquent trop souvent aux reproductions arrangées et revues des discours sacrés et profanes. Il est possible que cette retraite, prêchée par un apôtre et reproduite de mémoire par un autre, soit un jour publiée pour l'édification des fidèles.

Gaston employa ce court été, le dernier qu'il dût passer dans le monde, à un second voyage en Russie : il sentait le besoin d'embrasser encore une fois sa grand'mère Rostopchine, qui, seule, avait applaudi sans hésitation et sans réserve à son entrée dans les ordres, et de recevoir sa bénédiction. Puis, il revint en France faire ses derniers préparatifs de départ pour le séminaire et passer quelques semaines près de ses parents, dans cette chère maison des Nouettes où s'étaient écoulés les plus heureux jours de son enfance et de sa jeunesse. Peu de temps avant d'entrer à Issy, où les jeunes clercs de Saint-Sulpice font leur philosophie, il reçut du P. de Villefort, auquel il avait demandé une direction spirituelle pour le séminaire, la lettre suivante, que nous reproduisons presque en entier, malgré sa longueur, à cause de la sagesse profonde, de la sainteté qu'elle révèle, et du bel éloge de Saint-Sulpice qu'elle renferme.

Rome, 29 septembre 1843.

« Mon bien cher ami, Ernest de Rayneval (1), s'est fidèlement acquitté de sa commission, et je savais déjà par lui

1. Depuis l'abbé de Rayneval mort, supérieur de Saint-Louis des Français à Rome : c'était le plus jeune frère de l'ambassadeur.

que les obstacles redoutés s'étaient aplanis de manière à ne pouvoir méconnaître une protection toute spéciale du Dieu bon et riche en miséricordes. Votre lettre m'a confirmé cette heureuse nouvelle ; de plus, elle m'apprend l'époque de votre entrée au séminaire. Que le Seigneur en soit à jamais béni !

Vous avez fait sagement en vous rendant aux désirs de Monsieur votre père, par rapport au choix de votre confesseur après votre retour de Rome. C'est toujours Jésus-Christ que nous devons considérer dans le ministre du sacrement de réconciliation. D'ailleurs, destiné vous-même à diriger un jour les âmes, il est utile que vous puissiez juger par votre propre expérience des avantages ou des inconvénients de tel ou tel genre de direction ; tant il est vrai de dire après l'apôtre : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum !* Oui, mon cher, aimons Dieu, aimons-le de tout notre cœur ; tout alors contribuera à nous le faire aimer davantage.

Vous désirez quelques conseils sur les divers détails de la vie parfaite du séminariste, sur l'esprit général qui doit animer ses actions, qui doit donner l'impulsion à sa conduite. Mon cher ami, vous êtes à la source des bons conseils. Vous vous rappelez sans doute ce que je vous ai dit si souvent de Saint-Sulpice, soit par affection spontanée du cœur, soit pour combattre les préjugés que vous aviez entendu manifester à d'autres. Je vous le répète ici, prenez l'esprit que les directeurs de cette école de sainteté et de science vous communiqueront ; vous ne pouvez pas vous égarer. C'est cette sage direction qui a formé les vénérables de Lasalle, Grignon de Montfort, et tant d'autres, qui

après avoir constamment, pendant tout le cours de leur carrière sacerdotale, répandu la bonne odeur de Jésus-Christ, sont morts, les mains chargées de mérites et avec la réputation d'une sainteté consommée. L'esprit de Saint-Sulpice est l'esprit de Jésus-Christ.

L'esprit du séminariste, la vie parfaite du séminariste doivent être étudiés dans la vie cachée de Notre-Seigneur. Figurez-vous cet aimable Sauveur à Nazareth à votre âge; suivez tous ses pas depuis l'instant de son lever jusqu'à celui de son repos. Représentez-vous ce Dieu modèle priant, et tâchez de prier comme lui; travaillant; ou bien écoutant les docteurs et les interrogeant; comme lui et pour lui, travaillez, écoutez et interrogez. Demandez-vous comment il prenait ses repas, comment il accueillait les étrangers qui venaient à l'atelier de Saint Joseph, comment il s'entretenait avec les autres jeunes gens de Nazareth; rien de triste, ni de turbulent, point de contention ni de dispute: *Arundinem quassatam non confringit.* Étudiez, étudiez sans cesse au séminaire cette vie de Notre-Seigneur, son obéissance surtout, et comment, bien que dévoré par le zèle de la maison de son père, il garde le silence jusqu'à trente ans. Oh! mon cher ami, oui, je puis vous en donner sans crainte l'assurance, si pendant vos années de préparation au sacerdoce, votre soin principal est de vous conformer à la vie cachée de Jésus, d'en retracer les vertus simples et aimables à l'extérieur, douces, prévenantes, et qui demandent une abnégation d'autant plus grande et plus continuelle qu'elles la laissent moins apercevoir, lorsque le moment d'exercer le saint ministère sera arrivé, vous reproduirez les vertus de la vie apostolique

du Sauveur. Avons-nous, pouvons-nous avoir autre chose à désirer ?

« Ce langage n'est pas celui d'un homme qui aurait même une velléité de doute sur votre vocation. Il suppose une conviction intime de cette vocation. Aussi, dans le cas que le démon, au moment où vous vous disposerez à entrer au séminaire, vous fît éprouver quelque tentation de tristesse, de peine, d'ennui, réjouissez-vous d'avoir ce trait de conformité avec notre divin Sauveur, qui la veille de la Passion *cœpit pavere et tædere et tristis esse* ; et dites avec lui : *surgite, eamus*. Ne vous troublez jamais des idées qui pourraient vous venir au sujet de votre vocation. N'ayez à cet égard aucun doute, absolument aucun.

« Nous sommes maintenant, nous autres pauvres jésuites, bien attaqués. Priez pour que nous profitions de ces épreuves. Je pense bien que vous ne serez jamais victime des préjugés que quelques-uns, même parmi les bons, ont contre nous. Vous nous connaissez ; à Saint-Sulpice aussi, on nous connaît. Souvenez-vous de moi d'une manière spéciale à la chapelle de Lorette à Issy.

Ph. de Villefort de la Compagnie de Jésus. »

C'est après avoir médité ces sages conseils et s'être pénétré de cet esprit d'obéissance et de sainteté que Gaston de Ségur entra au séminaire d'Issy, au mois d'octobre 1843, joyeux de déposer la livrée du monde pour prendre à jamais la livrée si honorable et si outragée de Jésus-Christ. Voici en quels termes il annonçait ce grand événement à M. l'abbé Lacroix (depuis Mgr Lacroix), clerc national

à Rome depuis 1827, qui avait beaucoup contribué à lui faire connaître la ville des Césars et de Saint-Pierre:

Issy, 18 novembre 1843.

« Mon cher Monsieur l'abbé, je ne veux pas laisser partir la lettre que vous envoie un de vos amis de France, sans y joindre mon petit souvenir. Me voici dans la maison de Dieu, sous le saint habit de Dieu, sur le cœur et dans l'intimité même ce cher Maître. Permettez-moi de vous faire part moi-même de mon bonheur. Le Seigneur est mon partage ; c'est lui, lui seul, que j'ai choisi pour mon héritage. J'ai préféré être caché et ignoré dans la maison de Dieu, plutôt que de briller dans les maisons des mondains, et je porte en moi-même la source de ma joie. Je suis sûr que vous serez sensible à mon bonheur. Vous m'avez toujours témoigné à Rome beaucoup de sympathie et de bonté ; les affections chrétiennes ne sont pas sujettes aux refroidissements comme celles du monde ; je vous demande l'aide de vos prières, etc. »

De la vie qu'il mena au séminaire, nous ne dirons qu'un mot qui la résume, et qui lui échappa à lui-même dans une conversation avec le jeune Pierre Methol, son filleul, à la veille d'entrer à son tour dans les ordres : « Mon enfant, lui dit-il, observe bien la règle du séminaire : tout est là. Je puis te confier que je ne me souviens pas d'y avoir manqué volontairement une seule fois pendant tout le temps que j'y ai passé. » On voit qu'il avait pris au sérieux et mis en pratique le conseil du P. de Villefort. Il se plaisait aussi à raconter que nulle part il n'avait vu rire d'aussi bon cœur qu'au séminaire, et que la gaieté y

jaillissait naturellement de toutes ces lèvres et de toutes ces âmes où régnaient l'innocence de la vie et la paix du Seigneur (1).

A chaque degré qu'il franchissait dans la hiérarchie des ordres sacrés, il en notait la date sur l'image commémorative de sa conversion, avec un texte tiré de l'Écriture sainte. Voici ces dates et ces textes, tels qu'ils figurent sur ce calendrier de sa vie chrétienne et ecclésiastique :

Tonsure : 1er juin 1844. Saint-Sulpice.

Mortuus sum mundo et mihi vivere Christus est.

Je suis mort au monde, et ma vie est en J.-C.

Ordres mineurs : 20 décembre 1845.

Altaria tua, Domine virtutum ! Rex meus et omnia !

Vos autels, ô Dieu des vertus ! Mon Dieu et mon tout !

Sous-diaconat : 19 décembre 1846.

Beatus quem elegisti et assumpsisti, Deus meus, misericordia mea !

Heureux celui que vous avez choisi et élevé à vous, mon Dieu et ma miséricorde.

Diaconat : 29 mai 1847.

Accipe Spiritum Sanctum ad robur.

Recevez l'Esprit-Saint pour être fort.

Le jour où il fut fait sous-diacre, au moment où, suivant la sainte liturgie, debout devant l'autel du séminaire, au

(1) Voir à la note II, à la fin du volume, une lettre de M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, renfermant de touchants détails sur la vie de Mgr de Ségur au séminaire.

milieu de ses confrères rangés en demi-cercle, il fut appelé avec les autres à faire le pas redoutable qui le séparait à jamais du monde pour le donner à Jésus-Christ, on remarqua la décision de son attitude, l'illumination de son visage, la fermeté et l'énergie de sa démarche. Il fit ce pas comme le Père de Ravignan faisait ses grands signes de croix ; on eût dit un fils de roi qui prend possession du domaine de son père. Tous ceux qui le virent en furent frappés et en garderent un vivant souvenir.

Quelques mois avant ce jour solennel, il avait ressenti une nouvelle atteinte du mal d'yeux qui, une première fois déjà, l'avait obligé à quelque repos et quelques soins. La fatigue de la vie du séminaire, de ces trois années d'études assidues auxquelles il se livrait avec une ardeur excessive, étaient au-dessus de ses forces. Il dut interrompre ses travaux avant les vacances de 1846, et sur l'ordre des médecins, il fit un voyage dans les montagnes, avec un de ses frères et l'abbé Véron, son vieil ami de Rome. Tout le temps que dura son voyage, ses compagnons admirèrent son entrain, sa gaieté que trois années de séminaire n'avaient fait qu'accroître, sa patience joyeuse au milieu de toutes les contrariétés qui sont le fond des voyages comme de la vie, et son angélique piété. Le bâton à la main, le sac sur le dos, ils visitèrent successivement la vallée de Chamounix, le Valais, le Simplon, le lac de Côme et le lac Majeur, Milan, où l'abbé de Ségur pria longuement devant le corps de saint Charles Borromée et dans l'antique église de Saint-Ambroise, pleine des souvenirs du grand évêque de Milan, de saint Augustin et de sainte Monique. Puis ils franchirent les montagnes du Tyrol, et purent contempler,

dans toute la simplicité de leur vie surnaturelle, les deux extatiques, but et terme de leur pélerinage. Ils virent Marie de Mœrl attirée en haut dans son extase perpétuelle, abîmée dans la contemplation du monde des esprits, tellement pénétrée des réalités invisibles devenues visibles pour elle, qu'à son aspect ils tombèrent involontairement et simultanément à genoux, comme devant un reflet de la Divinité. Après la stygmatisée du Thabor, ils virent celle du Calvaire, Dominica Lazzari, image vivante et sanglante du Crucifix, les mains, les pieds, le côté percés de plaies profondes, ouvertes, et qui, depuis quinze ans, tous les vendredis, rendaient des flots de sang; le front ceint comme d'un diadème, des trous de la couronne d'épines; ses grands yeux souffrants, priants et tout vivants, qui illuminaient étrangement son visage de morte. Ils constatèrent que l'une et l'autre les entendaient, les comprenaient, vivaient de Jésus-Christ seul et par Jésus-Christ, et ils remportèrent de cette double apparition un sentiment plus vif et plus profond de la réalité du monde surnaturel. « Devant un pareil spectacle, se disaient-ils, on ne croit plus, on voit (1). »

L'abbé de Ségur, toujours artiste, voulut fixer sur le papier cette impression aussi rapide que violente. Il dessina d'après nature, sans que les stygmatisées s'en aperçussent, leur visage, leur attitude, leurs plaies, et de retour à Paris, il les représenta dans de grandes aquarelles d'une ressemblance et d'une vérité saisissantes. Le Père Lacordaire, qui les vit, en fut tellement frappé, qu'au carême

1. Voir la note 3 à la fin du volume.

suivant, il ne craignit pas de les citer, à Notre-Dame, dans une conférence sur les miracles, comme preuve de la perpétuité des manifestations de la vie surnaturelle dans le monde.

L'air vif des montagnes, l'effet salutaire de ces deux mois passés sans travail, sans fatigue de tête, de cet exercice contiuel, de ces longues marches, agirent sur les yeux du séminariste épuisé, plus que tous les remèdes. Il revint de son voyage assez rétabli pour pouvoir rentrer au séminaire après les vacances, et reprendre ses études de théologie sans interruption nouvelle jusqu'à son ordination. Il put même, sans se fatiguer les yeux, peindre un très-beau portrait de M. de Courson, directeur du séminaire, qu'il dessina aussi un peu plus tard sur son lit de mort.

Le jour tant attendu de l'ordination arriva. C'était le samedi 18 décembre 1847. L'abbé de Ségur s'y prépara comme s'y préparent tous ceux qui comprennent la grandeur véritable du sacerdoce, et il fut ordonné à Saint-Sulpice par l'archevêque de Paris, Mgr Affre, qui, six mois après, devait tomber en martyr, donnant en bon pasteur sa vie pour son troupeau, et réalisant la parole prophétique qu'il avait prise pour texte de son premier mandement au peuple de Paris : « Je viens vous apporter une victime : »

Le lendemain, l'abbé de Ségur dit sa première messe à la chapelle de la Sainte-Vierge à Saint-Sulpice. Quand il monta à l'autel, il semblait à la fois anéanti par le sentiment de son indignité et transporté par la contemplation des mystères qu'il allait accomplir. Un des diacres qui l'assistaient était M. l'abbé Le Rebours, depuis curé de la

Madeleine, qui resta toujours son intime ami. Sa mère, qui avait reçu la première sa bénédiction après son ordination, son père, ses frères et ses sœurs, des parents, des amis, nombreux et recueillis, entouraient l'autel. La plupart, sa mère en tête, communièrent de sa main : l'émotion du jeune prêtre, son expression angélique, presque transfigurée, en élevant la sainte hostie avant de la leur présenter, laissèrent dans l'âme de tous les assistants un souvenir ineffaçable.

Cette impression eût été plus profonde encore et mêlée d'une plus vive admiration, s'ils avaient su ce que lui-même a confié depuis à des amis qui gardèrent longtemps son secret. C'est qu'en célébrant cette première messe, en tenant pour la première fois dans ses mains le corps de Jésus-Christ, il avait demandé à la Sainte-Vierge Marie de lui obtenir de son divin Fils, comme grâce spéciale et bénédiction de son sacerdoce, l'infirmité qui le crucifierait le plus pourvu qu'elle ne fît pas obstacle à la fécondité de son ministère. Pendant les premières années de ce ministère béni, voyant qu'il n'était pas exaucé, il disait parfois en souriant aux confidents de son vœu : « Il paraît que j'ai posé à la sainte Vierge un problème qu'elle ne peut pas résoudre. » Et pourtant, comme nous le verrons bientôt, la perte de ses yeux ne fut pas la première de ses épreuves, et deux ans ne devaient pas s'écouler sans qu'il sentît dans son corps la douloureuse bénédiction de la croix de Jésus-Christ.

Sa famille conserve un précieux souvenir de sa première messe ; c'est un dessin au crayon et à la plume, fait de sa main, et qui le représente à l'autel, après les paroles de la

consécration. Quoiqn'on ne le voie que de dos, la ressemblance de la tournure et de la tête avec ce qu'il était alors est frappante et ne permet pas qu'on le puisse méconnaître. La sainte hostie qu'il tient élevée dans ses mains est entourée de rayons lumineux. De chaque côté de l'autel, portés sur des nuages, des anges, des bienheureux, réprésentant ses patrons ou ses saints de prédilection, sont prosternés en adoration devant le corps du Dieu fait homme. On remarque parmi eux son père Séraphique, saint François d'Assise, auquel il appartenait déjà par le tiers ordre, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, saint Vincent de Paul, saint Charles Borromée, saint François de Sales et saint Louis, roi de France. Au-dessous du dessin, de chaque côté se lisent en grosses lettres ces deux admirables paroles des Pères de l'Église qui caractérisent le prêtre à l'autel : *Agnoscite quod agitis. Imitamini quod tractatis.* Son ministère se trouve ainsi raconté par ces deux inscriptions, et comme préfiguré dans ce dessin précieux par l'image des Saints dont il a le plus cherché à reproduire les vertus et à imiter les œuvres : en sorte que ce souvenir de sa première messe est devenu et reste le *memento* de sa vie sacerdotale tout entière.

CHAPITRE V

Débuts de son ministère. — Vie en commun rue Cassette 32. — Les prisonniers et les apprentis. — Prison militaire de l'abbaye. — Le sergent Herbuel. — Le carabinier Guth. — Les assassins du général de Bréa. — Lettres d'André Chopart et d'autres condamnés.

Du premier jour de sa sortie du séminaire, l'abbé de Ségur se montra ce qu'il devait être jusqu'à la fin, le ministre de Jésus-Christ dévoré de l'amour de Dieu et des âmes, l'apôtre des délaissés, des petits, des déshérités de la grande famille humaine. Quoique nul n'ait gardé pour les siens, pour sa mère en particulier, une affection plus vive et plus tendre, il voulut montrer qu'il était prêtre avant tout, et il prit un modeste appartement qui fût à lui seul, c'est-à-dire à tout le monde. Pendant quelques semaines, il demeura rue de Grenelle 49, ne donnant à ses parents que l'heure du dîner; mais il reconnut bientôt que son ministère exigeait une liberté plus grande encore, et, pour réunir à la fois les avantages de cette liberté sacerdotale, de l'économie et de la vie religieuse, il s'associa à quelques prêtres zélés, humbles et apostoliques comme lui, avec lesquels il forma, rue Cassette 32, une communauté de ménage, de prières et de

bonnes œuvres. Chacun d'eux avait son petit appartement, travaillait, comme il l'entendait, à la façon de Marthe ou de Marie, et ils ne se réunissaient guère qu'aux heures de repas. Pour tous serviteurs, ils avaient un domestique et une pauvre bonne qui faisait la cuisine. Nous croyons, sans pouvoir l'affirmer, que l'abbé de Ségur faisait lui-même son lit comme au séminaire. C'était presque la simplicité de la vie religieuse, pauvreté relative d'autant plus méritoire qu'elle était volontaire. En effet, les quatre premiers compagnons de l'abbé de Ségur, les abbés Gay, Gibert, de Conny et E. de Girardin, appartenaient tous à des familles riches ou très aisées. Mais ils estimaient que, pour prêcher l'Évangile de Jésus-Christ aux pauvres et aux ouvriers, une des premières conditions est de ne pas vivre en gros bourgeois ou en grands seigneurs.

Ainsi établi et libre de ses mouvements, l'abbé de Ségur alla droit à l'ennemi, ou pour mieux dire aux amis privilégiés de son divin Maître, et il consacra les prémices de sa vie sacerdotale aux pauvres soldats prisonniers et aux pauvres enfants de Paris. Quoiqu'il réunît de front ces deux ministères, nous les séparerons dans notre récit, et nous parlerons d'abord de ses chers paroissiens des prisons militaires.

Chose touchante, c'est sur une prière adressée par les soldats enfermés comme prévenus à la prison militaire de l'abbaye, que Mgr Affre, archevêque de Paris, averti de leur abandon et touché de leur peine, chercha un ecclésiastique libre et de bonne volonté qui pût devenir leur aumônier volontaire. C'était le moment où l'abbé de Ségur sortait du séminaire ; il sollicita ou accepta avec empresse-

ment ce ministère tout à fait gratuit, et il s'y donna de tout cœur. Bientôt entre ces pauvres soldats et lui s'établit une intimité qui les menait tout droit et en toute sincérité à la pénitence et à la réconciliation. Avec ce jeune prêtre qui les recevait les bras ouverts, le cœur débordant de miséricorde, la confession était facile ; elle était faite avant de commencer, et après l'absolution reçue, après la paix de la conscience reconquise, ces grands enfants égarés par l'ivresse, le respect humain, ou la passion (car à part quelques endurcis ou quelques grands criminels, il n'y a guère que des coupables de ces trois catégories dans les prisons militaires) revenaient avec une joie profonde au Dieu de leur première communion. Quelques-uns allaient à ce Dieu pour la première fois, et ceux-là n'étaient ni les moins fervents, ni les moins heureux. Les liens formés dans cette prison entre le prêtre et les enfants prodigues de l'armée ne se brisaient point avec le départ des prisonniers acquittés ou condamnés. Beaucoup d'entre eux continuaient à écrire à ce jeune aumônier que, malgré son âge, ils appelaient leur père, et on peut se rendre compte, en lisant leurs lettres incorrectes et naïves, de l'influence sérieuse et durable exercée sur eux par la bonté et la sainteté de l'abbé de Ségur.

Voici une de ces lettres datée de 1865, c'est-à-dire seize ans plus tard, par un de ces premiers communiants de l'abbaye.

Bapaume, 19 janvier 1865.

« Depuis le 20 février 1849, je ne fais que de chercher après vous. C'est le jour que vous m'avez fait faire ma première communion à l'abbaye militaire où vous étie-

aumônier de la prison. Je crois que c'est bien vous, attendu que j'ai un garçon de quatorze ans qui fait partie de la maîtrise, qu'il était en train de lire le journal l'*Ouvrier* et que j'ai vu la signature L.-G. de Ségur, chanoine de Saint-Denis. Ça m'a sauté aux yeux et je me suis dit : « Ça doit être ce brave aumônier que je cherche depuis si longtemps, et que je désirerais le voir, parce que je me rappelle toujours cette belle journée et les adieux que vous m'avez faits. Je conserve toujours l'image et le certificat que vous m'avez remis, c'est ce que j'ai de plus précieux dans tous mes papiers,.. »

A cette première catégorie de prisonniers, vint bientôt se joindre, après les journées de juin 1848, celle des insurgés pris les armes à la main et qui devaient être traités et jugés militairement. Ceux d'entre eux qui furent enfermés préventivement à l'abbaye accueillirent les consolations de l'abbé de Ségur avec autant d'empressement que les simples troupiers, et le contraste de sa bonté, de son dévouement avec leurs préjugés et leurs passions politiques, agit vivement sur leur esprit et leur cœur et ouvrit les yeux à la plupart de ces soldats de l'émeute, trompés par les chefs de la secte révolutionnaire et condamnés à payer pour eux. Son nom même, sa position sociale, le désintéressement évident de sa vocation et de son ministère, étaient pour ces hommes dont plusieurs ne manquaient pas d'intelligence ni d'instruction, la plus éloquente des leçons. Quelques lettres écrites par eux à l'abbé de Ségur, de Toulon, de Belle-Ile-en-Mer ou de Rochefort, sont très instructives et intéressantes à ce point de vue.

« Monsieur et cher bienfaiteur, écrit l'un de ces égarés

instruits et repentants du bagne de Toulon en 1851, si la charité qui vous pousse par sympathie vers les malheureux puisait sa source dans des motifs humains, je pourrais craindre que mon silence ne fût mal interprété..... Il m'en souvient bien, alors que, enfermé à l'Abbaye, condamné à mort, seul en présence de l'éternité, toutes les amitiés, tous les dévouements me faisaient défaut; vous seul, vous vîntes apporter quelques espérances à mon âme flétrie par la douleur, en cherchant par vos pieux avis à amoindrir les tortures de mon agonie. Toutes ces choses sont présentes à ma pensée comme si elles venaient d'arriver. Je n'ai pas oublié non plus combien votre générosité fut ingénieuse pour venir au-devant de mes besoins. Je conserve précieusement tout ce que je tiens de vous, vos livres de piété, vos médailles: ces pieux souvenirs sont chers à mon cœur, car ils me rappellent la main aimée qui m'en a gratifié..... Croyez-le, Monsieur, dans cet enfer anticipé qu'on appelle le bagne, dans ce gouffre où viennent se perdre toutes les saintes croyances, il m'a fallu tout le souvenir de vos sages avis pour me préserver de la contagion morale qui vous gagne bien vite. Ce qui me retient aussi sur cette pente, c'est l'intérêt que me porte une vénérable dame, madame Tarbé des Sablons, car malgré ma situation infime, je me sens réhabilité à mes propres yeux, puisque j'intéresse encore à mon sort des personnes aussi respectables. Je termine en vous priant d'excuser ma prolixité; mais, vous le savez, c'est le propre des malheureux d'aimer à dire leurs souffrances lorsqu'ils ont pour confident un homme comme vous. Veuillez mettre le comble à vos bontés en m'honorant d'une réponse... etc. »

Un an plus tard, ce même condamné écrivait à l'abbé de Ségur pour lui dire adieu avant de partir pour la Guyane. « Je n'ai, disait-il, recours qu'au bon Dieu et à la sainte Vierge, mère des malheureux, pour me tirer de l'abîme où je suis plongé. Il ne se passe pas une minute dans la journée que je ne pense à Notre-Seigneur Jésus-Christ... Je m'approche des sacrements tant que je peux... Vous me demandez, dans votre lettre, si j'ai encore votre *Imitation?* Oui, je l'ai et je la conserverai toute ma vie, car cela me fait penser à un bon abbé qui est venu me tirer du mauvais chemin pour me remettre dans le bon... »

« Monsieur, lui écrivait de Belle-Isle-en-Mer un autre condamné de Juin, dans ma détresse, vos avis ont été pour moi un ange consolateur. Vous m'avez rappelé à la vie en cherchant à fortifier mon courage abattu par le malheur; permettez qu'aujourd'hui je vienne avec toute la sincérité de mon âme vous témoigner ma gratitude..... Depuis un mois, je suis à Belle-Isle où j'expie bien cruellement mon égarement ; vous connaissez mon repentir, non pas tant à cause de la peine que je subis qu'à cause de l'erreur dans laquelle je suis tombé en soutenant une cause qui ne pouvait triompher d'une manière avantageuse, et un principe irréalisable. Enfin vous avez par vos paroles dessillé mes yeux encore fermés à la lumière ; vous m'avez totalement désillusionné sur les hommes et sur les choses. Votre mission ici-bas est de consoler les opprimés et votre vie est une longue suite de dévouements et de sacrifices. Soyez donc assez obligeant pour vouloir bien m'écrire ; car vos paroles seront toujours pour mon âme un baume consolateur. »

Tous les prévenus militaires qui sortaient de l'Abbaye ne la quittaient point pour le bagne ou les compagnies de discipline. Quelques-uns la quittaient pour aller à la mort. L'abbé de Ségur connut, dès la première année de son sacerdoce, les angoisses terribles à un cœur tendre comme le sien, mais en même temps les ineffables consolations de ce ministère. On va voir comment il préparait ces infortunés à mourir. Au mois d'août 1848, on amena à l'Abbaye un vieux sergent, nommé Herbuel, qui venait de tuer d'un coup de fusil, avec préméditation, son lieutenant, pour se venger d'une punition dont celui-ci l'avait menacé. A peine le crime commis, il en comprit toute l'horreur. Traduit devant le conseil de guerre et condamné à mort presque immédiatement, il accueillit avec joie les consolations religieuses de l'abbé de Ségur; dès le surlendemain de sa sentence, il s'approcha des sacrements, et dès ce moment, il parut tout changé. « Maintenant, disait-il, je suis heureux. Je suis prêt; que le bon Dieu fasse de moi ce qu'il voudra. Je suis dans une paix profonde; je ne voudrais vivre que pour pouvoir faire pénitence. » Ce délai qu'il désirait, il eut tout le temps d'en savourer les horreurs, car il ne fut exécuté que le 2 novembre, après deux mois d'agonie, agonie tranquille d'ailleurs, comme celle d'un vrai chrétien. « Mon bon monsieur de Ségur, écrivait-il le 30 septembre à son jeune aumônier momentanément absent de Paris, je viens de recevoir avec bien du plaisir vos encouragements et vos consolations : quoique éloigné de vos enfants, vous êtes toujours avec eux, vous vous occupez sans cesse de leur bonheur... Depuis votre départ, je suis toujours dans l'attente et prêt à paraître devant notre Juge

suprême, en qui j'ai toujours confiance... Je m'affermis chaque jour davantage dans ma position, et quand l'heure sera sonnée, je marcherai vers la fin de tous les maux corporels... J'ai la paix de l'âme, elle peut maintenant abandonner ce corps que je vais laisser aux hommes pour venger celui qui n'est plus... J'espère qu'on me laissera vivre assez pour que j'aie le plaisir de vous revoir et que vous puissiez encore donner quelques consolations à votre tout respectueux Herbuel. »

Le vieux sergent mourut fermement, saintement, comme il l'espérait, accompagné jusqu'au lieu du supplice par celui qui l'avait réconcilié avec Dieu. Le 1er novembre au soir, on lui annonça qu'il serait exécuté le lendemain matin. « La volonté de Dieu soit faite, » dit-il simplement. L'abbé de Ségur le confessa, lui apporta le saint viatique, et quand il revint à la prison le 2, jour des morts, à six heures du matin, il le trouva paisible, gai même. « Rien, lui disait le condamné pendant le trajet de Paris à Vincennes, ne peut exprimer quelle joie j'ai goûtée cette nuit ; c'était une joie dont on ne peut se faire une idée ! — La mort n'est plus rien pour moi ; je sais où je vais ; je vais là-haut, chez mon Père ; je vais chez nous, — Je suis le plus grand des pécheurs, mais Dieu est bon et j'ai une confiance immense en lui. — Quel beau jour, dit-il encore, je vais être bientôt avec Dieu. « Arrivé à la plaine de Vincennes où l'attendait le peloton d'exécution, il prit le crucifix que lui présentait l'abbé de Ségur, plus pâle et plus tremblant que lui, et le regardant avec un amour inexprimable, il répéta plusieurs fois : « Mon Sauveur ! oui, le voilà bien ! mort pour moi ! Et moi aussi, je vais mourir avec lui ! »

Il demanda et obtint qu'on lui laissât commander le feu : « J'ai eu, dit-il, le courage du crime, il faut que j'aie celui de l'expiation. » Puis, ayant reçu la dernière bénédiction du ministre de Jésus-Christ, il s'écria d'une voix forte : « Camarades, je meurs chrétien ! voici l'image de notre Seigneur Jésus-Christ. Regardez bien, je meurs chrétien. Ne faites pas ce que j'ai fait ; respectez vos supérieurs ! » Alors il embrassa étroitement l'abbé de Ségur qui alla s'agenouiller un peu plus loin, et il tomba foudroyé, tandis que son âme régénérée paraissait devant Dieu. — O saints religieux, qu'on veut chasser des prisons, comme des hôpitaux et des casernes ! ô saints ministres de Jésus-Christ, vrais amis, vrais consolateurs des malheureux, qu'on veut écarter de tous ceux qui souffrent, qui expient ou qui pleurent !

Un autre militaire, le carabinier Guth, condamné à mort pour un crime semblable à celui du sergent Herbuel, mourut dans des sentiments non moins admirables, converti, consolé, assisté jusqu'à la fin par l'abbé de Ségur. Il avait tué son capitaine, chrétien fervent qui, en expirant, demandait instamment la grâce de son meurtrier. Revenu à lui et ramené à Dieu par les exhortations et la charité du jeune aumônier, Guth fut transformé comme le bon larron, et en un instant cet homme qu'on regardait comme une sorte de brute sauvage devint un saint. La première fois qu'il communia après son crime, la veille de sa condamnation, son impression fut si vive qu'il faillit se trouver mal. De ce moment, il ne vécut plus qu'en Dieu et pour Dieu. Condamné à mort, il refusa d'en appeler : « Mon jugement est juste, dit-il ; ce serait aller contre la loi de

Dieu. On me donnerait ma grâce que je n'en voudrais pas ; il faut faire de la punition pour expier mon crime. » Quand l'abbé de Ségur lui dit qu'il l'accompagnerait jusqu'aux plaines de Satory, près de Versailles, lieu de l'exécution, le saint condamné l'embrassa avec effusion, en s'écriant naïvement pour exprimer son bonheur et sa reconnaissance : « Oh ! mais, vous me faites trop de peine ! » Il passa la nuit à prier : « Qu'est-ce que cela me fait, la fatigue ? disait-il, j'aurai le temps de me reposer avec le bon Dieu. »

A trois heures et demie du matin, l'abbé de Ségur lui apporta le saint Viatique, puis monta avec lui dans la voiture cellulaire qui mit plus de trois heures à faire le trajet. Le voyant si calme, il lui dit : « Notre-Seigneur est entre nous deux, mon pauvre enfant ; avec le bon Sauveur, on est toujours bien. — Oh ! oui, répondit Guth, j'ai le cœur tout content », et un moment après, il ajouta : « Je ne voulais pas vous le dire, mais c'est comme si j'allais à une noce. » Il dit encore : « S'il fallait faire un péché pour éviter d'être fusillé, je ne voudrais pas le faire. Je n'ai plus rien, je vais voir Dieu. »

Arrivé à Satory, on lui lut sa sentence : « Je reconnais, dit-il, la justice de ma punition ; je me repens de mon crime ; je prie Dieu de me pardonner ; je l'aime de tout mon cœur. »

Il embrassa une dernière fois le jeune prêtre, son dernier ami, s'agenouilla, étendit ses bras en croix en disant : « J'unis ma mort à celle de mon Sauveur Jésus ! » La cruelle détonation retentit et l'âme du meurtrier repentant et crucifié partit pour le ciel.

L'abbé de Ségur trouvait dans les admirables dispositions de ces pauvres soldats qu'il accompagnait au supplice et dans la certitude de leur salut la force de les assister jusqu'à la fin et de les voir mourir. Mais il disait que la mission de mener un pécheur impénitent à l'enfer par la mort dépasserait son courage et lui briserait le cœur. Un moment, il crut que cette horrible épreuve lui serait imposée. Les meurtriers du général de Bréa, assassiné comme on sait aux journées de juin 1848, lui échurent en partage; soit qu'on les eût d'abord détenus à l'abbaye, soit que le dévouement de l'abbé de Ségur l'eût poussé à se faire l'aumônier du fort de Vanves, où ils attendaient leur sentence et leur exécution. Les dispositions de plusieurs de ces hommes et des autres insurgés enfermés avec eux étaient détestables, à tel point qu'un jour l'abbé de Ségur fut averti qu'ils songeaient à lui faire un mauvais parti s'il remettait les pieds au fort de Vanves. Il leur écrivit une lettre pleine de charité, d'affection et en même temps de fermeté, accompagnée d'un panier de vivres destinés à améliorer leur ordinaire; c'était, comme il le disait, unir le temporel au spirituel; et quand il revint au milieu de ces pauvres égarés, il fut accueilli par eux avec un sincère enthousiasme. Les quatre meurtriers du général de Bréa furent condamnés à mort, et se préparèrent à mourir en chrétiens. Après le rejet de leur pourvoi en cassation, ils écrivirent à M. de Falloux, ami de l'abbé de Ségur et alors ministre de l'instruction publique, la lettre suivante rédigée par l'un d'eux, plus instruit que les autres, et signée par tous les quatre :

« Monsieur, dans la fâcheuse position où nous nous

trouvons, il ne nous reste plus que la miséricorde divine. Nous sommes chrétiens et nous nous trouvons très-heureux de l'être. Les hommes paraissent nous abandonner, mais Dieu nous reste et nous espérons fermement en lui. — Malgré notre confiance en la bonté divine, nous comprenons toute notre infirmité spirituelle. C'est pourquoi nous osons espérer que vous vous souviendrez de nous dans vos pieuses prières. — Recevez nos salutations sincères et respectueuses.

André Chopart, Lair, Daix, J. Noury.

Fort de Vanves, 13 mars 1849.

Ce fut sans doute par l'intervention de M. de Falloux et à la sollicitation de l'abbé de Ségur que deux des condamnés, André Chopart, âgé de vingt-trois ans, et Noury de dix-neuf, obtinrent une commutation de peine. Les deux autres furent exécutés. Leur jeune aumônier les accompagna jusqu'à l'échafaud. Ils croyaient être fusillés comme des condamnés militaires, et la vue de la fatale machine les fit tressaillir. L'un d'eux, Lair, s'écria que ce supplice était plus infâmant que l'autre. Ils acceptèrent néanmoins en chrétiens cette légitime aggravation de peine, et ils moururent avec fermeté et avec foi, tandis que l'abbé de Ségur priait pour eux agenouillé au pied de l'échafaud. — Quinze ans plus tard, il recevait de la sœur d'un de ces malheureux une lettre pleine de reconnaissance pour les consolations qu'il avait prodiguées à son frère : touchante longueur de souvenir qui contraste avec tant d'oublis et d'ingratitudes.

Quant aux deux autres condamnés, ils furent envoyés au bagne de Rochefort. L'un d'eux, Noury, vivait encore au moment de la mort de Mgr de Ségur, et nous ne savons s'il a gardé le souvenir de son consolateur du fort de Vanves. André Chopart, le plus intelligent et le plus intéressant des quatre, resta jusqu'à sa mort en correspondance avec l'abbé de Ségur. Rien de plus touchant, de plus saisissant que ses lettres, que nous voudrions pouvoir citer tout entières, et dans lesquelles l'horreur de la vie du bagne et la tendresse de ce malheureux jeune homme pour son sauveur sont rendues avec l'éloquence de la vérité (1).

Bagne de Rochefort, 14 juillet 1849.

« Mon père, si depuis longtemps je ne vous ai pas écrit, soyez persuadé qu'il n'y a pas négligence ni oubli de ma part ; mais chaque fois que je vous écris j'éprouve une certaine honte. Moi, galérien, pourquoi donc occuper inutilement ceux qui m'ont protégé, sauvé la vie ? Condamné à finir ma vie au bagne, je dois rester abandonné de tout le monde, tel est mon sort. Voilà, mon père, les pensées qui, dans les moments d'ennui, de découragement, traversent ma tête si chèrement achetée.

« Ah ! c'est que, dans la position ou je me trouve, malgré tout le courage possible, on peut ne pas choir, mais on faiblit, on se décourage. En disant cela, vous savez, mon père, que je ne mens pas ; vous avez pu me juger à une époque bien critique pour moi. Alors j'avais le courage, qui n'est pas de la forfanterie, de mourir s'il l'avait

1. Voir ces lettres reproduites à la note IV, à la fin du volume.

fallu. *Sans vous*, je serais mort en brave, comme dit le peuple ; après vos bonnes et saintes instructions, si douces, si persuasives, j'aurais eu la mort d'un chrétien. — Dieu, mon père, m'éprouve aujourd'hui d'une manière plus terrible qu'au 18 mars. Les détenus de juin condamnés aux galères partent pour le mont Saint-Michel ; ceux de l'*affaire Bréa*, avec les condamnés pour vol, incendie et meurtre, restent au bagne... Loin de moi la pensée de récriminer contre cette mesure ; seulement, mon père, je préférerais cent fois la mort à la position que me fait la clémence du Président de la République. — Avant l'insurrection de juin d'épouvantable mémoire, j'étais parvenu à me créer une petite position honnête, intelligente. Tout cela est anéanti ; bien plus, je me trouve destiné à rester toute ma vie au bagne avec des misérables pour lesquels tout bon sentiment est un crime : à leurs yeux, exprimer une idée honnête, c'est être mouchard... Mon père, j'ai un immense service à solliciter de votre charité chrétienne, ou plutôt deux services à vous demander, car je ne suis pas le seul qui ait besoin de vous ; ce pauvre *fou* que vous aimiez, vous aussi, malgré son caractère fantasque, qui donc pensera à lui, si ce n'est moi ? Qui donc peut l'encourager à bien se conduire, à espérer même, si ce n'est moi encore ? Après Dieu, il n'a plus que moi ; vous, sa sœur, me l'avez pour ainsi dire confié ; c'est une mission que j'ai acceptée dans toute l'acception du mot ; Dieu aidant, j'en remplirai tous les devoirs... C'est pourquoi, mon père, je vous demande en grâce de nous faire transférer dans une prison autre que le bagne... Je suis plus que persuadé que si vous n'améliorez pas notre position, c'est que cela sera impos-

sible. J'ai eu le bonheur de vous apprécier, je sais que vous m'aimez profondément, sincèrement, chrétiennement surtout : à présent je ne crois plus qu'à ces amitiés-là.

« Mon père bien-aimé, nos vœux et nos prières vous suivront dans toutes vos démarches, Dieu veuille qu'elles réussissent ! Vous aurez alors rendu la vie de l'intelligence à deux pauvres forçats qui placent en vous toute leur espérance. — Quand vous pourrez nous consacrer quelques minutes, écrivez-nous une bonne et sainte lettre, comme vous savez si bien les faire. Quelle que soit l'issue de vos démarches, soyez sans crainte ; les bonnes comme les mauvaises nouvelles, je les recevrai avec foi : *Fiat voluntas tua !* Recevez, bon père, les respectueuses salutations de vos deux fils en Jésus-Christ,

André Chopart, Noury. »

Les nouvelles furent mauvaises, et les condamnés restèrent au bagne de Rochefort jusqu'à la loi de 1852 qui permettait aux forçats l'option entre le bagne et la déportation à Cayenne. Chopart,que l'atmosphère du bagne avait éloigné de la pratique de ses devoirs religieux, opta avec empressement pour la déportation, et en quittant Rochefort, il prit la résolution de revenir à la vie chrétienne et d'être désormais fidèle à Dieu qui lui avait tant pardonné.

« Que de fois, écrivait-il en mai 1852, à la veille de l'embarquement, vous qui avez été si bon pour moi, que de fois vous devez m'avoir accusé d'ingratitude ! C'est que depuis trois ans, je me nourrissais de folies, et il a fallu, pour me désillusionner, le mystère indiscutable des derniers événements. Si j'ai ainsi vécu d'illusions, cela a eu du

moins son bon côté, car cela m'a empêché de me corrompre; j'étais trop absorbé par mon fétichisme pour penser à autre chose, pour voir autre chose. Aujourd'hui que fétichisme et illusions sont détruits et à bas, il ne me reste plus que la réalité, et quelle réalité, mon Dieu !..... Ah ! si vous connaissiez comme moi cette affreuse vie du bagne, vous ne vous étonneriez peut-être pas tant de mon endurcissement !... J'ai saisi avec empressement la seule planche de salut qui pût m'être offerte dans ce naufrage moral d'idées et d'espérances, je pars dans quelques jours pour la Guyane.....

« Plus le départ approche, plus je sens renaître les sentiments religieux, qui, Dieu merci, ont été gravés en moi dans ma jeunesse d'une manière ineffaçable... J'espère fermement profiter chrétiennement de mon voyage, et arriver là-bas régénéré et purifié... Peut-être ne vous reverrai-je jamais; peut-être vous reverrai-je un jour, bien changé, bien vieilli par les peines de la captivité et l'insalubrité du climat de la Guyane. Si jamais, mon père, j'ai le bonheur de vous revoir, je vous reparlerai comme d'un rêve, comme d'un horrible cauchemar, du fort de Vanves et du mois de mars 1849 !

« Adieu, mon père, adieu mille fois... Vous demanderez pour moi à Dieu puissant et clément la force nécessaire pour supporter patiemment, chrétiennement, les nouvelles épreuves qui m'attendent. Vous lui demanderez aussi de me donner la force morale de persévérer dans mes bonnes résolutions, afin que je puisse participer un jour aux félicités de la promesse. Adieu, mon père, adieu ! que le Seigneur vous protège, qu'il bénisse votre apostolat, et

qu'il donne à la France, à cette pauvre France si déchirée la paix chrétienne !...

Votre fils en Jésus-Christ.
ANDRÉ CHOPART. »

Il résulte de ses lettres postérieures et du témoignage des PP. Jésuites, qu'il tint parole, et que, grâce à ces admirables religieux, aumôniers volontaires des déportés de la Guyane, une fois revenu à Dieu, il marcha à grands pas jusqu'à la mort dans la voie de la résignation, de la pénitence et de l'humilité. Ses dernières lettres à Mgr de Ségur sont d'un saint.

« Très cher Père, lui écrivait-il le 15 juin 1856 dans une longue lettre où il rendait à la charité et à la sainteté des jésuites un ardent témoignage, au bagne et sur les pénitenciers, j'ai négligé mes devoirs religieux, et j'ai vécu comme vivent ceux qui n'ont pas la foi... le Seigneur, dans sa miséricordieuse bonté, a bien voulu attacher continuellement à mes fautes le remords et la honte, et sans cesse ma conscience inquiète m'avertissait qu'un châtiment éternel serait la récompense d'une vie aussi coupable. Je puis le dire sincèrement, mon très cher Père, si j'ai conservé la foi en menant une pareille vie, j'attribue ce miracle de bonté à la protection de la Sainte Vierge et aux excellentes lettres que vous m'écrivîtes plusieurs fois, et que je relisais souvent, même dans mes plus grands égarements.

« Depuis Pâques de cette année, j'ai eu le bonheur de m'approcher plusieurs fois de la sainte table. Ah ! comme je désire ardemment mener une vie assez pure pour pou-

voir m'approcher chaque jour du divin banquet... Une grâce que j'ai à solliciter de votre charité, Monseigneur et cher Père, c'est de faire prier un peu pour moi après ma mort ; je m'arrangerai de manière à ce que vous en soyez instruit. Je n'aurai personne pour me rendre ce service, et pourtant, en considération de mes nombreux péchés, je puis bien dire, comme Bayard, que mille ans de jeûne au pain et à l'eau dans le désert ne les expieraient pas. Si je vous fais cette demande, mon cher Père, c'est que je ne verrai pas toujours mourir les autres (deux jésuites venaient de mourir en quinze jours sous ses yeux) et que mon tour viendra aussi. Du reste, la mort ne m'effraie pas ; non pas que je croie être saint par mes propres mérites, mais bien seulement par la grande miséricorde de Dieu.

« Votre très humble et très respectueux fils en Jésus-Christ.

« ANDRÉ CHOPART, »

Il expira en effet peu d'années après, entre les bras des bons PP. jésuites, avec la foi, l'espérance et la sérénité d'un bienheureux.

Nous sommes convaincus qu'on ne nous reprochera pas la longueur de ces citations et de ces récits, qui montrent en action la fécondité du ministère de l'abbé de Ségur, au début de son sacerdoce, dans l'humble exercice de ses fonctions d'aumônier des prisons militaires. Comme on juge l'arbre par ses fruits, on peut juger le prêtre par ses œuvres, le confesseur par ses pénitents ; et il est tout simple que, dans la vie des vrais ministres de Jésus-Christ,

n voie figurer au premier plan de grands pécheurs con-
·rtis, puisque, auprès de Jésus-Christ lui-même sur sa
oix, on trouve la Madeleine pleurant à ses pieds, et à sa
ıoite, le bon larron crucifié.

CHAPITRE VI

Ministère de l'abbé de Ségur auprès des apprentis, des enfants pauvres, des jeunes ouvriers. — La maison de la rue du Regard, le patronage du cercle Montparnasse. Première retraite d'apprentis. — Le catéchisme aux enfants des Frères rue de Fleurus. — Témoignage de M. de Conny. — Autres œuvres populaires.

Pour raconter les débuts du ministère de l'abbé de Ségur auprès des apprentis, des enfants pauvres, des jeunes ouvriers, qui furent jusqu'à la fin de sa vie l'objet de sa prédilection, nous ne ferons guère que reproduire les souvenirs d'un des hommes les plus dévoués aux œuvres de patronage dès leur origine, et qui fut le collaborateur et le témoin du dévouement et des travaux du jeune prêtre. Nous voulons parler de M. Maurice Maignen, dont tous les ouvriers chrétiens de Paris connaissent et bénissent le nom. Voici son témoignage, écrit au courant de la plume et du cœur, que nous n'avons fait que coordonner et que réduire, sans y rien ajouter, sans y rien changer.

On peut dire qu'à peine sorti du séminaire, l'abbé de Ségur fut apôtre et surtout l'apôtre de la jeunesse ouvrière de Paris. Ce fut sa vocation première et dernière. Sans doute il fut l'ami des pauvres : la charité pour les pauvres

qu'il avait apprise dans les conférences de Saint-Vincent de Paul eut toujours une large part dans sa carrière sacerdotale. Mais le caractère principal de sa mission, l'attrait de son zèle et la grâce spéciale de son ministère des âmes, ce fut l'apostolat de l'apprenti et du jeune ouvrier de Paris. Cet apostolat eut, avec celui des prisons militaires, les prémices de son sacerdoce. On ne peut se tromper en avançant que son premier pénitent dut être un pauvre petit apprenti.

L'œuvre du patronage des apprentis était encore bien restreinte et bien peu connue. La maison principale était située rue du Regard ; humble foyer des œuvres ouvrières à leur berceau, saintes familles, bibliothèques des pauvres, réunion des apprentis. Ces œuvres avaient pris naissance vers 1845 ; mais avant la révolution de février 1848, elles ne furent guère comprises. La révolution qui éclata si brusquement fit toucher du doigt à la bourgeoisie voltairienne ou indifférente la nécessité de s'occuper de l'ouvrier complétement négligé jusque-là, et devenu la proie facile des utopies socialistes. L'éducation de l'ouvrier, c'est-à-dire de l'apprenti, et son patronage à l'atelier furent bien vite appréciés, et l'œuvre encouragée se développa rapidement. Tout était à faire sous ce rapport. Depuis la grande Révolution, aucune mesure législative n'était intervenue pour protéger le malheureux enfant du peuple contre les abus de tous genres de l'atelier, de la concurrence, de l'égoïsme cupide des mauvais maîtres. L'enfance populaire fut cruellement victime du développement industriel qui précéda 1848. La société de Saint-Vincent de Paul avait découvert cette misère dans la visite des pauvres. Elle s'empressa d'y

n ouvrant des maisons de patronage pour les Mais sans le ministère du prêtre, ces institutions t faire qu'un bien très incomplet. L'abbé de Ségur premiers prêtres qui le comprirent, et il s'y livra avec son élan généreux et son naïf dévouement bien à faire qui s'offrait à lui. A ce moment, ni onne de ceux qui commencèrent l'œuvre du paes apprentis, ne se préoccupèrent de sa portée de la lacune législative ou politique qu'elle veler.

-là, tout en reconnaissant la nécessité de développ spirituelle dans les œuvres ouvrières, les ecclés et les laïcs dévoués et chrétiens doutaient de la ité de le faire et en cherchaient vainement le moyen: blait croire que la sainteté, qui est le but proposé chrétien, était incompatible avec la vie faite à l'en l'ouvrier de Paris, par les circonstances sociales et rielles. C'est au patronage de la rue du Regard, le ier fondé à Paris, qu'on se demanda si le problème insoluble, et l'abbé de Ségur se trouva là juste à point r montrer qu'il ne l'était pas. Du premier jour, il s'éit entre lui et les enfants du patronage une intimité qui dit tout facile. C'est qu'en effet il possédait tous les ns, toutes les qualités voulues pour réussir dans cet aposlat si nouveau. Son affabilité attirait instinctivement à lui enfant de l'atelier. Sa gaieté familière achevait de le gagner. Sa bonté, la tendresse de son cœur les attachaient à lui passionnément. Il faut oser le dire, tout paradoxal que cela puisse paraître d'abord, il y avait plus que des sympathies, il y avait de véritables ressemblances entre ce jeune

effrayées de ce tapage, qui rappelait les mouvements populaires de 1848 encore récents ; c'est ma retraite qui passe. »

Bientôt le développement des patronages d'apprentis à Paris devint tel qu'il fallut renoncer aux retraites générales, aucune chapelle, aucune église même ne pouvait plus les contenir. On dut revenir aux retraites particulières pour chaque patronage, mais ce ne fut pas sans peine qu'on se résigna à sacrifier la solennité imposante et salutaire de ces grandes retraites dirigées, après l'abbé de Ségur, par l'abbé de la Bouillerie, qui eurent pour prédicateurs les premiers orateurs de Paris. Depuis, le personnel des œuvres s'est tellement accru que les retraites particulières ont retrouvé le nombre et la solennité des retraites générales, avec plus de recueillement, d'unité d'esprit et de cœur dans les auditoires. Mais c'est avec émotion que les survivants de l'époque que nous racontons se souviennent de l'humble commencement de cette grande œuvre, de cette première retraite prêchée sans chapelle, dans une petite salle écartée, à un petit groupe d'enfants : véritable grain de sénevé, fécondé par la grâce de Dieu et devenu un grand arbre dont les rameaux abritent la multitude de ces petits oiseaux de Paris transformés en oiseaux du ciel.

Comme il présida à la naissance spirituelle des œuvres de patronage et à l'établissement des retraites spéciales aux apprentis, l'abbé de Ségur présida à la naissance de cette grande œuvre des cercles catholiques qui devait plus tard avoir tant de retentissement et, ce qui vaut mieux encore, faire tant de bien à la classe ouvrière d'un bout à l'autre de la France… « Nous réclamons Mgr de Ségur, comme notre fondateur », s'écrie M. Maignen que nous

tinuons à suivre dans son témoignage aussi authentique enthousiaste ; et, comme il le dit, il le prouve. Le prome à résoudre était difficile et beaucoup le croyaient oluble. Il s'agissait de conserver dans les œuvres de tronage, d'abord créées pour les enfants, les apprentis venus de jeunes ouvriers, de manière à sanctifier ceux-sans sacrifier les autres. Or, les dangers de l'atelier, les ductions de la vie de Paris, croissent avec l'âge et la ille de ceux qui y sont exposés, et on ne pouvait se dismuler que si les aînés de la jeune famille ouvrière sont édification des plus petits quand ils sont de la pâte dont ieu fait les apôtres, ils deviennent le danger, le scandale, eut-être la ruine des patronages, quand ils sont d'une âte de qualité moins délicate ou mauvaise.

Pour trancher la question, il n'y avait qu'une chose à aire, oser tenter l'épreuve en mettant du côté du bon Dieu toutes les chances possibles. Les directeurs de la naison de la rue du Regard, aidés et encouragés par l'abbé de Ségur, eurent cette témérité qui fut couronnée du même succès que l'œuvre des retraites. On appropria en salons d'une élégance relative les vieux greniers de la maison pour y retenir les jeunes ouvriers sortis des lisières de l'apprentissage et trop disposés à sortir aussi des mains bienfaisantes du patronage chrétien. Des jeux de société, des sirops et des gateaux étaient offerts tous les dimanches soirs aux jeunes gens de plus de seize ans qui y trouvaient ainsi, sans péril pour leur santé, leur bourse et leur âme, des plaisirs honnêtes et des rafraîchissements gratuits. Mais le véritable attrait de ces soirées pour ces jeunes hommes déjà formés aux bons sentiments et aux habitudes

chrétiennes, c'était l'abbé de Ségur, qui les animait de son affabilité, de sa joie et de son infinie bonté. La partie purement récréative de ces soirées se terminait par une histoire tantôt édifiante, tantôt effrayante, le plus souvent plaisante, mais toujours instructive, racontée par l'abbé de Ségur avec cet entrain qu'il apportait à toute chose. Cette histoire, et surtout le narrateur, étaient la vie et le charme de l'œuvre dite *des gâteaux*, d'où est sortie l'œuvre des cercles catholiques. En effet ces jeunes ouvriers de la rue du Regard furent le noyau de l'association du cercle Mont-Parnasse, type et modèle toujours vivant et toujours accompli des quatre cents cercles analogues existant aujourd'hui.

L'influence de l'abbé de Ségur sur ces jeunes gens était égale à celle qu'il exerçait sur les enfants ; la source en était la même, la simplicité parfaite d'une nature élevée, l'enjouement d'un esprit gai et pur, une bonté naturelle sans limites unie à une foi dévorante et débordante. Tout en lui, jusqu'à ses familiarités et ses plaisanteries les plus joyeuses, respirait et communiquait Jésus-Christ. Sa sainteté était contagieuse comme le feu, avec sa chaleur et sa flamme, ses pétillements et ses étincelles. C'était surtout pour les pécheurs, pour les misérables de l'âme ou du corps, qu'il ressentait et manifestait d'ineffables tendresses, et il s'en trouvait beaucoup parmi ces jeunes ouvriers exposés non seulement aux tentations du cabaret et de la barrière, aux railleries de l'atelier, à la misère résultant de l'absence du travail, mais souvent aux mauvais exemples et aux persécutions de leurs parents eux-mêmes. A toutes ces victimes du vice ou du respect humain, à tous

ces pauvres enfants tombés ou retombés avant l'âge, qui venaient à lui, il tendait les bras, les pressait sur son cœur et ne les en laissait partir que consolés et guéris.

« Il semblait, dit M. Maignen, que tout cœur malade qui s'approchait de son cœur y puisait une liqueur divine qui l'apaisait et l'enivrait de reconnaissance et d'amour. Son aspect et son sourire seuls impressionnaient déjà, et lorsque son âme, familièrement unie à l'âme de Jésus, s'ouvrait sur une de ces pauvres âmes et s'y répandait par la parole, c'était une véritable effusion de la nature divine qui s'écoulait pour embaumer toute douleur : on eût dit que ses lèvres distillaient sans cesse le sang eucharistique du sacrifice du matin. Je n'ai jamais oublié le récit que me fit un jour un ouvrier, un de ses premiers enfants de la rue du Regard, et qui résume vraiment le sentiment profond qu'il inspirait aux âmes, l'autorité de sa parole sur elles et le fruit qu'il en obtenait.

« Ce jeune homme, ouvrier ferblantier, nature toute parisienne, vive, aimante, toute d'élan, mais faible et inconstante, après avoir pratiqué la religion avec ardeur et piété, s'éloigna peu à peu de l'œuvre du patronage, et finit par abandonner ses devoirs. Mais la foi lui restait, et lorsqu'elle était attaquée devant lui dans les ateliers, il la défendait avec acharnement et souvent avec succès. Un jour cependant, il fut poussé par ses antagonistes dans ses derniers retranchements. Ce n'était plus la religion qu'on attaquait directement, mais le clergé ; et l'histoire mensongère et travestie, et les histoires scandaleuses qui pouvaient jeter sur le prêtre le mépris et le déshonneur, lui étaient jetées à la face pour le confondre. A bout de réfutation et

[illegible] aux insulteurs ce [illegible] vous pou- [illegible] l'abbé [illegible] la religion [illegible] de Mgr de Ségur sur les [illegible] dans le peuple [illegible] »

Cette œuvre de la rue du Regard et du cercle Mont-Parnasse dont les membres lui gardaient une si tendre affection, Mgr de Ségur ne l'oublia jamais. Il aimait les humbles commencements et conservait une particulière tendresse pour les âmes qui furent l'objet de ses soins au début de son sacerdoce. A la célébration des noces d'argent du cercle Mont-Parnasse, le [illegible] novembre 1880, qui réunit en grand nombre tous les anciens de l'œuvre (c'est encore M. Maignen qui parle), déjà frappé par la maladie qui devait l'enlever peu après, il accueillit avec empressement la demande qui lui fut adressée d'apporter à cette fête de famille la douce bénédiction de sa présence. Il refusa de présider le banquet, dans la crainte de l'attrister par son état de souffrance, mais il s'informa de l'heure exacte où le repas devait finir, afin de venir, un peu auparavant, adresser quelques mots aux assistants, surtout aux premiers nés de son apostolat. On ne saurait exprimer l'émotion qui s'empara de l'assemblée quand, au moment de dire la prière des grâces, le repas étant achevé, il entra dans la salle et prononça non sans efforts quelques mots inspirés par son cœur inépuisable de charité jusque dans les bras de la mort. Ce fut comme une apparition céleste et la grâce suprême de ce beau jour.

Il ne donnait pas seulement à ses chers apprentis et à ses enfants de Paris ses instructions, son temps, ses dimanches passés au patronage, les trésors de son ministère sacerdotal. Il leur livrait aussi son appartement. La modeste chambre qu'il habitait rue Cassette était précédée d'une petite pièce, sorte d'antichambre qu'il avait disposée en manière de bibliothèque et de salle d'attente. Une grande table étalait des albums d'images et notamment un choix des charmantes et presque toujours innocentes caricatures de Cham. Ce cabinet était habituellement rempli des apprentis et des écoliers du quartier : il leur était ouvert du matin au soir, et c'était là qu'ils venaient voir leur ami, leur consolateur, leur père. L'abbé de Ségur avait ainsi, à son insu, révolutionné la rue Cassette jusque-là si déserte et si paisible. Les gamins, même les plus pieux et les plus pénitents, se heurtaient, se bousculaient en entrant, en sortant, et, selon leur habitude, ils riaient et criaient à pleins poumons sans se préoccuper des voisins. Les gens honnêtes du quartier n'étaient pas contents et se demandaient ce que signifiait cette invasion de jeunes barbares. Ils apprirent bientôt le nom du coupable ; car certain soir, dans leur enthousiasme pour leur saint ami, ces émeutiers d'un nouveau genre crièrent en chœur avec autant d'ardeur qu'ils eussent acclamé la République : « Vive Monsieur de Ségur ! » Ceci est absolument historique. Les paisibles habitants de la rue Cassette, fort chrétiens pour la plupart, quand ils surent l'auteur du désordre, se résignèrent et subirent les manifestations un peu trop bruyantes de l'attachement de cette jeunesse parisienne pour son aumônier. Il faut ajouter, comme circonstance atténuante

à ce tapage en pleine rue, que le voisinage de la révolution de février et les habitudes populaires de ces temps expliquaient et excusaient les façons de ces jeunes étourdis. Lorsque l'abbé de Ségur fut nommé auditeur de Rote et partit pour Rome en 1852, les habitants de la rue Cassette retrouvèrent et n'en goûtèrent que mieux leur tranquillité d'autrefois.

Parmi les enfants et les jeunes gens qui venaient plus fréquemment envahir l'appartement de l'abbé de Ségur, on en distinguait une catégorie spéciale, celle des élèves du catéchisme établi par le jeune prêtre dans l'école de la rue de Fleurus. Voici l'origine de cette œuvre, racontée par Mgr de Conny, un des quatre prêtres qui habitaient avec l'abbé de Ségur, la maison de la rue Cassette, témoin oculaire, comme M. Maignen, des œuvres de son saint ami, au début de son ministère.

« Un des souvenirs les plus précieux de ma vie, écrit-il, est celui des rapports d'amitié qui m'ont uni à Gaston de Ségur. Il était venu habiter avec moi en 1848, il s'était réduit à une chambre précédée d'une petite antichambre dans une maison où je demeurais moi-même. — Le désir si puissant dans cette âme sacerdotale de répandre la connaissance et l'amour de Dieu lui avait fait embrasser tout d'abord avec une affection particulière le ministère et l'instruction de la jeunesse ; et ce sentiment uni à sa prédilection pour les malheureux l'excitait à s'occuper des petits indigents. Il avait remarqué dans les rues de Paris ces enfants misérables qui importunaient de leurs sollicitations la charité des passants. Il les interrogeait, s'informait d'eux s'ils avaient fréquenté quelque catéchisme ou

fait leur première communion. Sur leur réponse trop souvent négative, il leur offrait de les instruire et de les préparer à ce grand acte de la vie chrétienne. Plusieurs acceptèrent avec une sincère bonne volonté. Leur nombre s'accrut tellement qu'il fallut bientôt organiser cette œuvre. Par les soins de l'abbé de Ségur, un frère des écoles chrétiennes fut, dans la maison de la rue de Fleurus, attaché à cette sorte d'enseignement. Ce frère avait la charge de s'occuper tout le jour de l'instruction individuelle de ceux qui ne pouvaient fréquenter les écoles et les catéchismes. De cette façon, un apprenti ou un jeune ouvrier qui ne pouvait se trouver libre à des moments réguliers, trouvait le frère toujours prêt à l'instruire. Le soir, Gaston de Ségur faisait une petite exhortation à ceux qu'il trouvait réunis et se mettait à leur disposition et à leur portée pour les confesser.

« De temps en temps, quand un certain nombre se trouvait préparé, on organisait pour eux une solennité de première communion, et on les voyait s'approcher de la table sainte avec une piété qui attendrissait les assistants. Le soir de ces grands jours, ils devenaient les convives de leur pieux catéchiste. Quant à moi, que ma communauté de vie avec Gaston de Ségur appelait à présider ces joyeux repas, je ne puis dire quelles douces satisfactions j'y ai ressenties. J'admirais ce que les leçons et les saintes joies de la religion pouvaient faire éclore de bons sentiments dans ces âmes que j'aurais crues flétries par des antécédents misérables. Je voyais ces yeux resplendir d'honnêteté et de bon vouloir. J'entendais dans leurs conversations l'expression des meilleurs propos et des intentions les r...

[illegible] comme on les [illegible] se sentir trai- [illegible] de rester [illegible] jamais en vérité [illegible] pour moi plus [illegible] résolu- [illegible] ères. Je [illegible] quel- [illegible] de bons [illegible] dans [illegible] pas que le [illegible] exercé sur [illegible]

[illegible] Mgr de [illegible] et de l'a- [illegible] pour [illegible] et d'entrain. [illegible] Son mobilier [illegible] grossiers ; un [illegible] de paille, [illegible] cepen- [illegible] le reflet [illegible] des prérogatives de [illegible] son corps étaient [illegible] presque [illegible] soulagement des mal- [illegible] chaque mois il rece- [illegible]

[illegible] qui se rattache à [illegible] venait de quitter son appar-

tement de la rue de Grenelle pour s'installer avec nous, rue Cassette. La propriétaire de la maison qu'il quittait était si désolée de son départ qu'elle lui avait offert de le loger gratuitement, mais il avait refusé. Le soir même de son modeste déménagement, je vis apporter chez lui en son absence un beau et bon fauteuil en velours vert, bien rembourré et capitonné, un de ces fauteuils qui soutiennent de toutes parts les membres de celui qui s'y installe. Quand il rentra, je le plaisantai sur son sybaritisme. — Ah ! s'écria-t-il, en apercevant le fauteuil, quelle bonne fortune m'accorde la Providence ! Nous ne sommes encore qu'à la moitié du mois et ma bourse est complétement vide. Je ne savais comment passer les quinze derniers jours, d'autant plus que j'ai des pauvres dans la plus grande détresse ; et voici que je trouve en rentrant ce magnifique fauteuil ! C'est sans doute un cadeau de cette bonne dame dont je viens de quitter la maison et qui tenait tant à moi. Je vais dire au tapissier de venir le voir et l'acheter ; j'en aurai bien 75 ou 80 francs. — Je n'ai pas de peine à le croire, lui répondis-je en souriant, car il a dû en coûter plus de 150. Mais est-ce ainsi que vous vous défaites des présents qu'on vous fait ? — Comment pourrais-je, me répliqua-t-il vivement, conserver chez moi ce fauteuil si peu en rapport avec le reste de mon ameublement ? D'ailleurs, j'ai tout à fait besoin d'argent, mes pauvres attendent, et je suis heureux de trouver cette ressource imprévue. »

« Je continuais à le plaisanter, lorsque le concierge se présenta : « On réclame, dit-il, le fauteuil de velours qu'on a monté ici par erreur. Il n'était pas pour M. de

Ségur, mais pour le concierge du rez-de-chaussée. » Tout s'expliqua. Un garçon tapissier l'avait apporté dans la journée sans savoir le nom de celui à qui il était destiné. La concierge qui avait vu, depuis le matin apporter des meubles pour l'abbé de Ségur, avait cru que le fauteuil faisait partie de son mobilier, et si l'erreur n'avait pas été reconnue le jour même, le monsieur du rez-de-chaussée n'aurait peut-être jamais goûté la douceur des bras et du dos capitonnés de son magnifique fauteuil de velours vert.

« La bonté de Gaston de Ségur, continue Mgr de Conny, lui faisait accueillir avec confiance tous les détails que les solliciteurs lui donnaient sur leur indigence. Je trouvais, dit l'évêque, qu'il se laissait toucher trop aisément ; mais il ne voulait pas en convenir et prétendait avec une bonne foi charmante qu'il n'était jamais trompé. Cependant un point d'interrogation se posa quelquefois dans son esprit. Ses aumônes étaient, soi-disant, la ressource unique de tel ou tel malheureux qui n'avait aucun moyen de gagner sa vie, et qui n'obtenait de secours d'aucun autre bienfaiteur. Aussi, quand il devait quitter Paris pour un temps un peu prolongé et qu'il lui fallait employer ou porter ailleurs le revenu de ce temps-là, se demandait-il avec anxiété comment ces pauvres gens pourraient subsister en son absence. « Ils n'ont que moi, disait-il ; que vont-ils devenir ? » Quelle était, à son retour, sa surprise de voir qu'ils avaient pu franchir sains et saufs cette période difficile ! Le soupçon qu'ils pouvaient avoir d'autres ressources ou d'autres appuis, effleurait alors son esprit ; mais il ne s'y arrêtait pas, et il continuait à ouvrir

vec la même générosité sa bourse à ces pauvres abanonnés. »

A ces quatre ministères importants que nous venons de ser successivement en revue, les pénitenciers militaires, patronages d'apprentis, les jeunes ouvriers et le catéisme de la rue de Fleurus, ajoutons la *Sainte-Famille*, la rue de Sèvres, chez les lazaristes, réunion de pauvres des deux sexes auxquels il faisait une instruction les dimanches après la messe célébrée pour eux et t la distribution de secours qui terminait la séance, et aurons un aperçu encore très incomplet du dévouet, du zèle et des œuvres de l'abbé de Ségur pendant premiers temps de son sacerdoce. A marcher ou plutôt à urir de ce pas, il ne pouvait point aller bien longtemps. Mon cher Monsieur, lui avait dit son médecin, si vous enez à être porté au cimetière dans six mois, vous n'avez 'à continuer comme vous faites. » Il continua, ou du oins, il ne modéra point assez son train, et un an à peine rès son ordination, il était obligé de s'arrêter tout à fait. fut la première réponse de la sainte Vierge à la dende qu'il lui avait adressée en célébrant sa première sse.

CHAPITRE VII

› vie. — Théorie des excès. — Maladie du larynx. — *es.* — Lettre d'une personne convertie par les *Réponses.* aux Eaux Bonnes. — Retour à Paris.

.. l'on se reporte au règlement de vie que l'abbé de Ségur s'était tracé à sa sortie du séminaire, on peut se convaincre que ce n'est pas de parti ›ar un mépris systématique de sa santé, mais par ıement du zèle des âmes et de la charité apostolique ·ait, en quelques mois, atteint et dépassé les limites forces. Voici ce règlement qui nous semble un mo- le douceur et d'énergie, d'oubli de soi-même et de se, et que nous osons proposer à la méditation des ›s prêtres qui débutent dans le saint ministère. Il est édé d'un examen de conscience qui fait corps avec et qui respire la même sainteté.

‹ Examen de ma conscience.

« Ai-je vécu en *chrétien* aujourd'hui, c'est-à-dire en ›mme de l'éternité, conforme à Jésus-Christ, et mort à ıoi-même, au monde et au péché?

« Ai-je refusé de participer à la croix de mon maître, à son *humilité*, à son amour de l'humiliation, de l'abjection et de l'oubli, à sa vie cachée, à sa *douceur* et patience, vis-

à-vis de Dieu, de mon prochain, de moi-même ? à sa *mortification* intérieure et extérieure dans mes pensées, imaginations, paroles, actions, regards et autres sens ? à sa *pauvreté*, vivant détaché de tout en ce monde et jetant toutes mes prétentions en Jésus Christ, dans la vie éternelle ? à sa *pureté* évitant toute occasion et toute liberté ? à son *obéissance*, ne cherchant en toutes choses que la volonté de Dieu ? à sa *religion* envers son Père, dans toutes mes actions, surtout dans les œuvres du saint ministère ? à son esprit de *sacrifice* et de dévouement, me regardant comme une hostie et victime de religion envers Dieu avec Jésus-Christ, et de sanctification pour le monde ?

« Suis-je conforme à Jésus-Christ en mon *intelligence*, pensées, instructions, comparaisons, jugements ; en mon *cœur*, affections, antipathies, inclinations ; en mes *paroles*, en tout mon extérieur ?

« Ai-je vécu en prêtre, c'est-à-dire en saint et en sanctificateur ? Ai-je cherché en toute cette journée la gloire de mon divin Maître ? Ai-je fait tout ce qu'il attendait de moi pour sauver les âmes pour lesquelles il est mort sur le Calvaire ?

RÈGLEMENT DE VIE.

L'esprit chrétien et sacerdotal est l'âme de ma vie. *Les exercices de piété et de ministère* en sont le corps.

Examen de conscience le soir. Penser à mon oraison et la préparer avec soin.

Coucher exact, avant dix heures, avec religion, pénitence et modestie.

La nuit, élévation du cœur à Jésus-Christ et à Marie.

Lever exact, très prompt et généreux.

Oraison, l'âme de ma journée et de ma vie sacerdotale. Y chercher surtout l'union à Jésus-Christ et le mépris de moi-même. Une heure, à moins de nécessité. Au commencement, renouveler avec ferveur mon abandon et consécration à la très sainte Vierge.

Esprit d'oraison dans toute la journée, union actuelle avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Heures, à peu près aux heures canoniales. Grand esprit de religion et d'affection de cœur, à genoux, s'il est possible.

Sainte messe. Soigner la préparation immédiate, intentions générales et particulières, anéantissement devant la divine Majesté. A l'autel, religion profonde, et me perdre en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rubriques.

Silence avant et après. Actions de grâces, vingt minutes, affectueuses et attentives à la présence de Jésus-Christ. *Manete in me, et ego in vobis.*

Écriture sainte, la science du prêtre, chaque jour, surtout le saint Évangile, pour mieux connaître Dieu et Notre-Seigneur Jésus-Christ, la vie éternelle.

Études en esprit de foi et de prière. Travail suivi. Ne pas me laisser absorber par le saint ministère. Bien préparer mes instructions, me défier de ma facilité. *Ne pas muser dans ma chambre.*

Dévouement absolu envers la très sainte Vierge. Agir en dépendance de la mère de Dieu, car *tout* en moi est à elle. Demander sa bénédiction avant de sortir et en rentrant chez moi. Lui consacrer tout mon ministère. Chapelet médité.

[illegible] perfectus [illegible] bénisse [illegible] et mes [illegible] reser- [illegible] confes- [illegible]

[illegible] frères en [illegible]

[illegible]

[illegible] donner à [illegible]

[illegible]

[illegible] prépare. [illegible] sacer- [illegible]

[illegible] Dieu Sau- [illegible] vous suis. »

[illegible] l'amour de Dieu et les âmes [illegible] tout, ne prévoit et ne prescrit

ucune mortification extraordinaire, et ne renferme rien qui ressemble à *une théorie des excès*. Le jeune prêtre croyait pouvoir concilier l'oubli absolu de lui-même, le don sans réserve de sa parole, de son temps, de son ministère, avec ce qu'il appelait le *soin raisonnable de sa santé ;* et, si en pratique, il ne savait ni ne voulait s'arrêter au point insaisissable où l'excès commence, il n'en était pas encore arrivé à en formuler expressément le droit et le devoir. Plus tard, de plus en plus détaché de lui-même et épris des choses divines, il fit sciemment et de propos délibéré ce qu'il faisait par entraînement au début de son ministère, et voici comment il développait sa théorie dans une lettre adressée à un religieux de ses amis, en 1874 :

«... Depuis hier, je suis à peu près à flot, et tout me fait espérer que, moyennant quelques précautions, je vais pouvoir recommencer mes excès. Ces excès sont chose sacrée. Notre-Seigneur nous en a donné l'exemple, consigné en toutes lettres dans l'Évangile et proclamé à deux chœurs de la manière la plus liturgique par Moïse et Élie : « *Et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem.* » En ce monde, il est impossible de ne pas faire d'excès. Qui ne les fait point à gauche les fait à droite, et qui ne les fait point à droite risque bien fort d'y tomber à gauche. L'amour du bon Dieu, quand il remplit bien un cœur, sort et éclate nécessairement avec une certaine dose de violence, ou pour mieux dire d'ardeur, et voilà de suite un excès. Quel est le chrétien quelque peu évangélique, et, à plus forte raison, quel est le prêtre et le religieux, que l'on ne taxe pas d'exagération, c'est-à-dire d'excès ?

[illegible] point [illegible]

[illegible] le [illegible]

[illegible] Thomas de [illegible]

[illegible] ambe, rester au lit tous les
[illegible] ndre du lait d'ânesse, toutes
[illegible] yeuses pour lui ; mais comme
[illegible] de Dieu était l'habitude et le
[illegible] ne, il accepta sans murmurer
[illegible] éfaut d'autre sacrifice, il offrit
[illegible] celui de sa volonté propre. —
[illegible] eciable consolation de recevoir
[illegible] aion, que lui apportait un de ses
[illegible].

[illegible] e de la maladie et des soins qu'elle
[illegible] six semaines ; l'abbé de Ségur,
[illegible] nent libre et saine, se demandait
[illegible] utiliser au service de Dieu et des
[illegible] s ; le hasard, ou plutôt la bonne Pro-
[illegible] e féconde l'infirmité comme le travail,
[illegible] ôt l'occasion et le moyen.

[illegible] rs de la maison du patronage de la rue
[illegible] été chargé de préparer un manuel de
[illegible] atiques pour les apprentis et les jeunes
[illegible] l'idée d'emprunter à un livre analogue
[illegible] ntitulées : *Réponses aux principales objec-*
[illegible] *religion*. Mais il reconnut, en les parcou-
[illegible] objection ni la réponse n'étaient présentées
[illegible] précision et de force, surtout au point de
[illegible] ier. Connaissant l'état de santé de l'abbé de
[illegible] naction forcée à laquelle le condamnait son
[illegible] larynx, il pensa lui rendre un service en lui
une occasion de servir encore les âmes par la
défaut de la parole. Il alla donc le trouver et lui

Donc, mes chers petits frères, à la suite de notre très bon et très saint Maître, modèle et Seigneur, marchons joyeusement dans la bonne et raisonnable voie des bons excès, étant bien sûrs que le garde-fou de l'obéissance est plus que suffisant pour nous empêcher de faire des sottises. Les saints se sont tous quelque peu tués ; et on peut dire de tous les bons serviteurs de Dieu, que le service de leur Maître fatigue et use, ce qu'un médecin disait naguère au pieux Mgr de la Bouillerie : « Tant que vous ferez votre religion avec cet acharnement, vous ne guérirez pas. »

Ce service acharné de Dieu dont parlait le médecin de Mgr de la Bouillerie, l'abbé de Ségur l'avait pratiqué dès ses premiers pas dans le ministère sacerdotal, malgré son règlement de vie ; il s'était donné avec une telle prodigalité à ses paroissiens de l'Abbaye militaire, à ses enfants du patronage, de la première communion, de la rue du Regard, à ses pauvres de la Sainte-Famille, il avait tant confessé, tant parlé, tant prêché, que sa santé se trouva gravement atteinte dès l'hiver de 1849. Malgré l'altération de sa voix, et des souffrances assez vives de la gorge, il continua tant qu'il put, et ne s'arrêta que lorsqu'il lui fut impossible de se tenir debout. Il se mit à cracher le sang, et le médecin appelé lui ordonna une médication énergique et un repos absolu.

De gré ou de force, l'abbé de Ségur dut donc renoncer, pour un temps indéterminé, non-seulement à la prédication, à la confession, à tout ministère actif, mais même à dire la messe. N'ayant point alors de chapelle chez lui, il avait l'habitude de célébrer le saint sacrifice dans la chapelle des dames de Saint-Thomas de Villeneuve, rue de

Sèvres. Il fallut garder la chambre, rester au lit tous les matins jusqu'à dix heures, prendre du lait d'ânesse, toutes choses aussi nouvelles qu'ennuyeuses pour lui ; mais comme la soumission à la volonté de Dieu était l'habitude et le mouvement naturel de son âme, il accepta sans murmurer sa nouvelle position, et, à défaut d'autre sacrifice, il offrit joyeusement à son Sauveur celui de sa volonté propre. — Il avait d'ailleurs l'inappréciable consolation de recevoir tous les matins la communion, que lui apportait un de ses compagnons, l'abbé Gay.

Cette première période de la maladie et des soins qu'elle entraînait dura environ six semaines ; l'abbé de Ségur, ayant la tête parfaitement libre et saine, se demandait comment il pourrait utiliser au service de Dieu et des âmes ses loisirs forcés ; le hasard, ou plutôt la bonne Providence qui sait rendre féconde l'infirmité comme le travail, lui en présenta bientôt l'occasion et le moyen.

Un des directeurs de la maison du patronage de la rue du Regard avait été chargé de préparer un manuel de prières et de cantiques pour les apprentis et les jeunes ouvriers. Il eut l'idée d'emprunter à un livre analogue quelques pages intitulées : *Réponses aux principales objections contre la religion*. Mais il reconnut, en les parcourant, que ni l'objection ni la réponse n'étaient présentées avec assez de précision et de force, surtout au point de vue de l'atelier. Connaissant l'état de santé de l'abbé de Ségur et l'inaction forcée à laquelle le condamnait son affection du larynx, il pensa lui rendre un service en lui procurant une occasion de servir encore les âmes par la plume à défaut de la parole. Il alla donc le trouver et lui

proposa de revoir et de retoucher ces quelques pages pour les mettre à la portée des jeunes gens du patronage. L'abbé de Ségur, que l'activité dévorante de son ministère avait empêché jusqu'alors de penser seulement à écrire, accepta avec empressement cette tâche aussi modeste qu'utile ; il se mit à l'ouvrage sur-le-champ, et promit de livrer son travail dans la huitaine. Mais il reconnut bien vite que tout était à refaire, et quand, le délai écoulé, on vint chercher les feuilles corrigées pour l'impression du manuel, il dit au directeur du patronage, qui les lui avait confiées: « J'ai communiqué à MM. de Conny et Gibert, mes amis, la demande que vous m'avez faite, et nous avons travaillé tous ensemble à vous satisfaire. Mais nous avons vu les objections naître les unes des autres et se multiplier presque à l'infini ; il nous a paru qu'il était impossible de traiter un pareil sujet en quelques pages. C'est un livre qu'il faut, et je vais m'y mettre tout entier. »

Il s'y mit en effet, et grâce à la réclusion, à l'isolement et au silence auxquels le condamnait sa maladie, l'ouvrage fut composé, écrit, achevé en deux mois. Ce n'était alors qu'un fort opuscule auquel il donna plus tard quelque développement ; mais l'essentiel y était, et ce qui y fut ajouté depuis n'en a changé ni les lignes, ni la physionomie, ni la portée, ni le style. Mgr de Conny, dans son témoignage écrit sur son saint ami, raconte avec édification comment il y travaillait : « Ce fut à cette époque, dit-il, que l'abbé de Ségur commença à composer et à publier les écrits par lesquels il a fait tant de bien. Il s'agissait pour son début d'un article d'almanach ou de manuel pour réfuter les objections les plus répandues contre la religion. Mais

son travail prit bientôt plus d'extension, et au lieu de se borner à quelques pages, il acquit la dimension d'un petit volume. J'eus alors à admirer la modestie qui formait l'encadrement de ses rares qualités. Quand il avait rédigé sa réponse à une objection, il avait l'habitude de me la lire, et, si je faisais la moindre critique, il passait immédiatement condamnation et reçommençait sur de nouveaux frais. Quelle différence entre lui et ces écrivains qui ne demandent conseil que pour avoir des approbations et défendent opiniâtrement tous et chacun des passages de leur œuvre ! Quand à lui, ce dont je me serais plaint, c'était l'excès de sa docilité. J'aurais mieux aimé qu'il défendît davantage la tournure qu'il avait, de premier jet, donné à sa réponse, et qu'il n'acceptât point sans discussion mes observations, auxquelles il y avait peut-être à répliquer. Mais ce n'était pas sa manière ; il cédait, déchirait sa feuille, se remettait à l'ouvrage, et cela jusqu'à trois ou quatre fois de suite. »

Le travail achevé, restait à le faire imprimer et à le répandre. La chose semblait bien simple, mais elle donna lieu à mille difficultés, comme si la Providence eût voulu mettre à l'épreuve la patience et la vertu de l'humble écrivain en permettant à l'esprit malin de multiplier sous ses pas toutes les entraves. On pensa d'abord à donner le manuscrit à la société de Saint-Vincent de Paul qui commençait la propagande des bons livres. M. le Prévost, l'ancien président de la conférence des Missions où Gaston de Ségur avait fait ses débuts dans la visite des pauvres, le porta au Conseil général et lui proposa de se charger de le publier et de le propager. Un des membres du Con-

seil reçut la mission d'examiner le travail et d'en faire le rapport. C'était un homme de lettres distingué, éminent même, et qui depuis devint membre de l'Académie française. Il tarda beaucoup à rendre compte de son examen. On l'en pressa; il finit par s'exécuter, mais sa conclusion fut pour le rejet de la proposition. « Livre estimable, dit-il, plein de bonnes intentions, mais sans portée, comme on en voit éclore tous les jours, pour achever hélas ! de justifier la réputation d'ennui des bons livres. »

Le coup était rude porté par une telle main ; l'abbé de Ségur ne se demanda pas si l'éminent examinateur avait lu ou simplement parcouru son livre du coin de l'œil, ou si, en le lisant, *il n'avait pas eu l'esprit distrait.* Il fit taire l'opinion qu'il avait de la valeur de son travail devant celle de son juge, et il offrit à Dieu l'humiliation de cette déconvenue. Peut-être cette erreur singulière et vraiment inexplicable d'un excellent esprit l'eût-elle à jamais détourné d'écrire, si ses amis, moins modestes que lui, ne se fussent vivement élevés contre la décision du futur académicien et n'eussent affirmé à l'abbé de Ségur l'excellence et la haute portée de son ouvrage. Mais il n'était pas au bout de ses peines. On chercha un libraire catholique qui voulût éditer le petit volume à ses frais ; on ne le trouva point. Peut-être le refus du manuscrit par la société de Saint-Vincent de Paul avait-il été ébruité. Peut-être les bons éditeurs auxquels on s'adressa se dirent-ils ce qu'ils se disent toujours et non sans raison, qu'ils sont des commerçants catholiques, mais avant tout des commerçants et point des apôtres, et que, pour faire du bien avec un bon livre, la première condition est de pouvoir compter sur

les acheteurs et des lecteurs. Bref, cette seconde tentative échoua comme la première, et l'abbé de Ségur reprit tristement son manuscrit.

Il aurait pu le faire imprimer à ses frais, mais son humilité acceptant le jugement du haut confrère de Saint-Vincent de Paul, lui persuadait que l'œuvre était indigne de voir le jour, et lui interdisait d'appliquer à une dépense de ce genre son argent, c'est-à-dire l'argent de ses pauvres. Il mit donc son écrit de côté, si bien que, lorsqu'il voulut le montrer à sa mère qui désirait le lire, on ne put le retrouver ; ce fut par un hasard providentiel qu'un domestique mit la main dessus en cherchant autre chose dans un recoin d'appartement et le rapporta à madame de Ségur.

Celle-ci, après l'avoir lu, trancha la difficulté, mais d'une façon où se montre encore l'action de la Providence. Elle cherchait à quelle bonne œuvre elle pouvait appliquer un billet de 200 francs trouvé un an auparavant dans l'escalier de sa maison et dont, malgré toutes les recherches de la police, on n'avait pu trouver le propriétaire. C'est à ce moment même que le manuscrit des Réponses venait d'être retrouvé. Elle crut ne pouvoir mieux faire que d'employer cette somme envoyée du ciel à la publication du livre de son fils, et c'est ainsi que le petit volume des *Réponses* fut enfin édité et publié par M. Lecoffre, après toutes les péripéties que nous venons de raconter. Quand on pense au nom de l'auteur, à la réputation de sainteté et d'esprit qu'il avait déjà, à la valeur de cet écrit dont le succès inouï n'est pas épuisé après trente ans par plusieurs centaines d'éditions, on est amené à se dire que la Providence a conduit elle-même cette affaire pour éprouver et

manifester la vertu de l'abbé de Ségur, et marquer du signe de la croix, c'est-à-dire de la fécondité spirituelle et divine son premier pas dans ce ministère de la plume où il devait faire tant de bien.

Si, aux 700,000 exemplaires des *Réponses* qui ont été vendus en France et en Belgique, on ajoute toutes les éditions italiennes, allemandes, anglaises, espagnoles, portugaises, flamandes, russes, polonaises, suédoises et même en langue hindoue, on arrive à plus d'un million d'exemplaires : et ce mouvement unique de propagande et de succès de librairie bien loin de se ralentir a gardé toute son activité. Le suffrage des académiciens n'a pas manqué à cet écrit populaire, fait pour les apprentis et les ouvriers, qu'un académicien catholique avait condamné à son début. L'un d'eux, proche parent de l'abbé de Ségur, dont les opinions en matière religieuse contrebalançaient et au-delà la partialité du sang et les illusions de l'affection, disait en parlant de ce modeste écrit que le jeune auteur ne lui avait envoyé qu'avec hésitation : « Gaston a cru faire un petit livre ; c'est un grand livre qu'il a fait. »

Mais un suffrage plus précieux a couronné et récompensé les efforts et les déceptions premières de l'abbé de Ségur, c'est celui des chères âmes pour lesquelles il avait été écrit. Le livre des Réponses a été lu, relu, médité, dévoré par des millions d'apprentis, d'ouvriers, d'hommes et de femmes de toutes conditions, et il n'a pas seulement éclairé bien des consciences, fait tomber bien des préjugés, il a préparé des retours et opéré des conversions en grand nombre. Parmi les témoignages de ce bienfaisant apostolat, nous n'en citerons qu'un particulièrement touchant.

C'est une lettre d'une personne dont le style dénote une certaine éducation et qui se reconnaît hautement et humblement une convertie des *Réponses*.

« Monsieur l'abbé de Ségur, écrit-elle, ne pouvant trouver l'occasion de vous parler avant votre départ, je crois de mon devoir de vous écrire encore une fois et de vous témoigner ma sincère et profonde reconnaissance pour la grâce que vous m'avez obtenue du bon Dieu, la grâce de ma réconciliation.

Jamais je ne me suis trouvée aussi heureuse. J'ai fait la triste expérience des plaisirs de la vie et j'affirme qu'ils sont faux. Je demande pardon à Dieu du plus profond de mon cœur de la vie coupable que j'ai menée, jusqu'au jour où votre petit livre me fut tombé entre les mains, j'ai oublié de vous dire en quelles circonstances. Il y a environ six mois que j'étais un peu malade. Je lisais des romans pour me distraire. J'entrai un jour dans une maison, à dessein de me récréer, et je demandai qu'on me prêtât un livre pour me désennuyer. On me présente le petit livre des *Réponses*. Je l'ouvre à la table des matières, je parcours les titres des objections et je crois avoir trouvé un livre s'accordant avec mes idées. Mais en lisant les premières lignes du chapitre premier, je m'aperçus de mon erreur. Je rendis sur-le-champ le livre à la personne qui me l'avait prêté en lui disant qu'il n'était pas ce que je croyais. Mais presque aussitôt j'eus regret de l'avoir rendu et je le redemandai Je l'ai lu, étudié avec soin, et j'ai senti la grandeur de mes crimes. Je résolus de suite de changer de vie. La pensée de me confesser me tourmentait tous les jours, et toujours je la rejetais. C'était à l'auteur du livre que la pensé

me confesser me revenait ; mais je ne savais comment m'y prendre. Enfin, je me fis violence et je vous abordai. C'était le 8 mars, heureux jour que celui-là ! Et mille fois heureux le jour du 23 mars où j'ai eu le bonheur d'être réunie à mon Dieu, à mon doux Sauveur ! Jamais je n'ai goûté un bonheur aussi grand. Je ne désirais plus rien de ce monde. J'avais Jésus-Christ dans mon cœur. Maintenant, je souffrirais plutôt le martyre que de perdre le bonheur que je goûte à aimer Dieu. Plutôt mourir que de retomber dans le péché ! Je veux servir Dieu le reste de ma vie ; je veux honorer la Reine du ciel que vous m'avez appris à connaître dans votre livre. Monsieur l'abbé, que le Dieu des miséricordes vous comble de ses bénédictions dans cette vie, pour la grâce que vous m'avez obtenue ! Au revoir dans le ciel..... »

Pour l'âme apostolique de l'abbé de Ségur, un témoignage comme celui-là avait mille fois plus de prix que les suffrages des académiciens et des académies. Aussi le succès de son livre des *Réponses* fut-il à ses yeux comme un avertissement de la Providence qui lui donnait mission de servir Dieu et son Église par ses écrits, comme il le faisait déjà par ses prédications et les œuvres de son ministère actif. Il dut même se dire que cette affection momentanée du larynx ne lui avait été envoyée que pour lui révéler à lui-même ce nouveau don qu'il ne se connaissait pas, et il résolut, quand il serait guéri, de continuer à défendre la vérité et à donner Jésus-Christ aux âmes par sa plume, comme par sa parole, comme au confessionnal et à l'autel. C'est un devoir auquel il ne faillit point et, plus que jamais, il en comprit l'importance quand, six ans plus tard, la perte

de ses yeux augmenta ses loisirs de tout le temps que les yeux font perdre à ceux qui voient.

Une saison passée dans les Pyrénées, aux Eaux-Bonnes, acheva de consolider sa santé et de rétablir sa poitrine. Pendant les six semaines qu'il y séjourna, il édifia tout le monde par sa piété, par son inaltérable bonne humeur, par cet entrain joyeux qu'il portait partout et qu'il savait si merveilleusement concilier avec la dévotion la plus tendre et l'amour visible de Jésus-Christ. Il semblait que chez lui la gaieté fît partie de son sacerdoce, tant il avait le don de mener les âmes à Dieu comme en se jouant, et d'achever en élan d'amour, en prière ou en action de grâces un discours commencé en plaisanterie. Les excursions, les courses à cheval prescrites pour sa santé, lui servaient de moyens d'édification, et ses compagnons de route en revenaient souvent, plus touchés de sa simplicité joyeuse que d'un sermon en règle entendu à l'église. Heureux le prêtre, le chrétien si rempli, si pénétré de l'esprit de Jésus-Christ, qu'il le répand autour de lui presque sans le savoir, par le seul mouvement de la respiration de son âme !

Au retour des Pyrénées et après quelques semaines de repos près de sa famille, dans ses chères Nouettes qui lui rappelaient son enfance et le souvenir plus doux encore de sa conversion, l'abbé de Ségur revint à Paris dans son petit appartement de la rue Cassette, et il reprit avec joie son ministère interrompu, près des soldats de l'Abbaye, des apprentis, des jeunes ouvriers de la rue du Regard et de la rue de Fleurus, près de cette chère population de prisonniers, de gamins de Paris et de pauvres, paroisse flottante et sans limite dont il était le curé volontaire. Chose étrange !

Jamais, malgré les excès de zèle auxquels il retourna sans transition et sans ménagement, il ne ressentit depuis lors la moindre atteinte de son mal de larynx. Il prêcha, il confessa, il parla plus que jamais, et toujours impunément. Ce mal n'avait été qu'un premier avertissement de la sainte Vierge. La vraie réponse de la Mère de Dieu au vœu saintement téméraire du jeune prêtre, devait se faire entendre plus tard et sous une autre forme.

Tout ce qui lui resta de son infirmité passagère, ce fut l'habitude et le goût d'écrire, c'est-à-dire un surcroît de ministère et de travail ; et c'est de ce moment-là que date sa participation active aux *Petites Lectures*, œuvre modeste, mais d'une portée considérable dont il convient de parler avec quelques détails en raison de la part prépondérante qu'il prit à son organisation et à son succès.

CHAPITRE VIII

Petites Lectures. — Visites à l'hôpital. — Conversion et mort d'un jeune protestant. — Ministère de famille. — Coup d'État du 2 décembre. — Espérances des catholiques. — Sentiments de l'abbé de Ségur à cet égard.

La société de Saint-Vincent de Paul se proposa dès son principe un autre but que celui de l'assistance matérielle des pauvres. Elle ne pensa pas seulement à sanctifier ses membres par la pratique des bonnes œuvres et à mettre leur jeunesse et leur piété sous la sauvegarde toute-puissante de la charité, premier but de son institution ; elle ne prétendit point se borner à venir en aide aux membres souffrants de Jésus-Christ en donnant à manger à ceux qui avaient faim, en réchauffant ceux qui avaient froid, en habillant ceux qui étaient sans vêtements. Du jour même de sa fondation, elle pensa à l'âme des pauvres comme à leur corps, à leur misère morale comme à leur dénuement matériel, et ne séparant point ce que Dieu a uni, elle résolut d'éclairer ceux qu'elle assistait, et de leur donner, avec le pain qui soutient la vie animale, le pain plus nécessaire encore qui soutient la vie spirituelle, le pain de la parole divine et de la vérité.

Mais les fondateurs de la société de Saint-Vincent de

Paul ne tardèrent pas à s'apercevoir que, pour atteindre ce but, pour évangéliser, réveiller, ressusciter les âmes de leurs pauvres, ce n'était pas assez des conseils timides, intermittents, quelquefois embarrassés et maladroits des visiteurs. On peut être charitable sans être éloquent, et l'on peut être éloquent sans savoir comment s'y prendre pour parler de Dieu, de Jésus-Christ, des sacrements, à des infortunés accablés sous le poids de leur misère, séparés de la vie chrétienne par des années d'indifférence ou d'hostilité, par les nécessités de la vie matérielle, par mille préjugés populaires, souvent par la lecture de mauvais journaux. L'idée de publications morales et chrétiennes faites spécialement pour le peuple, s'imposa donc tout naturellement à l'attention des premiers directeurs de la société de Saint-Vincent de Paul, et ils cherchèrent à la réaliser, soit par des revues hebdomadaires de petit format et de prix très-modéré, soit par de bons almanachs, soit enfin par des feuilles volantes, composées spécialement pour les pauvres secourus, que chaque visiteur pût leur porter toutes les semaines avec le bon de pain, qu'il pût leur lire, leur expliquer au besoin, pour leur laisser comme un prolongement de son entretien et un lien entre ses visites. C'est de cette dernière pensée, aussi simple que pratique, aussi féconde que modeste, que naquit l'œuvre des *Petites Lectures*.

Les *Petites Lectures*, ainsi que leur nom l'indique, sont une publication petite entre les plus petites, quelque chose qui rappelle ce que sont les *Frères Minimes* de saint François de Paule dans la grande famille des ordres religieux. Elles sont pauvres par l'impression, par le papier, par le

prix, comme les pauvres mêmes pour lesquels elles sont faites. Elles se composent aujourd'hui encore, comme dès le principe, de quelques pages de petit format auxquelles on a seulement ajouté le luxe très-utile de modestes illustrations. Elles paraissent toutes les semaines, sont payées, par chaque conférence, au conseil général qui les publie, et distribuées gratuitement avec les bons aux familles visitées. L'extrême modicité de leur prix permet de les propager bien au delà du cercle des pauvres assistés par les Conférences. Il n'y a de remarquable et de distingué, dans cette humble publication, que le talent anonyme des écrivains souvent éminents qui les rédigent.

Parmi ces rédacteurs, l'abbé de Ségur, appelé à faire partie du Conseil de l'œuvre à son retour des Pyrénées, fut du premier coup un des plus zélés comme un des plus compétents. Peut-être s'y rencontra-t-il plus d'une fois avec l'éminent confrère, le futur académicien, qui avait condamné les *Réponses* avant leur naissance, et ils rirent ensemble de bon cœur de sa méprise. L'abbé de Ségur avait toutes les qualités qui font l'écrivain populaire, la connaissance du peuple, de son langage, de ses préjugés, de ses défauts, comme de ses rares qualités d'esprit et de cœur. Il aimait les petits et les pauvres, et on sait toujours bien parler à ceux qu'on aime. Il leur parlait par la plume, comme par la langue, avec cet entrain, cette familiarité sans bassesse, cette simplicité naïve et joyeuse, qui lui gagnaient tous les cœurs. Il avait l'art d'instruire sans en avoir l'air, d'enseigner sans prêcher, de mêler le plaisant au sévère, l'histoire qui appelle l'éclat de rire à la leçon qui éclaire, à la piété tendre et enflammée qui touche et

qui se communique. Il savait surtout être clair, et c'est là, peut-être de toutes ses qualités d'écrivain, celle qui contribua le plus à son succès. De combien d'écrivains, de combien d'orateurs ecclésiastiques ou profanes ne peut-on pas dire avec Molière :

On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé.

L'abbé de Ségur était clair parce qu'il était simple, parce que sa parole, écrite ou parlée, n'était à aucun degré au service de sa vanité personnelle, mais n'avait qu'un objet, la vérité. C'est lui qui imprima aux *Petites Lectures* ce cachet de simplicité, de dévotion joyeuse, de rondeur militaire qui en assura le succès. Même après qu'il eût quitté Paris pour occuper à Rome d'éminentes fonctions, il continua à s'intéresser à cette utile publication, à y collaborer de loin, et dans plusieurs lettres adressées par lui à un des siens, membre du conseil de Saint-Vincent de Paul, il revenait avec complaisance, sur ce sujet favori.

« Je vais, écrit-il le 4 juillet 1852, envoyer d'ici à une quinzaine à M. Baudon quelques articles pour les *Petites Lectures*..... Je lui donne mes pleins pouvoirs pour les corrections, quant à la forme, mais non quant à la doctrine. En ces matières, en effet, un mot de plus ou de moins peut faire une hérésie. Dis-lui qu'il m'envoie, par les courriers du ministère, les numéros qui paraîtront, dix ou douze exemplaires de chacun, pour les prêter à des Français. On va faire ici une publication italienne semblable. J'en ai parlé hier à un excellent prêtre qui a accueilli cette ouverture avec empressement et qui va sans retard, chercher à la réaliser..... »

« J'envoie, écrit-il encore le 4 décembre, au comité des *Petites Lectures* 17 articles religieux. Je te recommande d'en surveiller l'impression et ne pas trop laisser tes excellents et trop scrupuleux collègues en adoucir les expressions. C'est le sel ôté de la soupe. Je regarde, grâce à ces corrections, l'article si important du blasphème comme manqué. On ne voit plus là qu'il s'agit du gros blasphème à l'ordre du jour. Le principal mérite de mes petits articles est que je mets les points sur les i, que je vais droit au fait, que je suppose que mes lecteurs sont ce qu'ils sont, de triples ignorants. Les prêtres sont parfois si ennuyeux dans leurs instructions, parce qu'ils ont un style de convention, à périphrases, et qu'ils veulent dire des choses nouvelles..... »

Plus tard, il revient encore sur ce sujet, et le 27 juin 1853, après la perte de son premier œil, il écrit de sa propre main : « Il paraît, sauf le respect que je te dois, que tu n'es pas très assidu aux réunions et à la rédaction des *Petites Lectures*. M. Baudon, qui m'écrit au sujet de cette excellente œuvre, me dit que, depuis 5 ou 6 mois, il n'a pu réunir que deux fois le conseil, jadis si régulier. Quoique nous ne soyons plus sous le régime parlementaire et que je ne le regrette pas, je trouve le procédé de mes confrères un peu léger. Je te conseille de t'occuper de cette petite feuille ; elle pénètre là où les livres ne peuvent arriver. En trois quarts d'heure ou une heure, tu peux écrire quelques gracieuses historiettes qui donneront à quelques centaines de lecteurs le désir de s'abonner pour en retrouver de semblables et ta plume couvrirait ainsi ce que la mienne a, dit-on, de trop dévot et de trop sérieux. Du

moins, M. Baudon me reproche cela ; mais je ne suis pas de son avis..... » Nous avouons que nous ne sommes pas non plus, en ce point de l'avis de M. Baudon, et, sans connaître les articles des *Petites Lectures* auxquels il faisait allusion, nous affirmons que l'abbé de Ségur, écrivant pour son cher public de pauvres et d'ouvriers, n'a pu pécher, ni par excès de dévotion, ni par excès de gravité. Que celui qui en douterait relise les *Réponses* ou *les Instructions familières*.

L'importance que l'abbé de Ségur attachait à cette modeste petite œuvre, le temps qu'il y consacrait, comme membre du comité et comme rédacteur, ne l'empêchaient point de se donner, comme par le passé, à ses œuvres habituelles et de se livrer avec acharnement au ministère de la confession, de la prédication, du catéchisme, près des soldats prisonniers, des apprentis, et des pauvres enfants de la rue de Fleurus. Il allait aussi parfois évangéliser les soldats qui se réunissaient librement tous les soirs dans les salles basses de l'Église des Missions étrangères, et qui passaient leur temps à lire, écrire, chanter des cantiques et écouter les histoires ou les exhortations des ecclésiastiques ou des pieux laïcs dévoués à cet humble et attachant ministère. «Je suis allé l'autre soir à l'école des Missions, écrivait-il en mars 1851 ; la réunion était superbe ; il y avait de 150 à 160 hommes. J'ai profité de l'occasion pour leur dire, entre autres choses mystiques, de ne pas se griser, vu que les 19 vingtièmes de mes pauvres *abbés* de l'Abbaye sont entrés et entrent dans les *ordres* par ce moyen. »

Son petit appartement, rue Cassette, se remplissait,

comme naguère, des gamins de Paris qu'il transformait peu à peu en solides chrétiens, et le tapage quelque temps interrompu de ces bruyants catéchumènes troublait à nouveau la tranquillité solitaire des habitants du quartier Saint-Sulpice.

Mais ce n'était pas encore assez pour le zèle dévorant du jeune prêtre, et, se souvenant des visites qu'il faisait aux malades des hôpitaux avant son entrée au séminaire, il ne manquait aucune occasion d'y suivre ceux de ses enfants ou des ses pauvres que la maladie avait fait changer de domicile. Il se mettait avec empressement à la disposition des âmes pieuses ou des sœurs de charité qui lui recommandaient quelque malade à visiter, à consoler, à convertir sur sa couche de douleurs ; mais il ne se bornait plus comme autrefois à préparer la réconciliation de ces pauvres pécheurs ; devenu prêtre et ministre de la miséricorde divine, il les réconciliait et les confessait lui-même avec une joie toute céleste. C'est ainsi qu'il lui fut donné de ramener à Dieu un jeune protestant qui se mourait de la poitrine à l'hôpital Baujon, et qui passa presque subitement de l'hérésie et de l'indifférence absolue à la foi la plus vive, la dévotion la plus tendre et la mort la plus sainte.

C'était un artiste suédois, amené à Paris par l'amour de son art, par le désir de la fortune et de la gloire, et que la misère et la maladie avaient conduit à une pauvre couche d'hôpital. Inconnu, sans famille, oublié de ses légers camarades d'atelier, il fut découvert par une petite ouvrière, une de ces saintes filles comme Paris en renferme, qui se font les consolatrices de toutes les misères. Elle alla le voir

sans être connue de lui et fut reçue comme un ange de miséricorde par ce pauvre abandonné. « Jamais, lui disait-il quand elle le quitta, jamais une visite ne m'a fait tant de plaisir. » Elle revint le dimanche suivant et fut reçue avec une joie plus vive encore. « Mais vous ne me connaissez pas, lui répétait le jeune artiste ; comment pouvez-vous m'aimer ainsi? » Il était si éloigné des pensées chrétiennes, qu'il ne soupçonnait même pas le zèle des âmes et les dévouements de la charité. Mais s'il ne se souvenait plus qu'il était chrétien, Gabriel Ædmann se souvint qu'il était protestant quand la pieuse fille lui parla de la prière, du recours à Dieu et à la Sainte Vierge. « Je ne suis pas catholique, dit-il avec une sorte de colère ; prier Jésus-Christ passe encore ; mais la Vierge, jamais ! » Elle obtint néanmoins de lui deux choses importantes ; il voulut bien, par pure gratitude, se laisser passer au cou une petite médaille de Marie Immaculée et lire le *Souvenez-vous* ; et il consentit à recevoir la visite d'un prêtre, mais à la condition qu'il ne lui parlerait pas de religion.

C'est ainsi que l'abbé de Ségur fit connaissance avec le pauvre Gabriel Ædmann. La première fois, fidèle à la parole donnée, il se contenta d'embrasser le malade, de lui témoigner et de lui inspirer cette affection tendre et spontanée que les âmes simples ressentaient pour lui du premier coup d'œil. Le second jour, toutes les entraves avaient disparu d'elles-mêmes, l'âme du pauvre artiste était en communication intime avec celle de l'abbé de Ségur, qui n'eut, pour lui donner Dieu, qu'à se pencher vers lui et à laisser couler la foi, l'espérance et la charité de son cœur dans le cœur tout grand ouvert du mourant. En entendant

\er de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, des sacre-
ıts, de l'Eucharistie, des promesses du paradis, Gabriel
mann pleurait de joie comme un enfant. « Jamais je
'ais entendu quelqu'un me parler ainsi, disait-il. Je
; remercie. Vous êtes mon ange, mon frère, mon
:. »

ref, après un entretien de plusieurs heures consacré à
·uire le catéchumène, l'abbé de Ségur, averti par la
r qu'il ne passerait peut-être pas la nuit, et le trouvant
leurs admirablement disposé, jugea opportun de rece-
son abjuration, séance tenante. Écoutons le jeune
re raconter lui-même cette scène divine : « Mon en-
, dis-je au mourant, vous êtes catholique par le cœur
; pourquoi ne le seriez-vous pas tout à fait ? Vous de-
sans plus attendre rentrer dans la vraie Église de Jé-
-Christ. Vous êtes bien malade. — Gabriel Ædmann
regarda fixement et ne répondit pas. — Voulez-vous
ıs faire catholique ? lui répliquai-je. — Un violent
nbat agitait son âme. « Oui, murmura-t-il tout bas.
.is que dira ma mère si elle vient à le savoir ? — Que
ırra-t-elle dire ? Quand on connaît son erreur, n'est-il
; loyal, n'est-il pas nécessaire d'en sortir et de rentrer
ıs la vérité ? Croyez-vous fermement, ajoutai-je, qu'il y
ın Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit ?
- Oui, je le crois. — Croyez-vous, que le Fils s'est fait
ɔmme pour vous sauver, qu'il est mort sur la croix pour
ɔus, qu'il vous prépare l'éternité bienheureuse ? — Oui,
: le crois de toute mon âme. — Croyez-vous qu'il n'y a
u'une seule Église légitime qui enseigne le christianisme,
ı sainte Église catholique, et voulez-vous devenir son

enfant? — Oui. — Je tirai alors un flacon d'eau bénite que j'avais apporté à tout événement, et je le baptisai conditionnellement, sous les noms de Gabriel-André-Marie. C'était le 30 novembre 1850, la fête de saint André, apôtre, et sa propre fête à lui-même. Cette coïncidence le frappa vivement. « Quel bonheur! répétait-il, quel bonheur! » Son visage était radieux. Je le confessai et lui donnai l'absolution, conditionnellement aussi, comme on fait en pareil cas. Et quand j'eus terminé, il m'embrassa avec une émotion, une tendresse inexprimables. « Mon père, mon père, mon père, murmura-t-il. Oh! que je crois tout! Comme Dieu est bon! Il m'a tout remis. Il m'aime et je l'aime! Jamais je n'ai été aussi heureux de ma vie! » Et il bénissait ce Dieu clément de l'avoir conduit à l'hôpital, c'est-à-dire au salut. Le lendemain soir, Gabriel Ædmann mourait dans des transports de joie, emportant au ciel son innocence baptismale. »

Ce que l'abbé de Ségur passait sous silence en racontant cette touchante histoire, c'est l'impression personnelle que sa bonté et sa sainteté avaient faite sur le pauvre protestant. Une lettre adressée à une amie par la pieuse ouvrière qui assista Gabriel Ædmann jusqu'à sa mort en rend compte avec une simplicité saisissante. « Le dimanche qui a suivi la visite de M. l'abbé de Ségur, écrit-elle, dès que le pauvre jeune homme m'a vue, il m'a serré la main en me disant : « Mais, ma bonne sœur (il l'appelait sa sœur), vous ne m'avez pas envoyé un homme, vous m'avez envoyé un ange! Ce jeune prêtre impose; *on ne peut le voir sans voir Dieu en lui...* » Il ne pouvait se contenter de me parler de M. de Ségur, qui aurait pu avoir une si

le position dans le monde et qui l'a refusée pour se faire
ître et mieux servir Dieu. « Qu'il est heureux, disait-il,
comme tout le monde doit l'aimer ! Chaque parole qu'il
adressait me faisait élever mon âme vers Dieu. Qu'il
it faire de bien !... » Ses yeux se remplissaient de
mes. Je lui demandai le sujet de ses pleurs : « Je
ure, je ne sais pas pourquoi ; c'est parce que je suis
ntent... Si Dieu voulait me rendre la santé, ma première
tie serait pour aller à la messe de M. l'abbé communier
sa main, et ensuite je voudrais lui obéir dans tout ce
'il me dirait... Je l'aime !... »

Heureux le prêtre dont l'âme est si pénétrée de l'esprit
in et si lumineuse, qu'elle mérite et justifie ce témoi-
age sublime du pécheur pénitent, du protestant converti,
mourant réconcilié, qui s'écrie en parlant de lui : « On
peut le voir sans voir Dieu en lui ! » C'est l'équivalent
mot de saint Paul, définissant les apôtres de tous les
nps en se définissant lui-même ; « Ce n'est plus moi qui
s, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ! »

L'abbé de Ségur ne se contentait pas de visiter les ma-
des, d'assister les pauvres, il se condamnait au rôle plus
fficile de demander pour eux, et son humilité venant en
de à sa charité, il ne craignait pas de paraître indiscret
u importun en multipliant ses prières et revenant sans
esse à la charge. Il le faisait d'ailleurs avec une simplicité
et une bonne humeur irrésistibles. Voici une lettre de lui
datée de cette époque, adressée à un de ses intimes, et qui
le montrera peint par lui-même dans l'exercice de cette
délicate fonction : « C'est encore moi qui t'écris, contrai-
rement à mes habitudes apostoliques. Je viens de nouveau

te rappeler une bonne œuvre à faire, et, mon cher, tu auras beau te débattre, il la faut faire... C'est du pauvre V... que je veux te parler. Tu aurais dû lui répondre un mot ; bien que je sache que tu as plus de travail que la faiblesse humaine n'en peut porter, je crains qu'il ne croie que tu l'abandonnes. Je l'ai vu aujourd'hui, il est dans la position la plus désolante. Tant que j'aurai vingt sous, il aura du pain ; mais tu sais ce qu'est ma bourse. C'est le tonneau des Danaïdes ; ce qui y entre en sort tout de suite... Il me disait que si quelqu'un pouvait lui prêter 200 francs remboursables en avril, il serait à peu près tiré d'embarras. Je lui ai promis de te dire cette cruelle position. Pour l'amour de Dieu, mon bon, fais cette bonne affaire-là. Tu sais sa délicatesse. S'il dit qu'il rendra, il rendra. D'ailleurs, il a mère, femme et enfant, et *il faut* que tout cela vive. — Réponds-moi donc trois lignes, mais trois lignes qui en vaillent cent. La première ligne sera ainsi conçue: « Je serai enchanté de faire ce que tu me demandes, et aujourd'hui même... » Que dis-tu de ce style ? Il me paraît joliment chrétien ; demande plutôt à ta femme. »

L'affaire fut faite, l'argent fut prêté, fidèlement remboursé plus tard et le protégé de l'abbé de Ségur fut sauvé. Que de *sauvetages* du même genre le saint prêtre accomplit ! Et que de familles aujourd'hui dans l'aisance, que d'hommes aujourd'hui heureux et honorés lui doivent leur prospérité et leur salut !

A ces œuvres de tout genre, mais qui toutes avaient pour objet l'assistance spirituelle ou corporelle des déshérités de la fortune, l'abbé de Ségur ajouta, dès cette époque, un ministère d'un genre tout différent, qui, plus

rd, après son retour de Rome en 1855, prit un accroissement considérable; c'est ce qu'on pourrait appeler son ministère de famille et d'amitié. Inépuisable dans sa bonté, e sachant rien refuser à personne, il se donnait à ses roches comme à ses pauvres, ce qui était les traiter en rivilégiés. Il se faisait un devoir de les marier, de baptiser leurs enfants, de les suivre dans tous les actes religieux de leur vie; à mesure que les enfants grandissaient, il les préparait à la première communion, à la confirmation; il consolait les petits et les grands, les jeunes et les vieux dans leurs maladies, les assistait à leurs derniers moments, sanctifiait leur mort, et présidait à leurs funérailles. On ne peut concevoir tout ce que sa charité et son cœur lui permirent d'accomplir en ce genre au milieu du flot toujours croissant de ses œuvres. Au temps dont nous parlons, ce ministère était plus restreint, mais il trouva déjà à l'exercer plus d'une fois avant son départ pour Rome en 1852. C'est ainsi, pour ne parler que de sa famille immédiate, que dès 1847, n'étant encore que sous-diacre, il reçut le dernier soupir de sa grand'mère paternelle, madame de Ségur, la dernière des d'Aguesseau, qui mourut saintement dans ses bras et sous sa bénédiction. C'est ainsi qu'il prépara la réconciliation de son aïeule octogénaire, madame d'Aguesseau, qui avait vécu pendant plus d'un demi-siècle éloignée de l'Église, et qui, éclairée, touchée par la sainteté de son arrière-petit-fils, consentit à recevoir le P. de Ravignan, abjura ses erreurs entre ses mains, et passa dans la pénitence et la prière les dernières années de sa longue vie.

C'est ainsi encore qu'il maria en décembre 1850 une de

ses sœurs et en avril 1851 un de ses frères, celui que, par son entrée dans les ordres, il avait fait le chef futur de la famille. Les paroles qu'il prononça en cette circonstance ont été conservées et nous croyons remplir un devoir en les citant presque en entier dans leur brièveté. On verra comment il parlait en ces occasions, comment il savait mettre de côté la vanité mondaine trop souvent en jeu dans ces sortes de discours, pour ne dire que ce qui convient à un prêtre s'adressant à des chrétiens qui vont se donner l'un à l'autre dans ce grand sacrement du mariage. Le but de cet écrit est moins en effet de raconter Mgr de Ségur que de le laisser se peindre et se raconter lui-même par ses discours et par ses œuvres.

« Que vous dirai-je, mon cher frère, en cet heureux jour si vivement attendu? Vous connaissez la profonde et tendre affection que j'ai pour vous. Le lien de la nature a été doublé entre nous par le lien sacré de la grâce, et je suis habitué à aimer en vous non point seulement un frère, mais un ami de ce Seigneur Jésus, qui est la vie et le tout de mon cœur.

« Tous deux, nous sommes les fils aînés de la famille. Nous sommes destinés à en devenir les chefs. Je devais l'être devant les hommes ; j'ai préféré l'être devant Dieu. J'ai choisi la meilleure part, et c'est vous, mon cher frère, qui m'avez remplacé dans cette charge que j'ai laissée pour une vocation plus haute. Prêtre et chef de notre famille, je suis chargé de son honneur devant Dieu. Homme du monde et chef de cette même famille, vous serez chargé de son honneur devant les hommes. Chaque jour, au glorieux ministère de l'autel, je présente au Sei-

eur toute cette famille dans sa génération présente, mme dans ses générations passées et futures, priant le rin Sauveur de lui donner part à sa Rédemption et à sa oire éternelle, en dehors de qui toute gloire est une imère et un rêve. Vous, appelé à des fonctions moins evées, mais non moins nécessaires, appliquez-vous à ster digne de vos pères et à devenir un jour un modèle ur vos enfants.

« Le secret de l'honneur, devant les hommes comme vant Dieu, est tout renfermé en un seul titre : être un ai chrétien. Tout est là, l'accomplissement des grands voirs de la vie, des devoirs de l'homme public, des de-irs de l'homme privé, la justice, l'intégrité, l'énergie, la rsévérance, et en même temps la bonté, l'indulgence, la uceur, qui ne sont pas de moindre importance.

« C'est là aussi le secret du bonheur ; car le bonheur t dans le devoir, comme le fruit dans son écorce... Tou-urs unis en Celui qui est la paix souveraine, la bonté ême, la miséricorde, la vérité, la vie, votre tendresse uisera dans l'amour de Jésus-Christ une vigueur et une avité toujours nouvelles... Le lien de votre mariage vous endra meilleurs, au lieu de vous détourner de Dieu, omme il arrive parfois.

« ..... Mais ce que je veux vous rappeler en ce jour olennel, ce que je rappelle à tous ceux qui nous entourent, c'est la puissance de la sainte aumône pour paralyser les langers de la richesse et pour sanctifier les positions éle-vées de la vie. Faites l'aumône ! Aimez les pauvres ! Secourez-les, accueillez-les, prévenez-les ! Allez vous-mêmes dans leurs réduits, sécher leurs larmes, nourrir

ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, montrer aux délaissés qu'ils ont encore des amis, des frères, des serviteurs sur la terre! Donnez-leur, donnez beaucoup; donnez avec joie, et quand vous aurez donné, donnez encore et donnez toujours. Jamais l'aumône n'appauvrit ni ne ruine. N'écoutez point la voix de la prudence humaine, et montrez que les chrétiens savent allier les humbles œuvres de la charité avec les œuvres plus éclatantes des hautes fonctions sociales..... Je termine, mon frère et ma sœur, en appelant sur vous la bénédiction de Dieu par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie. Comme jadis les époux de Cana, vous l'avez invitée à vos noces, ainsi que son fils Jésus..... Vous entendrez au fond de vos cœurs ce qu'elle dit à ces heureux époux : « Faites tout ce que Jésus vous dira. » Cette fidélité à la voix de Marie sera le gage de votre bonheur pendant la vie présente et pendant l'immuable repos de la sainte Éternité. Puissions-nous tous y arriver, mes frères, par la miséricorde de Dieu et par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ à qui seul appartiennent la bénédiction et la gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il! »

Voilà comment Mgr de Ségur parlait aux jeunes gens dont il bénissait le mariage. Voilà les grandes vérités qu'il leur rappelait, les grandes leçons qu'il leur donnait dans cette heure solennelle entre toutes où les cœurs les plus froids se réchauffent, s'attendrissent et s'ouvrent aux enseignements du ministre de Dieu qui va les bénir en les unissant. Nous osons proposer cet exemple à la méditation des jeunes prêtres, encore nouveaux dans le sacerdoce et *journellement* appelés à remplir ce grand ministère, et nous

leur demandons si cela ne vaut pas mieux, si ce n'est pas plus sacerdotal et plus digne d'un ministre de Jésus-Christ, que de multiplier les compliments, d'encenser tour à tour les mariés, leurs parents, les assistants, comme font les enfants de chœur pendant la grand'messe, et d'exalter publiquement devant Dieu et devant les hommes des vertus personnelles et des illustrations de famille qui, souvent, ne sont pas plus authentiques les unes que les autres.

C'est dans ces occupations, ces œuvres diverses, mais ayant toutes pour mobile unique la charité et pour but la gloire de Jésus-Christ, que l'abbé de Ségur atteignit la fin de l'année 1851. Au mois de novembre de cette année, presque à la veille du 2 décembre, il eut le chagrin de voir partir son excellent ami, l'abbé de Conny qui suivit à Moulins, comme vicaire général, Mgr de Dreux-Brézé, et qui laissa un grand vide dans la petite communauté de la rue Cassette. Il eut aussi la douleur sacerdotale de voir son ministère d'aumônier des soldats détenus à l'Abbaye arrêté par la suppression de cette prison militaire. « Lundi, écrivait-il le 27 novembre, mes *paroissiens* émigrent à la rue du Cherche-Midi. Je suis désolé d'être obligé de cesser ce ministère que Dieu a tant béni. Ce matin encore, j'en ai eu dix à communier, dont deux premières communions : j'ai encore un quart de vingtième de centième d'espoir. L'affaire sera décidée demain. »

Une autre affaire qui allait se décider et qui devait influer davantage sur sa vie, comme sur les destinées de la France, c'était l'issue du duel engagé entre l'Assemblée législative et le prince Louis-Napoléon, président de la République. « On parle de coups d'État, de batailles, de scissions, etc.,

écrivait l'abbé de Ségur vers la même époque ; il n'y en aura donc probablement pas : quelle triste machine que la politique et quelle corvée d'être chargé de faire le bien par ce temps-ci ! »

Le coup d'État se fit, et l'impression de l'abbé de Ségur qui, en politique comme en toute chose, ne considérait jamais que le salut des âmes et la gloire de Jésus-Christ, fut celle de la grande masse du peuple chrétien et du clergé catholique ; après tant de tiraillements, d'impuissances, de menaces, l'avénement d'un gouvernement fort qui se définissait en ces mots énergiques et vrais : « Il est temps que les méchants tremblent et que les bons se rassurent » fut accueilli avec un immense soupir de satisfaction. L'avénement du prince Louis-Napoléon, c'était l'anarchie écartée, la démagogie vaincue, la paix imposée pour un temps aux esprits ; c'était la liberté du bien pour quelques années au moins, condition nécessaire et essentielle du programme du nouveau gouvernement. Le maintien du *statu quo* eût été au contraire, vu la division irrémédiable des partis, l'acheminement rapide et certain du pays vers des élections radicales ; c'eût été le triomphe de la démagogie anti-chrétienne, et l'Assemblée législative de 1851 eût abouti fatalement, malgré la foule d'éminents esprits qu'elle renfermait, à l'abîme où a sombré de nos jours l'Assemblée nationale de 1871. Ce que la France voit et supporte aujourd'hui, elle l'eût vu et supporté trente ans plus tôt, et les coups portés à l'Église catholique par la persécution triomphante en 1881, eussent répandu, dès 1852, le trouble dans la vie chrétienne et la désolation dans les âmes.

Comme le disait en 1860, après l'invasion des Etats pontificaux et la ruine des espérances catholiques en Napoléon, l'éminent évêque de Poitiers à Mgr de Ségur qui faisait devant lui son *mea culpa*, la France en 1852 avait si grand besoin d'un Charlemagne qu'elle est excusable d'avoir voulu à toute force voir un Charlemagne en Louis-Napoléon. L'événement a trompé ses prévisions. Mais enfin, pendant vingt ans, les institutions catholiques ont vécu, prospéré, se sont largement développées ; on peut juger de leurs progrès par leurs ruines ; et pour condamner ceux qui, sans appeler le coup d'État du 2 décembre, sans même le justifier dans son principe et dans son exécution, en ont accepté les conséquences avec une résignation facile et des espérances légitimes, il faudrait savoir ce qu'auraient amené le cours régulier des événements, le maintien de la constitution de 1848 et les élections générales qui devaient avoir lieu au mois de mai 1852.

Ce fut, si nous ne nous trompons, dans cette disposition d'esprit que l'abbé de Ségur, le plus apostolique et le moins politique des hommes, accueillit les événements de décembre 1852. Voici ce qu'il écrivait le 15 décembre à un de ses frères, préfet depuis six mois, et dont la destitution avait suivi le coup d'État. « Eh bien ! mon pauvre destitué, te voilà plus avancé que le Grand Auguste quand il disait son fameux vers :

« Et monté sur le faîte il aspire à descendre. »

Te voilà descendu ! — Napoléon fait là une grosse sottise... ce qui me console dans cette destitution inattendue, c'est

que tu vas revenir à Paris et être débarrassé d'une besogne vraiment navrante pour un cœur élevé et chrétien. Je ne pourrais jamais me faire à ce tripotage perpétuel que l'on appelle l'administration. Aussi, quoique ce soit dans une sphère plus calme et plus simplifiée, il me serait impossible d'être évêque. Plus je vais, plus je me confirme dans cette heureuse certitude, et plus je me sens décidé à refuser sans hésiter les ouvertures que ma position m'attirera sans doute en ce sens. Le bon Dieu met le comble à ses grâces en ne me donnant pas cette douloureuse vocation. Peut-être n'as-tu pas celle de préfet. Je le crois sans peine, non pas à cause de l'accident *préfectoral* qui t'arrive, le gouvernement, grâce à Dieu, n'est pas la Providence, quoiqu'il soit son instrument dans cette grande crise qui vient de nous ébranler ; mais je te crois trop sérieusement chrétien pour pouvoir frayer avec les hommes, quels qu'ils soient, appelés dans notre siècle à gouverner la France. La France n'est pas chrétienne ; comment pourrait-elle supporter un gouvernement chrétien ? Et comment un gouvernement non chrétien pourrait-il supporter un bras droit d'une autre nature que lui-même ? les gens du monde trouvent qu'il faut hurler avec les loups ; mais Dieu trouve qu'il ne le faut pas. Tu trouves comme le bon Dieu. Cela suffit... J'ai le bonheur, ajoute-t-il, de ne juger la politique qu'avec le bon sens et non avec la politique, et je trouve qu'en tout ceci, il faut aller avec le Président, ton destituteur. C'est le marteau des ennemis de Dieu et des hommes... »

La pensée de l'abbé de Ségur se manifeste très-clairement dans cette lettre. Il accepte le nouveau gouverne-

ment sans enthousiasme, sans illusion, comme un accident heureux qui durera ce qu'il pourra, comme un des moins mauvais que puisse supporter le tempérament de la France révolutionnaire. Il l'accueille sans parti pris, sans autre pensée politique que ce *desideratum* de saint Paul, une vie tranquille pour l'Église et pour ses enfants : *ut tranquillam vitam agamus*. Le traité qu'il proposerait au nouveau César pourrait se résumer ainsi : « Laissez-moi la liberté de mes œuvres, et je vous donnerai le concours de mes prières et de ma gratitude. »

Cette liberté de ses bonnes œuvres et de son sacerdoce, cette tranquillité dans l'exercice de son saint ministère, que l'abbé de Ségur réclamait et attendait du nouveau gouvernement, il allait les perdre ou du moins les abandonner pour un temps, du fait même de ce gouvernement, mais d'une façon qu'il était bien loin de soupçonner, et Jésus-Christ son seul maître, était sur le point de lui montrer une fois de plus pai une expérience personnelle que, si l'homme propose, c'est Dieu seul qui dispose.

CHAPITRE IX

Le tribunal de la Rote. — Rétablissement de l'auditeur de Rote pour la France. — On propose cette dignité à l'abbé de Ségur. — Hésitations, consultation, acceptation. — Lettre de Mgr Pie, évêque de Poitiers. — Entretien avec le prince Louis-Napoléon. — Lettre de M. l'abbé de Conny. — Chagrin de ses enfants spirituels. — Départ pour Rome, 1852.

Le prince Louis-Napoléon se préoccupa, le lendemain de sa victoire sur la démagogie, de la question fondamentale des rapports de son gouvernement avec l'Église catholique et avec le Saint-Siège qui la représente et la personnifie. Déjà même, avant le coup d'État, il avait fait entendre des paroles publiques ou privées au sujet des articles organiques du Concordat, sur l'impossibilité de les appliquer strictement sans détruire la liberté religieuse et sur l'opportunité d'une révision à poursuivre d'accord avec le Souverain Pontife. Devenu maître de la France après le 2 décembre et la ratification du coup d'Etat par l'immense majorité du peuple consulté, sentant qu'il pouvait tout, non-seulement de par la dictature dont il était investi, mais de par l'opinion publique prête à tout recevoir de ses mains et à tout applaudir, il se demanda s'il n'amoindrirait pas encore l'Université, déjà atteinte par la destruction du monopole; si, conformément à l'opinion émise

par M. Thiers lui-même dans la commission de la loi sur la liberté d'enseignement, il ne livrerait pas l'instruction primaire tout entière à la direction du clergé, s'il ne modifierait pas la législation relative au mariage civil et la loi du 10 germinal an X, portant réorganisation des cultes, dans un sens plus conforme à la doctrine et aux traditions catholiques. — De toutes ces velléités qui, étudiées et transformées en lois, eussent été acceptées par l'opinion publique des mains du neveu de Napoléon bien plus facilement que de celles du petit-fils de saint Louis, et qui, peut-être, eussent sauvé la France sans compromettre l'Empire, il ne resta rien que des espérances trompées et des regrets que nous croyons sincères. Mais il est certain qu'elles existèrent et qu'elles ne furent pas étrangères au rétablissement d'un auditeur de Rote pour la France et au choix de l'abbé de Ségur pour ces importantes fonctions.

L'origine du tribunal de la rote remonte aux premiers siècles de l'Église. Les affaires multipliées qui étaient déférées au siège apostolique de toutes les parties de la chrétienté obligèrent les souverains Pontifes, devenus de fait les souverains de Rome, d'en traiter un grand nombre en dehors des consistoires, dans la chapelle du palais. Les clercs chargés d'informer ces affaires, de les étudier, d'en faire le rapport, furent désignés d'abord sous le nom d'auditeurs du sacré palais. Appelés à examiner les causes de tout le monde catholique, ils étaient choisis dans les diverses nations chrétiennes. Français, Italiens, Espagnols, Anglais, etc., y étaient représentés. Leur nombre, d'abord indéterminé, fut réduit à douze par le pape Sixte IV, et ils furent peu à peu organisés en véritable tribunal. Quant à la cause

du changement de leur nom d'auditeurs du sacré palais en celui d'auditeurs de *Rota*, changement qui eut lieu au quinzième siècle, les auteurs ne sont pas d'accord. Vient-il de la forme des écritures appelées indistinctement *Rota, Rotula, Rotulum*, ou tout simplement de ce qu'une roue de porphyre se trouvait autrefois dans la salle des séances ! On l'ignore et cela importe peu.

Ce qui est certain, c'est que, d'abord tous ecclésiastiques, puis mélangés de laïques, les auditeurs de rote furent pris exclusivement dans le clergé à partir du onzième siècle. Les attributions de ce haut tribunal sont à la fois civiles et ecclésiastiques, et participent de celles des Cours d'appel et de la Cour de cassation ; mais il ne juge jamais rien au criminel. Sur douze membres, trois seulement ne sont pas Italiens, et représentent la France, l'Autriche et l'Espagne. Jules II, Léon X, Clément VII, Paul III, Alexandre VII, etc., accordèrent de grands priviléges aux auditeurs de Rote et proclamèrent hautement les services qu'ils rendaient à l'Église et à l'État. Leur tribunal a donné au Saint-Siége deux papes, un nombre considérable de cardinaux, de nonces et de prélats. Le plus ancien des auditeurs, qu'on appelle le *doyen* de la Rote, en est le président ; c'est une charge *cardinalice*, c'est-à-dire qu'on ne quitte que pour recevoir la pourpre romaine. On comprend que les auditeurs de Rote qui représentent la France, l'Autriche et l'Espagne, aient à Rome une situation d'une importance exceptionnelle et que de fait, sinon de droit, ils servent d'intermédiaires, dans les questions ecclésiastiques entre le gouvernement et le clergé de leur nation et le Saint-Siége. Il est permis de croire que le prince Louis-Napoléon n'eût

pas repris l'usage, un moment abandonné après 1830, d'envoyer un auditeur de Rote à Rome, s'il se fût agi uniquement de donner aux plaideurs romains un juge français de plus. Sa pensée fut évidemment d'avoir auprès du Saint-Siège un intermédiaire ecclésiastique pour traiter ou du moins étudier officieusement les questions souvent délicates qui s'élèvent sans cesse entre l'Église et l'État et dont la solution amiable importe au maintien de la paix religieuse et de la tranquillité publique. D'ailleurs, si l'Empire n'était pas encore rétabli officiellement au commencement de 1852, il l'était déjà de fait, et le nom seul d'empereur manquait à la toute-puissance du Prince-Président de la République. Or, le neveu du grand Napoléon, imitateur de son illustre devancier, devait nécessairement se préoccuper de la question du sacre et aspirer à être sacré, comme le fondateur de sa dynastie, des mains du pape, à Notre-Dame de Paris : question difficile entre toutes et qui pouvait en faire naître beaucoup d'autres dans l'ordre ecclésiastique.

Aussi, presque au lendemain du coup d'État, le prince Louis-Napoléon songea-t-il à l'envoi à Rome d'un auditeur de Rote pour la France. Du côté du Saint-Siège, ce projet ne pouvait rencontrer qu'un accueil empressé, et le gouvernement français s'occupa de trouver, pour ce poste important, un ecclésiastique qui, par sa situation personnelle et de famille, répondît aux pensées avouées ou secrètes du chef de l'État, en étant agréable au Souverain-Pontife. Ce fut un hasard ou un coup de Providence qui attira presque immédiatement les yeux du Prince-Président sur l'abbé de Ségur : car, malgré sa naissance et ses qualités intellectuelles, ni ses antécédents, ni ses œuvres n'étaient de na-

à le signaler à l'attention des hommes d'État. Ce n'é-
ıt pas ses apprentis, ses gamins de Paris, les vieillards
a Sainte-Famille, ses paroissiens militaires de l'Abbaye,
ıme il les appelait, qui pouvaient le recommander pour
fonctions judiciaires et diplomatiques ; quant à ses *Ré-
ses*, malgré leur éclatant succès, elles n'étaient pas plus
ınues des salons politiques et des académies que les
tites Lectures, et les lecteurs auxquels elles s'adressaient
:taient pas de ceux qui distribuent les dignités et con-
llent les souverains.

Mais le marquis de Turgot, alors ministre des affaires
angères, avait été l'ami d'enfance du comte de Ségur,
ı camarade au collège des Pages sous Napoléon Ier, et
ıvait conservé des relations intimes avec lui. Il pensa
ıt naturellement, pour le choix du nouvel auditeur de
ıte qui rentrait dans ses attributions, au fils de son vieil
ıi, à l'abbé de Ségur, ancien attaché d'ambassade à
ıme, dont il connaissait les vertus. Il en parla au Prince-
ésident qui agréa le nom, en attendant qu'il pût agréer
personne, et M. de Ségur, averti par M. de Turgot,
nseilla fortement à son fils de ne pas repousser sans ré-
:xion les ouvertures du ministre des affaires étrangères.

On comprendra sans peine le trouble de l'abbé de Ségur
cette communication. C'était le renversement de toutes
:s idées sur sa vocation, sur le ministère auquel il était
ppelé par la Providence ; c'était le bouleversement de sa
ie, l'abandon des œuvres et des âmes auxquelles il croyait
'être donné pour toujours. Il ne se sentait d'ailleurs
ucune aptitude pour des fonctions judiciaires, politiques
ıu diplomatiques, et, au premier abord, il fut tenté de

répondre par un refus formel aux ouvertures qui lui furent faites. Mais comme tous les hommes de foi et comme tous les humbles, il pensa qu'il devait d'abord consulter Dieu par la prière, demander conseil à ses amis, aux directeurs de son âme, et ne pas prendre sur lui seul la responsabilité d'une décision immédiate dans une si grave affaire. Il demanda donc du temps pour prier, pour réfléchir, pour interroger, et la réponse de sa conscience éclairée par l'oraison, de ses amis du sacerdoce, des sommités ecclésiastiques auxquelles il soumit ses objections et ses doutes, fut contraire à sa première impression. S'il avait de la répugnance pour les dignités et les grandeurs, c'était une preuve qu'il pouvait les accepter avec moins d'inconvénient et de danger que s'il les eût secrètement désirées. S'il se sentait une répugnance égale pour la politique et la diplomatie, ce n'était pas de la politique et de la diplomatie ordinaires qu'il ferait à Rome; son seul maître, le seul objet de ses démarches comme son seul amour, ce serait toujours Jésus-Christ, inséparable de l'Église, son épouse, et du Pape, son vicaire ici-bas. — S'il lui en coûtait de quitter les âmes simples auxquelles il s'était consacré, il devait considérer le prix de ce sacrifice, la grandeur des services qu'il pourrait rendre au peuple chrétien tout entier par son influence dans les conseils du Pontife et du Prince. Et quels services! La révision, peut-être le retrait des articles organiques, qui, pris à la lettre, étaient la destruction totale de la liberté de l'Église et la négation audacieuse du Concordat dont ils étaient soi-disant la mise en pratique; la modification de la législation relative au mariage civil, de façon à la mettre en harmonie avec les lois

canoniques et les prescriptions du Concile de Trente ; le rétablissement de la liturgie romaine, qui devait porter le dernier coup au gallicanisme déjà bien ébranlé, mais encore soutenu par des chrétiens et des ecclésiastiques distingués, par des théologiens estimés et des membres marquants de l'épiscopat ; telles étaient les questions, entre beaucoup d'autres, qui se trouvaient posées par les événements, qui s'agitaient à Paris et à Rome, et que l'influence de l'auditeur de Rote pouvait contribuer à faire trancher dans le sens de la vérité, du salut des âmes, de la liberté de l'Église et de l'autorité du Saint-Siège.

A ces raisons de conscience qui portaient l'abbé de Ségur à ne pas se dérober aux devoirs et aux honneurs de sa nouvelle mission, il s'en ajoutait d'autres personnelles et accessoires qui éveillaient au fond de son cœur un sentiment de joie légitime, la joie de l'âme chrétienne et sacerdotale appelée à se rapprocher du centre de l'Église et de la source du sacerdoce universel. Revoir Rome qu'il n'avait pas vue depuis dix ans ; connaître le pape Pie IX qu'il aimait tendrement sans l'avoir encore contemplé ; vivre dans son voisinage, peut-être dans son intimité ; achever dans le commerce quotidien des personnes et des choses romaines son éducation doctrinale, historique et théologique : quel rêve pour une âme comme la sienne et quelle compensation au sacrifice de son ministère apostolique de Paris ! Et pourtant, ce ministère lui était si cher, ces pauvres âmes d'enfants, d'ouvriers et de soldats lui tenaient tant au cœur, que la pensée de les abandonner le troublait profondément et l'emportait en lui sur tout autre sentiment. Il ne savait pas alors que Dieu le ramènerait,

après quelques années de séjour utile et sanctifiant à Rome, à son cher et humble apostolat, et qu'il l'y ramènerait par la voie de l'épreuve, rapportant de l'intimité du Pape, des longues prières sur le tombeau des martyrs, du sacrifice noblement et joyeusement accepté des honneurs et des grandeurs ecclésiastiques, une force nouvelle et une autorité plus grande pour faire le bien, donner Dieu aux âmes et travailler à la gloire de Jésus-Christ, son unique et suprême amour !

Ce ne fut donc point par attrait personnel, mais par devoir, par soumission de son esprit à l'avis de ses guides spirituels, qu'il consentit à suivre les négociations entamées par M. de Turgot et à accepter des fonctions d'auditeur de Rote, si le prince Louis-Napoléon persistait à les lui offrir. Il se rendit à l'Élysée où une audience lui avait été accordée d'office, vit le prince, causa longtemps avec lui, et quand il le quitta, la question était résolue. Le futur empereur le charma par son affabilité, sa bonhomie, par cette bonté facile et vraie qui le faisait aimer de tous ceux qui vivaient dans son intimité. De son côté, l'abbé de Ségur plut au prince par sa piété joyeuse et communicative, par sa franchise qui disait tout et ne cachait rien, par les aimables audaces de sa naïveté. Napoléon qui, en politique, était aussi égoïste, aussi dénué de franchise, de sens moral et de scrupule qu'il était simple et bon dans sa vie privée, dut voir du premier coup d'œil qu'il n'y avait dans l'abbé de Ségur rien du politique ni du diplomate. Mais il vit en lui un saint prêtre, sans arrière-pensée, sans autre passion que celle de Jésus-Christ, uniquement préoccupé de servir l'Église et qui, pour assurer la gloire de Dieu et le salut

s âmes par l'accord intime du Saint-Siége et du gouvernement français, n'hésiterait pas à marcher de l'avant sans aucun souci de se compromettre personnellement. Il pensa qu'un homme de ce caractère et de cette impersonnalité pouvait servir très utilement ses projets, ne fût-ce qu'en lui disant toujours la vérité, et il se décida immédiatement à l'envoyer à Rome. Il lui parla avec beaucoup d'abandon des folies et des erreurs de sa jeunesse, de ses préjugés contre l'Église et le gouvernement pontifical, lui dit que l'expérience, l'âge, les épreuves de sa vie lui avaient ouvert les yeux, qu'il aspirait à établir avec Rome une paix durable aussi nécessaire à l'État qu'à l'Église, et nous croyons, avec Mgr de Ségur, qu'en disant cela il était sincère. Il lui laissa entrevoir son désir et la possibilité de modifier les lois organiques dans les sens de la liberté religieuse et des vœux du Saint-Père. Lui laissa-t-il également entrevoir son désir d'être sacré par le Pape, c'est peu probable ; en tous cas, il ne le chargea d'aucune mission, d'aucune ouverture en ce sens, près du Souverain-Pontife. On verra plus loin qu'il se réservait d'en écrire directement à Pie IX.

C'est ainsi que fut décidé l'envoi de l'abbé de Ségur à Rome comme auditeur de Rote et que, trois mois à peine après le coup d'État, le prince président signa le décret qui lui conférait cette haute fonction ecclésiastique. Ce décret est daté du 12 mars 1852. Voici en quels termes M. de Turgot en fit part à l'abbé de Ségur.

Monseigneur,

« Permettez-moi d'être le premier à vous féliciter de la

dignité à laquelle M. le Prince-Président vient de vous élever. Le décret qui vous nomme auditeur de Rote vient d'être signé avec l'assentiment empressé de la Cour de Rome.

« Agréez, etc. »

Quelques jours auparavant, le 4 mars, l'évêque de Poitiers, Mgr Pie, que l'abbé de Ségur ne connaissait pas encore de vue, mais qu'il avait consulté dans ses hésitations comme un des membres les plus éminents de l'épiscopat et les moins suspects de tendresse politique pour le nouveau gouvernement, Mgr Pie informé de sa nomination, lui écrivait cette lettre que nous citons à l'appui de l'exactitude du récit que nous venons de faire :

Poitiers, 4 mars 1852,

Monsieur l'Abbé,

« C'est un grand bienfait du ciel que votre nomination; c'est une preuve de plus des pensées très miséricordieuses que Dieu nourrit en ce moment pour cette portion de l'Église à laquelle nous appartenons. Je n'ai guère éprouvé dans ma vie de joie comparable à celle que votre lettre m'a apportée et confirmée.

« Je suis le moins apte de tous à vous servir et à vous renseigner, mais j'y mettrai toujours la meilleure volonté. Nous avons de vieille date déjà notre trait-d'union dans M. l'abbé de Conny. Usez donc de moi comme d'un ami plutôt que comme d'un évêque. Une famille qui s'était

annoncée à moi m'écrit qu'elle m'arrivera demain vendredi et me quittera mardi matin au plus tard. J'ai pensé que vous voudriez surtout me trouver seul et libre. Si vous ne me donnez pas contre-ordre, ma voiture vous attendra mardi soir à 7 heures au débarcadère de Poitiers : que si vous préférez quelque autre jour, écrivez-moi. Nul ne saura le motif de votre venue ici.

« Croyez, etc.

« L. E., évêque de Poitiers. »

L'abbé de Ségur avait besoin, on le comprend, avant de partir pour Rome, de s'entourer des lumières et de l'expérience d'hommes aussi éminents, aussi au courant du personnel du clergé français, des choses de l'Église et de la disposition des esprits au Vatican, que l'évêque de Poitiers. Il se rendit donc avec empressement à l'invitation que lui-même avait sollicitée, s'entretint longuement avec Mgr Pie des graves intérêts qu'il allait traiter avec le Souverain-Pontife, et de ce moment commença entre ces deux grands chrétiens d'un esprit si différent, mais si semblables par l'ardeur de leur foi et de leur dévouement à l'Église, une amitié qui n'eut point un jour de défaillance ni de déclin.

La nouvelle de son élévation et de son prochain départ pour Rome fut accueillie avec un applaudissement mêlé de tristesse par ses amis, spécialement par ses chers compagnons de la rue Cassette. La petite communauté avait déjà perdu deux de ses membres, l'abbé de Conny et l'abbé Gibert, tous les deux partis récemment pour Moulins, l'un comme vicaire-général, l'autre comme chanoine. Rien de

touchant et d'élevé comme la lettre de l'abbé de Conny adressée collectivement à l'abbé de Ségur et à ses compagnons, l'abbé Gay, l'abbé de Girardin et l'abbé de Valois :

« Mes pauvres amis, quel sort a-t-on donc jeté sur notre pauvre communauté ? On la démolit pièce à pièce, pour en enchâsser sans doute les morceaux d'une façon très brillante ; mais enfin, à fournir des chanoines, des grands vicaires et des auditeurs de Rote, elle s'épuise. Je ne sais quelle destinée attend les frères qui demeurent ; peut-être va-t-on les hisser sur quelque pinacle, mais je vous assure que je suis bien attristé de la crainte de vous voir tous dispersés... Frère Gaston, vous me faites cependant venir l'eau à la bouche en m'annonçant votre prochaine visite. Ne tardez pas. Il faut, comme la fille de Jephté qui allait pleurer sa virginité parmi ses compagnes, aller pleurer avec vos amis votre rien, votre obscurité, qu'on va vous ôter pour vous faire personnage à perpétuité. Votre sacrifice est fait, il n'y a plus à revenir ; mais je suis sûr que ce qui vous coûtera beaucoup, ce sera, quelque part que vous alliez, d'y conduire toujours avec vous un homme de conséquence et de ne pouvoir plus aller, venir, entrer, sortir, parler, agir, tout bonnement et simplement. Il m'en coûte beaucoup de me résigner pour vous à ces inconvénients de la grandeur... »

A la fin de la lettre, il ajoutait ce post-scriptum, qui témoigne de ses inquiétudes au sujet de la liberté de langage et de la simplicité tout apostolique de son ami : « Frère Gaston, soyez dès à présent très réservé, même à dire de bonnes choses. Il faut pour faire le bien que les gens du

:rnement vous tiennent homme discret et prudent. Le :ur zèle même pourrait nuire au bien que vous aurez e. »

fin à ce post-scriptum, l'abbé Gibert, latiniste con-ıé, avait joint les lignes suivantes dont nous ne pou- rendre en français la grâce érudite et le sentiment :at :

Frater Vedaste, eheu! mutatus est color optimus. Fac-:s de nigro violaceus, de subdito prælatus, de interro-te puerulos scilicet in confessionem, auditor. Non con-deo, sed condoleo. Cur vobiscum non manebam? Cur iscum non manebas? Maneat tamen nobiscum Dominus us, quoniam advesperavit. Vale. »

« Frère Gaston, hélas! votre couleur excellente est angée. Vous êtes devenu de noir, violet; de sujet, prélat; confesseur des petits enfants, auditeur. Je ne me réjouis s, je me lamente avec vous. Pourquoi ne suis-je pas sté avec vous! Pourquoi ne restiez-vous pas avec nous! u moins qu'avec nous tous reste le Seigneur Jésus, parce ı'il se fait tard. Adieu. »

Tel était l'esprit, tel était le cœur de ces premiers amis e l'abbé de Ségur, de ces pieux confrères de la petite ommunauté de la rue Cassette; et l'on peut dire en toute érité de ces vrais prêtres de Jésus-Christ ce que les païens lisaient des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'ai-naient entre eux. »

Quant aux innombrables paroissiens de l'abbé de Ségur, à ces pauvres enfants de Paris, apprentis, jeunes ouvriers, soldats, qu'il catéchisait, qu'il confessait, auxquels sa maison et son cœur étaient toujours ouverts, rien ne sau-

[illegible] consternation [illegible] la nouvelle de son pro-
[illegible] croyaient le perdre pour toujours et ils se
[illegible] avec angoisse comment ils pourraient se
[illegible] de larmes versées, d'a[illegible]
[illegible] de recommandations de la part du [illegible]
[illegible] de promesses de la part de [illegible]
[illegible] Dieu seul le sait [illegible]
[illegible] sans peine en leur disant [illegible]
[illegible] venait passer en France [illegible]
[illegible] ne les laissa [illegible] orphelins,
[illegible] de saint [illegible] leur restaient [illegible]
[illegible] tendresse et des bénédictions [illegible]
[illegible] promesse [illegible]
[illegible] particulièrement [illegible]
[illegible] de rapports [illegible]
[illegible] bel académique [illegible]
[illegible] qu'il aimait [illegible]
[illegible] de sa vie ne [illegible]
[illegible] agir, par[illegible]
[illegible] entre tous et qu[illegible]
[illegible]

Paris, 18 avril 1852.

her Monsieur, je prends la liberté de vous écrire nots, n'ayant pas eu le temps de vous dire adieu. Je ien heureux d'avoir votre portrait, car lorsque je our faire le mal, je n'aurai qu'à le regarder et ça me lera votre présence. Je vous remercie mille fois des s que vous avez eues pour moi, ainsi que pour ma Vous ne pourriez pas vous imaginer la peine que ça it de vous voir partir ; ça me cause un si grand vide je ne puis pas le définir. Ce qui me console un peu, que j'espère que le bon Dieu nous réunira un jour mble ; je le lui demande tous les jours dans mes prières natin et du soir. Quel bonheur ce serait d'être dans e maison, d'être près de vous! Quelle joie pour moi! e pouvais m'y trouver, je pourrais répondre de mon nité. — Je vous promets d'aller me confesser souvent e communier tous les mois, car pensez que je vais être c un tas de mauvais sujets, entendre dire de mauvaises oses et jurer toute la journée. Et puis, si je viens à man-er d'ouvrage, comment faire pour aider ma pauvre mère m'entretenir moi-même? Je ne vous aurai plus là comme n bon père; vous étiez si bon pour moi que je ne pourrais pas le dire assez. — Je vous prie de me faire une petite réponse. Je vous écrirai souvent et vous me donnerez toujours vos bons conseils en bon père. — Je finis en vous disant adieu et en vous embrassant du plus profond de mon cœur. Je vous souhaite un heureux voyage, qu'il ne vous arrive pas d'accident. Je ne vous reverrai plus d'ici un an!

A revoir, bon père et tendre ami. Je suis pour la vie votre très soumis, respectueux, fidèle ami,

ERNEST S. »

C'est ainsi que l'abbé de Ségur se faisait aimer en faisant aimer Dieu, et devant ces témoignages naïfs d'une si profonde et si véritable affection, on comprend le déchirement de son cœur et l'étendue de son sacrifice à quitter et à laisser dans le gouffre parisien des fils si tendres et des âmes si reconnaissantes. Il fallait partir cependant, le sort en était jeté, et dans les premiers jours du mois de mai 1852 il se mit en route pour la ville éternelle, emportant de sa mère la promesse qu'elle viendrait l'y rejoindre à la fin de l'année et qu'elle y passerait l'hiver chez lui avec ses filles. Cette promesse fut réalisée, et c'est ainsi que sa sœur Sabine, la sainte de la famille, eut le bonheur de voir Rome et Pie IX, avant de se donner tout entière à Jésus-Christ comme religieuse de la Visitation.

CHAPITRE X

ᵣée de Monseigneur de Ségur à Rome. — Le pape Pie IX. — Sa nté. — Preuves de sa sympathie. — La Rote. — Monseigneur Mérode. — Monseigneur Bastide. — Le Palais Brancadoro. — armée d'occupation. — L'abbé Louis. — L'école et les enfants ɜs frères. — La peinture.

Le séjour que Mgr de Ségur fit à Rome du mois de mai 1852 au mois de janvier 1856, forme l'époque sinon la plus active, du moins la plus considé-ble et la plus éclatante de sa vie. Ces quatres années ıssées sous les yeux, presque sur le cœur de Pie IX, dans étude de la théologie et des traditions catholiques, dans maniement des plus hautes affaires de l'Église de France, ans le commerce de tous les évêques et des autres per-onnages éminents de passage à Rome, séparent le minis-ère premier de l'abbé de Ségur de l'apostolat non moins écond, mais plus étendu, plus universel, qui l'attendait à Paris, à son retour de la ville éternelle, et qui devait occuper les vingt-cinq dernières années de sa vie. Son séjour à Rome le prépara à cette mission, presque sans exemple, qu'il devait remplir de 1856 jusqu'à sa mort, en ajoutant à la sainteté de l'homme d'œuvres l'autorité d'une doctrine forte et sûre, et le prestige d'une situation personnelle dûe

à la confiance absolue du Souverain-Pontife, aux fonctions éminentes qu'il avait remplies près du Saint-Siège, à la part prise par lui à la direction de l'esprit ecclésiastique en France. — Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage, qui n'est point l'histoire proprement dite de Mgr de Ségur, de le suivre pas à pas, année par année, du commencement à la fin de cette période importante de sa vie. Nous parlerons d'abord des personnes illustres et saintes qu'il vit le plus, de son existence au palais Brancadoro, des travaux et des œuvres auxquels il se livra pendant toute la durée de son séjour à Rome. Puis, nous reviendrons avec plus de développement sur les grandes affaires auxquelles il prit une part active, spécialement les négociations relatives, soit au sacre de l'Empereur et à la modification des articles organiques du Concordat, soit au rétablissement de la liturgie romaine au séminaire de Saint-Sulpice; enfin nous rapporterons les circonstances aussi admirables que touchantes qui accompagnèrent et suivirent sa cécité, la grande épreuve, la grande bénédiction et la grande gloire de sa vie.

Le premier, le plus cher et le plus vénéré des amis (on nous pardonnera la témérité de ce mot en raison de sa vérité) que Mgr de Ségur rencontra à Rome, ce fut le pape Pie IX de sainte et aimable mémoire. Il attendait le jeune prélat, qu'il ne connaissait pas encore, avec une véritable impatience, et il lui donna, dès le premier jour, une preuve singulière de son auguste sympathie. En arrivant à Rome, Mgr de Ségur s'était fait conduire au Vatican, chez Mgr de Mérode, son parent, qui y habitait comme aumônier du Pape. A peine avait-il eu le temps d'embrasser son

que le Saint-Père, averti de sa présence, lui fit dire ulait le voir immédiatement. Mgr de Ségur, encore de ses habits de voyage, tout couvert de la pous- ɜ la route, eut beau se récrier, demander au moins ps de revêtir une tenue plus convenable pour se ter devant le Vicaire de Jésus-Christ, Mgr de e, doublement charmé de son embarras et de l'em- ment du Pape, ne lui donna pas une minute, et le auditeur, à la fois ravi et confus, dut se laisser con- , séance tenante, aux pieds et dans les bras de Pie IX, accueillit comme un bon père accueille un fils long- s et impatiemment attendu. La simplicité, la piété ıte et joyeuse de Mgr de Ségur lui conquirent dès : première entrevue le cœur du Saint-Père, qui lut, coup d'œil, jusqu'au fond de cette âme transparente aima comme le Seigneur Jésus aima le jeune homme de angile, après l'avoir seulement regardé. Cette intimité Mgr de Ségur considéra toujours comme le plus grand ıneur et le plus grand bonheur de sa vie, dura tout le ıps de son séjour à Rome et ne prit fin qu'avec la vie du ıt-Pontife. Elle se manifesta directement ou indirecte- :nt, de mille façons, et le nouvel auditeur de Rote ne tarda int à en recevoir un frappant témoignage.

Dès que son installation au palais Brancadoro, où il 'ait loué un grand appartement en rapport avec sa haute ignité, fut terminée, le premier soin comme le premier evoir de Mgr de Ségur avait été de se mettre au courant les obligations de sa charge. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'elle lui imposait des connaissances juri- diques et des responsabilités redoutables, et cette convic-

tion troubla profondément son âme. La procédure suivie au tribunal de la Rote était, il est vrai, de nature à simplifier les études en les éclairant. Chaque auditeur, en effet, doit avoir un bureau composé d'un avocat et de deux secrétaires versés dans les matières légales, et toutes les causes sont examinées et discutées devant lui et avec lui, avant l'audience où les rapports sont lus et délibérés. Ni avocats, ni procureurs ne sont admis dans la salle des délibérations ; ils ont donné d'avance toutes leurs explications, tous leurs motifs, de vive voix ou par écrit, devant chaque auditeur obligé de les recevoir et de les entendre. Ce mode de procéder simplifie évidemment beaucoup les délibérations et permet à chaque juge de se rendre compte des affaires avec plus de précision et de facilité. Néanmoins Mgr de Ségur jugea que ce n'était point assez pour mettre sa responsabilité à couvert et sa conscience en repos, et très convaincu que ni ses aptitudes, ni ses connaissances juridiques et théologiques ne lui permettaient de se mettre en état de rendre bonne et ferme justice sans des études approfondies et personnelles qui dépassaient ses forces, il se décida à aller trouver le pape et à lui donner sa démission motivée. Le bon Pie IX le laissa plaider son incompétence, son ignorance, son incapacité; puis, quand ce fut fini, il lui dit simplement avec un aimable sourire, qu'il voulait le garder et qu'il refusait sa démission. Désirant cependant mettre à l'aise la conscience de son cher auditeur et donner aux plaideurs une garantie sérieuse de bonne justice, il l'adressa au cardinal Antonelli qu'il chargea du soin de procurer à Mgr de Ségur un *adjutanti di studio,* ou coadjuteur, très versé dans la juris-

lence de la Rote, qui pût étudier avant lui les questions ciles et lui préparer les solutions. Ce jurisconsulte, isi par le cardinal, fut attaché à Mgr de Ségur, pendant t le temps de son séjour à Rome. Il résumait dans un moire chacune des affaires qui devaient venir devant le ɔunal, et formulait, sous sa responsabilité personnelle, vote que l'auditeur, après l'avoir contrôlé, portait à la nte, avec les motifs à l'appui.

Grâce à cette procédure que rien ne justifierait en rance, mais qu'explique la situation toute spéciale des aditeurs de Rote, étrangers à Rome et au droit romain noderne, et qui y représentent un intérêt national plutôt u'un intérêt juridique, Mgr de Ségur put conserver ses onctions et son titre, et, tout en donnant une part notable le son temps à son tribunal, se livrer, en sécurité de conscience, aux autres devoirs que lui imposait sa situation. Il ne commença d'ailleurs ses fonctions de juge qu'au mois de janvier 1853, et il eut huit mois pour s'y préparer, organiser sa vie et satisfaire sa piété dans tous les sanctuaires de Rome.

Après le Pape Pie IX, ses deux plus chers et plus illustres amis à Rome furent Mgr de Mérode et Mgr Bastide, tous deux intimement liés et qui devaient mourir prématurément à quelques mois de distance l'un de l'autre. Quoique parent du premier, Mgr de Ségur ne le connaissait pas avant 1852; mais à peine se furent-ils rencontrés qu'ils s'aimèrent tendrement et fortement en Jésus-Christ, leur maître et leur commun amour. Leurs caractères à tous trois différaient absolument, et rarement on vit trois amis, trois prêtres dévoués tout entiers à Dieu et à son Église, se ressembler aussi peu.

Mgr de Mérode, fils des croisés comme Mgr de Ségur, et descendant de sainte Élisabeth de Hongrie, était de race sainte et guerrière. Soldat avant d'être prêtre, il resta soldat jusqu'à la fin de ses jours, guerroyant pour l'Église, pour le pape, pour Jésus-Christ, mais toujours guerroyant. Il lui fallait à tout prix des champs de bataille, et les événements ne les lui ménagèrent pas. Il devait réaliser dans sa vie sacerdotale la parole du Sauveur, qui est à la fois le Dieu des pacifiques et le Dieu des armées : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre. » Cette humeur, que tempéraient sans la détruire sa foi profonde, son humilité et son ardente charité, le rendait contredisant, terrible à ses adversaires et quelquefois dur envers ceux qu'il aimait le plus. A défaut de moindres personnages, il contredisait le pape lui-même, avec une entière liberté. Le bon Pie IX s'en amusait le plus souvent et ne l'en aimait pas moins. Augustin Cochin le définissait ainsi : une épée ayant une soutane pour fourreau. Madame de Ségur, sa cousine, mère de Mgr de Ségur, écrivait de lui qu'il était admirable devant Dieu et redoutable devant les hommes. Louis Veuillot, le grand écrivain catholique qui le connut beaucoup, et qui résuma sa vie en ces belles et fortes paroles : « Personne ne l'a mieux connu que Pie IX et personne ne l'a plus aimé, » Louis Veuillot nous écrivait à l'époque où Mgr de Mérode quitta le ministère des armes :

« Je déplore la démission et le congé illimité. Mérode devait être retiré et élevé... On aurait dû lui donner le chapeau ou le château Saint-Ange. J'opine pour le chapeau. Mérode, un peu blanchi sous la pourpre, offrirait au int-Esprit, s'il en avait le goût, l'étoffe d'un Jules II. le étoffe ! »

ɜrieur de Mgr de Mérode était en parfaite confor-
ɜc son âme. Il y avait en lui du religieux, du soldat
rand seigneur. Haut de taille, maigre de corps,
: membres, il s'agitait incessamment et toute sa per-
ɔarlait en même temps que sa bouche : mais ce mou-
. n'excluait ni la distinction, ni la dignité ; tout en
hissait la race. Ses yeux dont l'un regardait un peu
aut que l'autre, étincelaient d'esprit et reflétaient les
ssions de son âme ardente et mobile. Son profil ac-
é indiquait l'énergie de sa volonté. Dans les cérémo-
·eligieuses, quand il officiait ou priait, son attitude,
·aits, son expression prenaient un caractère frappant
attendu de majesté. Son agitation s'apaisait soudain
l'action visible de la grâce : son regard respirait la
ιoute sa personne adorait, et, dans ces moments-là, sa
ɜmblance avec saint Louis de Gonzague et saint Charles
omée, dont il avait quelques traits, devenait saisissante.
installation au Vatican, son lit, son ordinaire, respi-
ıt la pénitence et la mortification d'un moine. Manger
. pour lui un détail absolument secondaire, et jamais
ɜtien ne traita son corps avec un plus complet mépris.
r de Ségur, quoique très mortifié lui-même, s'en aper-
pendant les deux ou trois jours qu'il passa chez son
ısin à son arrivée à Rome. Jamais et nulle part il ne fut
ɜdifié et si mal nourri (1).

Mgr Bastide, alors l'abbé Bastide, avait, comme ses deux
ıis, passé quelques années dans le monde avant de se
ɔnner à Dieu. Originaire de Franche-Comté, il avait fait
ɔn droit à Paris et y avait joui largement des plaisirs du

1. *Un hiver à Rome.*

[illegible] dégoût de ses vanités, il [illegible] à la source des grâces spirituelles [illegible] il était passé sans transition [illegible] de 1848 et le siège de [illegible] comme à Mgr de Mérode, le [illegible] dévouement sacerdotal. Il [illegible] comme lui nos soldats sur les remparts [illegible] de ce jour, sa vocation véritable [illegible] militaire, lui fut révélée et apparut [illegible] les vingt années de l'occupation [illegible] en fait comme en droit, l'aumônier [illegible] soldats.

[illegible] Rome, nul ne l'aima davantage ; il [illegible] l'enthousiasme toujours jeune. Sa plus [illegible] la faire comprendre, goûter aux autres, [illegible] jusqu'aux hommes [illegible] Il en était le plus merveilleux [illegible], et [illegible] en lui le guide le plus [illegible] le plus [illegible] éloquent. Son beau visage [illegible] d'une heureuse nature et d'une conscience [illegible] à l'égal de Mgr de Ségur [illegible] lumineuse et pure comme [illegible] Cette joie radieuse était communicative [illegible] qualités. Il était [illegible] pieds. Quand il vous [illegible] soleil couchant, la [illegible] nouveau, [illegible] Vatican. [illegible] Mgr de Ségur [illegible]

emiers jours une tendre affection, basée sur une pro-
estime. Voici ce qu'il écrivait en 1853 à l'un de ses
; en lui recommandant une affaire qui intéressait la
le de Mgr Bastide : « Je te recommande très particu-
ment cette affaire, lors même qu'elle devrait te donner
ennuis. L'abbé Bastide est un de ces admirables prêtres
ne pensent jamais à eux parce qu'ils pensent toujours à
u et aux autres. Il est bien juste que les autres s'oc-
ent un peu de lui et travaillent à lui faire avoir en ce
nde quelques-unes des bonnes et légitimes joies qui sont
récompense de tout le bien qu'il fait. »

Tels étaient les deux hommes qui remplacèrent près de
gr de Ségur à Rome, Mgr de Conny, Mgr Gay et ses
tres frères et commensaux de la rue Cassette. Le soir,
près les travaux divers de leur journée, ils se réunis-
ient le plus souvent chez lui, au palais Brancadoro, et
s dépensaient en commun les trésors de leur esprit, de
ur gaîté et de leur ardente charité. Quand à la fin de
automne, Madame de Ségur vint avec ses filles, habiter
e même palais et tenir sa maison, son salon devint pour
'hiver, un des plus charmants, des plus spirituels et en
même temps un des plus pieux de Rome. Ce fut le temps
e plus heureux, humainement parlant, de l'existence de
Mgr de Ségur. Presqu'au lendemain du départ de sa
mère, au printemps de 1853, la main de Dieu le toucha
dans ce que l'homme a de plus cher en son corps, la pru-
nelle de ses yeux, et les joies austères du sacrifice succé-
dèrent aux joies radieuses de la famille.

Ces joies du reste étaient pour lui associées aux pensées
et aux œuvres qui faisaient le fond de sa vie sacerdotale,

[illegible] son temps appartenait toujours [illegible] âmes. La messe [illegible] place, et [illegible] mystères [illegible] témoins. En attendant [illegible] chaque matin [illegible] église Saint-Louis des Français, et [illegible] en parlait un saint prêtre, supérieur [illegible] Sacré-Cœur d'Hasparren, diocèse de [illegible] mort depuis en odeur de sainteté [illegible] modestie, sa piété à l'autel [illegible] céleste, de séraphique. J'en [illegible] la première fois que [illegible] quel était ce jeune prêtre [illegible] le nouvel auditeur [illegible] assister à sa messe [illegible] parler de [illegible] d'en haut [illegible]

[illegible] monde était [illegible] les solennités [illegible] musique [illegible] de [illegible] ières [illegible] célébr[illegible] assigne [illegible] consécra[illegible] saint autel de [illegible] saintes espèces [illegible] les mains d'un cé-

ɔn attitude, ses yeux baissés respiraient une ado-
profonde, qu'il semblait un ange chargé de porter
·e de Jésus-Christ le corps et le sang du Divin

la prière, la messe, la méditation ne suffisaient pas
âme apostolique. En quittant Paris pour Rome, il
ıien dit qu'il quittait pour un temps le ministère
que c'était d'une autre façon qu'il allait servir
Mais abandonner tout à fait l'apostolat, renoncer à
directement Jésus-Christ aux âmes, c'eût été au-
de ses forces. Il jeta donc les yeux autour de lui,
premier regard il aperçut un bien immense à faire et
ɔffrait en quelque sorte à son zèle, la grande œuvre
christianisation de nos soldats. L'armée française
ɔait Rome depuis trois ans et devait l'occuper plus
ıinze ans encore : ne fallait-il pas utiliser cette pré-
: de nos troupes au point de vue de la foi des trou-
, et rendre fécondes les bénédictions qu'attirait sur
ance et sur son drapeau la mission de fille aînée de
ıise qu'elle avait reprise près du Saint-Siège? Mgr de
ır se dit qu'en modérant, en voilant son action, il pou-
sans inconvénient aider l'abbé Bastide à évangéliser
immense troupeau, et voici en quels termes il s'en
rait à un intime dans une lettre confidentielle : « Ce
manque comme partout et toujours, ce sont des
riers apostoliques ; plusieurs veulent et ne peuvent pas ;
utres peuvent et ne veulent pas. Très peu peuvent et
ılent à la fois. Je ne *puis* pas malheureusement confesser
; braves soldats ; du moins, je le crains fort. Il y a
e mesure d'étiquette qu'il faut conserver, non pour la

chose en elle-même, mais pour le tribunal de judicature dont je fais partie. Si je me lançais trop patemment dans les œuvres de zèle, les plaideurs de la Rote attribueraient à ce ministère la perte de leurs procès, et ils se plaindraient, non seulement de moi, mais du Pape qui choisit pour juges, non des juges, mais des missionnaires. Il faut donc que je fasse, sans avoir l'air de faire; il ne faut pas trop m'avancer... »

Conformément à cette juste appréciation de ses devoirs, il se contenta d'abord d'assister l'abbé Bastide, le grand aumônier, le père et l'ami de nos troupiers, celui qu'ils appelaient le *curé la Bastille*, dans la prédication de l'armée. Il crut pouvoir, sans manquer aux convenances, employer ses dimanches à instruire les soldats en les amusant dans ces instructions familières dont il avait le secret. On réunissait ces braves gens, soit dans l'église de Saint-Louis des Français pour les vêpres du dimanche, soit dans quelque grande salle attenante pendant la semaine, et là, on les accueillait les bras ouverts, en les évangélisant sans en avoir l'air, en mêlant Dieu à tout, causeries, loteries, sermons déguisés en histoires. L'atmosphère de Rome, la vue et la bénédiction du Pape aidant, la foi ou plutôt la piété de l'enfance se réveillait dans ces âmes simples et humbles pour la plupart, et ils se retrouvaient, après quelques semaines de ce régime moral, aussi chrétiens et plus chrétiens qu'avant leur entrée au service. Là, comme à Paris, Mgr de Ségur attirait à Dieu tous les cœurs en les attirant à lui, et, n'osant les confesser lui-même, du moins ouvertement, il les remettait tout préparés entre les mains de l'abbé Bastide qui menait les choses grand train

urs battants, comme il convient à des troupiers. ·it la règle, mais elle avait ses exceptions et parmi es gens, plusieurs et même beaucoup trouvaient ·le faire une douce violence à l'auditeur de Rote et ansformer, à leur usage, en confesseur et directeur ·es ; si bien qu'au bout de peu de mois, l'exception la règle et prit insensiblement sa place. Le nombre gieux qui sortirent de ces réunions militaires est erable. Quant à celui des pécheurs ramenés à Dieu, ·ncalculable. Dans certains régiments, le chiffre des s réconciliés et admis à la sainte table égala presque de l'effectif. On vit des compagnies entières marcher iel et faire leurs pâques avec autant de simplicité que .votion, et sans attribuer à Mgr de Ségur tout l'hon- de cet admirable mouvement religieux, tout en en ınt la plus grande part à Mgr. Bastide qui vivait au mi- le ses troupiers, habitait à l'hôpital militaire parmi ses .des et savait se faire aimer d'eux comme Mgr de Sé- lui-même, il est certain que ce fut le pieux et fervent at qui fut l'inspirateur et le chef de cette mission mi- re permanente, animant tout, aumôniers et soldats, de deur de son zèle et de sa charité.

Suivant une habitude dont nous avons déjà donné la rai- n et l'excuse, et en témoignage de ce que nous venons : raconter, nous citerons une lettre d'un de ces pauvres oupiers de la garnison de Rome, qui fait comprendre, 'une façon singulièrement touchante, le bienfait de cette vangélisation de l'armée et la nécessité, non-seulement eligieuse mais sociale, de l'aumônerie militaire. L'aumô- nier militaire, ce n'est pas seulement la préservation de la

foi du soldat, c'est la sauvegarde de ses mœurs, de sa bonne conduite, c'est son refuge unique et nécessaire contre la tristesse, le découragement et le dégoût du métier des armes. Voici ce témoignage de gratitude adressé à Mgr de Ségur par un de ces pauvres enfants qui lui devait le bonheur de sa vie :

« Rome, 30 décembre 1854. — Monseigneur, pardonnez-moi la liberté que je prends de vous dire ces quelques mots. C'est pour vous faire connaître combien mon cœur et celui d'un grand nombre de soldats sont reconnaissants des joies que vous nous avez fait éprouver. Lorsque je quittai l'habit civil et que je pris l'uniforme militaire, je me disais: « Adieu, mes bons parents, je ne vous aurai plus pour me parler avec douceur et pour me faire comprendre l'importance de servir Dieu. » Je croyais qu'étant soldat, il n'y avait plus de foi, de religion, plus de personnes douces et bienfaisantes ; et en effet, pendant les deux premiers mois passés en garnison à Marseille, je ne voyais que des jeunes soldats qui tenaient des propos honteux et faisaient étalage des vices de la jeunesse. Je priai Dieu de changer ma position, et en effet, au bout de quelques mois, ma position était vraiment changée, car j'étais à Rome. Là, je ne trouvais plus la même liberté de parole, plus les mêmes conversations brutales : la cause en était que ces braves soldats avaient eu le bonheur de vous entendre et mis vos bons conseils à profit.

« Mais ce n'a pas été toute ma joie : c'est lorsque je vous ai entendu pour la première fois. Oh ! alors, je n'ai pu retenir des larmes de joie, en voyant votre douceur, *vos paroles* si tendres, si affectueuses. Il semble que

eu vous a placé au milieu de nous comme un père mmun, qui a un intérêt et un amour extraordinaires pour ; enfants. Depuis ce moment, je ne trouve plus le temps ıg ; il me semble que tout va comme je le désire... qu l angement ! Je maudissais l'état militaire, et maintenant je nercie Dieu de m'y avoir placé !... Il est encore un ·e qui nous est cher, c'est Mgr Bastide : il est aimé de us comme il n'est pas possible. Tant de bonheur que prouve à Rome, c'est à vous deux que je le dois, et vous es la cause que le temps y passe si vite... Pardonnez-moi : vous parler ainsi, mais je suis trop rempli de vos bien- its pour taire ma reconnaissance. Vous nous parlez avec ɔuceur, vous nous rappelez de si doux souvenirs, et les ɔldats aiment tant à entendre parler de leur famille et de ι France ! — Voilà, Monseigneur, l'effet que votre pré- ence et celle de notre cher aumônier produit parmi ous...»

Monseigneur de Ségur avait le sentiment profond de ette influence miséricordieuse et bienfaisante de l'aumô- ıerie militaire sur le bonheur même naturel et humain du ›oldat ; il savait que la parole de Montesquieu s'écriant lans l'esprit des lois : « Chose admirable ! La religion :hrétienne qui semble n'avoir pour objet que le bonheur les hommes dans l'autre vie, assure leur félicité en ce bas monde, » ne se réalise nulle part plus fortement que dans l'armée. Il savait que, pour le soldat, enlevé brusquement à sa famille, à son travail, à son village, le prêtre, c'est l'image vivante et présente de tous ces biens momentanément perdus, et c'est pourquoi, depuis sa sortie du séminaire jusqu'à sa sortie de ce monde, à Rome comme à Paris, il ne cessa

pas un seul jour de se préoccuper de ce grave intérêt, de travailler par ses écrits, par ses démarches, par son influence, à l'organisation, au développement de l'aumônerie militaire, et d'évangéliser lui-même les soldats dans les limites, et même au-delà des limites du possible.

A l'humble témoignage que nous venons de rapporter, nous en joindrons un autre d'un plus haut intérêt et qui fera assister le lecteur à la vie intime de Mgr de Ségur à Rome, au détail de ses journées, et aux œuvres de zèle apostolique qui se liaient pour lui à l'évangélisation de l'armée. C'est celui de M. l'abbé Louis Klingenhoffen, que Mgr de Ségur trouva à Rome sous-officier de chasseurs à pied et protestant, dont il fit, avec Mgr Bastide et l'aide de Dieu, un catholique, puis un prêtre de premier ordre, et qui fut son secrétaire et son commensal au palais Brancadoro pendant les deux dernières années de son séjour dans la ville de Saint-Pierre. Ce récit de premier jet que nous reproduisons dans sa vive et simple brièveté, montrera Mgr de Ségur, peint d'après nature et par un témoin oculaire dans toute l'humilité, toute la charité et aussi tout l'éclat de sa vie romaine. Si nous ne nous trompons, on retrouvera dans un autre milieu et un cadre agrandi, le prêtre, l'ami des petits, l'apôtre de la rue Cassette, dont nous avons raconté l'existence au sortir du séminaire.

« La première fois que je vis Mgr de Ségur à Rome, nous écrit M. l'abbé Klingenhoffen, c'était un jour de grande fête, la béatification de sainte Germaine Cousin, si je ne me trompe. Placé sur le trottoir de la rue du Borgo, je regardais curieusement défiler les magnifiques équipages qui revenaient de la *fonction*. Un instant, ils

s'arrêtèrent tous, à cause de l'encombrement, et je vis, dans une belle voiture de gala, aux couleurs françaises, un ecclésiastique vêtu de violet qui, par son grand air, attira toute mon attention. Quelle ne fut pas ma surprise quand, se voyant ainsi regardé, l'ecclésiastique me salua d'un air affable. Puis les voitures se remirent en marche. Quelques semaines après, étant de planton à l'hôpital de Saint-André, je vis le même jeune prélat descendre de voiture et demander l'aumônier. On me dit que c'était Mgr de Ségur, auditeur de Rote, grand ami des soldats français, ce qui m'expliqua le bienveillant sourire qu'il m'avait adressé sans me connaître. Par un secret pressentiment, cette figure si haute, si noble, si distinguée, ne quittait pas mon souvenir.

« Quelques mois plus tard, je tombai malade, je fis la connaissance de M. l'abbé Bastide, qui me prêta les *Réponses*, et me présenta, une fois convalescent, à Mgr de Ségur dont la bonté me toucha au cœur. Il me fit promettre de l'aller voir; il me donna des livres, daigna m'instruire lui-même et répondre à mes objections, me fit peu à peu comprendre l'Église, la Papauté, Rome, et reçut enfin mon abjuration dans sa chapelle, peu de jours avant d'aller passer en France les vacances pendant lesquelles il devint entièrement aveugle. A son tour, il me demanda si je voulais devenir son secrétaire : déjà l'abbé Bastide et le P. Besson, de Sainte-Sabine, avaient encouragé et fortifié ma vocation naissante que Pie IX, du reste m'avait prédite en me bénissant le jour de mon abjuration ; et le 8 décembre, jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée Concepion, je pris la soutane.

« Nous formions au palais Brancadoro comme une petite congrégation ; Mgr de Ségur, l'abbé de Valois, l'abbé de Thury, l'abbé Jules Hugo, neveu du poëte, que Mgr de Ségur entoura de soins et de tendresse et qui mourut tout jeune dans les sentiments d'un vrai saint, et moi. Un peu plus tard, le second frère de Monseigneur, nommé premier secrétaire d'ambassade à Rome, vint partager notre vie. Le matin, on faisait l'oraison en commun ; puis la messe. Après la messe, le travail jusqu'à onze heures, travail d'Écriture Sainte, dictée de quelques écrits populaires. On lisait le courrier, on répondait aux lettres, lettres de famille, d'affaires, souvent de M. Mocquart (chef du cabinet de l'Empereur), souvent de l'Empereur lui-même, lettres ecclésiastiques, de Saint-Sulpice, de Mgr Pie, Mgr de Dreux-Brézé, l'abbé Gay, l'abbé de Conny, etc. Après déjeuner, réception des visites toujours nombreuses. Pas un Français de distinction qui ne se fît présenter. Mgr de Ségur toujours aimable, bienveillant, spirituel, d'une obligeance inépuisable, donnait des recommandations, des conseils pour *bien* voir Rome, etc. Puis on sortait en voiture, quelquefois pour des tournées de visites obligatoires, ordinairement pour aller à Sainte-Sabine entendre don Angelo Berzi (c'était un prêtre italien d'une piété angélique comme son nom, rappelant saint Augustin par son éloquence et son génie et qui semblait appelé à rendre de grands services à l'Église ; mais le Pape, craignant que la hardiesse et la nouveauté, non de ses doctrines, mais de sa méthode d'enseignement, ne fissent plus de mal que de bien et ne fussent pour plusieurs une occasion de scandale, lui conseilla de quitter Rome pour un

temps et de se livrer, dans la retraite, à des commentaires des Saints-Livres. Don Angelo, qui réunissait au couvent de Sainte-Sabine quelques disciples éminents, tels que Mgr de Ségur, Mgr Amanton, le P. Besson, Mgr Bastide, etc., enthousiasmés de son génie et de sa sainteté, se soumit sans un retard, sans un murmure, à cette injonction ou plutôt à ce désir paternel du Souverain-Pontife, et il ne donna plus au monde d'autre leçon que celle de son admirable humilité.)

« Cela, poursuit l'abbé Louis Klingenhoffen, durait jusqu'à la chute du jour. On rentrait, on mettait par écrit ce qu'on avait entendu ; puis Mgr passait dans sa chapelle et demeurait jusqu'au souper devant le Saint-Sacrement. C'était le moment où il confessait, et chaque jour amenait quelques nouveaux pénitents, ecclésiastiques ou laïques, parmi ces derniers beaucoup de militaires, officiers ou soldats. Mgr de Ségur, extrêmement affable et accueillant pour tout le monde, l'était plus encore, s'il est possible, pour les Français qui venaient à Rome. Il avait particulièrement donné ordre à ses domestiques de recevoir à toute heure les ecclésiastiques et de ne pas les faire attendre. Il fut un jour contrevenu à cette ordre dans une circonstance assez remarquable. Nous revenions de Sainte-Sabine fort en retard, et je vis dans l'antichambre un prêtre âgé, assez pauvrement vêtu, avec un chapeau de haute forme, qui avait tout l'air d'un solliciteur. Monseigneur était fatigué ; les domestiques crurent bien faire de ne pas le prévenir avant le souper, et le pauvre ecclésiastique resta de la sorte assez longtemps sans rien dire dans l'antichambre. Comme il finit par déclarer qu'il venait se con-

fesser, on le fit entrer à la chapelle où Monseigneur le rejoignit enfin après souper. En sortant de la chapelle, je vis Mgr qui se répandait en excuses : c'était l'évêque de la Rochelle, le saint Mgr Villecourt. Au sortir du palais Brancadoro, il devait se rendre au Vatican où, ce jour-là même, vers neuf heures du soir, le Pape le fit cardinal. Lorsqu'il revint quelques jours après, en grand gala, faire visite à Mgr de Ségur, il fallait voir la mine confuse des domestiques allant le recevoir au bas de l'escalier, avec de grandes torches de cire, comme l'étiquette le veut pour les cardinaux.

« Après le souper, le salon était ouvert. Arrivaient Mgr Bastide, la joie de la maison et l'ami par excellence, Mgr Lacroix, Mgr de Mérode, Mgr de Falloux, des prélats italiens, des secrétaires d'ambassade, parmi lesquels M. Baude, depuis ambassadeur ; des généraux, M. de Montréal, et l'admirable et saint général de Sabran-Pontevès, mort peu après en Crimée, où il commandait la garde impériale. Son ami, le colonel de Malherbe, qui demeurait dans le même palais que Mgr de Ségur, nous disait qu'il parierait que M. de Pontevès n'avait jamais perdu son innocence baptismale. Il communiait tous les jours ; il aimait et respectait tendrement Monseigneur. — Venaient ensuite les prêtres français résidant à Rome, les chapelains de Saint-Louis, l'abbé Sauvé, Mgr Level, l'abbé Baille, depuis capucin sous le nom de P. Raphaël, qui mourut deux ou trois jours avant Monseigneur, l'abbé Manuel, devenu dominicain, et beaucoup d'autres. — La conversation était charmante, animée, pleine de gaieté et d'entrain. Quelquefois on lisait un article de Veuillot. — A dix heures, on faisait la prière

commun à la chapelle, et chacun se retirait après avoir
u la bénédiction de Monseigneur.

Il y avait des exceptions à cette régularité. Le dimanche,
neuf heures du matin, après la messe on s'en allait
z les frères des écoles chrétiennes, dans leur maison de
'ontaine-Trévi, spécialement affectée aux besoins de la
mie française et de l'armée d'occupation à Rome. Avec
le du frère Siméon, supérieur de la maison, Monsei-
ur y accomplit des merveilles. En peu de temps, cette
e devint un lieu d'édification, un modèle de piété char-
te. Les enfants qui avaient fait leur première commu-
s'approchaient de la sainte table tous les dimanches.
de Ségur leur faisait, chaque dimanche, une instruc-
, comme il savait les faire, leur distribuait des récom-
ses, accompagnées d'un grand panier de gâteaux. Les
nts qui avaient obtenu la note *très bien* recevaient avec
joie indicible, à la fois spirituelle et temporelle, un
gâteau de trois sous ; la note *bien* donnait droit à un
au de deux sous; celle *assez bien* à un gâteau d'un
Inutile de dire que le plus grand nombre avaient tou-
; la note *très bien*.

onseigneur était adoré dans cette maison ; c'étaient
:ris de joie quand on le voyait paraître. Le bien qu'il
est immense. Il y avait là beaucoup d'enfants, fils de
aires ou de petits employés français, pour la plupart
ignorants et indifférents en fait de religion. Par les
its, il arrivait aux parents, et les gagnait tous à Jésus-
st. Que de misères secourues ! que d'âmes relevées !
usieurs reprises, il fit régulariser des situations qui
laient inextricables, réhabiliter des mariages, etc. On

venait à lui avec une confiance absolue. Quand il avait dit: « Je m'en charge, » C'était fait. Il ne reculait ni devant les démarches, ni devant les dépenses. — Quand Mgr Pie, l'illustre évêque de Poitiers, vint à Rome, Monseigneur lui présenta deux de ses meilleurs enfants de l'école Trévi, Léon Kaempf et Claude Rey, le priant de les recevoir dans son petit séminaire de Montmorillon. Sur sa réponse affirmative, les deux petits braves, âgés de onze et de douze ans, partirent seuls de Rome, munis de lettres de recommandation et d'un modeste pécule, et vinrent un beau jour frapper à la porte du petit séminaire. Le supérieur, averti que deux enfants inconnus voulaient lui parler, leur demanda qui ils étaient. — Ils dirent leurs noms. — Qui vous envoie ? — Monseigneur de Ségur. — Et d'où venez-vous? — De Rome ! On les accueillit à bras ouverts et tous deux firent honneur à celui qui les envoyait. Claude Rey, à peine tonsuré, mourut à la fleur de l'âge, comme un jeune saint, à la maison-mère des Pères oblats de la Puye. Son camarade, Léon Kaempf, après être retourné à Rome et y avoir gagné les galons de sergent-major en se battant contre les Garibaldiens, acheva ses études ecclésiastiques et est maintenant curé d'une paroisse du diocèse de Poitiers, où il fait un grand bien, très aimé de ses paroissiens et particulièrement des jeunes gens. Ces deux jeunes envoyés de Mgr de Ségur furent à Montmorillon comme ses précurseurs en ce qui concerne la communion fréquente. Ils en gardèrent l'habitude qu'ils avaient prise à Rome et la communiquèrent à beaucoup de leurs condisciples. — Ajoutons que le bon frère Siméon, *supérieur* de la maison de Trévi et ses collabora-

ıt ordinairement les intermédiaires des bonnes
Mgr de Ségur dans la colonie française à

nanche, commencé au milieu des enfants, s'ache-
.lieu des soldats de Saint-Louis des Français. Dès
res du matin, Mgr Bastide battait le rappel dans
nes, et l'église était toujours pleine. On chantait
·es avec un entrain magnifique. Mgr de Ségur
instruction, Mgr Bastide entonnait de sa belle voix
iques connus des soldats, surtout le *T'en souviens-*
:s la bénédiction du Saint-Sacrement, Mgr de Sé-
ıins timide ou moins scrupuleux qu'aux premiers
ecevait dans l'arrière-sacristie tous ceux qui vou-
i parler ou se confesser. Cela durait quelquefois
huit heures ou huit heures et demie, au grand dé-
du cuisinier, désespoir qui redoublait quand Mon-
r amenait avec lui cinq ou six convives inattendus.
e était extrêmement simple ; quelquefois même,
ıstide et Mgr Lacroix s'en scandalisaient en riant.
Mérode venait souper assez souvent. Il s'occupait
ɜaucoup de son œuvre de la Vigna Pia, des frères
œurs belges dans les prisons, et sorti du Vatican
natin, il avait souvent oublié de déjeûner quand il
le soir en retard pour souper. Il avalait à la hâte
ge qu'il trempait de beaucoup d'eau, une tranche
de froide et quelques feuilles de salade. Mais si le
tait maigre, quel esprit, quelle gaieté assaisonnaient
as !
la fin de l'année 1854, la proclamation de l'Immacu-
ıception amena à Rome de nombreux prélats français.

Mgr de Ségur, deux fois par semaine, en réunissait un certain nombre à sa table, alors largement et dignement servie. On y vit plusieurs fois Mgr Sibour, archevêque de Paris, accompagné de son grand-vicaire l'abbé Darboy, et de son cousin, l'abbé Sibour, qui fut, pendant ce même séjour, nommé et sacré à Rome, au Sacré-Cœur de la Trinité-du-Mont, évêque de Tripoli *in partibus*. Mgr de Ségur prêta à cette occasion ses équipages, ses serviteurs, ses salons. L'archevêque de Paris lui en témoigna la plus vive reconnaissance, et ne pouvant rien faire directement pour lui, il nomma chanoine honoraire de la cathédrale M. l'abbé de Valois, son ami et son commensal. »

A ce vivant exposé de la vie quotidienne de Mgr de Ségur à Rome, il nous faut ajouter, pour être complet, quelques détails relatifs aux œuvres de son pinceau pendant les premiers mois de son séjour, alors qu'il jouissait encore en plénitude du bienfait de la vue. Durant les longues et belles journées de l'été et de l'automne de 1852, ayant quelques loisirs par l'absence de tout le monde politique en villégiature et ses fonctions de la Rote n'étant pas encore commencées, il s'était remis à la peinture, sa distraction favorite, et il avait formé le projet de rendre gloire à Dieu par le pinceau, comme il le faisait par la parole et par la plume. Son désir était de traduire par huit tableaux représentant des saints les huit béatitudes de l'Évangile, et il eut le temps de peindre un saint Ignace avec cette inscription : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour Jésus-Christ. » Cette toile est la plus parfaite peut-être qu'il ait exécutée, et ceux qui l'ont vue pendant

les vingt-cinq années qu'elle fut exposée dans la chambre même de saint Ignace, au couvent du Gesu à Rome, ont admiré la beauté de l'expression du saint et l'énergie de l'exécution. Il était en train de peindre un saint Charles Borromée, représentant les affamés de la justice et de la vérité, quand la perte d'un de ses yeux, en mai 1853, fit tomber pour toujours le pinceau de ses mains. Outre le saint Ignace, il termina deux grands tableaux pendant l'été de 1852, le portrait de Pie IX entre saint Pierre et saint Paul, et l'enfant Jésus dormant sur la paille, destiné à sa chapelle de Rome.

La toile qui représente Pie IX assis au milieu des deux apôtres est de très vastes dimensions, et plus remarquable par l'expression des figures et le dessin que par la peinture. Le pape, par une bienveillance spéciale pour le peintre, consentit à poser et lui donna deux séances. Quoique son visage fût ressemblant, on dit qu'il ne s'y retrouva pas complétement. « Je reconnais bien le pape, dit-il, mais je ne reconnais pas Pie IX. » C'était le pape, d'ailleurs, ou la Papauté plus encore que Pie IX, que Mgr de Ségur avait voulu représenter dans ce grand tableau qui orne depuis 1856 le parloir du séminaire de Saint-Sulpice et qui a été vulgarisé par la gravure.

Quant à l'enfant Jésus, c'est un chef-d'œuvre de composition mystique, et la vue de ce tableau est une véritable prédication. Le divin enfant est couché sur une petite crèche en bois vermoulu, recouverte de paille, dont les épis se répandent de tous côtés comme des rayons de soleil. Une pauvre couverture cache ses jambes et son corps jusqu'à la poitrine. Ses bras et ses épaules sont nus, et ses mains

croisées sur son cœur tiennent un petit crucifix de bois. Il dort avec une expression de douceur ravissante. Au-dessus de lui, se détachant sur l'immense fond d'or du tableau, resplendit un saint-ciboire surmonté d'une hostie. Le tout respire une paix et cause une impression divine. A Rome, ce tableau occupait le fond de la chapelle de Mgr de Ségur, derrière l'autel et le tabernacle. A Paris, il fut placé sur une des parois du salon qui touchait à la chapelle, et c'est au pied de l'image céleste de l'Enfant Jésus que Mgr de Ségur rendit le dernier soupir : la tête du prélat mourant se trouvait, sans que personne l'eut cherché, pécisément au dessous de la crèche, et quand il expira, on eût dit que le divin Enfant se penchait vers lui pour recevoir son âme et l'emporter en son paradis.

CHAPITRE XI

de Mgr de Ségur avec l'Empereur et le Pape au sujet des générales de l'Eglise, des articles organiques et du sacre.

'n écrivant cet ouvrage, nous nous sommes imposé la règle facile de ne toucher en rien à la politique et d'y rester absolument étranger, comme celui s racontons la vie. La politique divise, et notre plus cher est que la lecture de cet écrit, consacré ıoire de Mgr de Ségur, continue la mission d'union ıix qu'il poursuivit et accomplit pendant tout le sa vie sacerdotale. Ce que nous avons à raconter 'ailleurs entré dans le domaine de l'histoire. L'em-ıi survécut à Sedan, est mort et pour toujours prince impérial, ce noble et charmant filleul de dont les hautes qualités, la piété, le courage et la ıue ont excité dans toute la France honnête, sans ın de partis, une profonde et douloureuse sympa-ıus pouvons donc, sans risquer de froisser per-ire ce que nous savons des rapports de Mgr de ec l'empereur Napoléon III pendant son séjour à ıt rendre au malheureux souverain, si puissant témoignage d'un respect désintéressé. L'Empe-

[illegible] con-
[illegible] que le pieux
[illegible] l'expression de
[illegible] négociations
[illegible]

[illegible] politique, elle [illegible]
[illegible] un [illegible]
[illegible] à la France, dont il ne sépara [illegible]

estinées de celles du catholicisme. Si nous ne nous
ons, c'est précisément par ces qualités si contraires
prit ordinaire des diplomates et des hommes poli-
, que l'abbé de Ségur séduisit le prince Louis-
éon. Sa sincérité sans réserve garantissait au futur
reur que par lui il saurait et ferait dire à Rome tout
'il avait intérêt à faire dire et à savoir. Sa con-
n très nette et très absolue des rapports de l'Église
l'État, de la nécessité de leur union pour la prospé-
e l'Église et le bonheur de la France, assurait au
le concours ardent et convaincu de Mgr de Ségur
u Saint-Siège pour amener le Pape aux conditions
entente intime et cordiale. L'union de l'Église et de
quand l'État est représenté par l'Empereur, c'est
n du Saint-Siège et de l'Empire, et le sacre, auquel
ice Louis-Napoléon pensait sans doute déjà en 1852,
qu'il n'en pût encore parler, c'eût été le sceau, le
suprême, nous oserions dire le sacrement de cette

Le choix de l'abbé de Ségur, comme auditeur de
t organe futur de cette grave négociation, était donc
llé à Louis-Napoléon par sa sympathie personnelle
par son intérêt, et nous croyons qu'en s'y
it, le Prince fut bien inspiré. Si la négociation
tit point, ce ne fut pas la faute de l'intermédiaire,
aute du pape, mais celle de l'Empereur lui-même,
se décida point aux concessions légitimement
lées par Pie IX et ne voulut jamais lui offrir que de
promesses.

1849, le Prince-Président avait, comme nous l'avons
plus haut, exprimé son désir d'arriver à une révi-

[illegible]

[illegible] en [illegible]

[illegible] organique [illegible]

[illegible] entière [illegible]

[illegible] préjugés.

[illegible] Prince [illegible]

ıt. Cette bonne volonté se manifestait vis-à-vis de Mgr de ;ur par le plaisir que le Prince prenait à ses communi-'ons et par l'empressement qu'il mettait à voir les ecclé-tiques que l'auditeur de Rote lui recommandait. Le but ces recommandations était de mettre le chef de l'État rapport avec des hommes éminents par la doctrine et piété, qui pussent éclairer, réformer ses idées et lui ntrer l'utilité religieuse et sociale d'une liberté plus nde laissée à l'Église, de l'abandon des traditions llies et formulées de l'ancien Régime, depuis Louis XIV ju'à 1789. Les derniers tenants du gallicanisme faisaient :s beaucoup de bruit et d'efforts, soit dans la presse, ailleurs, pour lutter contre l'envahissement de ce qu'on elait l'ultramontanisme, comme si les libertés galli-es étaient autre chose que les libertés de l'État contre ;lise, et comme si la vraie liberté de l'Église ne con-ıit pas dans l'union intime et sans entraves de ses ıbres avec leur chef. Mgr de Ségur ne cessait de trans-re au Prince-Président les communications les plus rables sur les dispositions de Pie IX vis-à-vis de la ce et de son gouvernement, et il travaillait de toutes ɔrces à maintenir et accroître l'accord du Vatican avec sée.

ι seule lettre du prince Louis-Napoléon, datée de cette ue, que nous ayons retrouvée dans les papiers de de Ségur semble indiquer de sa part un désir actif et ıre de cet accord et la volonté manifeste d'être agréable ɔuverain-Pontife. Elle indique aussi l'impression favo-: qu'avaient faite sur lui les ecclésiastiques recomman-ɔar le prélat.

Voici cette lettre écrite en entier de la main du Prince : « Saint-Cloud, 29 août 1852. — Mon cher monsieur de Ségur, je ne vous ai pas répondu parce que je suis toujours très occupé et qu'ensuite je n'aime pas beaucoup à écrire. Je tiens cependant à vous dire que vos lettres m'ont fort intéressé et que je me suis empressé de recevoir tous les ecclésiastiques que vous m'avez recommandés. Je suis heureux de savoir que le Saint-Père est toujours animé des mêmes sentiments à mon égard. Nous avons bien besoin que son esprit supérieur et élevé plane au-dessus de toutes les petites rivalités qui entretiennent dans le clergé des dissensions déplorables. Et à ce sujet, je sais que je vous dois des actions de grâce. Depuis que vous m'avez écrit, j'ai pu me convaincre que ce ne sont pas les évêques les plus gallicans qui se montrent froissés de certaines mesures prises ou tolérées à Rome, mais au contraire les hommes les plus distingués et les plus modérés de l'épiscopat français.

« Aujourd'hui, le plus difficile de ma tâche reste encore à accomplir ; car le plus difficile n'est pas de vaincre, mais d'assurer la victoire. J'ai triomphé du socialisme avec les principes de religion et d'autorité. Dieu veuille que les hommes qui représentent ces principes se soutiennent toujours mutuellement, et qu'ils ne se fassent jamais la guerre; car ce ne seraient que nos ennemis communs qui pourraient en profiter.

« Je vous envoie cette lettre par un de mes aides-de-camp (c'était le général de Cottes) *officier très pieux*, qui va commander une brigade à Rome. Le Saint-Père verra *par là qe je tiens* à honneur qu'un des officiers attachés à

ı personne serve dans l'armée qui le protège en lui obéisıt. Recevez, mon cher monsieur de Ségur, l'assurance mes sentiments d'estime et de sympathie.

« Louis-Napoléon. »

.es rapports, on le voit, étaient à cette époque excels entre le Prince-Président et le Saint-Siège comme : l'auditeur de Rote, et le fond, la forme de cette lettre, ourtoisie respectueuse des termes, l'élévation des sentits, devaient entretenir le Vatican dans l'espoir d'une nte complète sur l'abrogation ou la révision des articles ıniques. Peu après avoir écrit à Mgr de Ségur, le prince :a Saint-Cloud pour cette tournée triomphale où paril se fit demander le rétablissement de l'Empire, et, de Paris président de la République, il en revint Emur des Français. Son mariage suivit de près, et dès lors nsée du sacre dut s'imposer à son esprit comme le preintérêt du commencement de son règne.

ès les premiers jours de mai 1853, en effet, il écrivit ıpe pour lui demander ouvertement et directement s'il ait et voulait venir le sacrer à Paris. Il confia sa lettre r Ricci, prélat de la maison du Saint-Père, qui parour Rome; et désirant avoir Mgr de Ségur comme in:diaire unique de cette négociation, il la lui fit remettre Igr de Ricci sous un pli qui en renfermait une autre sée à Mgr de Ségur lui-même. Voici cette dernière dont nous n'avons pas besoin de faire remarquer ›rtance.

« Aux Tuileries, le 8 mai [illegible].

« Mon cher M. de Ségur, je profite du départ de Mgr Ricci pour vous envoyer la lettre ci-jointe pour le Saint Père. Je lui demande dans cette lettre de me dire franchement s'il veut venir à Paris. Je préfère que cette lettre passe par vous afin qu'elle n'ait point de caractère officiel ; vous tâcherez de me faire parvenir la réponse le plus tôt possible. Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps, parce que je n'avais pas fixé mes projets sur deux choses importantes, le sacre et les articles organiques. Quant au sacre, si le Pape ne croit pas pouvoir venir, il aura lieu vers le mois de septembre et je reunirai à cet effet tous les évêques de France. Quant aux articles organiques, bien avant qu'on songeât à l'empire, j'avais chargé l'évêque de Carcassonne de dire au Saint-Père combien je désirais que d'un commun accord ils pussent être révisés. Mais dès qu'il s'est agi du sacre, j'ai agi avec plus de réserve, car je ne voulais pas qu'on crût que c'était par intérêt ou par ambition que je désirais la révision de ces articles, tandis qu'au contraire ce n'était qu'en vue d'une entente plus intime avec le pouvoir spirituel et pour le bien de la religion. Cependant, malgré moi, il en a transpiré quelque chose dans le public, et j'ai vu avec peine que l'opinion était très opposée à tout changement qui aurait l'air d'une concession faite à la cour de Rome. Sans doute, la venue du Saint-Père ferait un grand bien aux idées religieuses et à la politique. Mais dans ce monde une foule de petites considérations
ujours entraver les grands projets. Enfin que
Dieu soit faite !

« Recevez, avec mes remerciements pour votre zèle, l'assurance de mes sentiments.

« NAPOLÉON. »

Il résulte de cette lettre que Napoléon III désirait vivement être sacré par le Pape, qu'il considérait les articles organiques comme ne pouvant subsister dans leur teneur sans un grand dommage pour la religion, mais qu'il ne croyait pas pouvoir en poursuivre la révision, par crainte de l'opinion publique, au moment surtout où la question du sacre l'obligeait à une plus grande réserve. On trouvera sans doute que ce scrupule inattendu était une de ces petites considérations que la lettre impériale déplorait comme faisant obstacle à la réalisation des grands projets.

Quoiqu'il en soit, Mgr de Ségur partit à l'heure même pour le Vatican, et fut introduit immédiatement auprès du Pape dont le cabinet lui était toujours ouvert. Il lui présenta la lettre de l'Empereur, sans lui parler de celle que lui-même avait reçue. L'audience fut secrète, et pendant longtemps, Mgr de Ségur n'en dit mot à personne ; mais plus tard, de retour à Paris, il en raconta les détails à ses intimes, et nous pouvons en donner un résumé dont l'exactitude est certaine.

Pie IX, tenant d'une main la lettre de l'Empereur et de l'autre main son lorgnon, lisait à voix basse en balançant légèrement sa tête, avec un grand intérêt et une satisfaction visible, scandant pour ainsi dire les syllabes et parfois laissant entendre la fin d'un mot, mais à peine, et pas assez haut pour être compris. Mgr de Ségur était à genoux à ses

pieds, le regardant et retenant son haleine. La lecture finie, le Pape dit tout haut avec admiration : « *Ecco una magnifica lettera*, voilà une lettre magnifique ! » — Très Saint-Pére, se hasarda à demander Mgr de Ségur, qu'est-ce que l'empereur demande à Votre Sainteté ? — Ah ! il voudrait être sacré, et il me demande d'aller le sacrer moi-même à Paris. — C'est bien naturel, reprit en souriant le jeune prélat que Pie IX avait habitué à une respectueuse familiarité ; si Votre Sainteté était à sa place, n'en ferait-elle pas autant ? — Sans doute, et je comprends son désir. Mais, *vi sono delle difficulta*, il y a des difficultés. — Peut-être, demanda Mgr de Ségur, certains membres du Sacré-Collège verraient-ils la chose de mauvais œil ? — Non, non, reprit vivement le Pape, les difficultés ne viennent point des cardinaux... Ce qui rend le cas embarrassant, c'est que nous sommes sur le point de conclure un excellent concordat avec l'Autriche, et que dirait l'Autriche si j'allais en France ? Je risquerais de faire rompre les négociations..... Et puis, ajouta-t-il d'un ton grave, même sévère, je ne peux mettre le pied sur le sol français tant que subsistent les articles organiques. Le premier de ces articles est un soufflet pour moi, *è uno schiaffo per me !* »

Il s'arrêta, relut tout bas certains passages de la lettre de l'Empereur, réfléchit un instant ; après quoi, s'adressant brusquement à l'auditeur de Rote toujours à genoux près de lui : « *Cosa ne pensa Mgr di Segur,* qu'en pense Mgr de Ségur ? — Oh ! très Saint-Père, répondit le jeune prélat moitié riant, moitié confus, je n'en pense rien du tout. Je n'ai aucun avis à donner à Votre Sainteté ? Que suis-je moi, pour vous répondre, dans une question aussi

grave? — Cependant, reprit le Pape en insistant, que vous en semble? Dites-le-moi franchement? — Puisque Votre Sainteté me l'ordonne, voici ce qu'il me paraît, à première vue, non-seulement possible, mais désirable pour l'Église. Pour ne pas mécontenter l'Autriche, pourquoi Votre Sainteté, après avoir sacré l'empereur Napoléon à Paris, n'iraitelle pas sacrer l'empereur d'Autriche à Vienne? Cette apparition de la Papauté produirait partout les plus merveilleux effets. Du jour où Votre Sainteté toucherait le sol français, elle verrait toute la France à ses pieds, ce serait le coup de mort pour le gallicanisme ; et, une fois à Paris, elle obtiendrait de l'Empereur tout ce qu'elle voudrait. De Paris à Vienne, elle traverserait l'Allemagne et porterait un coup décisif au protestantisme, impuissant à satisfaire les peuples qui se tournent les uns vers la librepensée, les autres vers le catholicisme. Partout, ce serait un triomphe tel que la Papauté n'en a pas connu depuis trop longtemps. »

Pie IX laissa Mgr de Ségur développer ce thème ; il l'écoutait en silence, mais avec un sentiment visible de satisfaction. — *Ebbene, andremo!* Eh bien! nous irons, s'écria-t-il quand son cher auditeur eut fini ; seulement, si l'Empereur tient à ce que j'aille en France, il faut qu'il m'ouvre la porte. Qu'il fasse avec moi un nouveau concordat à peu près semblable au premier, dont le dernier article dira simplement : « Est abrogée toute disposition de loi ou de décret contraire à la présente convention. » Je laisserai passer trois mois pour éviter à l'Empereur le reproche, qu'il redoute, d'avoir fait un marché dans un but d'ambition personnelle ; *E poi*, ajouta-t-il en frappant de sa main droite sur sa main

gauche fermée qui tenait sa tabatière, *E poi, in carrozza!* Et puis, en voiture ! »

Mgr de Ségur s'empressa, au sortir de l'audience, d'écrire à l'Empereur pour l'informer des bonnes dispositions du Souverain-Pontife. Le principe du voyage à Paris et du sacre était admis, et l'on pouvait espérer arriver à une entente sur le mode de révision des articles organiques que l'Empereur déclarait lui-même condamnables au fond. Quoique la vue, déjà affaiblie à cette époque, de Mgr de Ségur l'obligeât à de grandes précautions, il voulut ne confier à personne le secret de l'audience pontificale, et il en écrivit lui-même à l'Empereur les détails et la conclusion : « Sire, lui disait-il à peu près (car il ne conserva ni brouillon, ni copie de sa correspondance relative au sacre), votre sort est entre vos mains. Voici ce que le Pape m'a chargé de vous dire au sujet des articles organiques..... Vous le voyez, c'est du bois mort qu'il vous demande. Ces articles inexécutables et inexécutés ont toujours été repoussés, non-seulement par Rome, mais par tout ce qu'il y a de vrais catholiques en France, gallicans comme ultramontains. Si Votre Majesté voulait les appliquer, elle verrait tous nos évêques et nos prêtres se lever, comme un seul homme, pour protester et résister au besoin... » C'est avec cette simplicité et cette franchise qu'il parlait, qu'il écrivait à l'Empereur, et peut-être trouvera-t-on que, dans la situation, c'était encore la meilleure des diplomaties. Au moins, après une lettre ainsi formulée, on savait à quoi s'en tenir. Il ne paraît pas que l'Empereur ait écrit de nouveau, avant le retour de Mgr de Ségur à Paris pour les vacances de la Rote qui commençaient à la Saint-Pierre, le 29 juin.

Mgr de Conny, alors à Rome, et qui prêtait à son ami le secours de sa plume et de ses yeux pour les correspondances intimes et secrètes, avait forcément été mis au courant de la négociation, sans en connaître les détails : « Mais, je n'ai rien su, nous écrit-il, si ce n'est l'état général de la question. Le Pape ne se montrait pas éloigné du couronnement, mais voulait en retour obtenir des avantages sérieux pour l'Église. Il me semble que les choses ne firent aucun pas nouveau à ce moment, et je ne crois pas que Mgr de Ségur ait reçu de nouvelles lettres de l'Empereur pendant ces deux mois. Du reste, nous avons toujours été fort discrets en ce qui nous concernait réciproquement dans les affaires publiques... »

Au commencement de juillet, Mgr de Ségur partit pour la France, et il vit l'Empereur dès son arrivée à Paris. L'entrevue fut plus cordiale que jamais, et la question du sacre fut longuement discutée. D'après ce que Mgr de Ségur raconta depuis, il fut amené à demander à l'Empereur pourquoi il n'irait pas lui-même à Rome se faire sacrer par Pie IX. Entre l'exemple de Napoléon Ier couronné à Notre-Dame de Paris et celui de Charlemagne couronné à Saint-Pierre de Rome, il pouvait sans décheoir se prononcer dans le sens du second. A cette ouverture, l'Empereur répondit en souriant qu'il y avait bien pensé et qu'il n'aurait eu aucune répugnance à cette solution. Mais, ajouta-t-il avec un accent de bonhomie et de sincérité absolue, il avait mené à Rome une jeunesse si peu édifiante, il y avait laissé des souvenirs d'une telle nature, qu'il ne croyait pas pouvoir s'y représenter dans un appareil si différent, sans donner lieu à des rapprochements désagréables et sans compro-

mettre sa dignité et la majesté même du sacre. — Ce qu'il ne dit point et ce que Mgr de Ségur put facilement supposer, c'est qu'outre ces souvenirs scandaleux, il avait laissé à Rome des engagements politiques qu'il ne voulait ni tenir, ni renier, et dont on pouvait lui rappeler la mémoire d'une façon pénible, publique, peut-être terrible comme plus tard le fit Orsini. En résumé, Mgr de Ségur quitta Saint-Cloud charmé de l'accueil et des sentiments de l'Empereur, mais se demandant si Pie IX et Napoléon III pourraient jamais arriver à s'entendre, et si les articles organiques, épée de Damoclès suspendue sur la tête du clergé, ne resteraient point la pierre d'achoppement du sacre de l'Empereur.

Avant de repartir pour Rome, Mgr de Ségur vit de nouveau l'Empereur, reçut de lui des communications confidentielles à transmettre au Saint-Père et reprit les négociations. Cela résulte évidemment d'une lettre de l'abbé Gay, qui lui écrivait à la fin d'octobre 1853 : « Tout le monde dit ici que le Pape vient sacrer l'Empereur. Il est clair que ceci ne se peut pas faire sans vous. C'est pourquoi, d'ici à peu, nous vous verrons en France. Ne me défaites pas cet espoir, non plus que celui de voir notre Pie IX et d'être béni par lui... » Cela résulte plus clairement encore d'une lettre de l'Empereur dictée et signée par lui, en date du 7 décembre 1853, conçue en ces termes :

« Monseigneur l'auditeur de Rote, je vous remercie d'avoir été dès votre retour à Rome, le fidèle interprète de mes sentiments auprès du Pape, et la réponse que Sa Sainteté vous a chargé de me faire me touche sincèrement. J'apprécie aussi, comme ils le méritent, les détails intéres-

sants contenus dans votre lettre. Ils justifient de plus en plus ma confiance en votre zèle éclairé, et je recevrai toujours avec plaisir des communications faites avec autant de franchise. Sur ce, Monseigneur l'audileur de Rote, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Écrit au palais des Tuileries, le 7 décembre 1853.

Signé : NAPOLÉON. »

Ce qu'étaient ces communications, nous ne le savons pas, et rien dans les papiers de Mgr de Ségur ni dans le souvenir de ses conversations n'a pu nous le faire entrevoir. On voit seulement, par les termes de la lettre impériale, que les sentiments réciproques de Pie IX et de Napoléon restaient affectueux et que le désir d'un accord survivait aux délais et aux difficultés de l'exécution.

Pourquoi les négociations demeurèrent-elles suspendues pendant les premiers mois de 1854 ? Pourquoi reprirent-elles avec une nouvelle intensité dans la seconde partie de cette année ? Peut-être les circonstances politiques accrurent-elles alors le désir secret du Pape de se rendre à Paris et de bénir la France en venant bénir l'Empereur. La guerre d'Orient venait d'éclater, et elle avait pour point de départ et pour premier objet la défense de l'influence catholique en Orient et la protection des Saints-Lieux contre les envahissements de la Russie schismatique. L'Empereur avait placé ouvertement ses flottes sous le patronage de la sainte Vierge Marie, et organisé largement l'aumônerie militaire confiée en partie au dévouement des pères jésuites. Ces actes publics et religieux encourageaient le Pape à espérer et à promettre : peut-être se disait-il que

Napoléon III, vainqueur de la Russie, se sentirait assez fort pour sacrifier *ce bois mort,* comme l'appelait Mgr de Ségur, qui était en même temps un bois mortel à l'Église, et qu'il offrirait à la sainte onction du sacre un front digne de la recevoir des mains du Vicaire de Jésus-Christ. Ce qui est positif, c'est que les pourparlers recommencèrent activement entre les Tuileries et le Vatican dès le retour de Mgr de Ségur à Rome en octobre 1854. Le témoignage écrit de M. l'abbé Louis Klingenhoffen, alors secrétaire du prélat, ne laisse aucun doute à cet égard. Voici ce témoignage, que nous reproduisons sans y rien changer, et qui établit qu'en 1854 comme en 1853, les articles organiques maintenus par l'Empereur contre son propre sentiment, quoiqu'il reconnût l'impossibilité de les appliquer, furent la cause unique du refus de Pie IX, refus contraire au vœu de son cœur, mais dicté par le *non possumus* qu'il dut prononcer tant de fois dans le cours de son pontificat.

« C'est à cette époque, écrit l'abbé Louis, que recommencèrent les négociations de l'Empereur avec le Vatican sur la question du sacre. Mgr de Ségur en fut jusqu'au bout l'unique intermédiaire, et ce n'est pas sans un peu d'étonnement et de jalousie que l'ambassade de France voyait les nombreuses lettres qui venaient directement à Monseigneur du cabinet impérial. A chaque courrier, Monseigneur allait au Vatican. Depuis longtemps, Pie IX, qui le goûtait beaucoup et l'aimait tendrement, lui avait dit de ne plus demander d'audience, mais de venir le plus souvent possible le soir, après les audiences officielles, et l'ordre était donné de l'introduire par les escaliers secrets.

Aussi, quand nous arrivions dans la grande salle des Suisses, nous voyions accourir Angelini, le fidèle valet de chambre du Pape, qui prenait le chapeau et les gants de Monseigneur, et nous conduisait, à travers deux ou trois couloirs, jusqu'au cabinet du Saint-Père. — Les audiences étaient longues, confiantes, cordiales. Ces deux saints d'esprit s'entendaient à merveille. Un instant, on crut que Pie IX irait à Paris comme Pie VII, malgré le cardinal Antonelli. Mais avant de s'engager, il exigeait toujours l'abolition des articles organiques. Je me rappelle que Monseigneur, au sortir d'une audience, me racontait avec quelle indignation méprisante le Pape répétait le 1[er] ou le 2[e] de ces articles commençant ainsi : « *Tout individu* se disant légat, etc... » Mais ajoutait Pie IX, pourquoi l'Empereur ne vient-il pas se faire sacrer à Rome ? Charlemagne y est bien venu. Je comprends qu'il redoute les souvenirs de jeunesse qu'il y a laissés ; mais il dit qu'il a abjuré tout cela, qu'il n'est plus le même homme. Eh bien ! qu'il le prouve ! »

Ces souvenirs de jeunesse tenaient fort au cœur de Pie IX et l'obligeaient à demander à Napoléon III des gages plus sérieux que ceux donnés jusque-là. Le cardinal Ferretti, qui portait à Mgr de Ségur une affection particulière, insistait sans doute dans ce sens près du pape, dont il était proche parent. Il rappelait à cette occasion à Mgr de Ségur qu'il était légat à Spolète en 1832, lorsque les révolutionnaires, conduits par les deux jeunes princes Bonaparte, Louis-Napoléon et son frère, vinrent faire le siège de cette ville. Sommé de se rendre, il fit hisser sur les remparts un vieux canon, ordonna de tirer un seul coup, en signe de

résistance et de protestation ; or, ce coup unique blessa le frère aîné de Louis-Napoléon ; la blessure, était mortelle, et le prince mourut le lendemain sous les murs même de Spolète. Sans ce coup de canon presque platonique, Louis-Napoléon restait cadet et ne serait pas devenu Empereur des Français.

On conçoit que de tels antécédents rendaient son sacre plus difficile. Pie VII était venu sacrer Napoléon Ier, quoiqu'il eût fait les organiques, parce qu'il avait fait le concordat. Pie IX, pour venir sacrer Napoléon III, lui demandait d'abolir les organiques, besogne moins difficile que de faire le concordat.

Le concordat, imposé par Bonaparte aux préventions de ses généraux, de ses conseillers d'État et de ses législateurs, avait été reçu comme un bienfait et acclamé par la France tout entière. Si Napoléon III avait eu l'énergie d'imposer aux politiques et aux légistes de son temps l'abolition des organiques, cette mesure eût été accueillie avec satisfaction par la masse de la population catholique; il eût été sacré par le Pape, et peut-être les désastres de Sedan et les hontes qui suivirent eussent-ils été épargnés à la France. En tout cas, il eût laissé une trace durable de sa bonne volonté pour l'Église ; son nom, en dépit des fautes qui suivirent, fût resté cher aux catholiques délivrés, grâce à lui, de cet odieux mensonge légal qu'on appelle les articles organiques ; et, comme le souvenir de Napoléon Ier, malgré Savone et Fontainebleau, est éternellement lié à celui du concordat, le souvenir de Napoléon III, malgré Castelfidardo, eut été lié honorablement à celui de l'abolition des organiques. Voilà le rêve qu'avait formé

our lui Mgr de Ségur, et c'est parce que l'Empereur le entait dans le fond de son cœur, qu'il lui garda si longemps une sincère et reconnaissante affection.

CHAPITRE XII

Introduction de la liturgie romaine dans la communauté et le séminaire de Saint-Sulpice. — Part prise à cette grande mesure par **Mgr de Ségur.**

Parmi les questions qui divisaient l'Église de France au moment où Mgr de Ségur fut nommé auditeur de Rote à Rome, celle de la liturgie romaine était une des plus considérables. Les ouvrages si remarquables de dom Guéranger, le mouvement des esprits catholiques vers l'unité, qui depuis Lamennais et ses premiers disciples allait en s'accélérant d'année en année et qui devait aboutir en 1870 à la définition du dogme de l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife, le contre-coup des événements politiques qui, en détruisant ou diminuant dans tous les pays catholiques le caractère social de l'Église et les droits traditionnels du clergé, poussaient invinciblement les évêques à s'unir de plus en plus intimement au Saint-Siège, avaient porté aux doctrines gallicanes un coup mortel. De ce qu'on appelait autrefois les libertés de l'Église gallicane, le premier consul Bonaparte n'avait laissé subsister que les libertés de l'État contre l'Église, et, dans les articles organiques dont nous avons

longuement parlé tout à l'heure, il avait codifié, en les exagérant jusqu'à l'absurde et à l'odieux, les empiètements successifs du pouvoir royal sur l'autorité spirituelle pendant le siècle écoulé de la déclaration du clergé de 1682 à la Révolution de 1789. Quant aux libertés et maximes du clergé de France vis-à-vis de Rome, que Rome avait pu tolérer, mais qu'elle ne reconnut jamais, elles étaient tombées avec l'ancien Régime, et la bulle pontificale, par laquelle le pape Pie VII mettait à exécution le Concordat de l'an X et réorganisait tous les diocèses de France, les avait solennellement et à tout jamais abolies. Ce qu'on décorait depuis cette époque du nom de libertés de l'Église gallicane n'était donc plus qu'un ensemble d'habitudes, plus ou moins respectables par leur ancienneté, mais qui ne reposaient sur aucun fondement légal ni légitime.

Parmi ces usages introduits dans l'Église de France depuis longtemps et que Rome avait toujours profondément regrettés et désapprouvés, l'abandon de la liturgie romaine était un des plus invétérés en même temps que des moins justifiables. Le caractère fondamental de l'Église catholique, c'est l'unité, unité de foi, de doctrine, d'autorité, et rien n'est plus conforme à sa constitution et à son essence que l'unité de prière. Aussi, les lois canoniques prescrivent-elles la récitation du bréviaire romain à tous les prêtres de l'Église latine, et l'introduction de bréviaires diocésains, différents les uns des autres aussi bien que du bréviaire romain, universel, était-elle, quand elle commença au dix-septième siècle, une nouveauté illégitime, illogique, contraire à l'esprit catholique et aux lois for-

melles de l'Église. Néanmoins, quand le Concordat rétablit le culte national, après la tourmente révolutionnaire, l'usage des bréviaires et des offices diocésains était tellement ancien, tellement passé dans les habitudes du clergé, que le Saint-Siège ne voulut point le proscrire et s'en remit, pour ramener toutes choses dans la règle, au temps, au mouvement des esprits vers l'unité et à la grâce de Dieu. Aucun de ces éléments humains et divins ne fit défaut au Saint-Siège. La révolution de 1830, en relâchant les liens encore subsistants entre l'Église et l'État, accéléra le retour des esprits vers Rome, et quand, en 1853, Mgr de Ségur quitta Paris pour la ville de Saint-Pierre, la question du rétablissement de la liturgie romaine, posée dans la presse, dans les conciles provinciaux, dans l'esprit de tous les évêques et de tout le monde ecclésiastique, semblait mûre pour une heureuse solution. On peut même dire qu'elle était déjà résolue dans les esprits, à peu d'exceptions près. Mais entre un principe, même accepté, et son exécution, il y a souvent loin, et dans l'espèce, la question se compliquait de nombreuses difficultés : opposition indirecte et latente du gouvernement, passions allumées des gallicans sectaires, presque tous laïques et légistes, dont M. Dupin était le chef, habitudes du clergé, des populations, crainte de froisser des préjugés respectables par leur ancienneté, enfin dépenses considérables pour la transformation de tous les psautiers et livres d'église servant aux offices publics, dans les cathédrales comme dans les moindres paroisses de village.

De là, parmi les évêques dont les diocèses avaient des liturgies particulières, hésitation chez plusieurs et tenta-

tion d'ajourner indéfiniment le retour, accepté en principe, à la liturgie romaine. Mgr de Ségur, qui par les tendances de son esprit et le mouvement de son cœur, allait droit au bout des questions et ne s'arrêtait jamais à mi-chemin, était romain des pieds à la tête, et hâtait de tous ses vœux le moment désiré où tous les prêtres de France réciteraient le même bréviaire, auraient les mêmes prières sur les lèvres, où toutes les églises du royaume de Marie retentiraient des mêmes chants et célébreraient l'office divin avec les mêmes rites. Il avait entendu plus d'une fois exprimer ce vœu au séminaire de Saint-Sulpice où il avait été formé à la vie sacerdotale, duquel il avait gardé le plus tendre et le plus respectueux souvenir, et dont plusieurs directeurs soupiraient comme lui après le retour à l'unité liturgique. Parmi les sulpiciens éminents qui lui avaient confié ce pieux désir, se trouvait M. l'abbé Le Hir, le premier hébraïsant de son temps, dont la vertu égalait la science, et qui, en voyant partir pour Rome son ancien élève, appelé à de hautes fonctions et à une influence certaine, ne put s'empêcher d'espérer en la réalisation prochaine de son vœu. — En prenant congé de ses chers et vénérés maîtres, Mgr de Ségur leur avait demandé leurs commissions pour le Saint-Père et s'était promis de solliciter de lui certaines faveurs spirituelles auxquelles ils attachaient un grand prix, notamment l'approbation de plusieurs offices de dévotion propres à la communauté. Il n'avait pas été question du bréviaire, mais nous sommes sûrs de ne pas nous tromper en affirmant que, dans le fond de son cœur, le jeune auditeur de Rote s'était juré qu'il userait de toute son influence et de toute sa diplomatie

(ici le mot n'est pas de trop) pour hâter le rétablissement du bréviaire romain dans ce séminaire modèle, le premier, le plus pieux et le plus docte de tous. Il savait que, parmi les directeurs de Saint-Sulpice, aucun n'était hostile à cette mesure et que la plupart la désiraient ; mais il savait aussi qu'à raison des rapports de dépendance du séminaire vis-à-vis de l'archevêché de Paris, et par des motifs de prudence, des habitudes de temporisation, elle serait indéfiniment retardée si un désir exprès n'était pas formulé par le Souverain-Pontife.

Dès la première année de son séjour à Rome, en 1852, il entretint le pape des affaires de Saint-Sulpice, de son respect et de son admiration pour ses anciens professeurs, des indulgences et des approbations qu'ils seraient heureux d'obtenir du Saint-Siège. Il lui parla aussi de l'influence décisive qu'aurait sur tout le clergé français l'introduction du bréviaire romain dans cette sainte maison qui recevait des élèves de tous les diocèses et formait des prêtres pour toute la France, et il recueillit de la bouche du pape l'expression de la joie que Sa Sainteté éprouverait à voir l'exemple du retour à la règle canonique donné par les fils du vénérable M. Olier. Pie IX ne dissimula pas à Mgr de Ségur qu'il était vivement peiné, non pas des doctrines professées à Saint-Sulpice, mais du choix de certains auteurs notoirement en défaveur à Rome, et le prélat ne se fit pas faute de transmettre l'expression de cette tristesse à ceux de ses anciens maîtres avec lesquels il était en correspondance intime, particulièrement à M. Le Hir, dont les sentiments étaient absolument conformes aux siens. L'illustre et pieux savant en fut désolé, et le 30 mai 1853, il

écrivait à Mgr de Ségur une lettre où sa douleur, ses vœux et son espérance revêtaient l'expression d'une touchante éloquence. « Je gémis profondément, disait-il, de penser que la pauvre petite compagnie de Saint-Sulpice afflige le cœur du Saint-Père. On m'a dit qu'il en parlait quelquefois avec larmes. Oh ! que ces larmes me font de peine ! Il me semble que c'est moi qui les lui fais répandre. C'est pourquoi j'ai pris la résolution d'offrir à Dieu quelque compensation pour le chagrin que nous lui causons, et de réciter beaucoup plus fréquemment à la messe l'oraison *pro Papâ*. Je confesse, ajoutait-il avec une humilité, admirable par son excès même, que nous ne sommes point à la hauteur de notre position, et que nous appliquons mal l'axiôme sulpicien *ut mos est*... Mais quoiqu'il en soit, le Saint-Père peut être assuré de ne point rencontrer en nous de désobéissance. Qu'il daigne parler et commander sans réticences. Le langage à demi mot est clair pour tous ceux qui le veulent, mais il faudrait un langage qui fût clair et décisif pour tous. Au moins est-ce l'opinion de plusieurs hommes graves parmi nous, qu'une bulle de Sa Sainteté serait le moyen le plus court et le plus efficace pour tirer nos églises de la situation tendue où nous sommes. Il y a bien des évêques qui n'abandonneront jamais de leur plein gré des usages sans lesquels ils se persuadent que leur dignité serait affaiblie et le gouvernement de leur diocèse impossible. Il y en a qui, par scrupule de conscience, craignent de soulever des troubles et des disputes ; il faut mettre leur responsabilité à couvert sous l'obéissance et ils en seront contents. Il y a des gens qui *disent que c'est* un torrent qui passe, et qu'il faut attendre.

Il est nécessaire qu'ils sachent que c'est une volonté arrêtée et fixe qui s'impose... Enfin, il y a une multitude de gens qui sont neutres et indifférents dans la question, qui se font même un point de piété de ne contrarier personne, esprits flottants et incertains qui ont besoin d'être fixés et de s'accoutumer à comprendre qu'il y a une autorité supérieure à l'autorité diocésaine. Nos jeunes professeurs de province sont souvent de ce nombre.. Jusqu'à plus ample information, je continue à réciter le bréviaire de Paris. En cela je suis l'avis bien prononcé de tous les prêtres les plus dévoués au Saint-Siège que j'ai pu consulter. Je ne crois pas que je puisse sans scandale agir autrement : si je m'écarte de la règle du Séminaire sans un motif rigoureux de conscience, je n'édifierai certainement pas... Je souhaiterais bien pourtant connaître l'intention de Sa Sainteté relativement à ma position particulière. Je vous promets que, sur le moindre signe de Sa Sainteté, je n'hésiterai plus un instant.

« Oh ! quand sera-ce que la prière du Sauveur s'accomplira dans l'Église : *Ut sint consummati in unum !* qu'ils soient consommés dans l'unité ! Quand sera-ce que l'obéissance et la charité fondront tous les cœurs en un, ou plutôt que l'obéissance de la charité *obedientia charitatis* fera de l'épouse du Sauveur une Vierge immaculée ! La lumière de la vérité est trop obscurcie pour jeter un pareil éclat sur la terre, et tous n'ont pas le bonheur dont vous jouissez de la recevoir si pleine et si près de sa source. Daignez, Monseigneur, prier pour ceux qui ignorent. — J'ai appris avec un extrême déplaisir l'affaiblissement de votre vue. J'ai prié et je prierai encore pour que le Seigneur vous la conserve, à moins que, dans ses secrets desseins, il n'ait résolu de

vous conduire, comme Tobie, par la voie royale de la sainte croix. Mais, quelque pénible que soit cette affliction, c'est peu de chose en proportion des ténèbres de l'esprit dont nous souffrons ici presque tous. Ce qui me console, c'est qu'au moins dans notre petite société les cœurs continuent à s'aimer, et j'espère que la voix de Pierre réunira enfin tous nos entendements comme nos volontés le sont déjà en Jésus-Christ. »

Cette expression si humble, si sainte, de l'admirable esprit de soumission et de respect pour le Saint-Siége qui animait la communauté de Saint-Sulpice, dut grandement toucher le Pape et sécher ses larmes qui faisaient pleurer M. le Hir. En voyant avec quelle ardeur ses ordres étaient attendus, avec quelle promptitude d'obéissance ils seraient reçus, il se dit sans doute que, pour de tels serviteurs de Dieu, il était préférable de se borner à exprimer un désir. Mieux valait, d'ailleurs, traiter et terminer la question de Saint-Sulpice en dehors de la question générale et bien plus difficile du rétablissement de la liturgie romaine dans tous les diocèses de France où elle n'existait pas encore. Il chargea donc Mgr de Ségur d'écrire à M. Carrière supérieur général de la communauté et successeur de M. Olier, et de lui transmettre l'expression nette et précise de ses désirs. Voici la lettre par laquelle l'auditeur de Rote remplit la mission que Pie IX lui avait confiée, lettre d'autant plus importante qu'avant de l'envoyer à M. Carrière, Mgr de Ségur la soumit certainement au Souverain-Pontife. C'est aussi la seule qu'il ait voulu conserver et dont il ait gardé copie dans toute cette négociation. Du moins, parmi les pièces nombreuses émanées de Saint-Sulpice qui

en composent le dossier, nous n'en avons pas trouvé d'autres de lui. Nous la reproduisons en entier, l'influence que Saint-Sulpice exerce légitimement sur tout le clergé français donnant à cette négociation et spécialement à la lettre qui l'ouvre et qui la résume par avance une haute valeur historique.

« Rome, le 16 octobre 1853.

Cher monsieur le Supérieur,

« *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo.* » J'ai vu deux fois depuis mon retour à Rome notre très Saint-Père, et je lui ai longuement parlé de Saint-Sulpice. A la première parole que je lui ai dite à votre sujet, il m'a répondu : « *E buono Santo-Sulpizio*, Saint-Sulpice est bon » ; et cette déclaration n'a pas peu contribué à faciliter la bonne œuvre que je me proposais d'accomplir.

« J'ai dit au Pape tout ce que vous m'aviez chargé de lui exprimer de sentiments de respect, d'obéissance, de regrets de lui avoir déplu sans le vouloir, et de protestations énergiques de votre attachement inviolable au Saint-Siège et à tout ce qui en émane. Je lui ai dit également l'embarras où vous vous trouviez, désirant d'une part manifester d'une manière non équivoque la vérité de vos sentiments, et de l'autre craignant de faire plus de mal que de bien en blessant la susceptibilité de certains évêques. J'ai ajouté que vous m'aviez chargé non-seulement de lui exprimer votre profond attachement et celui de toute la

compagnie de Saint-Sulpice, mais encore de vous faire savoir ce que Sa Sainteté désire de vous.

« Le Pape a eu l'air très satisfait des paroles que je lui transmettais. « La chose la plus importante que je demande à ces bons prêtres, m'a-t-il dit, c'est de n'employer dans l'enseignement de leurs séminaires que des ouvrages *formellement examinés et approuvés à Rome*, principalement en ce qui concerne les traités fondamentaux *de locis théologicis, de ecclesia* et aussi le *traité du mariage*, ainsi que *les cours du droit canonique.* » Le second point dont m'a parlé le Saint-Père touche la liturgie romaine. *Il désire* que vous manifestiez votre bonne volonté touchant le retour à l'unité liturgique, en adoptant la liturgie romaine dans le noviciat de la solitude (à Issy) ; ne comprenant pas a-t-il ajouté, comment un homme aussi excellent et aussi catholique que M. Emery avait pu, après la Révolution, abandonner la liturgie légitime que Saint-Sulpice avait fidèlement gardée jusqu'alors dans son noviciat. » Le Saint-Père désire également que vous fassiez votre possible pour mettre à la même règle liturgique le séminaire central de Paris, proposant une mesure de modération et de prudence qui vous éviterait tout désagrément avec l'archevêché de Paris; à savoir de *laisser la liberté* du bréviaire diocésain aux élèves du diocèse même de Paris. Il ne comprend pas comment on peut donner à réciter ce bréviaire à de jeunes ecclésiastiques appartenant à des diocèses étrangers dont les évêques ont, plusieurs du moins, repris la seule liturgie déclarée légitime par le Pape saint Pie V, et pouvant faire accomplir le précepte de la prière publique. Il va sans dire que le désir du Pape relatif au séminaire de Paris ne tombe

que sur le culte privé, et non point sur les offices publics, tant que l'archevêché conservera la liturgie diocésaine.

« Comme gage de sa bienveillance spéciale, comme encouragement *ad sectandum meliora charismata*, et enfin comme approbation de mes sentiments à votre égard, le Saint-Père a daigné enrichir d'une indulgence de trois cents jours la belle prière sulpicienne : *ô Jesu vivens in Maria*. Je vous envoie le rescrit signé par le Pape, malgré la joie que j'aurais eue de le conserver.

« Également comme encouragement, le Pape m'a promis d'approuver les offices propres du séminaire ; non point, il est vrai, par un rescrit public, parce que la congrégation des Rites n'approuve jamais d'offices ni de dévotions qui n'ont point d'objet sensible et extérieur ; mais par une approbation verbale plus que suffisante pour légitimer ces offices. De plus, il est disposé, malgré les réclamations de quelques-uns de *vos amis*, à laisser subsister, dans le concile de la Rochelle qui sera bientôt soumis à son approbation, le passage honorable pour la congrégation des enfants de M. Olier.

« Telle est, cher Monsieur le Supérieur, l'ambassade secrète dont je suis chargé auprès de vous et de vos excellents prêtres : je ne doute pas de son succès, malgré quelques difficultés impossibles à éviter entièrement. Je serais bienheureux si l'affection et la reconnaissance que je vous ai vouées, et la confiance que vous avez bien voulu me témoigner, pouvaient être utiles à l'union de tous les esprits et augmenter pour vous l'affection du Souverain-Pontife. Dans la seconde audience où je lui ai parlé de

vous, il a insisté jusqu'à trois fois sur l'examen et l'approbation des auteurs suivis dans vos séminaires. Pour la morale, il m'a indiqué *Scavini* comme déjà examiné et approuvé, et comme contenant un enseignement conforme à ses vues. Je ne connais pas personnellement cet auteur.

« On m'a parlé de l'espoir qu'avait M. Lequeux de voir son manuel de droit ecclésiastique délivré de la censure de l'index. Je doute que cet espoir se réalise ; déjà l'année dernière, il en avait été question, et l'on m'avait nettement déclaré que c'était un livre à refaire entièrement, Quant à Bailly, le pape a fait exprimer son mécontentement à l'*ami de la Religion* pour l'annonce que ce journal avait publiée, relativement à une nouvelle édition corrigée. Je ne crois pas cependant qu'il soit impossible d'obtenir la levée de sa condamnation, moyennant des corrections approuvées à Rome.

« Ce qui résulte clairement des actes pontificaux relatifs à ces ouvrages, c'est que le Pape ne veut plus tolérer l'enseignement des opinions gallicanes soit en théologie, soit en droit canon, soit en histoire ecclésiastique, et qu'il veut resserrer les liens de l'unité religieuse, avec toute l'énergie que lui donne sa charge souveraine.

« Veuillez agréer, cher Monsieur le Supérieur, l'assurance nouvelle de ma vive et profonde affection pour ce séminaire de Saint-Sulpice où j'ai appris à être prêtre, et à me dévouer tout entier au service de la sainte Église et principalement à celui du Souverain-Pontife. Je prie la très Sainte Vierge de bénir la démarche que j'ai faite auprès du Saint-Père et celle que je fais en ce moment auprès *de vous.* Je me recommande d'une manière toute spéciale

à votre affectueux souvenir en la présence de Dieu et je présente mes hommages à tous nos anciens maîtres. Votre tout affectionné serviteur en Jésus-Christ.

L. G. DE SÉGUR. »

Cette lettre fut accueillie à Saint-Sulpice comme elle devait l'être, c'est-à-dire avec une joie profonde par la plupart, avec respect et reconnaissance par tous. Ce serait allonger indéfiniment notre récit que de reproduire ici les réponses de M. Carrière, celles de plusieurs autres directeurs particulièrement liés avec Mgr de Ségur, qui tinrent à le remercier directement et avec une véritable effusion, du service qu'il rendait à la Compagnie et à l'Église. Les personnes, ecclésiastiques ou autres qui voudraient connaître ces documents remarquables les trouveront reproduits presque intégralement dans les notes à la fin du volume. Ces lettres sont si hautes et fermes de style, si vives de sentiment, si pleines de foi, d'humilité et de grandeur chrétienne, que nous ne nous croyons pas le droit de laisser de telles lumières sous le boisseau (1). Les lettres de M. Carrière en particulier donnent sur les circonstances dans lesquelles la liturgie parisienne avait été introduite à Saint-Sulpice, des détails historiques du plus haut intérêt. Nous nous bornerons à dire ici que la négociation, si l'on peut donner ce nom à des communications où tout le monde était d'accord sur le but à atteindre, dura six mois environs, qu'elle aboutit à la grande satisfaction du Pape, de Saint-Sulpice et de l'archevêque de Paris lui-

(1) Voir la note 5 à la fin du volume.

même ; enfin que le Saint-Père, au lieu de l'approbation verbale qu'il avait promise aux offices propres de la Compagnie, les approuva par un rescrit pontifical qui fut accueilli avec une reconnaissance pleine de joie. Nous croyons devoir reproduire la lettre que M. Carrière écrivit au Saint-Père en réponse à celle de Mgr de Ségur citée ci-dessus, lettre qu'il envoya ouverte au prélat avec prière de la remettre au Souverain-Pontife, « car, lui disait-il avec une humilité naïve et touchante, vous savez beaucoup mieux que moi comment elle doit lui être présentée. Je crois bien être le premier supérieur de Saint-Sulpice qui écrive directement au Pape. »

« Très saint Père,

« La petite compagnie des ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, prosternée tout entière aux pieds de Votre Sainteté, reçoit avec le plus profond respect et la plus parfaite soumission l'expression des désirs qu'il lui a plu de lui manifester par l'organe de Mgr de Ségur. Elle les regarde comme des ordres émanés de la bouche de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'elle vénère en Votre personne sacrée ; et elle s'empressera de s'y conformer dans tous les points.

« Déjà Votre Sainteté aura été informée qu'aussitôt que parurent les décrets relatifs à deux auteurs, l'un de droit canonique, l'autre de théologie, suivis dans plusieurs de nos séminaires, ils furent immédiatement écartés de l'enseignement, malgré tout l'embarras qui en résultait. Aujourd'hui, là où cela a dépendu de nous, notamment à

'aris, nous avons, pour le dogme et la morale, substitué à ı théologie de Bailly celle de Mgr Bouvier, corrigée selon 'os intentions. Pour le droit canon, le cours se fait orale-nent. Je suis de plus en plus résolu à veiller à ce qu'il ne oit expliqué aucun auteur dont les doctrines ne seraient ›as approuvées du Saint-Siège.

« Quand à la liturgie romaine, dans tous les diocèses où elle a été adoptée, nos séminaires ont été les premiers à la prendre. Pour Paris, votre parole, très Saint-Père, a levé toute difficulté. Le bréviaire romain va être introduit dans notre noviciat, et dans le séminaire de Paris pour les sujets étrangers au diocèse en attendant qu'il soit introduit pour tout le monde (1).

« Après cette assurance de notre soumission, c'est pour moi un devoir et une humble consolation, très Saint-Père, d'exprimer à Votre Sainteté, en mon nom et en celui de tous mes confrères, notre vive reconnaissance pour la bienveillante assurance qu'Elle a daigné nous donner, que nous pourrions continuer à réciter les offices propres du séminaire, aussi bien que pour l'indulgence attachée à une oraison qui nous est chère, et pour les autres témoignages d'affection dont Elle nous honore.

« Ces témoignages ne peuvent qu'enflammer de plus en plus dans tous les membres de notre compagnie les sentiments de vénération et de dévouement dont ils étaient déjà pénétrés pour le Saint-Siège apostolique et pour l'auguste Pontife qui l'occupe si dignement ; sentiments que les disciples de M. Olier s'efforceront toujours, comme ils n'ont

(1) Ces sujets étrangers au diocèse de Paris forment l'immense majorité des élèves du séminaire de Saint-Sulpice.

cessé de le faire jusqu'ici, d'inspirer à tous les élèves des séminaires qui leur sont confiés.

« Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je m'estime heureux d'avoir une si précieuse occasion de lui renouveler, au nom de toute notre Compagnie, les sentiments de respect inviolable, d'obéissance entière et de dévouement absolu avec lesquels je suis et serai toujours, très Saint-Père, de Votre Sainteté le très humble et très obéissant serviteur et fils en Jésus-Christ.

« *Signé :* CARRIÈRE.

« Supérieur de Saint-Sulpice.

« Paris, séminaire de Saint-Sulpice, 14 novembre 1853. »

C'est ainsi que se poursuivit et se termina à la gloire de Dieu, au salut et à la grande édification des âmes, cette négociation dont Mgr de Ségur avait pris l'initiative et fut l'heureux intermédiaire entre le saint Père et les dignes fils de M. Olier. Si celle dont il avait été également chargé au sujet du sacre de l'Empereur et des articles organiques eût trouvé à Paris des cœurs aussi droits, des intentions aussi désintéressées, un amour aussi pur de la vérité et de la justice, elle eût abouti de même, et Napoléon III eût trouvé dans les bénédictions de l'Église, dans la consécration de sa couronne par le Souverain-Pontife, un élément de prospérité, une cause de stabilité plus solide que le suffrage universel et l'opinion changeante des avocats politiques qui le conseillaient.

Par une singulière rencontre, ce besoin logique de l'unité de la prière et de la liturgie, que Mgr de Ségur par-

ıgeait avec tous les catholiques fervents et qu'il aida si puissamment à satisfaire par le rétablissement du bréviaire romain à Saint-Sulpice, l'empereur Napoléon III le ressentait d'instinct et en poursuivait la réalisation à un autre point de vue. En effet, dans une lettre adressée par lui à Mgr de Ségur en 1855, à l'époque même où se terminaient les négociations entre le Saint-Siège et Saint-Sulpice, nous trouvons cette phrase jetée là comme incidemment, à laquelle il ne paraît pas qu'il ait été donné suite : « S'il était possible d'obtenir du Pape un seul catéchisme en France, j'y attacherais un prix réel. Je désire que vous pressentiez les intentions de Sa Sainteté à cet égard. »

Il est vrai que ces fameux et déplorables articles organiques auxquels l'Empereur n'osait toucher, pas plus qu'il n'osait ni ne voulait les appliquer, en renfermait un, l'article 39, ainsi conçu : « Il n'y aura qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les églises catholiques de France. » Cette prescription est peut-être la seule des organiques que le Saint-Siège ait mise de lui-même à exécution, en poursuivant et réalisant, avec le concours de l'épiscopat, le rétablissement de la liturgie romaine. C'est aussi le seul auquel les divers gouvernements qui se sont succédé en France de 1800 à 1880 aient fait opposition et dont il auraient accordé la suppression avec empressement, si la Cour de Rome la leur eût demandée.

Disons, pour achever ce récit, que, malgré la bonne volonté exprimée à plusieurs reprises par l'archevêque de Paris de rétablir la liturgie romaine dans son diocèse dès 1855, cette grande œuvre ne s'accomplit qu'après la guerre de 1870. On doit donc à Mgr de Ségur le retour à la règle

canonique de la communauté et du séminaire de Saint-Sulpice quinze ans avant l'époque où elle se fut seulement réalisée sans son intervention. Quand son séjour à Rome comme auditeur de Rote n'aurait eu que ce résultat, il devrait être compté au nombre des années les plus utiles de sa vie, et il justifierait le surnom que le Pape Pie IX aimait à lui donner en riant, celui de *Monsignor Sulpiziano*.

CHAPITRE XIII

Epreuves. — Perte de son premier œil. — Témoignage de Mgr de Conny. Les lettres de Mgr de Ségur à ce sujet. — Bonté du Pape. — Le Saint-Sacrement. — Continuation de la vie de Mgr de Ségur à Rome. — Le père Jandel. — Les soldats. — Lettre de Mgr de Salinis évêque d'Amiens, au sujet de la grande aumônerie. — Préparation à la cécité.

Il y avait un an que Mgr de Ségur était à Rome, aimé, honoré de tous, brillant du double éclat de ses dignités et de ses vertus. La confiance de l'Empereur, la tendresse paternelle du Pape attiraient sur lui tous les regards et lui faisaient une position unique. Ses fonctions à la Rote étaient la seule épreuve de sa vie, mais la bonté du Pape avait arrangé les choses de façon à lui rendre cette épreuve plus facile, et il lui restait, en dehors de l'accomplissement de ses devoirs d'état, des heures assez nombreuses à consacrer chaque jour à la prière, à l'étude, à la peinture, enfin et surtout à l'apostolat, qui était l'âme de son âme et la vie de sa vie. Il prêchait, il confessait ses chers soldats à Saint-Louis, ses chers petits enfants à l'école de Trevi, et ces heures sacerdotales étaient le couronnement et la joie de ses journées. Enfin, Dieu lui avait accordé, par un de ces surcroîts de grâce promis à ceux qui cherchent avant tout sa justice et

sa vérité, les douceurs presque oubliées, depuis son entrée au séminaire, d'un hiver entier passé dans l'intimité de sa mère et d'une partie de sa famille. Pendant six mois il avait bu à la coupe pure de la tendresse maternelle, il avait montré Rome aux âmes qui lui étaient le plus chères en ce monde, et l'on peut dire qu'il avait atteint au sommet des joies humaines compatibles avec sa vocation sacerdotale. Les personnes de sa famille qui, par des considérations mondaines, avaient d'abord déploré son entrée dans les ordres comme le sacrifice de toutes ses espérances, reconnaissaient leur erreur et saluaient en lui une gloire future de l'Église et une illustration nouvelle pour son nom. Voici, pour n'en citer qu'une preuve, quelques lignes d'une lettre que lui écrivait le 3 mai 1853 le général Philippe de Ségur, son grand oncle, l'illustre historien de la campagne de Russie, âme excellente et religieuse, mais que d'invincibles préjugés d'éducation tenaient éloignée de la foi catholique.

« Je te remercie doublement, mon cher Gaston, et de tes vœux pour le mariage de ma fille et de ceux que tu m'adresses pour que je te suive dans la voie sainte qui me rapprocherait de toi en un monde meilleur. En réponse à ces vœux, je souhaite qu'en restant ce que tu as toujours été, c'est-à-dire ce qu'il y a de mieux et de plus difficile en ce monde, un bon prêtre catholique, le ciel veuille, en dépit de toi, que ta vie sainte et dévouée devienne à tous les yeux, comme celle du cardinal de Chèverus, l'honneur et l'exemple de la France! Tes premiers et longs sacrifices, si persévérants et si redoublés, leur succès, celui de ton livre (les Réponses), le choix qui t'a élevé malgré tes refus,

tout me fait croire que telle est ta destinée, à laquelle tu seras forcé de te soumettre et dont tu sauras te rendre digne. J'aime à me persuader que le ciel t'a choisi pour ce haut apostolat, et tout de toi, jusqu'à tes répugnances, me confirme dans cette opinion. Elle ne m'est point inspirée par la vanité mondaine dont je m'efforce de me dépouiller en pensant à toi... »

Tels étaient les sentiments, les espérances, le respect qu'inspiraient à tous sa situation et ses vertus. Il semble que Dieu l'attendait à cette heure de prospérité temporelle et spirituelle, pour l'éprouver comme Job, et montrer en lui au monde qui l'admirait ou l'enviait un exemple plus grand et plus salutaire encore que celui de la vertu récompensée, l'exemple de la résignation parfaite dans l'épreuve et de l'amour joyeux de la croix. Le 25 avril, Mgr de Ségur disait adieu à sa mère, à son angélique sœur Sabine, et à ses autres sœurs repartant de Rome pour Paris; le 1er mai, la main du Seigneur Jésus-Christ le touchait au front, et fermait un de ses yeux à la lumière du jour. Laissons un témoin oculaire, Mgr de Conny, arrivé à Rome au moment où madame de Ségur en partait, nous faire le récit, saisissant dans sa simplicité, de cette visite du Maître à son fidèle serviteur.

« En 1853, je dus aller à Rome, et j'y arrivai le 25 avril, bienheureux de revoir mon ami. Ce jour-là, il me raconta qu'il éprouvait à l'angle extérieur de l'un de ses yeux l'impression d'une tache rouge. Je lui répondis que c'était sans doute un effet de l'action du printemps et des premières chaleurs. Cette sensation persista, et les jours suivants, il s'en plaignait encore. Le 1er mai, si je ne me

trompe, il avait assisté à une séance de la rote ; il en était revenu avec la tête un peu fatiguée, et selon son habitude, il s'était mis à peindre comme à une occupation de délassement. Il m'avait raconté qu'il voulait peindre le portrait de Mgr Affre, l'archevêque martyr par lequel il avait été ordonné prêtre, et celui de M. Olier, le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice et j'ai quelque idée qu'il s'était occupé à l'une de ces esquisses. Tout d'un coup, la tache rouge qu'il avait cru voir jusque-là au coin de son œil gauche, s'étendit comme un rideau et, fermant pour cet œil tout le champ de vision, ne laissa plus apercevoir de clarté que par en haut.

« Quand j'arrivai chez lui quelques moments après, il me raconta ce qu'il venait d'éprouver et dont il avait immédiatement apprécié la gravité : » C'est une paralysie du nerf optique, me dit-il, voilà un œil perdu, et bientôt je perdrai l'autre. » Je lui proposai de sortir et d'aller immédiatement voir un médecin dont il avait reçu déjà les soins, le docteur Mayer, médecin de l'armée française d'occupation, qui habitait aux environs de la Propagande. — Le docteur ne dissimula pas que l'accident lui paraissait tout à fait grave, et il prescrivit un repos absolu, en même temps qu'un régime propre à favoriser l'équilibre général de la santé. Nous sortîmes, et je me souviens que nous dirigeâmes notre promenade par les rues qui longent le jardin du Quirinal Il n'y avait pas d'illusion à se faire, et j'étais tout accablé du coup qui frappait ainsi mon ami. Lui, au contraire, était demeuré très calme, et il m'exposait les motifs de sa résignation ; « Dieu m'a donné deux yeux il y a trente-trois ans, me disait-il, il m'en reprend un

aujourd'hui. Il me reprendra bientôt peut-être le second. Je n'ai qu'à le remercier du temps pendant lequel il me les a laissés. Il est bien le maître. — Sans doute, répondis-je; ce sont bien les pensées de la foi; mais il y a les impressions de la nature qu'on ne peut pas ne point sentir. — « Sommes nous chrétiens? reprit-il; sommes-nous prêtres, pour céder aux impressions de la nature lorsque la foi nous parle? » Je ne pus m'empêcher de penser alors que si quelqu'un eût été près de nous et eût pu suivre cette conversation, il aurait cru que c'était moi qui venais d'être frappé par un grand malheur, et il eût pensé que j'étais là avec un ami occupé à me consoler, mais s'y prenant d'une façon un peu austère.

« Il reprit ensuite et me dit : « Tout cela est bien heureux pour moi. Dans la position où je me trouvais, avec la bonté que le Pape me témoigne et avec la confiance que me marque l'Empereur, je n'aurais pu manquer de devenir bientôt archevêque et cardinal. On a beau faire, les grandeurs ecclésiastiques elles-mêmes présentent un danger pour l'homme qu'elles exposent à s'élever dans son cœur. Je serai débarrassé de tout cela, et je retournerai à Paris, où je me remettrai à confesser mes pauvres *voyous*, ce qui vaudra bien mieux pour moi. »

« Il faisait allusion, par ces humbles paroles, à tout ce que sa situation offrait alors de brillant. L'empereur Napoléon l'avait chargé d'une négociation fort importante à mener en dehors de l'ambassadeur et pour laquelle il lui écrivait ses instructions secrètes par lettres de sa propre main. L'importance personnelle du jeune prélat se trouvait par là fort accrue vis-à-vis du Saint-Siége. Pie IX avait été

charmé en même temps par ses qualités si aimables et ses vertus si sacerdotales : aussi, le traitait-il avec une distinction particulière et une tendre affection. Mais ce qui eut exalté l'ambition d'un autre n'avait fait que mettre Gaston de Ségur en garde contre les dangers des grandeurs temporelles, et il trouvait un sujet de consolation dans l'obstacle heureux qui se trouvait mis au travers de sa fortune. Il éprouva cependant alors un moment de peine: « Ce qui m'afflige, dit-il, c'est la pensée de ma pauvre mère et du chagrin qu'elle va ressentir. »

Madame de Ségur fut désolée en effet quand elle apprit la triste nouvelle ; et cependant, comme le disait Mgr de Ségur lui-même dans l'écrit intitulé : *Ma mère*, qu'il lui consacra après sa mort, la cécité de son fils devait être pour elle la cause de bien grandes grâces. « Ce fut cette bienheureuse infirmité, si dure en apparence, si excellente en réalité et si sanctifiante, qui fut l'occasion de mon retour à Paris, auprès de ma mère, que je ne devais plus quitter qu'accidentellement, pendant les dix-huit ans que la Providence lui réservait encore. C'est cette même infirmité qui m'obtint du cœur de Pie IX une inappréciable faveur dont ma mère profita comme moi jusqu'à la fin de sa vie, je veux dire la permission de conserver dans ma chapelle le Très-Saint-Sacrement. »

Le Pape avait été informé de l'accident le soir même du 1er mai, et il avait partagé l'émotion universelle que cette nouvelle avait répandue dans la ville de Rome. Mgr de Ségur y était connu de tous, petits et grands, et son nom était prononcé avec amour dans les casernes comme dans les palais, à l'hôpital Saint-André et à l'école

les Frères de Trevi comme au Vatican. La première fois que Pie IX le vit après cette visite de Dieu, il s'informa avec bonté de ce que disaient les médecins, et, quoique les médecins dans les premiers temps conservassent de l'espoir, il dit à Mgr de Ségur : « Pour ces maladies-là, je ne connais que trois remèdes : la bonne nourriture, l'eau fraîche et la patience. — Très Saint-Père, lui répondit en souriant le doux prélat, j'ai encore plus confiance au troisième ingrédient qu'aux deux autres. »

Un autre jour, le Pape se trouvant chez les Oratoriens pour quelque cérémonie, aperçut Mgr de Ségur qui s'y trouvait aussi. Il lui fit signe d'approcher, et quand il l'eut près de lui, à ses pieds, il lui dit familièrement : « *Eh! figlio, come va l'occhio?* Eh bien, mon fils, comment va l'œil? — *Se ne va, santissimo Padre!* il s'en va, très Saint-Père! — *Poveretto!* » soupira le Pape en le bénissant.

Mgr de Ségur, dont la simplicité avait toutes les audaces quand l'amour de Dieu était en jeu, résolut de profiter de cette tendresse compatissante de Pie IX pour obtenir une faveur insigne, une consolation égale et supérieure à son épreuve, et à l'audience suivante, il demanda au Saint-Père la grâce de conserver le Saint-Sacrement dans sa chapelle. C'était oser et demander beaucoup, les évêques et les cardinaux eux-mêmes ne jouissant point de ce privilège, qui n'est accordé que rarement et par une autorisation expresse du Pape. — Pie IX hésita un instant, et sa bouche s'ouvrait déjà pour formuler un refus, quand regardant Mgr de Ségur, il se sentit vaincu par l'expression de tristesse de son cher auditeur de rote qui était à genoux devant lui, attendant sa réponse avec une douloureuse

[illegible] la pressa sur sa [illegible] profonde : [illegible] parce [illegible] Pie IX [illegible]

[illegible] progrès ! [illegible] une grande [illegible]

ette condition-là. » — Voilà, ajoute Mgr de Conny en finissant cette partie de son témoignage écrit, les souvenirs les lus saillants que j'ai conservés de cette époque où il me ut donné de constater ainsi l'élévation d'âme et la sainteté le ce vrai serviteur de Dieu. »

Les lettres écrites par Mgr de Ségur à cette époque confirment pleinement le témoignage de Mgr de Conny. Nous en citerons trois que nous avons sous les yeux, l'une adressée en mai à M. le comte de Leusse, son parent éloigné et ami intime, où il laisse voir sans réserve le fond de sa pensée et de son âme ; les autres adressées au mois de juin à l'un de ses frères, dans lesquelles il semble vouloir dissimuler sous une gaieté voulue la gravité du mal et les menaces de l'avenir, dans le but évident de rassurer sa mère et sa famille.

Voici ces admirables témoignages, rendus par lui-même, de son esprit de foi, de son amour de la croix et de sa joyeuse soumission à la volonté de Dieu.

Rome, 25 mai 1853.

« Je ne sais, cher ami, si je suis destiné à vous revoir. Selon toutes les apparences, vous êtes, vous, destiné à me revoir, parce que vous avez des yeux. Vous savez que j'en avais par le passé, et que je m'en servais pour faire mes caricatures, du temps de nos expéditions dans les Pyrénées, avec le *bourreau* inconnu (jeune étranger qu'ils avaient rencontré aux Eaux-bonnes et qui les poursuivait partout). Il paraît que j'ai impatienté le bon Dieu depuis ce temps-là par le mauvais usage que j'en ai fait, ou bien que, tout au

contraire, j'en ai fait si bon usage qu'il veut me récompenser en me traitant comme il traite ses meilleurs amis : car voici bientôt un mois que j'ai un œil quasi perdu, et celui qui me reste est un si pauvre sire, qu'il ne vaut pas la peine qu'on en parle. Je croirais que ce qui m'arrive est de l'espèce des gouttes sereines : cela ne veut pas dire que je suis un serin; avertissez-en vos enfants. Cela veut dire seulement que le nerf optique tombe en paralysie ou partielle ou totale. Jusqu'à présent, cette paralysie de l'œil gauche n'est pas complète, et je distingue encore les objets comme à travers de l'eau. Le médecin, en qui j'ai autant de confiance qu'on peut en avoir en un médecin, espère encore que ce n'est pas définitif. Pour moi, je ne l'espère ni ne l'espère pas ; car, au fond, mon bon ami, cela m'est parfaitement égal. J'ai le bonheur d'être chrétien ; je sais que je ne suis en ce monde que pour y passer quelques moments, et j'ai depuis longtemps jeté toutes mes espérances dans la vie éternelle. S'il fallait choisir, je préférerais la souffrance, et j'espère de la bonté de Dieu que, si c'est une visite de sa justice et de sa miséricorde, comme je le croirais plutôt, je saurai apprécier la grandeur d'une pareille grâce et je resterai fidèlement, avec la sainte Vierge, au pied de la croix du Maître des souffrances. C'est par le Vendredi-Saint qu'on arrive au jour de Pâques ; je vois venir très volontiers le Vendredi-Saint.

« Vous qui êtes un bon chrétien, cher ami, vous ne ferez pas à Notre-Seigneur Jésus-Christ l'injure de vous affliger de ce qui m'arrive. Vous m'aimez assez pour l'en remercier et pour lui demander simplement que je supporte comme il faut une épreuve aussi excellente. A la vie et à la mort,

nous sommes à Dieu, disait autrefois saint Paul. Le bon Dieu n'a pas changé depuis ce temps-là..... Adieu, cher ami, au revoir bientôt. Je vous aime tous et vous embrasse tendrement.

« Gaston DE SÉGUR. »

Les lettres adressées à son frère, écrites en entier de sa main, sont un peu postérieures à la précédente. L'écriture est déjà très altérée. Nous n'en reproduisons ici que les passages relatifs à la perte de son œil et à sa joie de posséder, en échange, le Saint-Sacrement dans sa chapelle.

Rome, 6 juin 1854.

« .....Mon œil est à peu près dans le même état. Il y a plutôt un peu de mieux, et ce peu est beaucoup. Ce qu'il y a de plus grave dans les accidents semblables à celui qui m'arrive, c'est l'inertie, signe de la mort. Je ne fais pas de remède, si ce n'est un peu de fer et un peu de quinquina que je prends chaque jour pour tonifier le système nerveux. Je ne travaille pas du tout ; je ne m'ennuie presque pas, et enfin, bien que nous soyons au mois de juin, j'ai la chance de ne pas étouffer. Nous avons une température du mois d'avril, ce qui est beaucoup pour mes yeux. — As-tu jamais vu le portrait du Tasse ? Si mon œil s'en allait, j'aurais devant moi la perspective peu pittoresque de lui ressembler. Figure-toi un œil complètement fermé et rappelant le sommeil de l'innocence, et l'autre immensément ouvert et plein de feu. Si jamais je suis comme cela, je me

mettrai un bandeau, comme Robert-Macaire. Le tout, mon bon A..., à la grâce de Dieu, qui sait mieux que nous ce qu'il nous faut, qui est le maître de nos deux yeux comme de toute notre personne, et qui nous éprouve ou nous humilie, quand il sait que cela est nécessaire à notre âme. »

La seconde lettre est de quinze jours plus tard : c'est dans cet intervalle qu'il avait obtenu du pape le privilège du Saint-Sacrement pour sa chapelle.

Rome, 27 juin 1853.

« Tu m'as fait peur avec l'annonce de ton mal d'yeux; mais quand j'ai vu qu'il ne s'agissait que d'un vil *compère loriot,* j'ai souri de pitié, d'indignation et de bonheur, en me comparant à toi... Mon œil est toujours de même, ni mieux, ni pire. Ce matin, après un dîner monstre donné hier au soir par l'ambassadeur aux deux nouveaux cardinaux, et après le consistoire public dont je sors et où nous avons tous failli suffoquer, tant il y faisait chaud, j'y vois un peu plus clair qu'avant. Cela ressemble à de l'esprit de contradiction. Dans trois mois, après mes vacances, nous serons fixés sur le sort de cet œil infortuné *pour lequel* j'ai peu d'espoir dans mon *fort*-intérieur. Tu sais du reste quelle admirable consolation le Pape a apportée à ma peine, et comment, en échange de cette première visite qu'il a daigné me faire, mon bon Seigneur Jésus, depuis huit jours, veut bien demeurer chez moi. J'ai reçu avant hier pour toi aussi une marque de la bienveillance de Pie IX.

soit rien, rien du tout, en comparaison de

:. .: ›n pauvre cher Père, lui dit-il sans préambule et
ı simplicité habituelle, je viens de chez le Pape
ci la commission dont il m'a chargé pour vous. »
. Jandel l'écouta avec une tranquillité parfaite, et
d le message fut achevé, il répondit doucement :
ıe la volonté de Dieu s'accomplisse ! Mais puisqu'on
n'avait fait venir à Rome que pour cela, je n'ai plus
une raison d'y rester, et je vais aller le dire au Saint-
re. »

Il y alla en effet, et Pie IX, après l'avoir entendu, non-
ɜulement ne voulut pas consentir à son éloignement, mais
e déclara plus fermement que jamais son protecteur et le
soutien de son œuvre. Et quelque temps après, un jour
que le P. Jandel était gravement malade, Pie IX ayant rencontré les novices de Sainte-Sabine dans la campagne romaine, leur dit en souriant : « Allez-vous laisser mourir le P. Jandel ? Le Pape ne le veut pas : c'est le plus saint homme qu'il y ait à Rome en ce moment. »

L'Empereur, pas plus que le Pape, ne changea en quoique ce soit ses rapports avec Mgr de Ségur, et c'est du mois de mai 1853, époque de son accident, à la fin de 1854, que les négociations relatives au sacre furent suivies avec le plus d'activité. Napoléon III croyait si peu à la durée de ce qu'on appelait l'ophtalmie de Mgr de Ségur, qu'il parut, vers cette époque, songer pour lui à une situatian autrement considérable que ses fonctions d'auditeur de R ·. celle de grand aumônier. Le rétablissement de cette dignité, la première du clergé de France sous l'an-
nonarchie, fut une de ces pensées qui occupèrent
anément l'Empereur, et qu'il abandonna, comme

tant d'autres, par cette sorte de paresse d'esprit qui le faisait reculer devant l'opposition mesquine et entêtée des légistes et des politiques bourgeois qui l'entouraient. On profitait autour de lui de cette nonchalance et aussi de l'ignorance qui ne lui permettait pas de mesurer l'inanité de certaines objections, ponr l'empêcher de donner suite à des conceptions et à des réformes qui eussent affermi son empire et illustré son règne. Deux lettres, trouvées dans les papiers de Mgr de Ségur, indiquent très bien cette situation d'esprit de l'Empereur, en ce qui concerne spécialement la grande aumônerie, et certaines autres mesures conservatrices et chrétiennes dont il ne réalisa que quelques-unes. Voici ces deux lettres auxquelles leur objet et la situation des signataires donnent un intérêt presque historique. L'une est de M. le vicomte de La Tour, alors député de Bretagne, l'autre de Mgr de Salinis, évêque d'Amiens. La première est adressée à Mgr de Salinis et fut envoyée par ce dernier à Mgr de Ségur.

Paris, 2 juin 1854.

Monseigneur,

« J'ai parlé hier à l'Empereur de l'organisation de l'aumônerie... Le prince m'a écouté attentivement et m'a dit : « Il y a deux questions dans cette grave affaire, une de personne, l'autre de principe. Cette dernière souffre des difficultés, même à Rome. Si vous le voulez, nous en reparlerons. » — Je lui ai dit que j'allais partir, et je vous ai désigné comme pouvant lui donner les meilleurs rensei-

gnements. Le prince n'a témoigné ni adhésion, ni dissentiment quand j'ai nommé Mgr de Ségur. — J'ai dit un mot au nonce touchant ce dernier choix ; il le préfèrerait à tout autre. Je désire, Monseigneur, que vous puissiez vous entendre avec votre cardinal et quelques autres de vos éminents confrères pour continuer les démarches auprès de l'Empereur.

« Il y aurait, je crois, de grandes chances d'obtenir de lui beaucoup de choses utiles à la religion, entre autres des sœurs dans les hôpitaux militaires, l'éducation chrétienne des enfants trouvés et plus de facilité pour les soldats d'accomplir leurs devoirs religieux. Mais le buralisme résiste et il est nécessaire d'insister auprès de l'Empereur. Je suis persuadé que le prince accorderait aussi très-volontiers à l'enseignement libre une part dans la collation des grades, s'il suivait ses inspirations... »

La lettre de Mgr de Salinis adressée le 4 juillet suivant á Mgr de Ségur est plus explicite en ce qui concerne le choix de sa personne comme grand aumônier.

Mon très cher Seigneur,

« J'allais vous écrire à Rome lorsque j'ai su que vous étiez attendu à Paris vers le 10 juillet. J'ai le regret d'être obligé de partir avant ce temps pour les Pyrénées, où je vais prendre les eaux et un peu de repos dont j'ai grandement besoin... J'ai été très touché d'une pensée que vous avez exprimée dans votre lettre à l'évêque de Perpignan ; mais sans énumérer ici toutes les objections que j'aurais à faire, ce qui serait trop long, je vous dirai que, sans offen-

ser votre amour-propre, il m'était venu, il y a déjà assez longtemps, une idée infiniment meilleure. Je l'avais communiquée au cardinal de Reims et au vicomte de La Tour, et je mets sous ce pli une lettre du vicomte de La Tour, où vous verrez ce qu'il avait fait avant son départ.

« J'ai vu depuis l'Empereur qui m'a parlé de cette affaire. J'ai essayé de le convaincre de la nécessité d'avoir un grand aumônier, pour la dignité de la couronne, pour l'organisation de plusieurs services religieux très considérables, comme intermédiaire entre les évêques et lui, comme écho de l'épiscopat, comme centre utile à la religion et au gouvernement, etc.

« Et puis, j'ai détaillé les qualités que me paraissait devoir réunir le grand aumônier, et j'ai entrepris de prouver que personne ne réunissait ces qualités à un plus haut degré que vous. L'Empereur a accueilli votre nom, et il s'est exprimé sur vous dans des termes qui ne peuvent me laisser aucun doute sur les sentiments d'estime et d'affection que vous lui avez inspirés. Il n'a opposé que votre jeunesse, l'inconvénient de faire passer un simple prêtre sur le corps de tout l'épiscopat. J'ai répondu que vous n'étiez plus si jeune, que vous aviez une place cardinalice, qu'il n'y avait rien de si facile à l'Empereur que de vous faire arriver avec un titre d'archevêque *in partibus*. J'ai parlé avec la conviction que je servais l'Église, avec la chaleur que l'on sent lorsque l'amitié est d'accord avec la conscience. Je crois que cette conversation a laissé une impression favorable; je désire ne pas me tromper.

« Et maintenant, mon cher Seigneur, non dans votre intérêt, mais dans l'intérêt de l'Eglise, priez Dieu d'abord,

puis voyez ce qu'il y aurait à faire. Je regrette vivement de ne pouvoir pas causer de tout ceci avec vous.....
Agréez, etc.

A. Évêque d'Amiens. »

Toute vague qu'elle fût, cette ouverture eût profondément troublé Mgr de Ségur s'il avait partagé les illusions de ses amis sur l'avenir de ses yeux. Mais sous ce rapport, son opinion était faite, et du jour où son premier œil avait été atteint, il ne douta jamais qu'il était destiné à devenir complètement aveugle. Il s'était ressouvenu du pacte qu'il avait fait avec la Sainte-Vierge le jour de sa première messe, et quand, le premier mai, le premier jour du mois consacré à Marie, il s'était senti touché du doigt de Dieu, il avait reconnu immédiatement, dans cette atteinte, la réponse de la mère de Jésus crucifié. Aussi, se plaisait-il à dire gracieusement quand on lui demandait des nouvelles de sa vue : « Mon œil n'est plus à moi. C'est la bonne vierge qui me l'a pris et qui l'a envoyé en Purgatoire, en mon lieu et place. » Il ne doutait pas que ce qu'il appelait, dans son admirable esprit de foi, la miséricorde de Dieu, ne le menât jusqu'au bout dans la voie du calvaire où elle l'avait engagé, et les quinze mois qui s'écoulèrent entre ce premier avertissement et la perte totale de ses yeux furent employés par lui à se préparer à ce dénouement certain et prévu. Il s'habitua peu à peu, et à l'insu de tout le monde, à la condition d'aveugle, fermant souvent les yeux pour s'accoutumer à régler sa marche, ses mouvements, à se servir lui-même le plus possible sans y voir. Il prit ainsi insensiblement l'habitude de faire sa toi-

lette, de se raser même les yeux fermés, à tel point qu'au jour de la cécité, il n'eut qu'à continuer ce qu'il faisait auparavant et que, pendant bien des années, il se fit lui-même la barbe sans jamais se blesser et avec la même perfection que s'il avait joui de la plénitude de sa vue. Il s'habitua également à dire la messe en s'aidant de moins en moins de ses yeux ; le Pape lui ayant accordé la permission de dire toujours la messe votive de la Saint-Vierge, il l'apprit par cœur, et par une grâce spéciale de Dieu s'ajoutant à l'adresse et à la mesure naturelle de ses mouvements, il put jusqu'à la fin de sa vie célébrer le saint sacrifice et donner la communion, sans que jamais le moindre accident ait troublé sa dévotion et inquiété les assistants. Il s'exerça également, dès le principe, à apprendre par cœur une foule de prières, de psaumes, d'offices qu'il aimait à réciter et qu'il s'attendait à ne pouvoir plus lire. Dieu lui fit la grâce de donner à sa mémoire jusque-là plus qu'ordinaire un développement prodigieux. Lui qui auparavant avait grand peine à citer textuellement quelques paroles de la sainte Écriture ou des Saints Pères, une fois aveugle, en faisait des citations très longues, dans ses instructions et prédications, et toujours avec une aisance qui étonnait. Pour se conformer dans la mesure du possible, aux rubriques, autant que pour satisfaire sa dévotion il apprit par cœur toutes les messes *de tempore* de la Vierge avec celle de l'Immaculée-Conception ; la messe du Saint-Esprit, du Saint-Sacrement, de la Croix, la messe de la chaire de saint Pierre, des stigmates de saint François d'Assise, du patronage de saint François de Sales ; la messe du Sacré-cœur ; la messe des morts.

C'est ainsi qu'il employait dans le secret de son cœur, dans l'intimité de sa vie, les jours de demi-lumière que Dieu lui laissait encore. Alors qu'autour de lui et loin de lui, on formait, pour le moment de sa guérison, des rêves de grandeurs nouvelles, il attendait le moment où Dieu frapperait un nouveau coup, cette fois décisif, et tandis qu'on se préoccupait, dans l'intérêt de l'Église, des moyens de le faire grand aumônier de France, lui se préparait, tranquille et souriant, à devenir aveugle.

CHAPITRE XIV

Perte du second œil. — Ses sentiments en recevant cette croix. — Lettres du Pape, de l'Empereur, de ses amis, de sa grand'mère Rostopchine. — Il se décide à retourner provisoirement à Rome.

Les vacances du tribunal de la Rote arrivèrent sans que l'état des yeux de Mgr de Ségur eût subi un changement notable. Il lui semblait cependant que sa vue allait en s'affaiblissant peu à peu. L'œil perdu l'était irrévocablement, et l'autre remplissait bien imparfaitement son office. Quand il arriva en France au mois de juillet 1854, il sentait instinctivement que l'heure du dénouement approchait, et en partant pour le château des Nouettes où il devait passer ses vacances près de sa mère, il s'attendait tellement à la crise finale, qu'il demanda à la Sainte Vierge, comme grâce suprême, non pas d'écarter de ses lèvres le calice, mais de lui permettre de revoir une fois encore ses frères et sœurs avant de fermer les yeux pour toujours au monde extérieur. Cette consolation ne lui fut pas refusée, et sans que rien ait motivé cette réunion d'une si nombreuse famille, dispersée de tous côtés par les devoirs de la vie, par les nécessités de la carrière diplomatique à laquelle appartenaient l'un de ses frères et l'une de ses

sœurs, tous se trouvaient assemblés aux Nouettes autour de leur mère pour le mois de septembre. Son frère Anatole y arriva le 1er septembre, après tous les autres. C'était le moment attendu par la divine Providence.

Depuis trois ou quatre jours, Mgr de Ségur sentait un travail de destruction se faire dans son œil encore vivant. Dans une lettre datée du 29 août 1864, il écrivait à sa sœur Sabine : « N'oublie pas le dixième anniversaire de ma chère cécité. Cela commençait aujourd'hui et se terminait le 2 septembre. » C'est donc le 29 août, fête de sainte Sabine, patronne de sa sœur de la Visitation, qu'il sentit l'approche du coup redoutable et désiré. Pour la dernière fois, il avait pris un crayon et tracé un profil très ressemblant et très fin du pape Pie IX : adieux dignes de sa foi à l'art qui avait été la première passion de sa jeunesse. — Le 2 septembre au matin, c'était un *samedi*, jour consacré à la Vierge Marie, un médecin du voisinage, ami de la famille et qui était venu la veille examiner les yeux du prélat, arriva au château apportant un œil de bœuf qu'il avait promis de disséquer devant lui, pour lui en faire admirer la structure. Mgr de Ségur suivit avec un grand intérêt les détails de l'opération, et, après le déjeuner, toute la famille sortit pour faire une promenade dans le parc. — Il marchait en avant, assez loin de sa mère qui s'entretenait avec le médecin. — Tout à *coup*, il s'arrêta, et dit à un de ses frères qui lui donnait le bras : « Je suis aveugle. » Ce fut tout. Il rentra au château, et demanda à ses frères et sœurs immédiatement avertis qu'on n'en dit rien à sa mère, afin de lui laisser quelques heures de sécurité de plus. Plus d'une fois dans l'après-

midi, elle vint dans sa chambre, et il causa avec elle si tranquillement et si naturellement qu'elle ne se douta de rien. Au moment du dîner, il descendit appuyé sur un bras et se mit à table. Sa mère ne soupçonnait pas encore la cruelle vérité. Il était, comme toujours, en face d'elle, son père étant retenu à Paris par ses devoirs de Président de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Tout à coup, elle s'aperçut que son fils ne se servait pas lui-même, et qu'une de ses sœurs assise auprès de lui, lui découpait sa viande. — Elle le regarda fixement sans rien dire, changea de visage et comprit tout. Les sanglots longtemps contenus éclatèrent. Lui seul ne pleurait pas et souriait. Aucun de ceux qui assistèrent à cette scène déchirante, qui virent le contraste de cette douleur humaine et de cette sérénité divine, n'en perdront le souvenir jusqu'à leur dernier moment. Il consola sa mère, tous les siens, avec une tendresse infinie, et nous pouvons lui rendre le témoignage que, dans cette première journée et tous les jours suivants, il montra la même tranquillité joyeuse qu'ont admirée en lui jusqu'à la fin de sa vie tous ceux qui l'ont connu. L'épreuve le trouva prêt, et il l'accueillit comme une vieille et chère connaissance, ou comme une sœur bien aimée, les bras ouverts, l'allégresse au cœur et le sourire aux lèvres. La lettre qu'il écrivit à Mgr Pie, évêque de Poitiers, le 6 septembre 1854, quatre jours après son accident, témoigne d'une façon si frappante de ces sentiments que nous nous faisons un devoir de la reproduire presque tout entière.

« J'allais vous écrire, mon bien cher Seigneur, au moment où j'ai reçu votre aimable petite lettre..... Je vous

avais écrit de Rome, à l'occasion des dispenses de mariages mixtes *ad biennium*, que je n'avais pu vous obtenir de la congrégation du Saint-Office, mais que le Saint-Père a bien voulu m'accorder lui-même.... Je puis aujourd'hui commencer ma lettre par l'exorde du page de Malborough : « *La nouvelle que j'apporte, vos beaux yeux vont pleurer* ». Je suis en effet occupé depuis cinq ou six jours à perdre complètement le peu de vue qui me restait, et une cataracte déjà fort épaisse (on sut plus tard que cette cataracte était un décollement de la rétine, maladie sans remède) me permet à peine de distinguer en gros les objets qui m'entourent. Ici, comme toujours, la justice de Notre-Seigneur est accompagnée de miséricorde, et la grâce surabonde là où abonde l'épreuve. Le chagrin de ma pauvre mère, de mes frères et de mes sœurs, au milieu desquels je me trouve heureusement, me fait plus de peine que mes petites misères personnelles. C'est une si bonne et si sainte chose que la croix qu'il faut vraiment être bien peu chrétien pour oser s'en plaindre, et s'il ne s'agissait que de moi seul, je me sentirais plus disposé à me réjouir qu'à m'affliger. Ne sommes-nous pas tout à Notre-Seigneur, dans la mort comme dans la vie ? Et qu'importe au fond de voir ou de ne voir pas la lumière du dehors, pourvu que les yeux illuminés du cœur perçoivent la lumière véritable et éternelle, qui n'est autre que Jésus-Christ vivant en nous? — Veuillez, cher Seigneur, vous souvenir de moi au saint autel, aux pieds de ce divin Maître, et demandez-lui que je porte dignement sa sainte croix. Vous concevez que tous les beaux projets qu'on avait formés pour ou contre

[1] faisait allusion à la charge de grand-aumônier de

France) s'évanouissent par là même. Ma vocation se simplifie, et la volonté du bon Dieu, unique règle à suivre dans tout ceci, devient claire et évidente. Je demande seulement à Notre-Seigneur que l'Empereur fasse un bon choix lorsque le temps en sera venu, et qu'il place auprès de lui un homme dévoué à la sainte Église et à la France. — Pour moi, je retourne à Rome, où mon infirmité nouvelle changera peu mon genre de vie. Je puis parfaitement continuer mes insipides travaux de la Rote *ex auditu solo*. J'ai un petit ministère sacerdotal tout organisé, et je n'ai besoin que de la langue, des oreilles et des jambes, pour confesser et prêcher. Ce sera même peut-être une fort bonne aubaine pour les gros pécheurs timides, que de pouvoir conter leurs affaires à un confesseur qui n'y voit goutte. — Sans cet accident, je me serais fait une joie et un devoir d'aller vous demander quelques moments d'hospitalité à Poitiers. Maintenant, je me remue difficilement et ne dois plus être un coureur... Adieu pour aujourd'hui, mon très bon et très cher évêque, je vous embrasse de grand cœur et n'ai, Dieu merci, pas besoin d'y voir clair pour vous aimer beaucoup.... »

Ce reste de vision dont parle Mgr de Ségur dans cette lettre et qui finit par disparaître, était si peu de chose que, du moment où il fut frappé, il lui fut impossible de faire un pas sans un guide ; cela se bornait à peu près à distinguer le jour de la nuit. C'était assez pour laisser un peu d'espoir à ses parents et à ses amis, et c'est ce qui explique plusieurs pages de leurs lettres. Tous croyaient à une cataracte et à une opération possible. Pour lui, il n'y ajouta jamais confiance, et comme rien n'est plus troublant que le

doute, la certitude où il se trouva dès le début d'être aveugle définitivement, facilita et accrut sa sérénité.

Un seul jour son visage prit une expression plus grave, et ceux qui l'entouraient crurent remarquer en lui quelque trace d'une tristesse qui perçait malgré ses efforts pour la dissimuler. C'était une année environ après la perte de son second œil. Interrogé par ses frères, il leur avoua qu'il se sentait pris à l'improviste et fort déconcerté devant une nouvelle croix qui semblait se présenter à lui, qu'il acceptait de la main de Dieu, mais qui lui paraissait bien lourde à porter. Cette croix horrible, quand elle est jointe à la cécité, c'était la surdité. Il sentait de jour en jour les sons arriver moins distinctement à ses oreilles, et la pensée qu'il ne pourrait plus ni voir, ni entendre, qu'il se trouverait séparé par ce double abîme du monde des vivants, qu'il faudrait renoncer au ministère, à l'apostolat, à la confession, au service des âmes, à tout commerce avec les humains, cette perspective, sans troubler sa foi et son obéissance, effrayait sa raison et dépassait toutes ses prévisions. Il était prêt à accepter ce nouveau et suprême sacrifice, si Dieu le lui imposait, mais il ne pouvait s'empêcher de dire en son cœur avec le Sauveur du monde au jardin de l'agonie : « Mon Dieu, écartez de moi ce calice ! »

Heureusement que ses craintes ne se réalisèrent pas. Le médecin appelé examina ses oreilles, et reconnut que l'affaiblissement de l'ouïe venait d'un obstacle matériel qu'il fit aisément et immédiatement disparaître. Cette affreuse perspective fut donc écartée pour jamais, et Mgr de Ségur, rendant grâces à Dieu, reconnut que si la Sainte-Vierge l'avait pris au mot en lui envoyant une épreuve de premier

ordre, elle lui avait été fidèle en maintenant cette épreuve dans des limites compatibles avec l'activité de son sacerdoce. Il devait même reconnaître bientôt que son infirmité, loin d'entraver sa mission apostolique, lui ouvrait des champs nouveaux et lui communiquerait une fécondité vraiment surnaturelle.

Plusieurs de ses amis accoururent aux Nouettes, à la première nouvelle du coup qui venait de le frapper, et parmi eux Mgr de Conny fut un des plus empressés. Son témoignage, déjà plusieurs fois cité, ne nous fait donc pas défaut en cette circonstance décisive, et il confirme pleinement nos souvenirs personnels. « Quand Gaston de Ségur fut devenu complétement aveugle, écrit-il, il m'en prévint aussitôt. J'accourus auprès de lui et je le trouvai aussi résigné et aussi gai qu'auparavant. J'ai entendu un médecin dire avec beaucoup de raison à un malade dont la vue s'affaiblissait, et qui, se soumettant déjà à ses premières privations, comptait s'être préparé à la résignation pour le jour d'une complète cécité : « Prenez garde ; vous avez sans doute éprouvé la différence qui existe entre un homme qui voit mal et un homme qui voit bien ; mais vous ne vous doutez pas de la différence qu'il y a entre voir mal et ne voir absolument rien. » Gaston de Ségur avait supporté vaillamment les privations et les appréhensions de son premier état. Maintenant qu'il était dans une obscurité complète, privé de toute communication par la vue avec ce qui l'entourait, et assujetti à se faire guider dès qu'il lui fallait faire un pas, ou se faire assister dans toutes les actions de la vie corporelle, il se trouva prêt pour cet autre degré d'épreuve. Ce qui paraîtra incroyable, et ce qui est stric-

tement vrai, c'est que, non-seulement il se résigna à l'ordre de la Providence, mais qu'il aima la condition qui lui était faite.

« Plusieurs années après, il me disait : « Vous ne sauriez croire, mon cher ami, combien il m'est bon et avantageux d'être aveugle. D'abord, je ne perds plus de temps. Auparavant, lorsque je rentrais chez moi, quelques instants s'écoulaient souvent avant que je fusse à l'ouvrage. Un livre ou tout autre objet qui me tombait sous la main pouvait m'être un prétexte à flânerie. A présent, dès que je suis rentré, mon secrétaire me dit : « Qu'allons nous faire tout à l'heure ? » Et je m'y mets immédiatement. Ensuite, je remarque combien, dans mes rapports avec le prochain, je me trouve plus disposé à ne considérer chacun que par son âme, maintenant que les corps ne paraissent plus devant moi. Enfin, il m'est bien plus facile de vivre occupé de Dieu et en face de lui. »

Il ne faudrait pourtant pas croire, d'après ces confidences et cette sorte de théorie des charmes de la cécité, que Mgr de Ségur aimât son infirmité dans le sens naturel du mot, et que la résignation ne fût pas pour lui une vertu. Il l'acceptait, il l'aimait comme Notre-Seigneur Jésus-Christ accepta le calice de l'agonie et aima la croix sanglante sur laquelle il devait racheter le monde ; comme les martyrs aimaient les chevalets, les bêtes féroces et les tortures par lesquels ils gagnaient le ciel. Toute sa vie, depuis la perte de ses yeux jusqu'à sa mort, témoigne à la fois de la pesanteur de sa croix et de son allégresse à la porter.

En 1855, dix-huit mois après la perte totale de sa vue, se promenant dans la campagne romaine avec un de ses

frères, il lui dit en souriant et en soupirant à la fois, au souvenir de cette admirable nature qu'il ne pouvait plus contempler : « La Sainte Vierge a bien su ce qu'elle faisait en me retirant la vue. Jusqu'au jour où je suis devenu aveugle, je me demandais comment elle s'y prendrait pour exaucer la demande que je lui avait faite d'une infirmité pénible qui me laissât la faculté d'exercer mon ministère. Elle a eu plus d'esprit que moi. En me retirant mes yeux, elle m'a frappé à mon endroit sensible ; elle m'a enlevé les seules jouissances compatibles avec mon renoncement au monde. » Le mélange de ces deux sentiments naturel et surnaturel, de tristesse et de joie, se retrouve dans toutes les lettres où il parle avec actions de grâce de sa douloureuse cécité. — « C'est aujourd'hui pour moi un grand jour, écrit-il le 2 septembre 1867 à un jeune novice franciscain ; il y a treize ans que je suis devenu tout à fait aveugle, et que le bon Dieu miséricordieux et clément, m'a mis de force dans un petit cloître portatif dont personne que lui ne peut forcer la clôture. » — Dans ses lettres à sa sœur Sabine, religieuse à la Visitation, il ne tarit pas sur ce sujet et tous les ans il célèbre avec elle cet amer et bienheureux anniversaire : « Ce 1er septembre 1863. Si ton œil est simple dit l'Évangile, tout ton être sera lumineux... Or, mon œil est plus que simple. C'est là mon petit monastère, ma petite clôture ambulante, qui m'oblige à pratiquer la pauvreté et l'obéissance, en me mettant du matin au soir dans la dépendance permanente de quelqu'un. Dieu soit donc béni ! Demande-lui qu'il ait toujours compassion de moi et qu'il me garde sur la croix, tout près de lui, comme le bon larron. » — C'est une

grande bénédiction et une faveur inappréciable, lui écrit-il le 2 septembre 1865, que d'être fixé à la croix par une infirmité quelconque et surtout par celle de la cécité. C'est une participation permanente à Jésus crucifié, et une sorte de consécration religieuse qui vous oblige, bon gré, mal gré, à renoncer au monde, aux folles joies, aux attraits dangereux des grandeurs humaines, des fêtes, des réunions. C'est comme une goutte d'absinthe divine qui vient christianiser tous les breuvages de la terre, et une sorte d'élixir contre le naturalisme. Aide-moi, ma chère sœur, à bénir Dieu de cette visite bien imméritée. »

Le 1er septembre 1879, toujours fidèle à son amour de la croix, il écrivait à Angers aux membres du congrès de l'Union des Œuvres, que sa santé l'empêchait de présider : « Je me résigne, estimant que l'immobilité dans la résignation à la volonté divine est plus efficace pour le bien que l'activité la plus ardente. Les trois heures pendant lesquelles Jésus-Christ cloué sur la croix est resté immobile, ont été plus précieuses que les trente-trois années de sa vie évangélique. — Demain, 2 septembre, il y aura vingt-cinq ans que j'ai perdu la vue. Je supplie les membres du congrès de faire une communion en action de grâces, afin de bien célébrer avec moi ce que j'appelle *mes noces d'argent d'aveugle.* »

Enfin, peu de semaines avant sa mort, il disait à l'un de ses frères, qui se lamentait de le voir atteint dans sa santé, et menacé de mourir avant l'âge : « Mon sacrifice ne sera pas difficile à faire. Vois-tu, mon cher, quand on est aveugle, on est déjà plus qu'à moitié mort aux choses de la terre, et la séparation est toute faite d'avance. »

Son amour de la cécité n'était donc et ne fut jamais chez lui une sorte d'aberration de la nature, un attrait humain pour ce qui est à tous les autres un objet d'épouvante et d'horreur ; il n'aima dans son infirmité que la volonté de Dieu, la croix de Jésus-Christ, le moyen de se donner davantage et plus efficacement à la sanctification des âmes, et son allégresse au milieu des ténèbres fut pendant vingt-sept ans un acte continu de vertu héroïque.

La nouvelle de sa cécité fut accueillie par ses parents et ses amis avec un sentiment presque unanime de tendre compassion et de douleur. Nous disons presque unanime, parce qu'une personne se trouva dans sa famille, une sainte, à laquelle son épreuve n'arracha que des actions de grâces pour Dieu et d'ardentes félicitations pour lui. Il nous semble utile, intéressant et tout à fait dans le cadre et le but de cet écrit, de faire connaître les principales manifestations des sentiments qui éclatèrent autour de lui en cette heure solennelle et décisive de sa vie.

La plus douloureuse est celle de son père, chrétien croyant et pratiquant, mais qui, sentant les choses en homme et en père, comme la foi le permet et comme la nature l'ordonne, ne pouvait du premier coup partager la résignation de son fils : « La lettre de ta sœur, lui écrit-il, me jette, mon cher ami, dans une profonde consternation, et je ne peux pas m'imaginer que le bon Dieu, qui voit le si bon usage que tu fais de tes yeux, puisse te réserver l'épreuve cruelle de les perdre tous deux. — Je ne puis t'exprimer la douleur que j'en ressens. Mon pauvre cher fils, si bon, si saint, la bénédiction de toute la famille ! Non, je veux le croire encore, Dieu ne vou-

dra pas nous infliger à tous cette douleur cruelle ! »

Mgr Bastide, lui non plus, ne peut pas, ne veut pas croire à la consommation du sacrifice, et il écrit de Rome à Madame de Ségur une lettre pleine de douleur, mêlée d'un reste d'illusion : « Le pauvre œil de Monseigneur est-il réellement aussi mal qu'il le dit ? Sa résignation m'épouvante. Je vous l'avoue, il n'est que trop prêt pour un si grand sacrifice, mais j'espère toujours que le bon Dieu ne voudra pas nous accabler d'un tel malheur. Ce qui me rassure et ce qui me fait espérer, c'est que notre digne Gaston est appelé à faire le plus grand bien dans l'Église. Peu d'hommes sont capables de porter les adversités, mais beaucoup moins encore sont capables et dignes de porter les honneurs, je veux dire avec avantage pour eux et pour autrui. Il faut pour cela une trempe d'âme toute particulière que Monseigneur possède et au-delà. Aussi irai-je jusqu'à espérer un miracle pour conserver et affermir la vue de votre cher enfant... »

Dans le même ordre d'idées et de sentiments, et avec cette manière de dire qui révèle à chaque ligne le grand écrivain, Louis Veuillot écrit à la date du 13 septembre : « Monseigneur, quelle triste nouvelle vous me donnez ! Je n'en suis pas consolé, même par la résignation si forte et si douce que Dieu vous envoie en même temps que cette affliction terrible. Je le prie de vous maintenir dans ce courage et de l'accroître ; mais je murmure malgré moi. Je ne puis renoncer aussi facilement que vous à l'espérance que j'avais mise en vous. Ceux qui sont forts dans l'adversité l'auraient été dans la fortune, et vous me paraissez *plus digne* des grandeurs, dans le moment que vous en êtes

loigné. Il faut pourtant vous imiter et en prendre son parti. laise à Dieu que cela ne soit pas trop difficile à Madame otre mère et à tous ceux qui doivent tant vous aimer, i j'en juge par moi qui ne vous suis rien. Je compatis bien rofondément à tous ces chagrins que je vois d'ici ; et j'es-ère encore que tout n'est pas dit et que les oculistes, et, près ou avant les oculistes, les saints du bon Dieu pour-ont quelque chose à ce cruel état. Adieu, Monseigneur ; onservez-moi votre précieuse amitié. J'ose assurer que les entiments par lesquels je la mérite seront toujours visibles our vous...

« Louis VEUILLOT. »

Mgr de Conny, dont nous avons plus haut cité les tou-chants et vivants souvenirs, à la réception de la triste nou-velle et avant de partir pour les Nouettes, avait envoyé à son saint ami une lettre partie du cœur, pleine d'une foi digne de celle de Mgr de Ségur, et dont nous ne pouvons nous empêcher de citer quelques extraits : le lecteur aura ainsi le portrait spirituel des amis de notre héros peints par eux-mêmes : « Ah ! mon cher ami, que la volonté de Dieu se fasse ! Mais voilà un mot dont je ne savais pas qu'il fût si difficile à dire au sujet des peines d'autrui. Je ne suis pas votre mère ; je suis chrétien, je suis prêtre, et cepen-dant je me sens tout ému. Ne serait-ce pas que je vous plains plus qu'il ne faut : *Crucem vident, unctionem non vident.* (Ils voient la croix, ils ne voient pas l'onction qui en découle.) Tenez, dans mes belles spéculations, parfois je vous vois aveugle, vivant retiré dans un coin à confesser les pauvres, et les yeux de l'âme illuminés par ces habi-

tudes d'oraison, en un mot, je fais de vous un saint sur la croix. Et puis, si, au lieu de cela, je pense que vous retrouverez vos yeux et que je vous mêle dans mes rêves à la vie active où je vous vois concourir à l'exaltation de la sainte Église, je me plais, il faut l'avouer, dans cette seconde perspective. Ah! le bon Dieu fait bien d'arranger lui-même les choses! Qu'il fasse de vous un saint, voilà l'essentiel; mais il faut des saints qui manifestent le règne de Dieu, et j'aimerais à vous voir dans cette catégorie.,. »

M. l'abbé Gay, depuis évêque d'Anthedon, ami intime de Mgr de Ségur depuis les débuts de leur ministère et leur communauté de la rue Cassette, considère avant tout la chose au point de vue spirituel, et exprime sa pensée avec cette grâce et cette profondeur de langage qui ont fait de lui le premier écrivain mystique de notre siècle : « Vos bonnes nouvelles (celle de son contentement) m'ont réjoui l'âme, et je bénis grandement Dieu de la paix qu'il vous donne en un état dont beaucoup seraient affligés. Je comprends bien, au reste, tout ce que vous me dites sur le loisir que cela vous fait pour penser aux vrais biens. Un chrétien n'est jamais aveugle, à vrai dire : *Qui dixit de tenebris lumen splendescere, ipse illuxit in cordibus*. Pour qui a cette lumière, la nuit même s'illumine comme un jour. C'est saint Cyprien qui, se demandant quelque part pourquoi les chrétiens prient la nuit, se répond : C'est que le soleil des chrétiens, c'est le Christ : ce soleil-là ne se couche jamais, et quand pour le monde il fait nuit, pour l'Église il fait jour encore... »

Les amis de Mgr de Ségur, on le voit, étaient dignes de

ui, et leur dévotion n'était pas ce qu'il appelait plaisamment de la *sainteté de sucre*. Mais, nous l'osons dire sans respect humain et sans hésitation, l'âme qui se montra la plus sainte de toutes en cette circonstance, ce fut sa grand-mère, la comtesse Rostopchine. Cette femme forte, cette chrétienne des premiers temps, avait alors près de quatre-vingts ans, et elle vivait retirée, tantôt à Moscou, tantôt dans son château de Voronovo, passant les dernières années de sa longue vie dans la prière et la méditation des choses éternelles. Elle avait accueilli avec une joie profonde la nouvelle de la vocation de son petit-fils, de ses débuts héroïques dans le saint ministère, et de ses grands travaux à Rome. Mais elle accueillit avec une action de grâces plus fervente encore la nouvelle des épreuves par lesquelles Dieu voulait éprouver et consommer la vertu de son serviteur. Nous voudrions pouvoir citer ici toutes les lettres qu'elle lui écrivit dans les diverses phases de sa vie sacerdotale, et dans lesquelles la puissante originalité du style recouvre des sentiments et des idées admirables de foi et d'amour divin. Mais elles entraveraient trop la marche de notre récit, et nous nous bornons à reproduire les deux lettres relatives à sa cécité, renvoyant aux notes publiées à la fin du volume le lecteur qui voudrait les connaître toutes (1).

La première est du mois de septembre 1854, la seconde du commencement d'octobre : elle avait alors près de quatre-vingts ans.

1. Voir la note à la fin du volume.

Moscou, 17 septembre.

« Heureux Gaston, d'être entré dans la voie des béatitudes annoncées par le Sauveur ! Ce Dieu de nos âmes te traite comme un de ses élus ; mais s'il t'ôte la vue du corps, il illumine ton âme, et je dirai presque, par une divination aisée à qui connaît tes antécédents : Heureux celui qui est devenu aveugle en considérant la vraie lumière des vivants ! qu'elle ne cesse de luire en toi, et puissions-nous ne marcher que dans le sentier qu'elle nous trace !

« Ta mère ne pensera peut-être pas comme moi ; mais si ta cécité l'attriste, elle saura enfin, au moyen de la grâce qui travaille sans cesse sur nous, qu'il faut en tout temps, en toute chose, bénir notre Dieu qui est aussi notre Père. Il nous accorde depuis plus d'un mois un temps horrible. Comme il ne soustrait pas à la piété l'amour, la reconnaissance, la soumission à ses lois, notre contentement est toujours entre nos mains. Dieu soit loué en toutes choses, et surtout dans ses biens spirituels ! »

Moscou, 12 octobre.

« Ma chère Sophie, mon cher Gaston, une indisposition qui n'a été ni longue ni douloureuse, m'a retenue en paresse de vous répondre. Dieu aime donc bien Gaston, puisqu'il l'éprouve par une perte si douloureuse que celle de la vue. Je regarde le mal des yeux qui lui est survenu comme un gage de la grâce divine qui ne l'éprouve *que pour* couronner sa soumission, sa foi et son amour

our Lui, ainsi que sa piété filiale. En vérité, ma fille, vous :es bien heureuse d'avoir enfanté un saint...

« Mon cher et même précieusement cher fils, tu as été appé comme saint Paul, et, si j'osais le dire. mieux que iint Paul, puisque ce n'est pas au moment où tu persécuiis Jésus-Christ, mais alors que tu recherchais sa gloire et : vrai bonheur du prochain. Plus faite pour te demander a bénédiction que pour te donner la mienne, je te bénis ependant, à titre de vieille, d'adoratrice du Dieu que tu dores, de grand-mère, de pauvre devant Notre-Seigneur, levant qui mon âge et sa miséricorde, me feront, j'espère, iientôt comparaître ».

Cette langue, cette force surnaturelle de sentiment et le pensée, cette grandeur unie à cette simplicité, semblent, :n vérité, appartenir à un autre siècle plus viril, plus chréien que le nôtre. C'est bien la lettre d'une sainte adressée à un saint, et l'on croirait entendre un écho de la voix des Félicité ou des Symphorose encourageant ieurs fils au martyre. Comme l'écrivait un jour Mgr de Ségur lui-même à sa sœur, le martyre de la vie n'est-il pas quelquefois aussi douloureux que celui de la mort ?

Il nous reste à citer deux lettres adressées à Mgr de Ségur à l'occasion de la perte de ses yeux : l'une émanée de l'Empereur, l'autre du Pape. Tous deux lui témoignent une vive et sincère sympathie, et approuvent hautement la pensée qu'il leur avait exprimée de retourner à Rome.

« Palais des Tuileries, 22 septembre 1854.

« Mon cher Monsieur de Ségur, je suis bien sincèrement affligé de la triste cause qui me prive du plaisir de vous revoir, et je ne suis pas moins touché du courage avec lequel vous n'hésitez pas à reprendre vos fonctions importantes. Continuez comme par le passé à me donner de vos nouvelles ; elles me feront toujours plaisir, et joignez-y les renseignements que comportent les circonstances. J'attends l'occasion favorable d'adoucir, autant qu'il est en moi, par la présence de votre frère à Rome, le malheur qui vous frappe, et dès que cette occasion sera venue, je la saisirai, croyez-le, avec empressement.

« S'il était possible d'obtenir du pape un seul catéchisme en France, j'y attacherais un prix réel. Je désire que vous pressentiez les intentions de Sa Sainteté à cet égard. Croyez à tous mes sentiments.

« NAPOLÉON. »

Après les Tuileries, le Vatican (1).

1. Voici le texte italien de la lettre pontificale.

Monsignore de Ségur.

Se la notizia che mi perviene sullo stato di sua salute, è per me un sogetto di afflizione, mi edificano pero l'expressione della di lei rassegnazione,et mi fa piacere di sentire la sua determinazione da retornare in Roma . Spero che la operazione della cataratta da eserguirsi nel tratto successivo potrà obtinere il suo pieno effetto. — Intanto le comparto di cuore l'apostolica benedizione e la comparto del pari alla sua madre et famiglia, e desidero che questa benedizione contribuisca alla commune rassegnazione et alla piena conformità ai sempre adorabili divini decreti.

Datum Romæ apud S. Petrum dei 2 octobris 1854

Pius P. P. IX.

« Monseigneur de Ségur,

« Si la nouvelle qui me parvient de l'état de votre santé est pour moi un sujet d'affliction, l'expression de votre résignation m'édifie beaucoup, et je suis heureux de savoir votre détermination de retourner à Rome. J'espère que l'opération de la cataracte à accomplir en temps opportun pourra produire son plein effet.

« Sur ce, je vous accorde de tout mon cœur la bénédiction apostolique, je l'envoie également à votre mère et à votre famille, et je désire que cette bénédiction contribue à la résignation de tous et à leur pleine conformité aux décrets toujours adorables de Dieu.

« Donné à Rome, fête de saint Pierre, le 2 octobre 1854.

« Pius P. P. IX. »

Comme ces lettres l'indiquent, Mgr de Ségur, en renonçant immédiatement et irrévocablement aux rêves de grandeur que ses amis et des prélats autorisés avaient formés pour lui dans l'intérêt de l'Église, n'avait pas renoncé à ses fonctions d'auditeur de Rote et à sa vie de Rome. Il pensait sans doute qu'il prendrait plus sûrement et plus sagement une décision définitive quand il aurait fait l'épreuve des conditions nouvelles auxquelles le condamnerait sa cécité. De plus, les médecins persistaient à dire que la cause de son mal était une cataracte simple dont une opération pourrait le guérir, et il se trouvait presque seul alors à ne pas y croire. Enfin, il allait retrouver à Rome, avec la croix salutaire de ses fonctions officielles à la Rote, un ministère

auquel il s'était fortement attaché, et aussi les grandes négociations dont il était l'intermédiaire unique entre le Pape et l'Empereur. Ces négociations, comme nous l'avons dit, reprirent avec activité immédiatement après son retour à Rome, et ne cessèrent que dans le courant de 1855.

Toutes ces raisons le déterminèrent à surseoir à toute pensée de démission, et dans les premiers jours du mois d'octobre, il quitta les Nouettes, Paris et la France, et reprit le chemin de Rome où il arriva pour la fin des vacances de la Rote. Si la perte de sa vue lui arracha jamais un soupir involontaire, nous pouvons affirmer que ce fut en arrivant à Rome, en face du dôme de Saint-Pierre, en face des Stanzes de Raphaël, en face de Pie IX, désormais voilés pour toujours à ses yeux.

CHAPITRE XV

Séjour à Rome d'octobre 1854 à janvier 1856. — Nomination de son frère comme premier secrétaire d'ambassade. — La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. — Mort d'un jeune parent, désespoir de sa mère, consolation. — L'armée d'occupation. — Le choléra. — Mgr Bastide. — Lettre de l'Empereur. — Dernière audience de l'Empereur. — Démission de la Rote. — Bref du Pape conférant à Mgr de Ségur les insignes et les privilèges épiscopaux. — Le Chapitre de Saint-Denys. — Départ définitif de Rome pour Paris. — Janvier 1856.

Nous ne reviendrons pas sur les occupations ordinaires de Mgr de Ségur à Rome pendant les deux derniers séjours qu'il y fit, d'octobre 1854 à juillet 1855, et d'octobre 1855 à janvier 1856. Outre les négociations entre le Pape et l'Empereur, qui l'occupèrent activement pendant quelques mois encore, il continua la vie de prière, d'étude, d'apostolat que nous avons racontée ; le nombre de ses pénitents militaires de tout grade allait en s'accroissant de jour en jour ; et ses visites, ses prédications familières aux enfants élevés à l'école des frères établis au palais Poli, place de la fontaine Trevi, étaient plus fréquentes et plus populaires que jamais. Laissant donc de côté ces œuvres de chaque jour que la bonté de Dieu

enregistrait sans relâche, mais dont le récit serait monotone à des oreilles humaines, nous ne parlerons avec quelques détails que des circonstances spéciales qui marquèrent les derniers temps de sa vie romaine. Il eut d'abord la joie profonde de voir arriver près de lui, chez lui, son plus jeune frère, que l'Empereur, suivant sa promesse, envoya à Rome en qualité de premier secrétaire d'ambassade, et comme la plus douce consolation de son infirmité. L'âme tendre de Mgr de Ségur tressaillit de bonheur en retrouvant à Rome, dans l'intimité quotidienne de son frère, quelque chose de cette vie de famille qu'il avait sacrifiée au service de Dieu ; et de toutes les marques d'intérêt que lui donna l'Empereur, ce fut celle à laquelle il fut le plus sensible.

Au moment même où il apprenait cette nomination si impatiemment attendue, il était fort occupé par les approches de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Le Pape avait convoqué les évêques du monde entier pour le 8 décembre 1854, jour de la fête de la Vierge Immaculée, et c'est en ce jour-là que, parlant *ex cathedrâ*, en docteur infaillible de l'Église universelle, entouré de tout l'épiscopat catholique, il avait décidé de définir et de traduire en dogme de foi ce qui avait toujours été la croyance unanime du peuple chrétien depuis l'origine de l'Église. Jusque-là, il était interdit sous peine d'excommunication par le Concile de Trente d'attaquer et de nier publiquement l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. A partir de la proclamation du dogme, il allait être interdit à tout fidèle de refuser, même dans son cœur, la *foi à ce mystère*, sous peine de se séparer de l'Église et de

omber dans l'hérésie. Déjà, le Saint-Père avait demandé ux membres de l'épiscopat de lui faire connaître leur entiment et celui de leurs diocésains sur cette doctrine, et tous, sauf quatre, avaient répondu par l'affirmation éclatante de leur foi et le désir ardent de la voir proclamée. On peut donc dire que la couronne posée, le 8 décembre 1854, sur la tête de la Mère de Dieu, par la main de Pie IX, avait été préparée, composée et ornée par les évêques de la chrétienté toute entière.

Mgr de Ségur dont la dévotion à la Vierge égalait presque celle du pape Pie IX lui-même, tressaillait de joie à l'approche de ce jour solennel où le Souverain Pontife, en proclamant Marie Immaculée dans sa conception et exempte du péché originel, affirmait en même temps son pouvoir et son infaillibilité doctrinale. Sa maison, honorable sans aucun luxe mondain et tenue avec la noble simplicité d'un grand seigneur, était ouverte à tous les évêques français appelés à Rome par cette solennité. Quoique aveugle, il les recevait dans son salon, à sa table, avec une aisance parfaite, et il avait conservé à un tel point l'attitude et les mouvements d'un voyant qu'on se prenait à oublier son infirmité et qu'on avait peine à le croire privé de la vue. C'est de ce moment, où tout l'épiscopat français passa chez lui, que datèrent ses relations affectueuses avec nos évêques et son intimité avec plusieurs.

Le jour de la fête, le 8 décembre, il assista à toutes les cérémonies qui précédèrent et suivirent la proclamation du dogme. Les yeux fermés à la lumière des cent mille cierges qui embrasaient Saint-Pierre, mais ouverts aux splendeurs plus belles et non moins réelles du monde des esprits, il

entendit, dans un ravissement profond, la voix de Pie IX déclarer au nom de l'Église catholique dont il était le chef et le docteur, que la vierge Marie était immaculée dans sa conception, et le souvenir de ce moment ineffable embauma et illumina son âme pour tout le reste de sa vie. Ce fut une de ces journées à la fin desquelles le chrétien enivré est tenté de s'écrier avec le vieillard Siméon : « *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum in pace:* Maintenant, Seigneur, vous pouvez laisser votre serviteur s'en aller en paix, selon votre parole ». La parole éternelle est dite, la vérité est proclamée, le Christ est glorifié dans sa mère, l'espérance du fidèle est comblée, et ce grand pauvre qu'on appelle le genre humain est évangélisé par le représentant du Verbe fait chair. Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

Peu de jours après ce jour béni, Mgr de Ségur dont l'âme sacerdotale passait par toutes les émotions et se faisait toute à tous, eut une grande douleur à consoler. Un jeune homme, un cousin qu'il aimait tendrement, qu'il avait préparé, quelques années auparavant, à sa première communion, et dont il avait suivi l'adolescence et la jeunesse avec une sollicitude paternelle, Louis de V..., enseigne de vaisseau, vint à mourir presque subitement le 7 décembre, veille de l'Immaculée Conception, sous les murs d'Eupatoria, dans la mer Noire et la nouvelle en arriva à Rome vers la fin de l'année. Mgr de Ségur qui était en correspondance active avec ce pauvre enfant qu'il soutenait de loin par ses lettres, au milieu des dangers de la guerre de Crimée, fut très affecté de sa mort et du désespoir de

sa malheureuse mère. Sur cinq enfants, elle en avait déjà perdu deux, et son absence ne permettait pas à Mgr de Ségur de la consoler efficacement comme il l'aurait voulu. Il lui écrivit avec cette onction, cette effusion de cœur et de foi qui faisaient de lui le plus persuasif des consolateurs, et il parvint à adoucir un peu l'amertume et la violence de sa douleur. La lettre qu'elle lui répondit est déchirante ; rarement, la lutte de la nature qui veut se révolter et de la foi qui finit par l'emporter, s'est exprimée par des accents plus profonds ; rarement la désolation de Rachel pleurant ses enfants « *et noluit consolari quia non sunt* » s'est traduite en plaintes plus désespérées. On jugera, par cet exemple, des douleurs que Mgr de Ségur avait à consoler et des contre-coups que son âme tendre en recevait.

« Paris, 16 janvier 1855. — Mon cher Gaston, vous ne pouvez pas douter de l'émotion que m'a causée votre lettre et celle de votre frère. La vôtre, mon saint ami, me prescrit la soumission ; je l'aurai. Elle me témoigne la plus grande pitié, je la mérite et j'en ai besoin. Dieu sait que je l'aime, que je le crains et que je le prie sans cesse. Les effroyables coups dont il m'accable me prouvent que je le prie mal ; car il a dit : « demandez et vous recevrez. » Je lui demandais depuis onze mois d'épargner Louis dans cette cruelle guerre, et de m'accorder de mourir avant mon mari et mes fils. Je vis, et de cinq enfants il ne m'en reste plus que deux ! Vous devez me permettre de crier comme Job : « Seigneur, ne me laisserez-vous pas reprendre haleine ; et serais-je le but de toutes vos flèches ? »

« Que faire, mon bon Gaston ? Enseignez-le-moi ; apprenez-le-moi. Écrivez-moi, soutenez-moi ; je suis déses-

15.

pérée. Comment rendre mes prières efficaces ? Comment les faire monter jusqu'à Dieu ? Comment obtenir de lui qu'il épargne mes deux autres fils, et qu'enfin nous puissions obtenir, votre malheureux oncle et moi, de ne plus survivre à nos enfants ? — Hélas ! Nous avons tant prié, tant fait prier ! Nous avons fondé une école gratuite à R. ; nous donnons tant que nous pouvons ; vous savez notre sévère et dévouée existence, la dignité de conduite et la bonté de vos cousins ; et les malheurs nous brisent à coups redoublés, et plus nous soignons et adorons nos enfants, moins nous leur portons bonheur. — Ah ! Gaston, je me sens désespérée et parfois comme desséchée ! Je ne murmure pas. J'ai communié trois fois depuis la mort de Louis. Je vais à la messe dès que ma santé détraquée le permet... Le cœur de mon bien-aimé enfant a été déposé dans le caveau de ma mère jusqu'au moment ou tout sera prêt à Montmartre pour le réunir à ma fille. Vous le voyez, ma maternité peuple les cimetières... Je vous en conjure, faites prier pour l'âme de mon bien-aimé Louis. Faites faire des neuvaines dans les couvents, dites plusieurs messes pour lui. De grâce, en grâce, suppliez le Seigneur que Louis reçoive de suite la récompense éternelle, la béatitude, le repos céleste.

Écrivez-moi bientôt. Vos yeux me font une peine profonde... »

Sur une des images trouvées dans l'*Imitation* du fils, cause de telles larmes, ces paroles écrites de la main de ce noble jeune homme témoignent de ce que Mgr de Ségur avait été pour lui, le jour de sa première communion : *« Gaston* de Ségur vint à Orléans en 1846. Il m'a

appris à aimer Dieu sans le craindre honteusement. Ses conseils ont été la pureté, l'amour filial, la consolation près de la Sainte-Vierge, les prières quotidiennes. » Le pauvre enfant avait été fidèle jusqu'au bout à ce court et saint programme, et d'après le témoignage de l'aumônier de son bâtiment, bien que surpris par la mort, il était prêt à paraître au tribunal de Dieu.

Le mouvement qui entrainait l'armée d'occupation française à Rome vers le Christ et son vicaire, s'accentuait chaque jour davantage, et à l'époque dont nous parlons, au moment de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, il sembla atteindre son apogée. Les chefs de cette petite armée, animés des sentiments les plus chrétiens, s'entendaient sur tous les points avec le gouvernement pontifical, et l'esprit des soldats s'améliorait et se christianisait de plus en plus, à la grande joie de Mgr de Ségur et au grand avantage de la discipline. Ce mouvement béni auquel le pieux prélat donnait l'impulsion, avait été très activé par le dévouement admirable de l'abbé Bastide pendant le choléra qui fit tant de victimes dans les troupes françaises à l'automne de 1854, et par la visite du Souverain Pontife à l'hôpital militaire de Sainte-Thérèse. Voici en quels termes pleins d'entrain et d'esprit le vaillant aumônier faisait à Mgr de Ségur le récit de cette visite et de la façon dont le Pape l'avait récompensé de son dévouement.

« Rome, le 24 septembre 1854.

« Mon bien cher ami, vendredi soir, vers 4 heures, au moment où nous nous y attendions le moins, le Saint-Père est venu visiter nos pauvres cholériques à Sainte Thérèse... Vous ne pouvez vous imaginer tout ce qui a été fait pour détourner le Pape d'une action si utile pourtant à l'édification de tous ; grâce à Xavier de Mérode, le bon cœur et la piété du Saint-Père l'ont emporté. Il est vrai de dire que Xavier s'est tourmenté comme il ne l'avait jamais fait de sa vie : jugez ! Cette fois plus que jamais, il a dû faire trembler la cour par sa liberté à dire la vérité, et cette visite est pour lui un vrai triomphe. Ce triomphe était peint du reste sur sa figure aussi rayonnante que celle de Pie IX lui-même... Parmi nos soldats, quelques-uns restaient immobiles, la bouche ouverte, muets d'étonnement ; les autres montraient une joie touchante et faisaient bien dévotement le signe de la croix à l'approche du Saint-Père. Un pauvre chasseur de Vincennes entre autres, revenu de fort loin et que je venais de confesser, lui a immédiatement présenté un mauvais chapelet de verre bleu pour le lui faire bénir. Le Pape, à qui cette bonne figure était probablement sympathique, s'est approché de lui, l'a caressé plus que les autres, en lui disant : « Prenez vite cette médaille, mon enfant je n'ai plus que celle-là et j'ai peur de faire des jaloux. »

« Puisque j'en suis sur les physionomies, rien ne pourrait vous donner une idée de celle du brave X., accouru *en toute hâte* de Saint André, pour recevoir le pape. Il

:ait pâle et bleu tout ensemble, au point que je me suis écrié ›ut haut : « Le pape va lui donner le choléra ! » à quoi le aint-Père a répondu : « *ma, da vero*, mais, c'est vrai ! » ›ref, notre ami, le médecin et l'officier de garde, l'aumô-.ier, les infirmiers, tous ont été visiblement émus de la ›résence du Saint-Père qui est resté plus d'une grosse lemi-heure avec nous. En le reconduisant, M. Coytier ui a dit avec une grâce parfaite : « Très Saint-Père, la ?rance tout entière, mais particulièrement l'armée vous sera reconnaisante de la belle et courageuse action que vous venez de faire. » Le Pape s'est alors retourné ; nous étions tous à genoux sur la porte d'entrée de l'hôpital, et la rue des Quatre-Fontaines était pleine de peuple et de soldats : « Que Dieu, nous a-t-il dit en nous quittant, vous récompense de ce que vous avez fait ; qu'il vous bénisse en vous donnant la force de toujours bien accomplir vos devoirs. »

« Eh bien, Monseigneur, après cette visite qui ne devait nous apporter que des bénédictions, votre serviteur et ami, à force d'être au milieu des cholériques, est devenu tout à coup *un peu* violet. Cela m'a pris par la gorge... Mais soyez tranquille, il n'y a rien de bien grave dans ma situation. Voici toute la vérité. Hier soir, pendant que nous soupions très-tranquillement, Xavier de Mérode m'a envoyé son nouveau domestique, (espèce de chauve-souris qu'il est allé dénicher dans les ruines de Sainte Balbine), avec une grande pancarte de Mgr de Médicis qui m'annonçait ma nomination de camérier d'honneur près de Sa Sainteté... Je crois que ces camériers sont ceux qui marchent tout rouges à la procession du *corpus domini*... Je crus d'abord que c'était là un coup de Xavier ; au fond, je

[illegible] pendant les [illegible]

[illegible] de ce bon [illegible] de Lyon [illegible]

[illegible] Napo- [illegible] de la cause du Pape se [illegible] de la France, comme de l'ex-

ıente conduite de nos soldats, et de la justice qui leur rendue, me cause une grande satisfaction. Je suis heu-.x aussi d'apprendre que les médecins prédisent votre ərison, et j'aime à partager leur espoir... » Et quelques is plus tard, le 4 mai 1855, il lui faisait écrire par . Moquard : « L'Empereur a été très-satisfait de la lettre ns laquelle vous faites un rapport sur la moralité de notre rnison à Rome. Sa Majesté a vu avec plaisir la religion ercer sa bienfaisante influence sur nos soldats, et elle us remercie des renseignements qui lui ont appris le ccès de ses vues touchant un si haut intérêt... »

Vers cette même époque, l'Empereur introduisit dans s hôpitaux militaires de France les sœurs de charité ɹ'il avait déjà établies dans les hôpitaux de Constan-nople et dans les ambulances de Crimée, mesure bienfai-ante qui sauva bien des âmes et contribua à guérir bien ıes corps. C'était le moment où le rêve de l'union in-ime et féconde de l'Église et de l'État sembla le plus près le se réaliser, jusqu'au jour où le germe de l'unité de .'Italie, déposé dans le traité de paix en 1856, le fit éva-nouir si malheureusement. Mgr de Ségur, par son action continuelle et hardie sur l'esprit de l'Empereur, par ses conseils et ses prières encore favorablement écoutés, con-tribua puissamment aux mesures excellentes qui furent prises alors, spécialement en ce qui concerne l'armée ; et pour que lui-même perdît toute espérance et toute con-fiance en ce souverain qui lui avait témoigné une estime et une affection si sincères, il fallut la guerre d'Italie, le *faites vite* de Chambéry, et le crime impardonnable de Castelfidardo.

Cette confiance affectueuse et réciproque était encore toute vivante en 1855, dernière année du séjour de Mgr de Ségur à Rome : « L'Empereur semblait aimer Monseigneur, écrit l'abbé Louis Klingenhoffen dont nous avons plus d'une fois cité le témoignage. Je me souviens qu'un jour à Saint-Cloud, le ramenant de son cabinet dans le salon où je l'attendais, il lui dit à haute voix, devant un grand nombre de personnes : Vous allez voir bientôt le Saint-Père (nous partions le lendemain pour Rome ; c'était en octobre 1855, et l'Impératrice était grosse) ; dites-lui qu'il prie pour la France et pour l'Impératrice ; que, pour moi, il demande à Dieu la lumière pour voir toujours le droit chemin et la force pour y marcher toujours. J'aurais juré alors de sa sincérité, ajoute l'abbé Louis : et nous croyions en effet que Napoléon III parlait sincèrement. Mais l'éclat sinistre des bombes d'Orsini fit pâlir à ses yeux cette lumière qu'il demandait aux prières de Pie IX, et le bruit de leur tonnerre réveilla dans son cœur les préjugés révolutionnaires de sa jeunesse et de sa race. Il abandonna le Pape, devenu pourtant le parrain de son fils, et il fut abandonné de Dieu, comme l'ont été tous les souverains français, infidèles à leur mission et à leur titre traditionnel de fils ainés de l'Église. »

Pie IX, tout en espérant encore en l'Empereur, ne le faisait pas sans réserve, et l'obstination du neveu de Napoléon Ier à maintenir intacts les articles organiques avait déjà ébranlé sa confiance. Voici ce qu'il répondait à Mgr de Ségur, dans une lettre écrite en entier de sa main, honneur ordinairement réservé aux personnes royales, à la *date du 11* août 1855. Nous donnons en entier, texte ita-

ien et traduction, ce précieux autographe du Souverain-
?ontife :

« Monseigneur de Ségur, j'ai reçu votre lettre, et avant tout je suis heureux d'apprendre l'amélioration, quoique légère, de votre vue. Celui qui a commencé l'œuvre l'achèvera. Vous me parlez de la famille du prince de Canino : elle est vraiment bonne, et l'aîné donne une preuve de sa bonté en revenant à Rome prier pour l'âme de sa bonne mère à l'anniversaire de sa mort. Les sentiments que vous me communiquez de S. M. l'Empereur sont vraiment consolants, et je prie le Seigneur de l'assister, pour l'affermir de plus en plus dans la pratique de ces sentiments. — Recevez la bénédiction apostolique que je vous envoie de tout cœur. — Des chambres du Vatican, 11 août 1855.

Pius, P. P. IX. »

« *Monsignor de Ségur, ho ricevuto la sua lettera, e prima di tutto mi compaccio el sentire il miglioramento, quantumque, leggero della sua vista. Qui cœpit opus bonum ipse perficiet. Ella mi parla della famiglia del principe di Canino : è veramenta buona, e il primogenito da un saggio della sua bonta coll essersi venuto in Roma per suffragare l'anima della buona sua madre nell anniversaria ricorrenza della sua morte. — I sentimenti ch'illa mi refensse di S. M. l'Imperator sono veramente consolanti, e prega al signore voglia assisterlo per sempre meglio coadjuvarlo sulla lei medesimi sentimenti. — Riceva l'Apostolica e di cuore li comparto.*

tanze del Vaticano, 11 *agosto* 1855.

Pius P. P. IX. »

On comprend avec quelle émotion et quelle reconnaissance Mgr de Ségur accueillit ce témoignage unique de la bonté de Pie IX. Il devait bientôt, à son retour à Rome, à la fin d'octobre, en recevoir une autre preuve non moins particulière. En quittant alors Paris, il savait qu'il ne tarderait pas à y revenir, et cette fois définitivement. Il avait fait l'épreuve de sa condition nouvelle, du genre de bien et d'action que comportait son infirmité, et il s'était convaincu qu'en lui enlevant la vue, Dieu n'avait pas eu le dessein de le fixer à Rome pour toujours. Ses graves négociations relatives au sacre, aux articles organiques, au rétablissement de la liturgie romaine à Saint Sulpice, à l'aumônerie militaire étaient terminées, et malgré la bienveillance persistante de l'Empereur, il sentait bien que sa cécité était un obstacle presque invincible à de nouvelles missions de la même nature. Il se disait de plus que, s'il pouvait prêcher, confesser, exercer un certain ministère sacerdotal à Rome, ses fonctions de la Rote, pour lesquelles il avait moins de goût que jamais, continueraient d'absorber la partie la plus précieuse de son temps, et que ce temps pouvait être par lui plus utilement employé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ses apprentis, ses soldats, ses pauvres de Paris, tous ces petits par l'âge ou par la situation sociale, auxquels il avait consacré les prémices de son apostolat, lui revenaient sans cesse à l'esprit et semblaient lui crier par leurs mille bouches : « Revenez à nous, revenez-nous ; vous êtes notre père, et, sans vous, nous sommes orphelins. » Une fois convaincu que c'était là la volonté de Dieu et le sens de son infirmité, son parti fut pris et sa *émission* décidée. Mais avant de la faire accepter par

Empereur et par le Pape, il fallait que sa situation personelle fût réglée d'une façon convenable, en rapport avec s fonctions éminentes qu'il avait exercées, avec l'autorité ue les circonstances et ses vertus lui avaient données à ome, avec la place à part qu'il occupait désormais dans e clergé français par ses services, ses hautes relations et a part considérable qu'il avait eue dans la direction des hoses ecclésiastiques pendant quatre ans, enfin par les xigences de son infirmité. Aveugle, ne pouvant se passer le soins dévoués pour sa personne, d'intermédiaires inteligents pour son ministère, il lui fallait un état de maison nécessitant un certain revenu. Or, une partie de ce qu'il possédait avait été dépensée à Rome, et il fallait lui trouver une position qui le mît au-dessus des ces pénibles préoccupations.

La pensée à laquelle s'arrêtèrent le gouvernement français et le Saint-Siége fut que la seule situation qui répondît complètement à toutes ces convenances était celle de chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denys. Ce chapitre, on le sait, se compose de chanoines de deux classes différentes ; la première réservée aux membres de l'épiscopat en retraite, la seconde à certaines catégories de prêtres, spécialement les aumôniers de la marine ou de l'armée. Les chanoines-évêques ne sont point astreints à la résidence ; c'est une retraite conforme à leur haute dignité, qui leur permet de vivre honorablement, quand l'âge ou les infirmités les obligent à donner leur démission. — On admit donc en principe que Mgr de Ségur serait nommé chanoine du premier ordre.

Mais comment y arriver en fait, puisqu'il n'avait pas

reçu la consécration épiscopale, et que les lois canoniques s'opposent à ce qu'un aveugle la puisse recevoir ? Le Pape chargea Mgr Vecchiotti de rechercher dans les annales de l'Église s'il ne se trouvait pas quelque exemple d'un aveugle *cœcus* sacré évêque. Ne se fût-il rencontré qu'un précédent, Pie IX était décidé à le suivre. On trouva bien des demi-aveugles *cœucientes ;* d'aveugle complet, *cœcus,* il n'y en avait pas. — « Mais vous voyez encore un peu, disaient à Mgr de Ségur les prélats romains. Vous distinguez le jour et la nuit, vous êtres *cœcutiens.* » Jamais il ne voulut se prêter à ce qui lui semblait un subterfuge et voici comment l'ingénieuse bienveillance du Pape tourna la difficulté. Un bref du Souverain-Pontife, daté du 4 janvier 1856, conféra à Mgr de Ségur, en échange des fonctions inamovibles et cardinalices qu'il abandonnait librement, la dignité de protonotaire apostolique, en y ajoutant ce qui suit : « En outre, nous vous conférons et accordons les insignes et les privilèges d'honneur qui sont propres aux évêques, de sorte que vous en puissiez user et jouir librement et licitement : *Prœterea tibi etiam deferimus atque impertimus insignia, ac privilegia honoris duntaxat quæ Episcoporum proprià sunt, ità ut iisdem liberè ac licitè uti et frui possis et valeas.* »

Grâce à ce bref et aux privilèges épiscopaux qu'il conférait à Mgr de Ségur, le gouvernement put le traiter en évêque et lui donner dans le chapitre de Saint-Denys la place qui convenait à son passé et à sa situation personnelle. Dans ces conditions, sa démission d'auditeur de Rote fut acceptée à Paris comme au Vatican ; il fut remplacé par *l'abbé de la* Tour la d'Auvergne désigné par lui au choix

'Empereur, et il prit congé du Pape, de Saint-Pierre, de es amis romains et des choses romaines avec le mélange le regret et de joie qu'il avait éprouvé quatre ans aupa-avant en quittant Paris. Il était certain de faire la volonté de Dieu, et il emportait de la ville éternelle des souvenirs impérissables.

Parmi les romains qui le regrettèrent le plus, nous n'en citerons que deux, le plus petit et le plus grand. Le premier était un pauvre cul-de-jatte qu'il logeait au palais Brancadoro et auquel il envoyait souvent des restes de sa table. Il l'appelait son Lazare, et chaque fois qu'il sortait, il entendait ce brave homme le saluer à haute voix et lui souhaiter toutes sortes de bénédictions. On peut juger des cris du pauvre infirme et de l'explosion de sa douleur, quand il vit son bienfaiteur s'éloigner pour ne plus revenir. Quant au plus grand des personnages qui regrettèrent le départ de Mgr de Ségur, c'était le premier des Romains, des Italiens, des Chrétiens, le pape Pie IX lui-même. La dernière audience qu'il donna à son cher aveugle fut longue et tendre. Ce jour-là, Mgr de Ségur fut introduit par un nouveau camérier qui commençait son service près du Pape, Mgr Chigi, qu'il avait connu garde-noble, brillant cavalier, et qu'il devait retrouver plus tard à Paris, nonce du saint Siège, puis cardinal à Rome. — Le bon Pie IX combla Mgr de Ségur de grâces et de bénédictions ; il lui accorda de précieux pouvoirs spirituels, une indulgence de 300 jours pour quiconque dirait dans sa chapelle l'*Ave Maria*, en ajoutant après les mots *Mater Dei* le mot *Immaculata*. Enfin, il lui fit don de la mître d'or qu'il portait le 8 décembre 1854 en proclamant le dogme de l'Immaculée-

Conception. De toutes les reliques que Mgr de Ségur emporta de Rome, celle-là fut la plus précieuse et la plus chère à son cœur.

La première partie de l'existence de Mgr de Ségur était terminée. Il revenait à Paris, au point de départ de son sacerdoce, grandi par le contact des saints et des princes de l'Église, par l'auguste amitié du Souverain-Pontife; affermi dans la doctrine, dans la science ecclésiastique; mûri par la souffrance, couronné des épines de la cécité, plus épris que jamais de l'amour de Jésus-Christ et de l'amour des âmes, apôtre des petits, de la jeunesse, du Saint-Siège, de la Sainte Vierge, de la fréquente communion, de toutes les traditions romaines. La vie de l'abbé de Ségur, de l'auditeur de Rote, du prélat romain était achevée ; la mission catholique de Mgr de Ségur en France allait commencer.

NOTES ET CITATIONS

NOTE I

LETTRE D'UN ANCIEN CAMARADE DE PENSION DE MONSEIGNEUR DE SÉGUR, A L'ABBÉ DIRINGER SON SECRÉTAIRE.

14 août 1882.

Monsieur l'abbé.

Je viens de lire avec le plus vif intérêt les deux volumes du marquis de Ségur, j'y ai relevé quelques erreurs ou omissions sur le séjour de Mgr de Ségur à l'institution de Fontenay-aux-Roses, que je veux vous soumettre.

Nous avions un aumônier, l'abbé Guillon, évêque de Maroc, qui nous disait la messe et chantait les vêpres tous les dimanches; il fut remplacé en 1833 par l'abbé Receveur, professeur d'hébreu à la Sorbonne. J'ai fait ma première communion avec Mgr de Ségur, ce n'est pas le curé de Fontenay qui nous l'a fait faire, mais le curé de Bourg-la-Reine, un saint prêtre, que je vois encore la tête penchée sur l'épaule droite, dont le visage coloré et marqué de la petite vérole, se transformait et prenait une grande expression de bonté,

je dirai même de sainteté, lorsqu'il expliquait le catéchisme ou entonnait les cantiques. Après ma sortie de pension, j'ai rencontré plusieurs fois Mgr de Ségur avec ce saint prêtre. L'abbé Latouche prédicateur assez goûté à cette époque a quelquefois présidé aux exercices de notre retraite. La première communion a été faite à l'église de Fontenay, en présence du curé, ce qui est cause de l'erreur.

L'abbé Receveur faisait deux fois par mois un cours d'histoire sainte, c'était un homme instruit, auteur d'une histoire de l'Église. Il ne devait plaire que médiocrement à Mgr de Ségur à cause de ses opinions gallicanes et de sa nature froide et réservée ; il est mort plus que nonagénaire, sous l'Empire. Il portait toujours une longue redingote et un chapeau à haute forme, réservant la soutane pour l'église, habitude que ne devait pas approuver Monseigneur.

A Fontenay, comme le dit fort justement le marquis de Ségur, il n'était pas question de Pâques, mais on doublait sa première communion l'année qui suivait. Sous la Restauration, le chef d'institution, M. Morin, affichait des sentiments religieux. Je me souviens qu'en 1829, Mgr de Quélen, présidant la distribution des prix, on empêcha les jeunes Talma, plus tard officiers de marine, d'aller chercher leurs couronnes, sous prétexte qu'ils étaient fils d'un acteur, ce qui produisit un fort mauvais effet et occasionna le départ de ces enfants.

Les études, ainsi que le fait remarquer l'auteur, étaient faibles, mais elles se relevaient en rhétorique, grâce au professeur, M. Gibon, maître de conférences à l'École normale, et M. Philippe Le Bas que l'Académie des inscriptions a compté au nombre de ses membres.

M. Courtial, excellent maître de mathématiques, faisait recevoir tous ses élèves à l'École Polytechnique, sauf le fils aîné du général Lhéritier qui entra et sortit de Saint-Cyr avec le nº 1. Les élèves reçus à l'École Polytechnique étaient : le maréchal Lebœuf, Moutard mort colonel d'artillerie, le fils de la comtesse Merlin, Teisserenc de Bort, Oscar de La Fayette, Lambert, tué en Chine, comme intendant militaire, Wilhem, fils du musicien et Lejosne.

Hippolyte Monpou, le célèbre compositeur, donnait des leçons de *chant fort goûtées* de Mgr de Ségur qui chantait juste et avec plaisir.

Maroncelli, l'infortuné compagnon de Silvio Pellico, enseignait l'italien à quelques élèves : son entrée dans nos cours était toujours saluée avec enthousiasme.

Je me rappelle qu'au petit collége où nous suivions les cours élémentaires, Gaston de Ségur parlait sans cesse avec vénération de sa mère qui venait le voir souvent ; je me souviens de sa joie, les jours de sortie. Non-seulement il tenait à la propreté, mais il aimait la toilette ; je n'ai pas oublié ses transports, la première fois qu'il mit certain pantalon blanc à plis en partant pour les vacances.

Il saisissait les défauts de ses camarades, mais ses railleries n'avaient jamais rien de blessant. Il savait choisir ses amis ; il avait une profonde antipathie pour un jeune comte de Bocarmé qui vivait seul, ne regardant jamais ses maîtres ou ses camarades en face. Ce Bocarmé à l'âge de trente-deux ans a porté sa tête sur l'échafaud pour avoir empoisonné son beau-frère.

Mgr de Ségur, outre le goût du dessin, avait celui de la lecture, je vois encore des livres que sa mère lui apportait avec les passages jugés dangereux couverts d'un papier fort épais.

Le jeune Gaston était énergique, dur à lui-même ; dans une partie de balle sèche, il fut renversé d'un coup du bâton qui servait de raquette, il se releva couvert de sang, sans pousser un cri ni proférer une plainte, cherchant à consoler le maladroit cause de sa blessure, dont il a toujours conservé une profonde cicatrice au visage.

Excusez-moi, monsieur l'abbé, (à soixante-deux ans on peut commencer à rabâcher) de vous écrire une lettre aussi décousue, mais il m'a semblé que quelques détails sur l'enfance d'un saint prélat, dont l'Église n'oubliera jamais la science, les vertus et les services pourraient avoir quelque intérêt pour vous, son fidèle et dévoué ami.

Veuillez agréer monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Henri C***

[illegible]

[illegible]

[illegible] des [illegible]
[illegible]
[illegible] pour [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] sorte,
[illegible] comme leur

personne. Nous faisions la répartition de notre mieux de ce triste régal. L'abbé de Ségur y mettait une grâce et un enjouement mêlés de bonnes paroles du bon Dieu qui consolaient et attachaient nos pauvres clients. Nous en eûmes même un témoignage simple et touchant aux journées de février 1848, lorsqu'il fallut quitter provisoirement et immédiatement le séminaire. Un des quatre distributeurs (l'abbé Lamotte Tenet) n'avait dans Paris aucune relation et cherchait un asile. Une de nos pauvres clientes, madame Delabarre, veuve d'un imprimeur ruiné, excellente femme, particulièrement protégée par Mgr de Ségur, insista tant que, pour ne pas la désobliger, notre confrère consentit à accepter l'asile qu'elle lui offrait avec une touchante instance, et passa dans ce sûr et dévoué refuge la première nuit de ce temps troublé.

Veuillez, cher monsieur, recevoir l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

A. LE REBOURS.

NOTE III

VOYAGE AU TYROL EN 1846.

Gaston de Ségur, suivant une excellente habitude, écrivait chaque jour en quelques lignes ses impressions de voyage et notait ce qui l'avait particulièrement frappé. Un petit carnet sur lequel il avait jeté en 1846 ces notes rapides au crayon, avec quelques illustrations, a été conservé, et nous croyons intéressant de reproduire ici la description, un peu plus développée que le reste, des deux stygmatisées du Tyrol, Marie de Mœrhl et Domenica Lazzari. La première vécut dans le même état d'extase perpétuelle jusqu'en 1870, c'est-à-dire pendant vingt-quatre ans encore après la visite de Gaston de Ségur. La seconde, l'*addolorata*, image vivante du crucifix, mourut deux ans après cette visite, âgée de trente-trois ans.

« Samedi 29 août. Départ pour Kaltern, en voiture, montée énorme : trois heures de route. Jolie vallée, faisant suite à celle de Mérano. A onze heures et demie, arrivée à Kaltern. Permission du curé de voir dans son couvent Marie von Mœrhl, l'extatique.

A midi, nous sommes conduits au couvent des Capucins où est le

Père Juan de Capistrano, confesseur de la sainte fille. Il nous fait dire de l'attendre un moment dans l'église des religieuses chez qui demeure maintenant Marie de Mœrhl. Après un quart d'heure il arrive et nous appelle. Visage amaigri, calme et vénérable, l'air tout simple et tout affable. Il ne parlait que latin, l'abbé Véron lui dit ce qu'il y a à dire en notre nom. Nous entrons avec lui au couvent du tiers-ordre de Saint-François. Petit escalier, petite chambre où couchent deux religieuses. Le Père ouvre une petite porte au fond et nous entrons. Stupéfaction et admiration à la vue de l'extatique. Elle était à genoux sur son lit, dans le coin de la chambre, à gauche et dans le fond, comme une morte ou comme une statue de cire; sans mouvement, l'œil ouvert, perdu au ciel, le teint pâle, les mains jointes, blanches et transparentes comme les mains d'une morte, et percées au milieu d'une petite fente entr'ouverte, se détachant en foncé sur la peau. Marie était vêtue de blanc, très propre, ses cheveux noirs épars sur ses épaules. Sentiments impossibles à rendre; je voyais un miracle, je voyais la vérité de ce que déjà je croyais. Dieu en soit mille fois loué.

Marie comme une apparition céleste. Position en avant, impossible à conserver naturellement deux secondes. Elle mange un peu de pain et quelques fruits. Image de N.-S. glorieux et béatifiant ses serviteurs.

Après que j'eus tracé son portrait en quelques traits, le Père Capistrano s'approche et lui dit à voix basse: « Marie, revenez à vous » ou quelque chose de semblable: il le lui répète (elle lui obéissait à tout comme au directeur de son âme). Elle se trouve couchée, toujours en extase, par un mouvement vif et doux qu'on ne saurait trop expliquer. Son confesseur lui parle encore. Elle tourne les yeux vers lui et vers nous, changeant tout à coup d'expression. Figure douce, animée d'une joie toute céleste. Vivacité dans ses mouvements, naturel, simplicité, charité. Le Père Capistrano nous recommande à ses prières. Elle nous distribue sur notre demande à chacun deux images, en souvenir. Toujours même figure angélique. Tout à coup, elle retourne à son cher objet, et rentre dans sa contemplation extatique. Encore, je fais son portrait de profil. Après un grand quart d'heure, nous sortons, le cœur pénétré de foi, de

reconnaissance, de joie, pour une si grande merveille de la grâce de Dieu, et nous retournons à l'hôtel. Départ à pied pour Egna ou Neumarkh ; trois heures de route par un charmant chemin.

Dimanche 30. Messe et sainte communion à huit heures : nous partons pour Capriana, pour voir l'*addolorata*, Domenica Lazzari. Route de montagnes, quatre heures très pénibles. Pluie et temps fatigant : à midi, nous arrivons à Capriana. Situation pittoresque et charmante, montagnes superbes. La maison de l'*addolorata*, la deuxième à gauche en entrant dans le village. Visite au curé.

Difficultés pour entrer ; nous attendons une demi-heure assis à la porte. Un passant nous dit que l'on n'ouvre jamais pendant les offices. Nous allons aux vêpres, puis nous retournons à la sainte maison dont j'emporte une pierre. Nous voyons sortir la sœur Lazzari; elle nous introduit. Pauvre chambre. lit au milieu, tournant le dos à la porte. Nous arrivons à droite, horrible spectacle. La sainte *addolorata* était là, couchée dans son lit, sur le dos, râlant comme une agonisante, décharnée, ayant une partie de la figure couverte par du sang caillé et desséché, n'ayant, à la lettre, que la peau sur les os, livide. Ses deux mains jointes sur sa poitrine étaient soutenues par une petite corde à laquelle était attaché un anneau passé dans un de ses pouces. Ses jambes étaient tournées tout de côté à gauche et comme déboitées. Sur ses mains se voyaient les larges stygmates de la Passion, de forme presque ronde, plus grands que ceux de Marie Mœrhl, un peu creux au bord, puis en bosse au milieu, environnés par des peaux tendues en rayons : Sur son front, couronne de petites pointes. Après l'avoir regardée avec respect et admiration, je lui dis en italien que nous avions vu hier sa sœur Marie de Mœrhl; elle m'a regardé, en ayant l'air d'y prendre intérêt. Puis, pour éprouver s'il était vrai qu'elle entende les langues par intuition, je lui demandai en français : « Êtes-vous contente, Domenica, de souffrir ainsi ? — Vous souffrez beaucoup, mais votre récompense sera grande dans le ciel. Vos souffrances sont bien utiles à l'Église ; elles nous rendront meilleurs. C'est la sainte Vierge qui vous soutient, etc... » Ce à quoi elle répondit par signes de manière très claire. — « Voulez-vous voir le portrait de Marie de Mœrhl ? » Elle fit avec vivacité signe que non. On l'éventait. « Priez pour nous et les nôtres. »

Lundi 31 août. Départ à pied pour Kaltern. Arrivés à onze heures et demie, nous revoyons l'Extatique ; encore plus plongée dans l'extase ; expression plus grave, plus solennelle, moins joyeuse ; plus penchée en avant encore que la première fois. Le Père Capistrano après quelques instants, lui ordonne de revenir à elle. Même charmant sourire, même calme, même air angélique. Sur l'ordre du Père, elle nous donne une image signée de sa main, le bon Pasteur. Je lui donne une liste de quelques demandes de prières. Elle rentre en extase ; expression de douleur, gémissements. Le Père nous fait signe de sortir. Départ de Kaltern pour Botzen où nous arrivons le soir à six heures et demie.

A ces notes sont joints des dessins au crayon représentant les deux stygmatisées, leur attitude, leur visage, la forme et l'apparence de leurs stygmates C'est d'après ces esquisses que Gaston de Ségur fit de retour à Paris les deux grandes aquarelles qui représentent Marie de Mœrhl et Domenica Lazzari avec une frappante vérité, la première en extase, l'autre sur son lit de douleur.

A la fin de ce petit carnet de voyage, Gaston de Ségur avait écrit la liste des aventures tragi-comiques qui avaient agrémenté leurs excursions en Suisse et au Tyrol. La voici, comme témoignage de sa joyeuse sérénité et pour la consolation de ceux qui voyagent en partie de plaisir.

« Voyage d'agrément.

Arrangement du voyage, dispute. — Départ, larmes de la famille. — Arrivée à Châlons un quart d'heure après le départ du bateau. — Coup de soleil au mollet. — Descente de Martigny. — Guerre aux cousins. — Dîner de Tourtemagne : *non-vue* de la cascade. — Commencement des inquiétudes. — Montée du Simplon. — Voiture

d'Isella, découverte par la pluie. — Voiture et cheval à trois jambes de Domo d'Ossola. — Douane d'Autriche. — Expulsion de l'hôtel de l'Europe à Milan, sur notre mine. — Perte du sac à Côme. — Chapeau dans le lac. — L'archiprêtre de Bormio nous prend pour des voleurs. — Cheval emporté. — Départ manqué à Inspruck, réveil, rage, diligence. — Nuit de Felkirk, pas d'hôtel. — Descente à Schvytz, en six parties : 1° tyrolienne de l'abbé Véron, 2° embourbement général, 3° chute, 4° passage de la haie, 5° cris de détresse poussés en partie, 6° passage du torrent, etc., etc. »

NOTE IV

LETTRES D'ANDRÉ CHOPARD, UN DES CONDAMNÉS A MORT POUR PARTICIPATION A L'ASSASSINAT DU GÉNÉRAL DE BRÉA EN JUIN 1848.

Nous n'avons pu citer, dans notre récit, que de courts extraits des lettres de ce malheureux jeune homme à l'abbé de Ségur. Mais elles nous paraissent si instructives et intéressantes au point de vue de l'état moral, soit de celui qui les a écrites, soit des misérables forçats au milieu desquels il était condamné à vivre, que nous croyons devoir les reproduire ici presque intégralement. Ce regard jeté sur le bagne semble un coup d'œil jeté sur l'enfer.

Bagne de Rochefort, 14 juillet 1849.

Mon père,

Si depuis longtemps je ne vous ai pas écrit, soyez persuadé qu'il n'y a pas négligence ni oubli de ma part. Chaque fois que je vous écris, j'éprouve une certaine honte. Moi galérien, pourquoi donc, me dis-je, occuper inutilement et distraire ceux qui m'ont protégé, sauvé la vie même ? Condamné à finir ma vie au bagne, je dois rester abandonné de tout le monde, tel est mon sort. — Voilà, mon père, quelles sont les pensées qui, dans mes moments d'ennui, de découragement, traversent ma tête si chèrement achetée. — Ah ! c'est que dans la position où je me trouve, malgré tout le courage possible, on peut ne pas cheoir, mais on faiblit, on se décourage. En disant cela, vous savez, mon père, que je ne mens pas. Vous avez pu m'apprécier à une époque bien critique pour moi. Alors, j'aurais eu le courage de mourir. Sans *vous* (qui m'avez obtenu une commutation de peine) je serais mort en brave, comme dit le peuple; après vos bonnes saintes instructions si douces, si persuasives, j'aurais eu la mort du chrétien.

Dieu, mon père, m'éprouve aujourd'hui d'une manière plus terrible qu'au 17 mars. Les détenus de juin condamnés aux galères partent pour le mont Saint-Michel ; ceux de l'affaire Bréa et les condamnés pour vol, incendie et meurtre, restent au bagne. — Loin de moi de récriminer contre cette mesure ; seulement, mon père, vous me permettrez de vous répéter ce que je vous disais au fort de Vanves. Aujourd'hui, je préférerais cent fois la mort à la position que me fait la clémence du Président de la République.

Avant l'insurrection de juin, d'épouvantable mémoire, j'étais parvenu à me créer une petite position honnête, intelligente (il était

commis de librairie) ; tout cela est anéanti ; bien mieux, je me trouve destiné à rester toute ma vie au bagne, avec des misérables pour lesquels tout bon sentiment est un crime : à leurs yeux, exprimer une idée honnête, c'est être mouchard.

Non seulement la position est épouvantable en elle-même, mais ce qui l'aggrave, c'est cette exclusion dont je fais malheureusement partie. Certes, et je suis loin de me le dissimuler, physiquement au mont Saint-Michel, on n'est pas beaucoup mieux qu'au bagne. On jouit même de moins de liberté. Ici, travaillant dans le port, chaque jour nous voyons des ouvriers libres ; mais à côté de cette demi-liberté, que de souffrances morales ! Chaque jour, à chaque instant, bien malgré nous, nous sommes forcés d'entendre les infâmes propos de nos compagnons de captivité, et malgré la meilleure volonté possible, on finit par s'habituer à les entendre avec moins d'horreur.

Au mont Saint-Michel, quelle différence pour le moral ! Cette prison sert de lieu de détention pour les militaires. Aumônier d'une maison semblable, vous savez mieux que personne que, pour un délit peu grave, ces malheureux sont condamnés à de fortes peines. Chez eux, et je le tiens de vous, tous bons sentiments ne sont pas éteints ; bien au contraire.

Permettez-moi de vous écrire un mot sur une particularité concernant les galériens. Les plus mauvais, quand ils sont condamnés à la réclusion, font ce qu'ils peuvent pour se faire envoyer au bagne. Pour parvenir à leur fin, rien ne les arrête : ils assassineront un de leurs camarades ou un gardien. D'autres feront appeler un juge d'instruction et se déclareront coupables d'un délit emportant les galères ; et pourquoi cela ? Sans revenir sur cette demi-liberté dont on jouit au bagne, j'explique encore cette préférence par l'idée fixe de tous les forçats : ils croient pouvoir s'évader plus facilement que dans une maison centrale. L'évasion, c'est le *dada* de tous les forçats, et ils l'enfourchent à tout propos. Aucun ne réussit, mais qu'importe ? Les autres ne se découragent pas pour si peu. Ici, je m'arrête pour vous dire que, généralement, tous les forçats approuvent et favorisent les évasions. Vous devez penser, mon père, que telle n'est pas la manière de penser de votre protégé. Désirer la réussite d'une évasion, c'est vouloir au dehors le vol et l'assassi-

nat. Dieu merci, je ne suis pas descendu à ce degré d'abaissement moral. Seulement, pour ma sûreté personnelle, je dois renfermer mes sentiments, autrement je passerais pour délateur, et la délation connue est punie de mort. En disant délation *connue*, je ne me trompe pas ; tous ces misérables, heureusement pour la société, se vendent les uns les autres.

A présent, mon père, que j'ai essayé de vous esquisser notre vie morale et physique, j'arrive au but de ma lettre. J'ai un immense service à solliciter de votre charité chrétienne, ou plutôt deux services à vous demander, car je ne suis pas le seul qui ait besoin de vous. Ce pauvre fou (le jeune Noury) que vous aimiez, vous aussi, malgré son caractère fantasque et original, qui donc pensera à lui, si ce n'est moi ? Qui donc peut l'encourager à bien se conduire, à espérer même, si ce n'est moi encore ? Après Dieu, il n'a plus que moi. Vous, sa sœur, me l'avez pour ainsi dire confié. Dans ma position présente, c'est une mission que j'ai acceptée dans toute l'étendue du mot ; Dieu aidant, j'en remplirai tous les devoirs.

Ce pauvre enfant de dix-huit ans, que quelques paroles prononcées dans un moment d'aliénation mentale ont rendu si tristement célèbre, vous savez, vous, mon père, ce qu'il y avait de vrai dans ce caractère renouvelé, par l'exagération publique, des Louvel et des Alibaud : beaucoup de timidité, beaucoup d'enfantillage. Condamné à mort, tandis que chacun s'évertuait à lui créer un abord terrible et sanguinaire, il passait son temps en compagnie d'un pigeon et d'un mauvais accordéon.

L'Évangile dit : « Demandez et l'on vous accordera, frappez et l'on vous ouvrira ». C'est pourquoi, mon père, je vous demande en grâce de nous faire transférer dans une autre prison que le bagne. Pour vous écrire, j'ai été encouragé par M. le commissaire des chiourmes, duquel je n'ai qu'à me louer sans restriction. Le général de Montholon est passé ces jours-ci à Rochefort ; il a demandé des notes sur les insurgés restés au bagne. M. le commissaire a eu la bonté de me faire appeler et de me dire que, pour moi spécialement, il remettrait une bonne note... En finissant, il m'a dit : « Écrivez à M. de Ségur, il vous a déjà protégé ; il le fera encore. » C'est pourquoi je n'hésite pas à m'adresser à vous, et je suis plus que persuadé que

si vous n'amélioriez pas notre position, c'est que cela sera impossible. J'ai eu le bonheur de vous apprécier, je sais que vous m'aimez profondément, sincèrement, chrétiennement surtout : à présent je ne crois plus qu'à ces amitiés-là.

Mon père bien-aimé, si après toutes vos démarches (voyez quelle confiance j'ai en vous, avant de savoir si vous agréez ma demande, je parle comme si c'était fait) vous n'obteniez que pour moi, oh ! je vous en supplie, refusez ; car autrement je me trouverais plus malheureux qu'auparavant. Laissé seul avec ses pensées, il ne pourrait pas les surmonter, il deviendrait complétement fou, ou il se détruirait ; et si ce malheur arrivait, je me le reprocherais toute ma vie...

Nos cœurs et nos prières vous suivront, mon père, dans toutes vos démarches. Dieu veuille qu'elles réussissent ! Vous aurez alors rendu la vie de l'intelligence à deux pauvres forçats qui placent en vous toutes leurs espérances.

Sur nos communes épargnes depuis trois mois, nous vous envoyons pour votre mère une petite boîte travaillée en paille. Nous la trouvons fort jolie et désirons de tout cœur que votre bonne mère soit du même avis. Nous aurions voulu vous envoyer quelque chose de plus beau, mais nous ne sommes pas riches ; puis, je sais qu'à vos yeux, le cadeau n'est pas la matière, mais l'intention.

Bon père, quand vous pourrez nous consacrer quelques instants, écrivez-nous une bonne et sainte lettre cemme vous savez si bien les faire. Quelle que soit l'issue de vos démarches, soyez sans crainte ; les bonnes comme les mauvaises nouvelles, je les recevrai avec foi : *fiat voluntas tua.* Nous nous recommandons tous deux à vos bonnes prières, et nous vous prions de ne pas nous oublier malgré notre indignité dans vos saints sacrifices.

Recevez, bon père, les respectueuses salutations de vos deux fils en J.-C.

CH. ANDRÉ CHOPARD. JEAN NOURY.

Les démarches de l'abbé de Ségur n'ayant pas abouti, André Chopard resta au bagne de Rochefort jusqu'au jour où une loi nouvelle permit aux forçats d'opter entre le bagne et la déportation à la

Guyane française. Le pauvre condamné, alors âgé de vingt-neuf ans, choisit avec empressement la déportation. Voici la lettre qu'il écrivit à l'abbé de Ségur avant de partir, et celle qu'il lui adressa après son arrivée,

---

Rochefort, mai 1852.

Mon cher M. l'abbé de Ségur,

Ma lettre va peut-être vous surprendre,car depuis longtemps, trop longtemps, je n'ai pas daigné vous écrire. Que de fois, vous qui avez été si bon pour moi, que de fois vous avez dû m'accuser d'ingratitude ! Depuis trois ans, je me nourrissais de folies, et il a fallu, pour me désillusionner, pour m'ouvrir les yeux, le mystère indiscutable des derniers évènements.

Si j'ai vécu pendant ces trois ans d'étranges illusions, cela a eu son bon côté, en m'empêchant de me corrompre. J'étais trop absorbé par mon fétichisme pour penser à autre chose. Aujourd'hui que fétichisme et illusions sont détruits et à bas, il ne me reste plus que la réalité, et quelle réalité, mon Dieu ! J'ai saisi avec empressement la seule planche de salut qui pût m'être offerte dans ce naufrage moral d'idées et d'espérances, je pars dans quelques jours pour la Guyane.

Au bagne, je vous le dis franchement, mon père, je n'aurais jamais voulu être chrétien, c'est-à-dire que je connais maintenant et par une cruelle expérience *la religiosité* des condamnés, et que je n'aurais pas voulu m'associer, même dans un acte aussi personnel,

aux monstrueuses choses qui s'y passent. Je sais parfaitement que je ne suis pas responsable des actions coupables des autres, et pourtant, je le répète, au bagne, je n'aurais *pas voulu être chrétien.*

Oh ! mon père, si vous connaissiez comme moi cette affreuse vie du bagne, vous ne vous étonneriez peut-être pas tant de mon endurcissement.

A la Guyane, la conduite que j'ai tenue ici, jointe à la bienveillance de M. le commissaire des chiourmes, me classe dans la première catégorie. Dans cette première catégorie, et m'appuyant sur les promesses faites par le Gouvernement, je puis espérer être à peu près libre. Ah ! si vous saviez, mon père, combien cette liberté me sourit ! Car elle me permettra de vivre d'une vie humaine, aussi bien au moral qu'au physique.

Plus le départ approche, plus je sens renaître en moi les sentiments religieux qui, Dieu merci, ont été gravés en moi dans ma jeunesse d'une manière ineffaçable. — Pendant un long mois que je vais passer sur cet immense Océan, j'aurai le temps de comparer la puissance infinie de Celui qui l'a créé, avec la petitesse infinie des hommes et de leurs œuvres. J'espère fermement profiter chrétiennement de mon voyage et arriver là-bas régénéré et purifié.

Je pense, mon Père, que vous ne verrez dans ma pauvre lettre que ce que j'ai l'intention d'y mettre, de la franchise et une bonne résolution. Serait-ce trop exiger de vous de demander quelquefois, quand vous le pourrez, une réponse aux lettres que je me propose de vous écrire de la Guyane ?

Malgré la douleur naturelle que je dois éprouver, que j'éprouve réellement de quitter ma mère et ma sœur, de mettre dix-huit cents lieues de distance entre le pays qui m'a vu naître et le pays que je vais habiter, malgré l'insalubrité proverbiale de la Guyane, je suis content, je suis heureux de quitter la France, de quitter le bagne.

Peut-être ne vous reverrai-je jamais ; peut-être vous reverrai-je un jour, bien changé, bien vieilli par les peines de la captivité et l'insalubrité du climat de la Guyane. Si jamais, mon Père, j'ai le bonheur de vous revoir, je vous reparlerai comme d'un rêve, comme d'un horrible cauchemar du fort de Vanves et du mois de mars 1849.

[illegible] vous demande en grâce [illegible] Vous demanderez pour moi à [illegible] nécessaire pour supporter [illegible] épreuves de la position [illegible] me donner la force [illegible] afin que je puisse [illegible]se.

[illegible] vous protège [illegible] France, à cette pauvre [illegible] les prières des âmes [illegible] honneur pour la patrie !

[illegible] CHOPARD.

[illegible] 1872.

Au [illegible]

[illegible] bien in- [illegible] à celui qui [illegible] ragement [illegible] pas, mais au [illegible] pour passer à l'ac-

sement de mes devoirs religieux. Vous savez mieux que moi tre-Seigneur a dit que l'on ne pouvait pas servir deux maîtres s, Dieu et le monde. Je le confesse en toute sincérité, j'ai · la politique à Dieu.

t en avouant mes torts, je dois, mon bon Père, vous dire aussi n'ai jamais partagé l'opinion des *miens* à l'égard du clergé ; ujours été catholique. Au bagne, je vivais donc d'illusions ir- ables, il est vrai, mais enfin ces illusions m'empêchaient, et là le seul fruit que j'en ai recueilli, de vivre de la vie du e. En partant pour la Guyane, j'ai pris l'inébranlable résolution vivre dorénavant en chrétien. Ainsi, en France, au bagne, j'ai féré m'abstenir de l'accomplissement de mes devoirs religieux e de les accomplir dans des dispositions peu conformes à la gran- ur et à la sainteté de pareilles actions. J'ai eu tort, je le confesse, is je crois qu'il vaut mieux se conduire comme je l'ai fait, que de re acte d'hypocrisie.

Vous m'avez toujours témoigné, mon bon Père, l'intérêt le plus aternel ; vous avez souvent daigné me consacrer quelques-uns de os instants, et chaque fois qu'une de vos lettres m'arrivait, c'était our moi bonheur et consolation. A dix-huit cents lieues de la patrie, éloigné de ma mère et des quelques amis véritables qui, malgré ma condamnation, étaient restés fidèles au malheur, on éprouve le besoin de consolation ; on aime à penser que quelqu'un pense à vous. Serait-ce trop espérer, mon bon Père, que de vous demander d'avoir la bonté de m'écrire de temps en temps ?

Je me plais beaucoup plus ici qu'au bagne ; la vie est un peu moins affreuse, et puis, j'espère que, dans quelques mois, je pourrai obtenir une petite position à la Guyane, car il faut vous dire que nous sommes sur une petite île, à trois lieues du continent. Étant très nouveau dans ce pays-ci, je ne veux pas vous dire pour le moment quelles sont les idées bonnes ou mauvaises qui me passent par tête : ce sera plus tard.

En terminant, mon bon Père, je me recommande vivement à votre uvenir et à vos prières.

Votre fils en Jésus-Christ.

André CHOPARD

Adieu, mon Père, adieu mille fois, et je vous deman de ne pas m'oublier dans vos prières. Vous demandere Dieu puissant et clément la force nécessaire pour s tiemment, chrétiennement les nouvelles épreuves de la j'embrasse. Vous lui demanderez aussi de me donner la de persévérer dans mes bonnes résolutions, afin que ticiper un jour aux félicités de la promesse.

Adieu, mon Père, adieu. Que le Seigneur vous bénisse votre apostolat, et qu'il donne à la France, France si déchirée, la paix chrétienne. Puissent les p pieuses et ferventes amener cette ère de bonheur po

Votre Fils en Jésus-Christ.

André C

Ile du Salut, 1er sept

Mo

Bien
grat

ent de mes d
igneur a dit
et le mo
e à Dieu

NOTE V

SAINT-SULPICE. — ÉTABLISSEMENT DE LA LITURGIE ROMAINE.

LETTRE DE M. FAILLON.

Issy, 6 novembre 1853.

Monseigneur,

En apprenant, par la lecture de votre honorée lettre, les détails d'un si haut intérêt pour nous, que vous voulez bien nous donner, je n'ai pu m'empêcher d'en rendre de vives actions de grâces à la chère patronne de notre petite compagnie, et de dire dans toute la joie de mon âme : A DOMINA *factum est istud, et est mirabile in oculis nostris*. C'est certainement cette divine Mère qui vous a inspiré et dirigé dans cette longue négociation, dont il me semble que j'apprécie toute l'intelligence et la sagesse, autant que je me réjouis de son heureuse issue. Après lui en avoir rendu grâce à elle-même, il me reste donc à vous témoigner aussi ma vive reconnaissance à vous, Monseigneur, qui avez été le digne instrument de sa bonté pour

nous. Vous ne pouviez nous donner une preuve plus éclatante de votre dévouement; et, dans cette occasion, vous rendez au centuple à la maison de Saint-Sulpice, ce que vous avez reçu d'elle.

Je suis trop peu de chose pour oser, en mon pauvre petit particulier, porter aussi mes humbles et bien justes actions de grâces jusqu'aux pieds de Sa Sainteté; et d'ailleurs, comme membre de la compagnie de Saint-Sulpice, je dois me contenter de les lui exprimer, conjointement avec tous mes confrères, par l'organe de notre supérieur. Mais, en attendant, je puis vous assurer ainsi que M. Carrière le fera sous peu de jours dans sa lettre à notre Saint-Père le Pape, que toute notre compagnie entrera pleinement et avec joie dans les vues du Souverain-Pontife.

J'ajouterai même que déjà l'an dernier, tous les membres de Saint-Sulpice, à l'exception de cinq ou six, trop méticuleux à mon avis, et qui vous sont connus, désiraient vivement une démonstration publique de nos sentiments ; et c'était ce qui m'avait fait regretter de ne m'être pas trouvé à Issy pour en conférer avec vous, les vacances dernières. Mais la bonté du Souverain-Pontife, que vous avez su intéresser si particulièrement en notre faveur, a levé tous les obstacles, par l'invitation paternelle qu'elle daigne nous faire. Nous sommes vraiment humiliés et confus, de voir le vicaire de Jésus-Christ en terre, s'abaisser jusqu'à nous témoigner de simples désirs, lorsqu'il aurait pu nous intimer des ordres, qui eussent été exécutés avec empressement par toute la compagnie. Nous sommes aussi vivement touchés de voir que par un excès de bienveillance, il daigna nous accorder de lui-même, ces grâces précieuses dont vous me faites l'énumération.

Ces grâces, Monseigneur, n'étaient certainement pas nécessaires, le simple désir du Souverain-Pontife, manifesté à la compagnie, eut suffi à chacun de nous. Nous les recevons donc ces grâces avec une vive reconnaissance; et elles nous sont d'autant plus chères qu'étant spontanées de la part du Souverain-Pontife, elles nous montrent à découvert ses sentiments d'affection paternelle pour nous, et semblent unir plus étroitement à sa personne sacrée notre petite compagnie.

Après le si important service que vous venez de nous rendre, vous exigez bien peu de moi, Monseigneur, en me demandant un sou-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LETTRE DE M. CARRIÈRE.

Séminaire de Saint-Sulpice, 14 novembre 1853.

Mon très honoré et très cher Seigneur,

J'aurais bien voulu vous remercier plus tôt de la communication officieuse que vous avez eu la bonté de me faire. J'en ai été empêché par des raisons que vous comprendrez, j'espère, quand je vous les aurai exposées.

C'est avec bonheur que nous avons appris que vous avez pu donner quelque satisfaction à notre très Saint-Père, et adoucir la peine qu'il avait éprouvée à notre occasion. Il était bien affligeant pour nous de penser que, sans le vouloir, nous avions contristé son cœur si tendre et si paternel.

Vous nous avez aussi consolés nous-mêmes. Car des enfants qui ne sentent au fond de leur cœur que respect, amour, dévouement pour le meilleur des Pères, en qui ils aiment à voir toujours Notre-Seigneur lui-même dont il est le vicaire, pouvaient-ils ne pas être bien douloureusement affectés en songeant qu'on était parvenu à lui inspirer sur leur compte des impressions contraires ?

Si nous avons été assez heureux pour que vous ayiez appris chez nous à être un véritable prêtre (et combien d'autres, nous osons le dire, l'ont appris de la même manière !), nous avons la douce con-

fiance que vos paroles, comme votre conduite, continueront à nous justifier; puisque, comme vous dites si bien et que nous l'avons toujours pensé, on n'est pas un véritable prêtre sans être tout dévoué au service de sa sainte Église, dont pour nous, ainsi que pour vous, le Pape est comme le cœur et le résumé.

De notre côté, nous redoublerons d'efforts pour que vous n'ayiez jamais à vous repentir du témoignage que vous aurez rendu en notre faveur. Veuillez dès à présent annoncer à notre très Saint-Père, que ses intentions sont ou vont être très prochainement remplies avec une parfaite docilité.

J'aime à croire que, lorsque Sa Sainteté vous a parlé de nos auteurs classiques, vous n'aurez pas manqué de lui dire, qu'en général nous les recevons de la main des évêques : qu'au surplus dans le temps où nous en avions qui pouvaient renfermer des propositions peu exactes, vous avez été témoin vous-même que nos professeurs ne manquaient pas de les corriger ; dès que nous avons connu les décrets relatifs à M. Lequeux et à Bailly, nous n'avons pas hésité un instant à les abandonner, malgré tout l'embarras que cela nous occasionnait au milieu d'une année. Actuellement. là où la chose a dépendu de nous, et notamment à Paris, nous avons substitué à Bailly la Théologie de Mgr Bouvier, précisément parce qu'elle a été corrigée selon les désirs du Saint-Siège. Quant au droit canonique, nous n'avons adopté aucun auteur, parce que nous avons peine à en trouver qui, pour l'ordre même et le choix des matières, s'adapte au plan que nous devons suivre dans notre enseignement, à raison du temps que nous pouvons y consacrer : on se borne à des leçons orales.

En ce qui concerne la liturgie, je regrette que vous n'ayiez pas pu exposer complétement au Saint-Père les faits tels qu'ils se sont passés.

A l'époque de l'érection du séminaire Saint-Sulpice, tout le faubourg Saint-Germain était sous la juridiction, non de l'archevêque de Paris, mais de l'abbé de Saint-Germain. Voilà pourquoi on y suivait la liturgie romaine. On continua jusqu'au moment où, le territoire étant passé sous la juridiction des archevêques, ceux-ci exigèrent qu'on se conformât au reste du diocèse. Mais notre noviciat,

dit la Solitude, occupant alors seul la maison d'Issy, et n'y faisant pas d'office public, on continua à s'y servir du bréviaire et du missel romain. Cette maison supprimée comme les autres en 1792, ne fut rétablie qu'en 1814, trois ans après la mort de M. Émery, et au moment où notre petite compagnie supprimée en 1811 par l'Empereur pour son trop grand attachement au Saint-Siège, comme les monuments du temps en font foi, put reprendre ses fonctions. Mais alors la Solitude se trouva mêlée avec une fraction du séminaire Saint-Sulpice, trop nombreux pour pouvoir rester tout entier dans la maison de Paris.

Or, depuis le concordat de 1801, notre séminaire est devenu séminaire diocésain ; c'est là son caractère ; quoique de fait il y vienne beaucoup d'étrangers, c'est toujours le séminaire du diocèse, soumis à Mgr l'archevêque, de qui nous tenons tous nos pouvoirs. C'est pourquoi la pensée ne vint même pas alors de suivre, soit à Paris, soit à Issy, un autre rit que celui du diocèse.

Vous connaissez d'ailleurs nos rapports avec la paroisse Saint-Sulpice. Pendant longtemps, c'est là uniquement que nous faisions nos offices publics, sauf les jours de nos fêtes particulières. Encore actuellement nous y assistons tous aux grandes solennités, et, les autres dimanches et fêtes, par fraction de moitié de la communauté, l'autre moitié faisant alors l'office au séminaire, où les jours ordinaires a lieu la psalmodie en commun pour ceux qui sont obligés au bréviaire.

Voilà ce qui a porté tout naturellement à établir que le bréviaire de Paris serait récité par ceux mêmes qui nous viennent d'autres diocèses. D'un côté, on croyait qu'il était dans l'esprit de l'Église que l'office privé fût conforme soit à l'office public, soit au missel dont on se sert à la messe de communauté, à laquelle tous nos jeunes gens assistent tous les jours ; d'un autre côté on regardait comme une doctrine communément reçue, même parmi les auteurs non français, que celui surtout qui n'est pas bénéficié peut se conformer, pour l'office, à l'endroit où il se trouve hors de son diocèse, au moins pour un temps un peu notable. Nous avions été confirmés dans ces pensées, en voyant les lazaristes, lorsqu'ils ont pris le bréviaire romain, autorisés cependant, quand ils dirigent des séminaires externes

dans des diocèses qui ont un bréviaire particulier, à se conformer au bréviaire respectif de ces diocèses.

Tel est l'historique exact qui vous explique notre position. Il n'y entre, comme vous voyez, aucun principe d'éloignement pour la liturgie romaine. Quand elle a été introduite dans les diocèses dont nous dirigeons les séminaires, nous avons été les premiers à la suivre, même en devançant l'époque pour laquelle elle avait été déclarée obligatoire par les évêques. C'est ce qui a eu lieu à Reims, à Bourges, et en ce moment à Limoges. Il en sera partout de même. Mais nous avons toujours regardé comme une maxime fondamentale de notre vocation de suivre dans ces sortes de choses la direction des évêques, au lieu de prendre nous mêmes l'initiative, pensant que c'était aux évêques à déterminer, de concert avec le Saint-Siége, le moment opportun pour ce changement.

Voilà en toute simplicité les raisons qui nous avaient fait croire, même depuis que se sont élevées tant de discussions sur la liturgie, que nous étions tout à fait en règle. Votre lettre nous montre que Sa Sainteté désire de nous autre chose. Nous ne balançons pas un instant à nous soumettre, et à nous conformer à ses avis. En conséquence le bréviaire romain va être établi à la Solitude, et au séminaire de Paris pour les sujets étrangers au diocèse.

En raison de notre position vis-à-vis de Mgr l'archevêque de Paris, dont le séminaire Saint-Sulpice est vraiment le séminaire diocésain, et pour prévenir des difficultés qui auraient pu s'élever, si nous avions agi à son insu, j'ai cru devoir attendre son retour pour lui en parler : et c'est ce qui explique mon retard, et le justifiera, j'espère, à vos yeux et à ceux du Saint-Père. Je me suis donc rendu chez lui aussitôt après son arrivée. Je lui ai exposé en résumé ce que je viens de vous dire, et fait connaître notre détermination. Sa réponse a été telle que je l'attendais. Après m'avoir dit que, comme supérieur de son séminaire, je n'avais pas dû agir sans lui en référer, il m'a chargé de vous écrire, que pour la Solitude et les élèves du séminaire de Paris étrangers à son diocèse, il consentait pleinement, autant que cela pouvait le concerner, à l'adoption du bréviaire romain, qu'il l'approuvait entièrement, et qu'il était heureux de nous *voir faire* et *de* faire lui-même une chose agréable au Saint-Père :

.ue personnellement il désirait toujours établir la liturgie romaine ans son diocèse, étant encore dans les mêmes sentiments qu'il avait xprimés avec les évêques ses suffragants à la fin du Concile de Pais ; mais que dans sa conviction le moment n'était pas encore arrivé .e faire ce changement, qui ne pourrait s'effectuer actuellement sans occasionner une sorte de bouleversement, qui, dans sa pensée, pour-:ait affaiblir beaucoup le sentiment religieux : que du reste ce que ious allions faire pourrait peu à peu contribuer à amener des circonstances plus favorables, et que ce serait pour lui un vrai bonheur de pouvoir donner cette satisfaction à Sa Sainteté.

Voilà une lettre bien longue. Mais j'ai cru devoir entrer dans tous ces détails, pour vous mettre entièrement au courant, afin que vous puissiez expliquer au Saint-Père tout ce qui nous concerne. Quoiqu'il m'en coûte beaucoup d'occuper le Chef de l'Église d'un aussi petit personnage que moi, je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de lui témoigner notre reconnaissance et notre soumission. Je vous prie donc de lui remettre ma lettre ci-jointe, dans laquelle il n'eût pas été à propos, à ce qu'il m'a semblé, de faire entrer toutes les explications que renferme celle que je vous écris.

Tout en remerciant le Saint-Père, je dois vous remercier aussi vous-même, persuadé, comme je le suis, que c'est vous qui aurez attiré son attention sur la prière *O Jesu vivens in Maria*, et sur nos offices propres ; vous lui aurez dit, ce qui est très vrai, combien l'indulgence accordée à cette prière sera propre à exciter de plus en plus la piété, et combien ces offices nous sont chers, à titre d'héritage reçu de notre pieux Fondateur, et regardés toujours par nos prédécesseurs comme un moyen puissant d'entretenir parmi nous l'esprit qu'il a voulu nous transmettre. Vous n'ignorez pas qu'au moins le principal de ces offices, celui de la vie intérieure de Notre-Seigneur, fut approuvé et confirmé de l'autorité apostolique par le cardinal de Vendosme, légat *a latere* en France sous Clément IX.

Je n'ai pas cru devoir promulguer l'indulgence avant de pouvoir parler de l'office, les deux choses paraissant liées l'une avec l'autre. Je vous prie en toute simplicité de me dire ce que nous avons à faire pour obtenir l'approbation de nos offices. Quoique Sa Sainteté ne doive les approuver que verbalement, je présume bien que nous

pourrons avoir une pièce authentique qui constate cette approbation et nous serve comme de titre dans les divers diocèses où nous aurons à les célébrer. Veuillez me tracer la marche que j'ai à suivre dans cette affaire. Puisque ma lettre vous arrivera, sinon le jour de notre principale fête de la Présentation de la sainte Vierge, du moins dans l'Octave, daigne cette bonne Mère, *Virgo Sacerdos*, en amener une heureuse et prompte conclusion !

En terminant cette énorme lettre, je dois vous demander bien pardon de tout l'embarras que je vous donne. Si je ne connaissais votre charité et votre obligeance, je craindrais vraiment d'avoir abusé de la permission. Je me recommande bien à vos prières, et suis heureux de vous renouveler l'assurance du respect et du dévouement avec lesquels je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

CARRIÈRE, sup. de S.-S.

P.-S. — Bien peu au courant, comme vous pouvez le concevoir, du cérémonial à suivre en pareille circonstance, je vous envoie ma lettre au Saint-Père tout ouverte. Vous saurez beaucoup mieux que moi comment elle doit lui être présentée. Je crois bien être le premier supérieur de Saint-Sulpice qui écrive directement au Pape.

Mais j'ose vous prier, au nom de la *profonde affection* dont vous voulez bien faire profession pour notre petite famille, de vouloir bien lui donner lecture de celle que je vous écris à vous-même. Nous espérons de sa bonté paternelle qu'il ne dédaignera pas de s'abaisser jusqu'à nous, pour connaître entièrement notre situation et nos sentiments. Je serais bien heureux d'apprendre par vous qu'il en a été satisfait.

Tous nos Messieurs sont très sensibles à votre bon souvenir. Ils se joignent à moi pour vous offrir l'hommage de leur respect et de leur dévouement,

M. FAILLON.

7 février 1854.

eigneur,

que M. Le Hir vous a écrite la semaine dernière, lève
›stacles que nous pouvions craindre du côté de l'arche-
›ur l'introduction pleine et entière de la liturgie romaine
ınaire de Paris et à celui d'Issy.

ısi, il n'y a plus rien qui doive maintenant retarder la grâce Sa Sainteté veut bien nous faire, de nous adresser un bref. Mais ce bref n'était pas encore parti, lorsque cette lettre vous parviendra, peut-être jugeriez-vous à propos qu'on y insérât un mot sur le diocèse, pour les raisons que je vais vous exposer.

M. Le Hir a dû vous dire que Mgr de Paris l'avait chargé de vous exprimer le désir qu'il aurait d'adopter la liturgie romaine, qu'il était arrêté par la crainte d'éprouver de la résistance : qu'enfin il passerait par dessus cette crainte, si le Souverain Pontife daignait lui témoigner son désir d'une manière bien expresse. Voilà un premier fait. En outre, vous aurez sans doute appris, qu'un prélat ayant demandé à Mgr de Paris, s'il ne prendrait pas enfin la liturgie romaine, il avait répondu, qu'il était prêt à l'adopter pour son diocèse, dès que le Souverain Pontife lui aurait exprimé son désir à cet

égard ; que l'autre ayant ajouté : « Si c'était un secret qu'il voulait lui confier »; et l'archevêque ayant répondu qu'il n'y avait rien qui demandât le secret de cette conversation, le premier était allé trouver Mgr le Nonce, qui avait promis de faire écrire à l'archevêque de Paris, au nom du Souverain Pontife.

Un troisième fait, c'est qu'il vient de paraître dans les *tablettes* anglaises, un article sur nous, qui vient selon toutes les apparences de l'archevêché et qui me semble avoir été dirigé en vue de préparer les voies à l'introduction de la liturgie romaine dens le diocèse. Vous pourrez voir cet article, si vous ne le connaissiez pas déjà. De tout cela, je conclus que l'archevêché, désirant donner toute satisfaction au Souverain Pontife, serait bien aise que Sa Sainteté lui tendît la main, pour faire le pas qu'il n'a pas osé faire jusqu'ici. Il me semble donc qu'un mot du Souverain Pontife, opèrerait à l'instant cette fusion, qui entraînerait à sa suite, tout ce qu'il y a encore de diocèses en retard. Si le Souverain Pontife nous faisait parvenir son bref par le canal de l'archevêque, ce serait peut-être une occasion assez naturelle pour lui écrire à lui-même un mot ; si le moyen avait quelque inconvénient, ne pourrait-on pas dans notre bref, exprimer le désir de voir bientôt le rit romain s'établir dans le diocèse de Paris ? La bigarrure qu'offrira notre communauté, où il y aura deux bréviaires, un pour les séminaristes diocésains, et un autre, le romain pour les autres, offrirait, ce me semble, une occasion toute naturelle d'exprimer ce désir.

M. le Supérieur, avant son départ pour ses visites, ne m'a rien dit de Montréal, nonobstant la lettre que vous lui avez écrite à ce sujet. Cette grande réserve lui est assez ordinaire et ne m'a pas surpris. Je me suis imaginé qu'avant de faire ce mémoire, il aura voulu avoir l'avis de nos MM. de Montréal. J'ai écrit à l'un de ceux-ci pour lui insinuer la réponse qu'ils auraient à faire, dans le cas qu'ils eussent été consultés. Mais si ce moyen n'avait point de résultat, nous pourrions, peut-être, user d'un autre expédient qui me fournirait l'occasion d'aller à Rome et de ménager la grande affaire. Nos MM. de Montréal ayant lu les trois volumes que j'ai publiés sur le Canada, ont demandé à M. le Supérieur dans leur assemblée, qui a lieu chaque année, qu'il voulût bien m'appliquer à la composition de l'his-

toire de la colonie de Villemarie, et ils ont délibéré de me fournir un secrétaire et de faire tous les frais de voyage et autres que ce travail demandera. Or, je m'imagine que les archives de la propagande doivent renfermer des papiers anciens sur le Canada ; et je vous prie instamment, Monseigneur, de vous en informer, afin de me fournir le moyen, s'il y a lieu, pour demander moi-même de faire le voyage de Rome. Je désirerais savoir de quelle époque sont les papiers, et s'il en existe assez pour pouvoir motiver raisonnablement une pareille demande.

Nos offices sont enfin partis hier dans le sac du ministre des affaires étrangères. Dès que nous les aurons reçus, nous les ferons imprimer, et les ferons relier avec des bréviaires. — Je vous supplie de faire maintenir dans nos litanies le *Regina-Cleri*, qui nous vient de M. Olier, comme vous le verrez dans sa vie, et qui a eu l'approbation de l'assemblée générale du clergé et celle du nonce Mgr Sagny.

Il ne me reste plus qu'à vous prier d'agréer mes plus respectueux hommages en Notre-Seigneur.

FAILLON, prêtre.

N'y aurait-il pas moyen d'avoir une copie du jugement si favorable, porté sur la doctrine de M. Olier ?

LETTRE DE M. BOITEUX.

Paris, séminaire Saint-Sulpice, 24 avril, 1854.

Monseigneur,

Je me suis empressé, aussitôt votre lettre reçue, de la communiquer à M. le Supérieur, et de concert avec MM. Gosselin et Faillon, nous nous sommes mis en devoir de satisfaire à la nouvelle demande du Très Saint-Père, recueillant tout ce qu'il nous a été possible de découvrir de plus ancien touchant nos offices propres. Si ce que nous vous envoyons comme résultat de nos recherches ne remonte pas tout à fait (sauf l'office du sacerdoce) jusqu'au berceau de la société, il s'en approche du moins de bien près, et c'est sans doute au vandalisme de la grande révolution qu'il faut attribuer cette disparition si totale de nos livres en ce genre ; disparition qui ne peut étonner, puisque notre bibliothèque fut alors complétement dispersée et perdue.

Du reste, la note ci-jointe que j'ai fait transcrire, après l'avoir rédigée de l'aveu de M. le Supérieur, vous expliquera, Monseigneur, pourquoi nous ne vous avons pas envoyé tout d'abord les anciens offices, et les raisons même qui nous feraient désirer la conservation des offices actuels. Nos désirs cependant sont subordonnés à ceux de notre Saint-Père le Pape. Toutefois nous nous promettons

de cette sympathie que Sa Sainteté a reconnue et constatée en vous pour Saint-Sulpice, que vous sauverez au moins du naufrage les hymnes de nos offices actuels, qui nous paraissent mériter un meilleur sort.

Après avoir ainsi fait tout ce qui dépendait de nous pour répondre aux intentions du Souverain Pontife, nous n'avons plus qu'à exprimer le vœu de recevoir bientôt son approbation, afin d'être ainsi mis en mesure de remplir les promesses que nous avons faites, et que l'on pourrait s'étonner de ne pas voir accomplir encore depuis si longtemps que les journaux, même de Londres, ont, à notre insu, annoncé nos négociations avec Rome sur ce point.

Nous apprécions, Monseigneur, tout ce qu'il y a d'affection pour la société dans vos démarches intimes auprès du Saint-Père en sa faveur ; et c'est un titre de plus à notre réciproque et reconnaissante affection. Et profondément touchés des dispositions paternelles de Sa Sainteté à notre égard, nous vous prions de nous mettre tous à ses pieds comme ses enfants les plus respectueux et les plus dévoués, et de lui demander pour nous tous comme pour notre intéressante jeunesse cléricale sa bénédiction apostolique.

Veuillez vous-même agréer, Monseigneur, l'hommage du profond et affectueux attachement avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et très dévoué serviteur.

Boiteux, P. S. S.
Directeur au séminaire Saint-Sulpice.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous exprimer ici ma reconnaissance spéciale pour les bontés dont vous avez entouré le cher petit abbé Suquet pendant son séjour à Rome ; et permettez encore que je donne ici un signe de souvenir et d'amitié à votre excellent et cher secrétaire, M. Dumax.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

es M. le Supérieur, pour faire imprimer notre Propre ; et nous endons avec d'autant plus d'impatience, que le bréviaire romain 'ant commencer à être récité en public dans notre maison le jour la Pentecôte, il serait fort à désirer que ce Propre pût être joint plus tôt au volume du bréviaire, avant qu'on fasse relier celui-

Puisse cette nouvelle mesure devenir bientôt complète, ainsi que ut nous le fait espérer ! La transition ne laissera pas d'avoir ses embarras et ses difficultés jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'unité de récitation, et qu'on se soit mis au courant de l'ensemble assez compliqué des règles liturgiques ; mais il en est ainsi de toutes les œuvres au commencement : et le temps aplanit les difficultés.

Puisse aussi notre filiale soumission aux vœux de Notre Saint-Père, prouver une fois de plus l'esprit de Saint-Sulpice, et nous rendre irresponsables des préventions conçues et propagées contre nous !

Veuillez, Monseigneur, continuer à prier pour la petite compagnie afin qu'elle continue pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église l'œuvre que lui a léguée son fondateur, et agréer tous les sentiments d'affectueuse et reconnaissante vénération dans lesquels je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

BOITEUX, P. S.-S.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

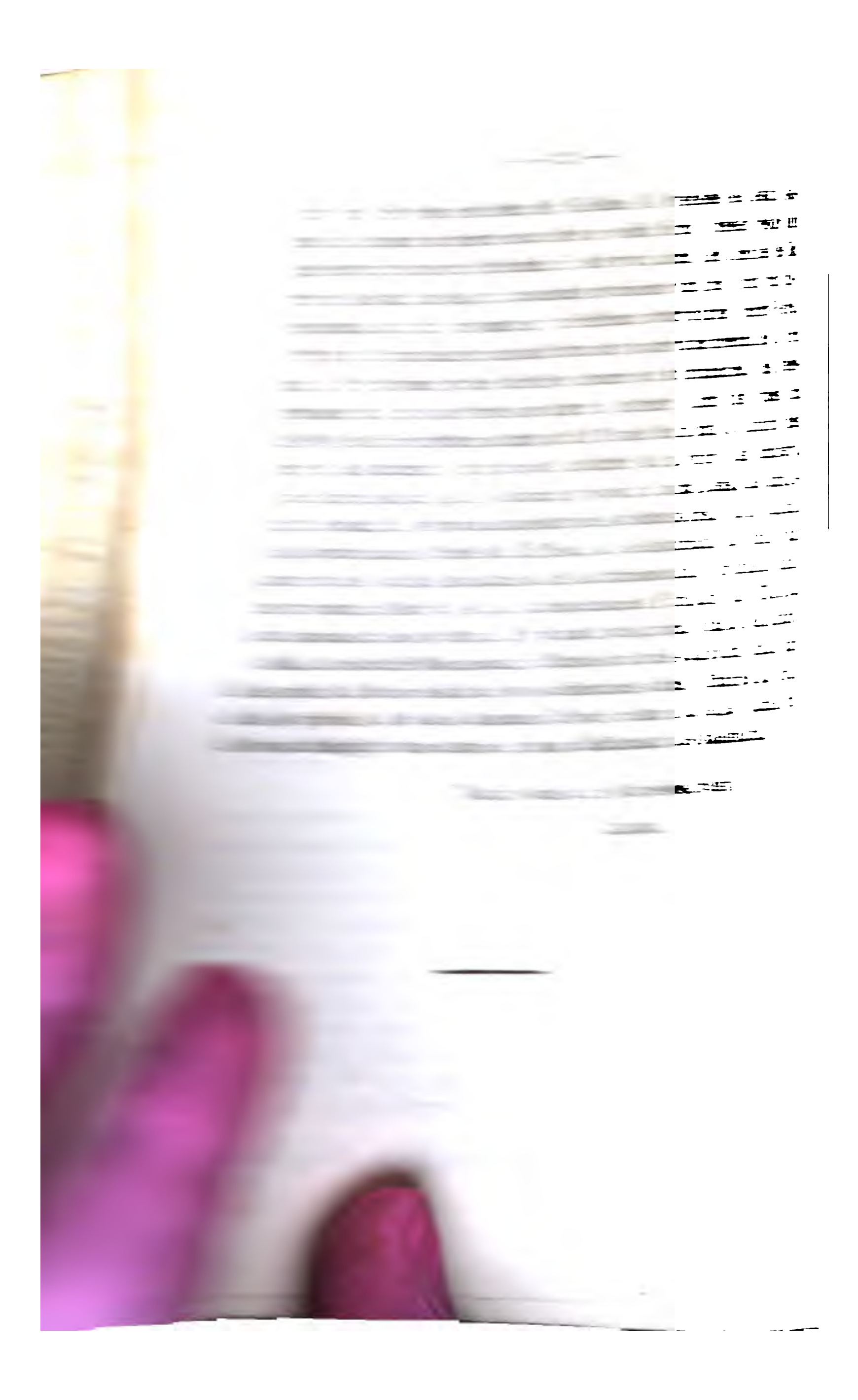
[illegible]

nos propres les fêtes de quelques-uns des patrons du diocèse
la France. Vous verrez qu'ils n'y sont pas : comme selon de
les apparences la liturgie romaine finira par s'introduire, et
être bientôt, dans le diocèse, il nous a paru inutile d'insérer
ffices, qui auraient notablement augmenté nos propres et se
nt trouvés dans deux endroits à la fois. On sera seulement
de les dire dans un rite solennel jusqu'à l'introduction de la
ie romaine: au surplus tous ces saints se trouvent, quoique
n degré inférieur, dans le bréviaire romain, et si nous sentons
rd le besoin de demander des indults particuliers, nous le
.

ens de vous exprimer l'espoir que bientôt la liturgie romaine
troduite à Paris et dans les autres diocèses qui ne l'ont pas
adoptée. De graves raisons me le persuadent; je vous dirai
nt que le mouvement pourrait être arrêté par une certaine
agir qui blesse et finirait par tout entraver. Il y a eu déjà
ssements et des réponses fort sèches faites à des avances
plus pressantes qu'il ne convenait de le faire. Sans doute
terrain sera mieux connu, quand on saura par l'expérience
ère français, on connaîtra aussi la voie qui conduit plus
au terme. Mais ceci ne nous regarde pas, et peut-être je
les choses.

oublié, mon cher ami, de répondre à la partie de votre
concernait Montréal. Vous serez consolé d'apprendre que
e de nos Messieurs, et les sacrifices qu'ils n'ont pas cessé
ns l'intérêt du bien, les engagements très onéreux qu'ils
ctés, pour tirer l'évêque de l'embarras où l'avait mis
de la ville, ont touché ce bon prélat, qui depuis un
mps se montre fort satisfait. Nous sommes avec lui dans
rs termes : il conviendra toujours beaucoup plus à l'es-
nt-Sulpice de céder, de faire toutes sortes de sacrifices,
er avec un évêque, ou de prétendre à une sorte d'indé-
Nous ne pensons donc pas qu'il fût à propos pour le
ccuper la pensée du Saint-Père de nos affaires d'Amé-

vénérable M. Mollevaut vient de quitter ce monde pour



LETTRE DE M. CARRIÈRE.

Paris, 30 avril 1854.

Mon très honoré et très cher Seigneur,

Dès que M. Boiteux eut reçu la lettre dans laquelle vous lui demandiez de vous envoyer nos anciens offices, nous nous mîmes en mesure de les recueillir, pour satisfaire à ce que vous désiriez. Notre ancienne bibliothèque ayant été entièrement dispersée à la grande révolution, nous ne les avions pas tous sous la main. Lorsque nous eûmes tout réuni et fait copier ce que nous ne pouvions pas envoyer imprimé, M. Boiteux porta le paquet aux affaires étrangères le 24 courant. Mais il apprit que, les jours étant changès, le départ n'aurait lieu que le 2 mai. Ce paquet était accompagné d'une note, exposant l'historique de nos offices. Nous en étions là, lorsque j'ai reçu votre lettre du lundi de Pâques.

Notre premier sentiment, comme notre premier devoir, a été de ...ier, par votre entremise, notre Saint-Père le Pape de la fa... 'il a bien voulu nous accorder, et de vous remercier vous ...t le zèle que vous avez mis à l'obtenir. Dès lors il ne ... plus nécessaire de vous envoyer nos anciens offices. ...s devoir vous envoyer la note qui accompagnait le pa... rien changer. Vous y verrez que, tout en exprimant ... nous les subordonnions au bon plaisir de Notre Saint-

Père. Vous n'avez donc nullement à craindre que je vous fasse une réponse négative sur la reprise des anciens offices. Vous pouvez assurer Sa Sainteté qu'en cela, comme en tout, nous suivrons toujours ses intentions.

Mais je ne puis m'empêcher de regretter que vous ayez un peu perdu de vue ce que je vous écrivais au mois de novembre sur l'historique de nos offices. Vous supposez dans votre dernière lettre que les anciens avaient été suivis jusqu'à la grande révolution. Or c'est là un fait inexact. Il est certain qu'au séminaire de Paris, au vu et au su des nonces apostoliques, de nouveaux offices, adaptés au bréviaire de Paris, ont été substitués aux anciens en 1709 : nous en avons quelques exemplaires. De nouvelles modifications y furent apportées en 1737. Nous n'avons aucun exemplaire de cette date; mais un exemplaire imprimé de 1757 porte l'approbation de M. de Vintimille, datée de 1737. Depuis cette époque il n'y a été fait aucun changement. Par où vous voyez que, si une possession de près de deux cents ans, en présence, et, suivant votre heureuse expression, *sous la protection pour ainsi dire des délégués officiels du Saint-Siège*, peut être alléguée en faveur de nos trois fêtes considérées dans leur institution et dans leur esprit, il n'en est pas de même des offices par lesquels nous les célébrons ; car les derniers ont une possession plus longue même que les anciens. — Je tenais à constater ceci, afin surtout que Notre Saint-Père ne pense pas que les sulpiciens du dix-neuvième siècle ont eu l'esprit d'innovation. Tel n'a jamais été l'esprit de notre compagnie, vous le savez : et même autrefois les changements dans nos offices ne sont pas venus de nous, mais des archevêques de Paris, nos supérieurs immédiats. Et c'est ce qui explique comment à la Solitude, qui n'attirait pas le regard des archevêques et où il n'y avait point d'office public, on continua plus longtemps, comme je vous l'ai écrit, à dire le bréviaire romain ; sans que nous sachions toutefois d'une manière précise ni jusqu'à quelle époque, ni ce qu'on pratiquait pour nos offices propres : car nous ne trouvons aucun de ces offices adoptés au bréviaire romain qui soit de date récente, ou qui paraisse avoir servi dans ces derniers temps.

Quoi qu'il en soit, et nous soumettant pleinement aux intentions

Saint-Père, nous avons encore besoin de votre bienveillant con-
rs, mon cher Seigneur, pour avoir les éclaircissements ou les
›risations nécessaires afin que nous soyons parfaitement en
le. J'en appelle ici à votr› affection pour Saint-Sulpice, et à la
ıaissance que vous avez de la position : vous jugerez ce dont il
à propos que vous parliez au Saint-Père et en quelle manière, et
ui peut aller, pour ainsi dire tout seul. Les détails même dans
uels je vais entrer vous montreront combien nous avons à cœur
e rien faire qui s'écarte des bonnes règles.

Le rescrit porte seulement : *Pro presbyteris omnibusque semi-*
S.-Sulpici clericis. Nous pensons bien que votre intention,
ıe celle du Saint-Père a été de comprendre sous ces termes les
s de tous nos séminaires, même de province et de l'étranger.
moins il eût été bon de mettre ou *seminariorum* au pluriel, ou
ıter : *et aliorum seminariorum ac domuum ab eo dependentium,*
e portait la concession du cardinal de Vendosme. Autrement
ues évêques difficultueux pouvaient incidenter sur les expres-

Pour le *jour de la célébration* de ces fêtes. Celle de l'*intérieur*
tre-Seigneur se célébrait primitivement le deuxième dimanche
Pâques. Depuis au moins 1709 elle a été transportée au jeudi
t. Nous désirons beaucoup continuer à la célébrer ce jour-là
s, à cause des catéchismes, ainsi qu'il est dit dans la note. —
e du *Sacerdoce* de Notre-Seigneur se célébrait le 30 août,
que les vacances ne commençaient qu'à la fin de ce mois. Mais
qu'elles commencent le lendemain de l'Assomption, nous la
›ns le 16 juillet : elle est marquée pour ce jour dans
Propre imprimé en 1771. — Comme les vacances ne com-
ıt pas et ne finissent pas à la même époque dans nos divers
ires, nous désirerions pouvoir convenir avec les évêques du
plus opportun pour la célébration de la fête du Sacerdoce,
ue pour celle de l'*Intérieur de la Sainte-Vierge* qui doit faire
ıre de la retraite qui se fait au commencement des exercices.
›us désirerions bien pouvoir conserver nos *Hymnes nouvelles,*
ent de plus d'un siècle, puisqu'elles se trouvent dans notre
de 1709. Il nous semble que ceci n'empêchera pas que nous

n'ayons le fond de nos anciens offices. Celles du bréviaire romain lui-même, n'ont-elles pas été retouchées, et même quelquefois changées ? Je crois avoir lu que celui de saint Joseph ne remonte qu'à Clément XI. Nous les prendrons volontiers. Mais pour saint Jean qui n'a que celles du commun des Apôtres, ne pourrions-nous pas conserver celles que nous avons, et pour nos trois offices propres substituer les nouvelles aux anciennes ? Si nous ne pouvons les conserver toutes, nous demanderions au moins le *Cessant figuræ* du Sacerdoce, et le *Quam pulchre graditur* de la Présentation. Vous savez que c'est surtout cette hymne qui a été entendue des Nonces, parmi lesquels il en est probablement bien peu s'il y en a, qui n'aient pas présidé à notre cérémonie.

4° Nous trouvons dans l'office ancien de l'intérieur de Notre-Seigneur une préface propre. Nous en avons aussi une pour le sacerdoce de Notre-Seigneur : mais nous ne savons pas à quelle époque elle remonte. — Nous désirerions bien la conserver, et nous l'espérons d'autant plus que nous savons que dans ces derniers temps le Saint-Père a permis à des diocèses qui prenaient la liturgie romaine la préface des morts et autres qui ne se trouvent pas dans le missel romain.

5° N'ayant trouvé aucun office romain pour la présentation de la sainte Vierge, nous désirerions bien conserver celui que nous avons envoyé, le bréviaire romain n'ayant ni office propre, ni octave pour cette fête, qui d'après l'institution de M. Olier est la principale de nos fêtes propres.

6° Nous désirons bien continuer à célébrer la fête de la *vie intérieure de Notre-Seigneur per annum*, du rit semi-double, une fois par semaine, le premier jour non empêché par une fête semi-double ou au-dessus, en exceptant les temps de l'Avent, du Carême, de Noël les fériés et vigiles privilégiées, les semaines dans lesquelles on célèbre quelque fête non votive de Notre-Seigneur, et les Octaves de quelque fête que ce soit. L'office est celui de l'Octave de la fête, en y changeant seulement les leçons, qui seront celles des jours *intra Octavam* distribuées entre les divers mois de l'année, à moins qu'on ne nous autorise à conserver celles que nous disons actuellement. — Nous sommes en possession de ceci au moins depuis 1709 : et

quoique nous n'ayions aucun ouvrage antérieur où cet office soit marqué, nous avons tout lieu de croire que l'usage remonte aux premiers temps de la compagnie.

Voilà en détail ce que j'ai cru devoir vous exposer. Je m'en rapporte à votre sagesse et à votre bienveillance pour le nouveau mode à employer afin de nous mettre en règle. Si vous pensiez devoir nous envoyer une nouvelle édition du témoignage par vous rendu de la concession du Saint-Père, vous pourriez corriger un solécisme qui vous a échappé (*Teneantur* REPETENDI pour *repetere*).

Il ne me reste qu'à vous remercier de nouveau de l'intérêt que vous avez mis à toute cette affaire : j'espère que vous la conduirez promptement à une issue complète. Voici le mois de Marie !!

Recevez la nouvelle assurance de tout mon respect et mon dévouement,

CARRIÈRE,
Supérieur de Saint-Sulpice.

P. S. — Je n'ai aucune nouvelle du bref. — Vous pouvez compter que nous ne donnerons que la publicité strictement nécessaire, et encore quand il en sera temps. Celle que nos affaires ont eue n'est pas venue de nous.



. ce que nous désirerions. Vous verrez que
e que vous regardez comme ayant déjà été
par le Saint-Père : d'où il suit que rien ne
que vous fassiez cette nouvelle rédaction
.e nouveau à Sa Sainteté. Si cependant vous
lui en parler et que vous crussiez à propos
sez bien que nous en serions enchantés. Plus
choses explicites du S.-P., plus nous serons
nature de sa main aurait comblé nos vœux,
e vous m'avez marqué, nous n'insistons point.
ation du *seminarii S.-S.* est sans doute très juste
.e. Mais tous les évêques ne la saisiraient point.
raient pas surtout comment les élèves des divers
ent être appelés *Clerici Seminarii S. Sulpitii.*
mnes conservées, il n'y en a aucune de Coffin. Il n'y en
iteuil que dans l'office de saint Jean.
ez que pour l'office de la Présentation de la S. V.,
otre terme. La pensée m'est bien venue de demander
s dans cette fête, qui est la plus solennelle pour nous,
ons conserver à la sainte Messe la prose, qui remonte au
ment du XVIII[e] siècle, et que les divers nonces aposto-
t souvent récitée ou entendu chanter. J'avais même songé
ler la même faveur pour nos autres fêtes, d'autant plus
'a assuré que dans ces derniers temps le S.-P. avait fait des
sions de ce genre à divers diocèses pour des fêtes locales.
je crains de porter mes prétentions trop loin. J'aime donc
er à vous indiquer la chose, m'en rapportant à votre
vous jugez possible et expédient de nous l'obtenir,
n l'ajouter dans le rescrit.
maintenant qu'à vous prier de terminer le plus tôt
aire. Nos solitaires et les élèves de Paris qui n'ap-
au diocèse de Paris récitent le bréviaire romain.
ons faire imprimer de suite notre propre afin qu'ils
r des concessions bienveillantes du S.-P. : et nous
avant d'avoir l'approbation. Il serait à propos, ce
ous n'y trouvez pas d'inconvénient, qu'elle fût impri-

grande pour ma sœur en l'enlevant de ce monde avant tout ce qui l'aurait fait mourir de chagrin.

Dès que tu seras sous-diacre, je ne te tutoierai plus, si je vis encore. Le saint ministère exige du respect, même au sein de la familiarité du *parentage*.

Dans cette lettre, il n'y a que mille francs pour tes œuvres pieuses ; le reste est pour l'œuvre de la propagation de la foi parmi les idolâtres. Quant au livre que je t'ai demandé et dont le style te paraît trop concis et la lecture fatigante pour les commençants, il ne me paraît pas qu'il ait été écrit pour les commençants. Ceux-là et d'autres non-commençants peuvent en être fatigués ; c'est Dieu qui en décidera. En écrivant, on n'écrit bien qu'autant que la grâce permet et aide, et la grâce n'aide qu'en tant qu'elle le juge à propos. Il suffit devant elle qu'il y ait eu bonne intention. Je te dirai cependant que, dans ce pays où le livre n'est pas nouveau, il a plu à des commençants et à des continuants, et qu'il y y en a un qui est mort en le tenant posé sur son cœur. Nous ne sommes pas aussi difficiles ici qu'en France. Tant mieux ou tant pis, selon le cas.

...... Quand on a encore lieu d'espérer dans le salut d'une âme, c'est à l'espérance qu'il faut se laisser aller : elle honore la bonté divine, en ne cessant de la voir dominer sur les évènements les plus fâcheux de cette vie, qu'elle rend, si la justice ne s'y oppose, bien plus heureux que nous ne pouvions le prévoir. Le zèle de la gloire de Dieu a dévoré le cœur de Jésus. En vue de cette même gloire, prions, attendons, ne nous lassons pas d'attendre, et soyons patients, même pour nous, que notre infirmité incline souvent, menace toujours, et n'entraîne jamais sans que nous consentions à être entraînés.

Je t'ai préparé une rude tâche, en ce papier qui ne boit pas, mais qui est trop fin. Par une sensée économie, je m'en servirai tant que j'en aurai, mais je n'en achèterai plus. Matin et soir, sans faute, je prie notre Père qui est au Ciel de t'affermir, de te faire croître et persévérer jusqu'à ce que tu entres dans la joie du Seigneur, dans les voies de sa piété.

1843.

A Gaston de Ségur,

Mon cher Gaston, je te réponds en droiture pour que ma lettre te tombe droit entre les mains. Elle ne sera ni longue ni intéressante, parce que, pour l'intéressant, tu en parles mieux que moi. Je suis vieille et glacée ; tu es jeune et animé : non pas ma foi mais mon ton se ressentirait de mes glaces qui ne se fondent guère, si ce n'est un peu à l'Église, ou à une bonne lecture dont l'auteur ne vise pas aux fleurs, mais aux fruits. Sous ce rapport, les modernes auteurs, ceux du siècle actuel, ne me contentent que rarement. J'essaie du frais pour réchauffer mes impressions, et j'éprouve que le vieux a bien plus de montant. Tu es à la source du vieux et du nouveau, mais on a sans doute soin de te préserver du trop pour mieux profiter du peu. Suis ton chemin par le chaud et le froid, puisque l'esprit de patience, de persévérance est aussi saint que celui d'ardeur.

Ta mère m'a écrit que si elle se portait mieux, elle viendrait me voir cet été. J'ai répondu à cela en lui conseillant de fortifier son corps par des communions plus fréquentes et très fréquentes afin que l'auteur de la santé, en étant reçu d'elle, lui communiquât sa force et sa vie. Je crois avoir en cela saisi ton intention et avoir saisi l'occasion par les cheveux, car les occasions de dire ces choses sont rares : il y faut l'à propos.

As-tu reçu les mille francs pour remplacer ceux que retient X... ? Je les ai envoyés à Sophie, mais je crains qu'elle n'ait pas bien compris l'ordre de mes dispositions par rapport à mon dernier envoi *d'argent. Si tu* n'as pas reçu cette somme, je te la renverrai de re-

eur en l'enlevant de ce monde avant tout ce qui r de chagrin.

us sous-diacre, je ne te tutoierai plus, si je vis ministère exige du respect, même au sein de la *rentage*.

ttre, il n'y a que mille francs pour tes œuvres ste est pour l'œuvre de la propagation de la foi res. Quant au livre que je t'ai demandé et dont le trop concis et la lecture fatigante pour les commen- e paraît pas qu'il ait été écrit pour les commençants. 'autres non-commençants peuvent en être fatigués ; ii en décidera. En écrivant, on n'écrit bien qu'autant permet et aide, et la grâce n'aide qu'en tant qu'elle le os. Il suffit devant elle qu'il y ait eu bonne intention. i cependant que, dans ce pays où le livre n'est pas l a plu à des commençants et à des continuants, et qu'il y qui est mort en le tenant posé sur son cœur. Nous ne as aussi difficiles ici qu'en France. Tant mieux ou tant pis, cas.

Quand on a encore lieu d'espérer dans le salut d'une âme, 'espérance qu'il faut se laisser aller : elle honore la bonté en ne cessant de la voir dominer sur les évènements les icheux de cette vie, qu'elle rend, si la justice ne s'y oppose, plus heureux que nous ne pouvions le prévoir. Le zèle de la e de Dieu a dévoré le cœur de Jésus. En vue de cette même e, prions, attendons, ne nous lassons pas d'attendre, et soyons ents, même pour nous, que notre infirmité incline souvent, ace toujours, et n'entraîne jamais sans que nous consentions à e entraînés.

Je t'ai préparé une rude tâche, en ce papier qui ne boit pas, mais ui est trop fin. Par une sensée économie, je m'en servirai tant que 'en aurai, mais je n'en achèterai plus. Matin et soir, sans faute, je prie notre Père qui est au Ciel de t'affermir, de te faire croître et persévérer jusqu'à ce que tu entres dans la joie du Seigneur, dans les voies de sa piété.

[illegible]

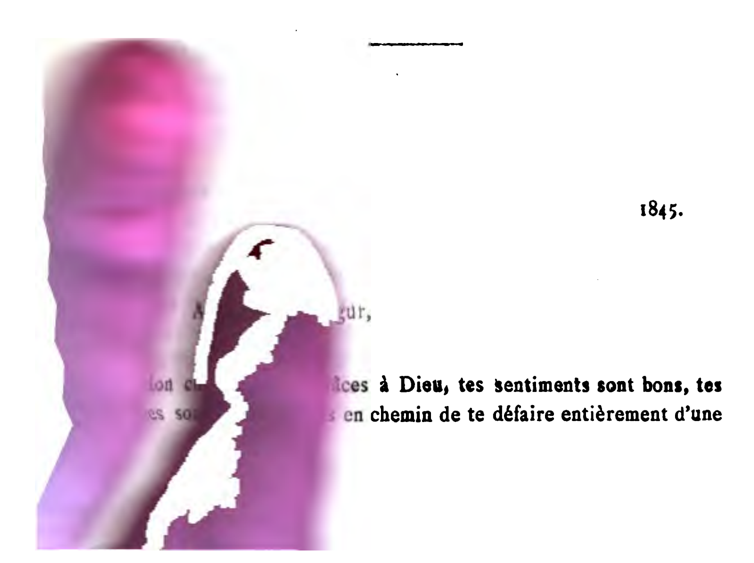
[illegible] méditation [illegible]
[illegible] ailleurs, [illegible]
J'y ai [illegible] milieu, [illegible]
[illegible] donner plus [illegible]
[illegible]. Je [illegible] dans aucun livre [illegible]
[illegible] tesse du péché. Ce [illegible]

traité dans le tome XXII auquel j'en suis. Il n'y a pas de doute qu'on te mettra cet ouvrage entre les mains, ce qui me réjouit très fort, car tu sauras mieux y puiser que moi les trois choses qu'il montre nécessaires au perfectionnement : le savoir, le vouloir, l'exécution. Quant à moi, il me paraît savoir, je crois vouloir, mais exécuter, ... c'est là parfois ce qui m'effraie par ma lâcheté. Ne me ressemble pas, mon cher fils, vise toujours au but que te montre un Dieu qui, étant saint, doit absolument vouloir que nous nous efforcions d'être saints.

Il y a longtemps que tu fais bien de ne pas m'écrire, puisque tes yeux ne le permettent pas. Cela ne me prive de rien, puisque cela ne me prive pas de la certitude que tu aimes Dieu. Que faut-il davantage à des personnes persuadées que tout est là ?

Pour t'en dire davantage, il faudrait que tu fisses quelque cas des choses de ce monde, que tu fusses moins instruit que moi de ce qui regarde l'autre, qu'il me fût advenu quelque chose de moins insipide que ce qui se passe dans mon existence, moitié animale, un quart morale et en total devenue inutile. Je ne te dis donc que : à Dieu.

1845.



A[illegible]ur,

[illegible]âces à Dieu, tes sentiments sont bons, tes [illegible] en chemin de te défaire entièrement d'une

grande et cruelle ennemie, la volonté humaine, mais tu es dans l'erreur en te croyant obligé, sans égard à la faiblesse de ta vue, au bon emploi de ton temps, de m'écrire à moi qui sais de toi tout ce qu'il me faut savoir, que tu es un vrai serviteur de Dieu et adorateur de sa croix. Cependant puisque tu as tant fait que de m'adresser une lettre, tu aurais dû m'y mettre ce que tu penses d'A..., de son changement en mieux. De lui-même je tire peu de choses et d'ailleurs je ne l'ai pas encore vu depuis son retour, et je ne crois pas qu'il vienne à Moscou avant le printemps, en se dirigeant sur sa terre.

Imagines-tu que je n'aie pas encore fini le Père Nouet ? il est long, il est rabâcheur, plein de répétitions, et la preuve que son livre est excellent, c'est qu'il l'est malgré tout cela. Il m'ennuie souvent et souvent m'enchante. Il exagère quelquefois à mon avis, mais il faut que nous visions trop haut pour atteindre plus bas, plutôt que de manquer le but, en mesurant nos efforts à notre faiblesse. Beaucoup de ces leçons sont celles qu'on donne à des êtres encore écoliers, mais on apprend beaucoup en se souvenant qu'on a été dans l'ignorance. Je suis au vingt-cinquième volume de ces leçons, et persiste à croire que les deux premiers sont scabreux et les autres très profitables. Il y en a un qui dit en latin ce qui est dans un autre en français ; donc les deux ne font qu'un.

Dans l'intérieur de mon âme, rien de nouveau ; dans l'intérieur de ma vie, rien de nouveau ; dans notre température de fortes gelées qui ne sont pas nouvelles. Ce que tu me dis de la piété d'X... m'est plus qu'agréable, seulement il faut que nous persévérions tous et que par là nous avancions tous, car qui persévère dans le chemin, y avance.

Quel mauvais goût s'est, à mon avis, introduit dans votre littérature ! *L'ami de la religion* vante la vie de Léon X par M. Audin. Pour la goûter, il faut une tête du siècle, amoureuse des boursouflures, des phrases étudiées, emphatiques, maniérées, obscures, fatigantes. M. Audin ne vise qu'au *poétisme,* qu'à inspirer la passion enragée des arts, de la *brillance* oratoire. Son livre et celui de la vie de la princesse de Bourbon-Condé m'ont ennuyée à périr, ce qui ne m'empêche pas de rendre justice au fond de bonne inten-

tion et de respect pour la religion. J'en ai encore deux à lire que je crains bien de trouver aussi prétentieux et ampoulés. L'un est la vie de saint Bernard. Le siècle de Louis XIV nous avait fourni des modèles de goût, de simplicité, de bon sens, de vraie éloquence. On veut faire mieux, et on trouve tant de sympathies, qu'il est, je crois, de crime de lèse-imprimerie, de ne pas mettre ce mot de sympathie à tout bout de champ dans les lettres, les discours, les histoires, aussi bien que dans les billets, les chansons, les adresses, les cartes de visites, etc.

Comme ce n'est pas mon temps d'écrire à ta mère, tu te chargeras de mes amitiés pour elle, ainsi de même pour tes sœurs et frères. Ma fille Natalie est toujours à Pétersbourg et paraît s'y plaire. Elle se dit très contente d'André qui va la voir tous les jours, et qui de son côté me dit la trouver très aimable. A-t-elle répondu à la lettre de Sophie ? J'ai trouvé A... très bon enfant, et il m'a plu davantage que quand je l'ai revu à Paris. Sa manière de parler est plus simple, et j'aime la simplicité. C'est pourquoi je n'aime pas la vie de Léon X par M. Audin, qui donne trois énormes chapitres à Raphaël. Je les ai passés ainsi que ses nomenclatures et ses extases sur l'Arioste et au moins soixante-dix autres. Il est temps que je fasse trêve au défaut des vieilles, la *bavardise*. Cependant ce n'est pas en ta grand'mère un défaut de goût et d'habitude.

Adieu, mon cher abbé ; que par ton futur ministère le Seigneur se prépare des serviteurs fidèles et bénisse celui qui travaillera à cette œuvre pour la plus grande gloire de Dieu !

1846.

A Gaston de Ségur,

Mon cher abbé G... Suis-je ingrate ! à une lettre longue et aimable, je réponds par quelques lignes insignifiantes. Cependant nos conversations comme nos désirs, se ressemblent, parce qu'elles sont, autant que le permet ce séjour terrestre, avec celui que tu sers si bien, et que je sers si imparfaitement. Mes oraisons jaculatoires sont cependant, *o Ignis, qui semper ardes, accende me.* Tous les jours, matin et soir, je prie le Seigneur de favoriser ton zèle.

Pour plus de sûreté, je te confie ma lettre à ta mère. Tu y verras que le démon de la paresse m'a surmontée. Heureusement qu'il ne me tente qu'en fait d'épîtres et de sorties. Du reste, je ne sors pas, autant que faire se peut, de mes occupations chéries, qui me font presque oublier qu'en ce monde il y a un temps, des heures, des journées.

Que Dieu te bénisse, que la sainte Vierge te protège et que ton ange gardien continue à réjouir sa charité de la tienne !

1847.

A Gaston de Ségur,

Mon cher petit-fils, diacre; en attendant que tu sois prêtre, je garde mon caractère et mon ton surannés de grand'mère, et t'accuse, avec remerciements, la réception de l'ouvrage que tu m'as envoyé. Il me paraît imprimé sans faute, au moins dans la partie que j'en ai lue avant de l'envoyer chez le relieur. Tu remettras à ta sœur Olga le petit écrit ci-inclus, qui est cause du petit format dont je me sers pour t'écrire, afin de ne pas rendre mon paquet hydropique. — Je suis fâchée que pour guérir tes yeux, qui se seraient guéris d'eux-mêmes en quelque temps, tu te sois remis entre les mains d'un charlatan polonais. Il est de ceux dont on peut parfaitement juger par M. G.: leur dernier roi était un impie, leur noblesse incrédule et de mœurs relâchées. N'ai-je pas lu de mes propres yeux dans un livre réglementaire imprimé par l'autorité d'un évêque pour son diocèse, la règle suivante : « Si un noble n'a pas de quoi venir à l'église en voiture et d'une manière assortie à son état, il peut se dispenser d'y aller. » Si je te parle d'eux en cette façon très vraie, c'est que je crains qu'à l'instar de tes compatriotes, tu ne t'engoues d'un peuple, sur lequel pèse visiblement la main de Dieu, et que Dieu ne punit que parce qu'il l'a mérité. Qu'il se convertisse, voilà le remède au mal (1).

Les Moscovites sont aussi punis par le printemps le plus hiver-

1. Nous n'avons pas besoin de rappeler que la comtesse Rostopchine était russe, et que, bien que catholique, elle avait conservé contre la malheureuse et héroïque Pologne des préventions de jeunesse et d'éducation.

neux qui fut jamais. Il y a souvent encore de petites gelées la nuit, et les jours sont sombres, neigeux ou pluvieux. Le soleil qui se montre de temps à autre, n'ôte rien à l'âpreté de l'air. — Pour en revenir à l'ouvrage que tu m'as envoyé, il est clair qu'il est pour aider la réflexion, pour engager à la méditation, et non pour en faire tous les frais, et ne rien laisser à la raison des autres. Il est possible cependant que les chapitres soient trop courts, mais ceux qui aiment les détails longs, interminables, peuvent les trouver dans vos prédicateurs parlant ou imprimés. Je désire (et j'espère) que quand tu monteras en chaire, tu te souviennes que les longs sermons sont fatigants, que l'attention se lasse, et que le profit devient très petit ou nul par l'impatience et l'ennui de plusieurs.

Je continue de demander au Seigneur qu'il t'affermisse, te fasse croître et persévérer jusqu'à la fin dans les sentiments de ta piété.

1847.

A Gaston de Ségur,

Mon saint futur, ou peut-être présent, je t'envoie ce que tu désires pour te présenter convenablement devant les saints autels qu'environnent les anges, et devant lesquels nous devons être en adoration permanente.

Je voulais ajouter à mon offrande pour toi, ce que j'envoie à W.

vers le mois de janvier, mais j'ajourne pour deux raisons : 1° parce que M. Dutfois, banquier, m'a dit que le change est au plus bas et se relèvera sûrement dans un mois ; 2° parce qu'une crise pend sur vos têtes, et qu'il me faut voir si elle aboutira à désoler votre pays, ou à restaurer le bon sens et le bon droit. *Ergo* W. qui peut attendre, attendra et peut être sûr que je ne manquerai pas au terme de mes engagements, à moins que le Seigneur mette un terme à mon voyage si long en cette vie. Ce beau terme que j'envisage avec désir, parce que le bonheur véritable n'est pas ici, que j'envisage avec crainte, parce que j'ai longtemps fait fausse route, parce que je fais maints faux pas dans la vraie, parce que le Seigneur est justice et que j'ai contracté maintes dettes envers cette sainte et exacte justice ; ce moment de paraître devant lui, je le désire et le crains. Par obéissance j'espère, d'autant plus que j'aurai en ma faveur les prières que fait l'Église pour les défunts, les sacrifices qu'elle offre pour eux, et j'en suis sûre, les prières de ton âme zélée, fervente et charitable.

1853.

A Gaston de Ségur,

Je crois, mon cher Gaston, que tu seras saint, comme cela se doit pour tous, et comme il n'advient qu'à un petit nombre. Mais je ne crois pas que tu sois encore arrivé à ce point où tu dois tendre : 1° parce que tu m'écris, à moi qui ai lu toutes tes nouvelles, en

connaissant, en considérant, en m'enchantant de tes dispositions pieuses, et sans aucun doute bien enracinées; 2° parce que tu te proposes de venir de si loin pour me voir. Comment me trouveras-tu? peut-être morte, car je suis depuis une si longue file d'années en ce monde, d'où l'on ne sort pas sans avoir à payer bien des dettes!

Tu me trouveras ayant tellement perdu toute mémoire que j'oublie jusqu'aux noms de baptême de mes petits-enfants, et qu'il me faut quelquefois un long effort pour rappeler dans mon esprit ceux que je porte en mon cœur. Tu me trouveras marmotte, luttant quelquefois contre une envie de dormir continuelle, me sentant soutenue par la grâce pour aller tous les jours à la messe, mais rentrant chez moi aussi fatiguée, aussi accablée que si je revenais d'un voyage de mille lieues. De tout cela il résulte que je ne sais plus converser, plus dire autre chose dans le secret de mon esprit mourant, que : *Amen;* de cela, il résulte que devant à chaque instant voir la mort à ma porte, tu arriverais probablement dans le temps déjà passé de ma sépulture.

En attendant qu'elle me reçoive, je reçois des coups bien perçants de la dernière proche parente qui me reste de ma génération. Quant à ce qui est de moi dont elle dit du mal à ses amis du monde, je le lui passe, mais manquer aux volontés si souvent déclarées de sa sœur aînée, se refuser même à payer l'enterrement de celle dont la mort lui profite, c'est une chose qui me passe et qui me trouble. J'aurais payé les frais de cette sépulture, mais je suis moi-même en ce moment à la gêne.

Vois-tu comme le Seigneur te sert au goût de ses bons desseins sur toi, en te contrariant au sujet de tes devoirs ou occupations temporelles. Tu peux cependant toujours y trouver du profit pour ta piété, et peut-être pour celle des personnes dont tu as été constitué juge pour leurs affaires de ce monde.

Il me paraît que ta mère reste plus longtemps avec toi qu'elle n'avait résolu; tant mieux. Tâche de me faire tenir le nouvel ouvrage d'Anatole, ou au moins donne m'en le titre, et avant que je meure, vois-tu, parce que selon toute apparence, je ne suis pas destinée à faire le pendant de Mathusalem.

A chaque messe, le nom de Gaston vient sanctifier mes *memento*, sans empiéter sur d'autres noms chers à mon cœur.

Adieu, Gaston, dont le Seigneur m'a accordé le bonheur et la gloire d'être la grand'mère. Puissé-je après mon décès avoir la faculté de continuer mes oraisons pour toi!

1853.

A Gaston de Ségur,

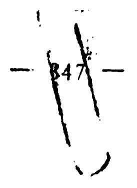
Ame vraiment pieuse, tu ne te rebutes pas de mon silence, et je ne me rebuterai pas de cette honte que j'ai de parler si gauchement d'une religion qui fait notre véritable être, et nous rappelle toujours à notre dernière fin.

Archimède avant de mourir crut avoir trouvé la quadrature du cercle: le cercle c'est notre vie. Le surcharger d'un carré, qui enfante plusieurs autres pointes, est ce qui arrive à tous ceux qui ne visent pas au centre du cercle, à Dieu qui nous appelle à ne considérer que lui dans nos pensées, nos désirs, nos paroles, nos actions. Ce centre, tu y es. Je cherche encore à y entrer, et mon âge de soixante-dix-neuf ans me presse. Ainsi fait aussi la grande faiblesse de mon misérable corps ; et cette lâcheté est telle, et augmente tellement, qu'après m'avoir entraînée à n'assister à la grand'messe qu'une fois sur trois, elle m'entraîne à me contenter enfin des basses messes. Il est vrai que mon confesseur me l'a non-seulement permis, mais prescrit. Cependant il ne m'a

pas laissée sans crainte de sa trop grande condescendance. Outre mes grands défauts, les chaleurs qu'il fait de nos côtés m'impatientent presque ; les froids, quand il en fait, me paraissent tout aussi insupportables, car la température douce de nos chambres n'empêche pas que celle du dehors agisse sur un corps aussi vieux que le mien.

Voilà la millième partie de mes défauts. Ils doivent t'engager à me priser au poids de ma valeur, qui serait au zéro, si la bonté divine ne me conservait encore une partie de ses générosités. Ne m'estime donc pas, mon cher fils, mais prie le Seigneur qu'après un long purgatoire il m'accorde de le bénir éternellement, et me permette de demander sa grâce pour toi (qui l'as), et pour ta famille qui est la mienne. A ta messe, dis de ma part : Ainsi soit-il. Je ne te le demande que pour une fois, afin que je parvienne enfin sérieusement, constamment, perpétuellement, au sens universel de cette parole.

Mlle R. m'a dit que ton père, qui a toujours été croyant, est devenu pieux sans réserve. Mon amitié pour lui, qui n'a jamais cessé, a augmenté par cette assurance de son état de grâce devant Dieu. C'est ainsi que vers la fin de mes jours, le Seigneur m'envoie de grandes consolations. Après cela, je puis me consoler d'avoir perdu la mémoire, ma ci-devant bonne vue, mes forces, mon appétit, mais non mon sommeil, car je dormirais très aisément trente-six heures, si je ne prenais des mesures contre ce sommeil, après lequel j'ai le droit de me signer ta grand'mère dite marmotte.



Moscou, octobre 1853.

A sa fille la comtesse de Ségur,

Tant de choses que vous dites vous être égales me font espérer qu'il vous est égal que votre mère arrivée à ses quatre-vingts ans accomplis radote de temps en temps. Je reviens donc sur ce qui vous a peinée dans ma dernière, et vous fais mon *meâ culpâ*... Depuis, même chose m'est arrivée avec votre sœur. Peut-être vous a-t-elle déjà mandé que madame B... a été obligée d'abandonner sa maison à ses créanciers ; elle a loué un petit appartement. Votre sœur, ayant trouvé qu'il fallait couvrir le plancher du salon d'un tapis, m'a priée de lui permettre d'en acheter un à mes frais. Je lui ai refusé net, ce qui sans doute l'aura mécontentée. Grâce à Dieu, je ne suis pas avare, mais je trouve très juste qu'on souffre de ses folies... Plus d'une fois, par pitié pour ceux auxquels madame B... a fait tort, j'ai porté remède à ses injustices : c'est assez, et je ne la préférerai pas à tant de pauvres que la loi divine recommande à notre commisération.

J'ai reçu un chapelet qui m'a été envoyé et dont je fais grand cas comme je le dois. Je charge et je prie Gaston d'assurer le donateur de ma reconnaissance et de mon respect pour lui et pour le don qu'il m'a fait. Pour Gaston lui-même, j'espère toujours pour ses yeux. Au reste, il en a de plus excellents, en toutes ses connaissances précieuses des vertus, des consolations, des récompenses évangéliques.

Notre temps varie encore entre le beau et le pluvieux. Une espèce de maladie que j'ai faite m'empêche de profiter des beaux jours et de m'affliger des mauvais ; d'autant plus que l'amélioration

de ma triste santé me laisse assez de force pour aller à l'église. Pour le reste, je garde la clôture la plus exacte, à laquelle je porte amour et préférence sur tout ce qui plaît à d'autres. André va quitter Moscou où il se plaît et qu'il aime. Ses enfants surtout aiment beaucoup la campagne. — Pour moi, ermite, j'aime le tas de pigeons que je nourris et qui arrivent de tous côtés à ma voix. Mon visage enflé par un érysipèle m'empêche de le faire en ce moment ; mais de si loin, je puis cependant embrasser en idée vos enfants et prier Gaston de ne pas cesser de demander miséricorde au Seigneur.

Moscou, novembre 1854.

A la comtesse de Ségur,

Ma chère Sophie, je rends grâce au Seigneur de ce qu'il améliore la vue de Gaston, si éprouvée par la grâce divine. En supportant sa cécité, il vous a donné un bel exemple. Je ne suis pas aveugle, mais allant bientôt voir mes quatre-vingt et un ans accomplis, j'ai eu tout le temps de bien sentir que le vrai bonheur est dans la soumission à la volonté de Dieu qui nous envoie ce que nous méritons pour arriver à ce que le bon Jésus nous a mérité, non-seulement par ses leçons, mais par ses souffrances, mais encore par sa mort. Ingrats et insensés que nous sommes ! Nous oublions tout cela, et nous nous plaignons, et censurons les autres ! — Ma santé est bonne pour mon âge si avancé, sans cependant que j'oublie la

fin de mon voyage ici-bas. Lorsque vous serez vieille comme je suis, vous comprendrez que j'ai raison de vivre en attendant la mort et tâchant de m'y préparer.

Je ne vous donnerai aucune nouvelle de votre sœur, puisqu'elle-même vous en donne de temps en temps. Son fils, qui est actuellement à Rome, y aura sans doute vu Gaston. Combien je désire que ce saint cousin lui plaise ! Qui mieux que lui pourra lui prouver qu'en tout état, on est heureux quand on aime Dieu ? Sans cet amour, on peut être satisfait, mais passagèrement et faussement. — Ce que je voudrais savoir, c'est comment vous êtes avec X... Vous savez d'où les premières démarches de réconciliation doivent venir. Le savoir et y arriver est indispensable, et, quand on ne réussit pas, c'est toujours bon d'en avoir conçu et exécuté le dessein préalable. Pour commencer, faites-lui mes compliments et serrez-lui la main de ma part.

Moscou, 6 décembre 1855.

A la comtesse de Ségur,

J'écris à vous, chère Sophie, en même temps qu'à Gaston, puisqu'il n'a plus d'autres yeux que ceux de la foi, qui sont les meilleurs. — Le temps si fâcheux de la guerre va finir, j'espère. Dieu le veuille et le veut ; mais les hommes ont leurs idées, et je crains qu'ils en aient d'autres que ceux que le Seigneur agrée, tant la gloire humaine est opposée aux vues du Ciel. Comment tous n'écoutent-ils pas ce seul maître du vrai, du bon, de l'éternité ?

Ma belle-fille a été à Pétersbourg pour mettre en pension son fils, en attendant qu'il y ait place pour lui. Elle craint bien qu'il ne s'y gâte (1). Jusqu'à présent il n'est qu'étourdi, ce qui n'est pas une bonne préparation à la bonne vie.

Si Gaston ne m'oublie pas à l'autel, je ne l'oublie pas non plus aux messes auxquelles j'assiste. C'est la seule manière véritable de l'invocation. — Si j'écris encore plus mal qu'à l'ordinaire, c'est que j'ai derechef un érysipèle au visage. C'est une maladie de rien, mais qui ne laisse pas d'être désagréable. Je ne sors donc pas, pour aller où je vais uniquement par devoir et par goût. Nous en sommes à près de trente degrés de froid. C'est une nécessité de laquelle nous nous sommes passés depuis quelques années.

Il n'y a rien de nouveau chez nous. André est à l'armée. Sa femme et ses enfants, accompagnés de plusieurs chiens, sont chez moi. André, je le crois, y viendra aussi ce même hiver. Toutes ces chances sont à la volonté de Dieu, auquel je recommande vous et les vôtres.

Adieu, ma chère Sophie. Embrassez pour moi tous vos enfants et votre mari. Qu'il est loin, le temps où vous avez commencé à vous aimer !

1. Ce brave jeune homme, Victor Rostopchine, après quelques années honorablement passées dans l'armée, est mort du typhus, laissant deux fils, seuls héritiers du nom de Rostopchine, après leur grand-père.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

2531. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

